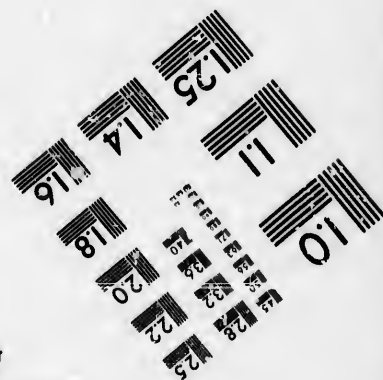
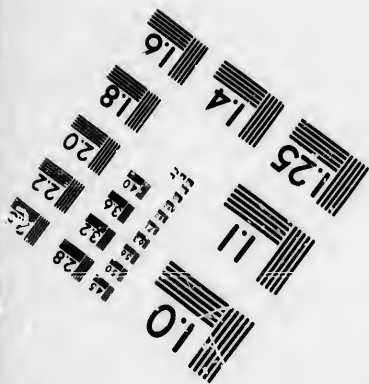
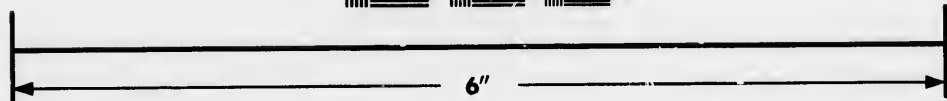
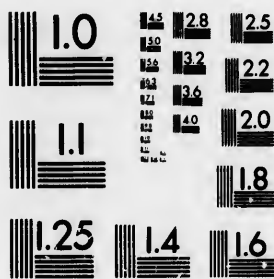


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans le méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

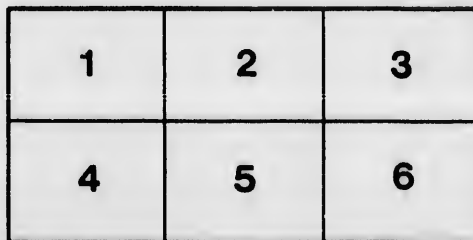
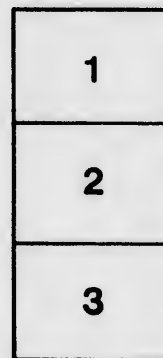
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



32X

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

S

SU

R

LE

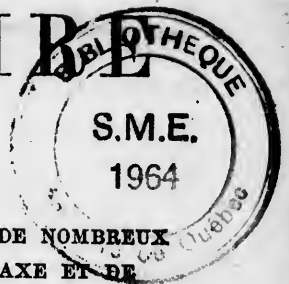
J.

362

NOUVELLE

GRAMMAIRE

FRANÇAISE,



SUR UN PLAN TRÈS-MÉTHODIQUE, AVEC DE NOMBREUX
EXERCICES D'ORTHOGRAPHE, DE SYNTAXE ET DE
PONCTUATION, TIRÉS DE NOS MEILLEURS
AUTEURS, ET DISTRIBUÉS DANS
L'ODRE DES RÈGLES;

Par MM. NOËL & CHAPSAL,

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, AUGMENTÉE DE QUESTIONS, ET MISE EN RAPPORT AVEC

LE NOUVEAU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.



MONTREAL:

J. B. ROLLAND & FILS, LIBRAIRES,

RUE ST. VINCENT, No. 8.

1863.

RECEIVED
MAY 10 1880

THE
LIBRARY OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY
AND ANATOMY
HARVARD UNIVERSITY
CAMBRIDGE, MASS.

NO. 1000

1880



PRÉFACE.

Les ouvrages élémentaires et particulièrement les grammaires, se sont multipliés à mesure que le goût de l'instruction est devenu plus général ; et peut-être y a-t-il de la témérité à vouloir en grossir le nombre. Aussi les auteurs de ces nouveaux éléments ne se sont pas dissimulé les difficultés de l'entreprise ; et pour les déterminer à s'y livrer, il ne fallait rien moins que le désir d'être utiles à la jeunesse, dont les progrès ont été le but constant de leurs travaux. Voués par état à l'enseignement, ils ont eu plus d'une occasion de reconnaître, soit dans les écrits de leurs devanciers, soit dans une longue expérience, les imperfections des méthodes, et les moyens d'ôter à l'instruction ce qu'elle peut avoir d'épineux et de rebutant.

Ce n'était pas assez de présenter l'analyse des meilleurs traités de grammaire : le problème à résoudre était de coordonner, sans excéder les bornes d'un livre élémentaire, les préceptes et leur application, marche indiquée par la raison, justifiée par l'expérience, et reconnue par tous les bons esprits. On avait déjà fait quelques pas heureux en ce genre, et l'on peut citer, pour exemples, les leçons théoriques et pratiques de Langue grecque de M. Frémion, et la Grammaire anglaise de Muray, laquelle compte déjà quarante éditions. Mais avant MM. NOËL et CHAPSAL, personne n'avait eu l'idée d'en faire spécialement la base d'un ouvrage sur l'enseignement de la Langue française.

Ce livre se compose donc de deux parties distinctes. La première est la *Grammaire* proprement dite. On s'y est proposé de donner des définitions plus claires ; plus précises , et par là plus faciles à retenir ; de présenter , quand on l'a cru nécessaire , les règles sous un nouveau jour ; d'expliquer la raison des choses d'une manière proportionnée à la faiblesse de l'enfance ; de ramener les principes de la grammaire française à ceux de la Grammaire générale , afin de préparer insensiblement l'esprit à l'étude des autres langues ; enfin , de distribuer les matières avec une méthode qui permet de renfermer , dans un cadre étroit , plus de notions qu'il ne s'en trouve ordinairement dans les éléments de grammaire.

La seconde partie contient les *Exercices* , et c'est la partie vraiment neuve de l'ouvrage. Calqués successivement sur les principes dont ils rappellent le souvenir par de fréquentes récapitulations , ils marchent de front avec les préceptes , pour les mieux graver dans la mémoire ; et , présentant à l'élève des phrases rendues fautives , afin de lui laisser le mérite d'appliquer la règle , ils sont comme autant d'énigmes dont il trouve aisément le mot. Cette méthode a le double avantage de piquer sa curiosité , en flattant son amour-propre , et de hâter ses progrès , en tenant continuellement son attention sur le qui-vive.

Ces phrases n'ont pas été prises au hasard : toutes appartiennent à nos bons auteurs , et le goût le plus sévère a présidé à leur choix ; il n'en est aucune qui puisse donner des idées fausses ; aucune qui ne dise quelque chose au cœur ou à l'esprit ; aucune dans laquelle un maître intelligent et zélé ne puisse trouver l'occasion d'une leçon de morale , ou d'un développement instructif.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

2. — Pour parler et pour écrire on se sert de mots.

3. — Les mots sont composés de lettres.

4. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

5. — Les voyelles sont *a, e, i, o, u, y*. Elles sont ainsi appelées, parce que, sans le secours d'aucune autre lettre, elles forment une *voix*, un son.

6. — Les sons exprimés par ces voyelles ne sont pas les seuls qui existent dans notre langue. Notre alphabet n'ayant pas de caractères particuliers pour représenter les autres sons, on a recours à certaines combinaisons de lettres ; tels sont *eu, ou, an, in, on, un* : ces combinaisons, bien qu'il y ait plus d'une lettre, doivent être considérées comme autant de voyelles, puisque chacune d'elles représente un son. — *An, in, on, un*, sont appelés voyelles *nasales*, attendu qu'on les prononce du nez.

7. — Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Elles sont ainsi nommées, parce qu'elles ne peuvent exprimer un son qu'avec le secours des voyelles.

8. — Les voyelles sont *longues* ou *brèves*.

9. — Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie longtemps en les prononçant, et les voyelles *brèves* celles sur lesquelles on passe rapidement. Ainsi,

a est long dans *pâte*, et bref dans *patte*.

e est long dans *bèche*, et bref dans *brèche*.

é est long dans *épître*, et bref dans *petite*.

INTRODUCTION

o est long dans *motion*, et bref dans *mode*.
u est long dans *flûte*, et bref dans *culbute*.
eu est long dans *le jeûne*, et bref dans *il est jeuné*.
ou est long dans *croûte*, et bref dans *doute*.

40. — Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*e fermé* et l'*e ouvert*.

L'*e muet*, dont le son est peu sensible, comme dans *me*, *de*, *livre*, *table*, et quelquefois nul, comme dans *je prie*, *je prierai*, *paiement* ;

L'*e fermé*, qui se prononce la bouche presque fermée ; comme dans *aménité*, *rocher*, *nez* ;

L'*e ouvert*, qu'on prononce la bouche très-ouverte : *succès*, *modèle*, *il appelle*.

41. — L'*y* s'emploie tantôt pour deux *i*, et tantôt pour un *e* ; voilà pourquoi on le range parmi les voyelles. Il s'emploie pour deux *i* dans le corps du mot après une voyelle : *pays*, *essuyer*, *moyen*. Il s'emploie pour un *i* au commencement et à la fin des mots : *yacht*, *dey* ; et dans le corps des mots, après une consonne : *style*, *symétrie*

42. — La consonne *h* est *muette* ou *aspirée* ; muette, quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans *l'homme*, *l'histoire*, *l'humanité*, qu'on prononce comme s'il y avait *l'omme*, *l'istoire*, *l'umanité* ; aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit, et empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente : le *hameau*, la *haine*, le *héros*, mes *hardes*.

43. — Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix, forment ce qu'on nomme une *syllabe* ; ainsi *jour* n'a qu'une syllabe ; *esprit* en a deux, et *vérité* trois.

44. — La syllabe qui fait entendre deux sons distincts, prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphthongue* ; telles sont les syllabes *ia*, *ie*, *oi*, *ui*, etc. : *diacre*, *pied*, *loi*, *huile*.

45. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe : *chant*, *gant*, *bon* ; *dissyllabe*, celui qui en a deux : *bonté*, *ami* ; *trissyllabe*, celui qui en a trois : *bonnement*, *attendré* ; et *polysyllabe*, celui qui en a plusieurs, quel qu'en soit le nombre : *peuple*, *abondant*, *humanité*.

46. — Il y a, dans la langue française, dix espèces

différentes de mots qui composent le discours ; ce sont : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

47. — Ces différentes sortes de mots se divisent en *mots variables* et en *mots invariables*.

48. — Les *mots variables* sont ceux dont la terminaison varie ; ce sont : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

49. — Les *mots invariables* sont ceux dont la terminaison ne change jamais ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Questions.

1. Qu'est-ce que la Grammaire française ?
2. De quoi se sert-on pour parler et pour écrire ?
3. De quoi sont composés les mots ?
4. Combien y a-t-il de sortes de lettres ?
5. Qu'est-ce que les voyelles, et quelles sont les lettres ainsi appelées ?
6. Qu'entend-on par voyelles nasales ?
7. Qu'est-ce que les consonnes, et quelles sont les lettres ainsi nommées ?
8. Comment se divisent les voyelles ?
9. Qu'appelle-t-on voyelles longues ? — brèves ? — Donnez des exemples de voyelles longues ; — de voyelles brèves.
10. Combien distingue-t-on de sortes d'e ? — Qu'est-ce que l'e muet ? — l'e fermé ? — l'e ouvert ?
11. Quand l'y s'emploie-t-il pour deux i ? — Quand s'emploie-t-il pour un i ?
12. Combien y a-t-il de sortes d'h ? — Qu'est-ce que l'h muette ? — l'h aspirée ?
13. Qu'est-ce qu'une syllabe ?
14. Que nomme-t-on diphthongue ?
15. Qu'est-ce qu'un monosyllabe ? — un dissyllabe ? — un trissyllabe ? — un polysyllabe ?
16. Combien d'espèces de mots forment les parties du discours ? — Nommez-les.
17. Comment se divisent les différentes sortes de mots dont se compose le discours ?
18. Qu'appelle-t-on mots variables ? — Quels sont-ils ?
19. Qu'appelle-t-on mots invariables ? — Quels sont-ils ?

... des mots variables, et de leur usage dans les phrases ...

DES MOTS VARIABLES.

CHAPITRE PREMIER.

DU SUBSTANTIF.

20. — Le *substantif* représente un être ou un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme *ciel*, *arbre*, *enfant*, soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme *espérance*, *perfection*, *bonheur*. Le *substantif* s'appelle aussi *nom*, parce qu'il sert à nommer les personnes et les choses qu'il représente.

21. — Il y a deux sortes de substantifs : le *substantif propre* ou *nom propre*, qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Alexandre*, *Virgile*, *Paris*, *Vienne*; et le *substantif commun* ou *nom commun*, qui convient à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce, comme *homme*, *livre*, *femme*, *brebis*.

22. — Parmi les substantifs communs, il y en a qui, quoiqu'au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses formant une collection : on les appelle, pour cette raison, *substantifs collectifs*; tels sont : *troupe*, *peuple*, *quantité*. Les collectifs sont généraux ou partitifs : *généraux*, quand ils représentent une collection entière; et *partitifs*, lorsqu'ils représentent une collection partielle. *La foule des humains est vouée au malheur*. *La foule des humains* embrasse la généralité des hommes; *la foule* est un collectif général. *Une foule de pauvres reçoivent des secours*. *Une foule de pauvres* n'embrace qu'une partie des pauvres; *une foule* est un collectif partitif. *L'armée des Français*, *la multitude des étoiles*, collectifs généraux. *Une troupe de soldats*, *une multitude d'étoiles*, collectifs partitifs.

23. — On voit que le même mot peut être collectif général et collectif partitif, selon le sens qu'on y attache. En général, un collectif, quand il est précédé de *un*, *une*, est partitif.

24. — Un substantif commun composé de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *avant-coureur*, *chef-d'œuvre*, *serre-tête*, se nomme *substantif composé*.

25. — Les substantifs ont deux propriétés : le *genre* et le *nombre*.

26. — Le *genre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter la distinction des sexes. Il y a conséquemment deux genres : le *masculin* pour les noms d'êtres mâles, comme *homme*, *lion*; et le *féminin*, pour les noms d'êtres femelles, comme *femme*, *lionne*. Les substantifs représentant des êtres inanimés ne devraient point avoir de genre : cependant l'usage leur a assigné, mais arbitrairement, l'un et l'autre genre. C'est ainsi que *soleil*, *château*, *pays*, ont été faits du genre masculin; et *lune*, *maison*, *ville*, du genre féminin.

27. — Le *nombre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter l'*unité* ou la *pluralité*. Il y a par conséquent deux nombres : le *singulier*, qui ne désigne qu'un *seul être* ou un *seul objet*, comme *une plume*, *un enfant*; et le *pluriel*, qui en désigne plus d'un, comme *des plumes*, *des enfants*.

28. — Quoique les substantifs soient susceptibles des deux nombres, il y en a cependant qui ne s'emploient qu'au singulier, comme *la faim*, *la soif*, *l'humanité*, *la jeunesse*, etc.; et d'autres qui ne sont d'usage qu'au pluriel, comme *pleurs*, *ancêtres*, *funérailles*, *ténèbres*, *obsèques*, etc.

Formation du pluriel dans les substantifs.

29. — RÈGLE GÉNÉRALE. On forme le pluriel des substantifs en ajoutant une *s* au singulier, *un homme*, *des hommes*, *une ville*, *des villes*.

30. — Sont exceptés :

1^o Les substantifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, qui ne changent pas au pluriel : *un héros*, *des héros*; *une voix*, *des voix*; *un nez*, *des nez*.

2^o Les substantifs terminés au singulier par *au* et par *eu*, qui prennent *x* au pluriel : *un étai*, *des étaux*; *un tableau*, *des tableaux*; *un cheveu*, *des cheveux*; *un jeu*, *des jeux*.

Remarque. Les substantifs en *ou* prennent une *s*, et non pas un *x* : *un clou*, *des clous*; *un verrou*, *des verrous*.

Excepté *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *foujou*, *hibou* et *pou*, qui prennent *x* : des *bijoux*, des *cailloux*, des *choux*, etc.

3° Les substantifs terminés au singulier par *al*, qui changent au pluriel cette finale en *aux* : un *cheval*, des *chevaux*; un *hôpital*, des *hôpitaux*. Excepté *bal*, *cal*, *carnaval*, *régat*, qui font *bals*; *cals*, *carnavals*, *régals* *.

Remarque. Les substantifs en *ail* font leur pluriel par l'addition d'une *s*; et non pas en *aux* : un *portail*, des *portails*; un *gouvernail*, des *gouvernails*. Excepté *baïl*, *émaïl*, *coraïl*, *soupiraïl*, *vantaïl*, *travaïl*, qui font *baux*, *émaux*, *coraux*, *soupiraux*, *vantaux*, *travaux*. Encore ce dernier fait-il *travaïls*, au pluriel, quand il s'agit des machines où l'on ferre les chevaux vicieux, ou quand on parle des comptes ou rapports présentés par un chef d'administration à un supérieur. *Ail*, espèce d'oignon, fait *aux*; *bétaïl* n'a pas de pluriel.

4° *Ciel*, *œil*, *aïeul* qui ont deux pluriels :

CIEL

Fait *ciels*, dans *ciels* de tableaux, *ciels* de liège, *ciels* de carrière, et dans le sens de température, climat : *L'Italie est sous un des plus beaux ciels de l'Europe.*

Fait *cieux*, dans tous les autres cas : *les cieux annoncent la gloire de Dieu.*

OEIL

Fait *yeux*, quand il a rapport à l'organe de la vue : *l'âme se peint dans les yeux.* On dit aussi *les yeux* de la soupe, du pain, du fromage. (Acad.).

Fait *œils*, quand il s'agit de petites lucarnes de formes rondes, qu'on appelle *œils-de-bœuf*.

Fait *aïeux*, employé dans le sens d'aïcêtres : *ils n'ont d'autre gloire que celle de leurs aïeux.* (Mussillon).

AÏEUL

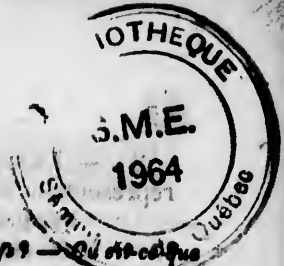
Fait *aïeuls*, quand il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : *il a le bonheur de posséder encore ses aïeuls.*

Remarque. Les substantifs terminés par *ant* et par *ent* conservent ou perdent le *t* au pluriel. L'usage permet d'écrire également : des *diamants*, des *enfants*, des *appartements*, des *présents*, ou des *diamans*, des *enfants*, des *appartemens*, des *présens* : excepté pour les substantifs qui n'ont qu'une syllabe, dans lesquels la suppression du *t* n'a jamais lieu. Ainsi il faut écrire des *gants*, des *dents*, et non des *gans*, des *dens*.

* Nota. *Fat*, *pieu*, fait au pluriel *pauz* ou *pals*. (Acad.).

DE L'ARTICLE.

Questions.



20. Qu'est-ce que le substantif? — le nom?
21. Combien distingue-t-on de sortes de substantifs? — Qu'est-ce que le substantif propre? — Qu'est-ce que le substantif commun?
22. Qu'appelle-t-on substantifs collectifs? — collectifs généraux? collectifs partitifs?
23. Le même mot peut-il être collectif général ou collectif partitif? — De quel mot, en général, un collectif partitif est-il précédé?
24. Qu'appelle-t-on substantif composé?
25. Combien les substantifs ont-ils de propriétés?
26. Qu'est-ce que le genre dans les substantifs? — Combien y a-t-il de genres? — De quel genre sont les substantifs représentant des êtres inanimés?
27. Qu'est-ce que le nombre? — Que désigne le singulier? — Que désigne le pluriel?
28. Tous les substantifs sont-ils susceptibles des deux nombres?
29. Comment forme-t-on le pluriel des substantifs?
30. Comment s'écrivent au pluriel les substantifs terminés au singulier par s, x, z? — Quelle lettre finale prennent au pluriel les substantifs terminés au singulier par au et par ou? — Que remarquez-vous sur les substantifs en ou? — Comment les substantifs terminés au singulier par al, s'écrivent-ils au pluriel? — Quels mots sont exceptés? — Comment les substantifs en ail forment-ils leur pluriel? — Quels substantifs en ail font leur pluriel en aux? — Comment ciel fait-il au pluriel? — Comment ail fait-il au pluriel? — Comment ciel fait-il au pluriel? — Comment ail fait-il au pluriel? — Comment ciel fait-il au pluriel? — Comment ail fait-il au pluriel? — Comment ciel fait-il au pluriel? — Comment ail fait-il au pluriel? — Comment ciel fait-il au pluriel? — Comment ail fait-il au pluriel? — Comment remarquez-vous sur le pluriel des substantifs terminés par ant et par ent?

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

2.. — Nous n'avons en français qu'un *article*, qui est *le*, pour le masculin singulier, *la*, pour le féminin singulier, et *les*, pour le pluriel des deux genres : *LE mérite*, *LA vertu*, *LES talents ont droit à nos hommages*.

32. — Sa fonction est de précéder les substantifs communs pour annoncer qu'ils sont employés dans un *sens déterminé*.

33. — Le substantif commun est employé dans un *sens déterminé*, lorsqu'il désigne un genre, une espèce ou un individu particulier.

34. — Le substantif commun désigne un *genre*, quand il représente la totalité des objets dénommés par le substantif :

Les hommes ne sont pas méchants.

Les enfants sont légers.

L'homme devrait s'attacher à régler ses passions.

Dans ce dernier exemple, *l'homme* signifie *tous les hommes*.

35. — Le substantif commun désigne une *espèce*, lorsqu'il exprime une portion du genre formant une collection totale d'objets qui ont entre eux de la ressemblance :

Les hommes à imagination sortent souvent des bornes de la raison.

Les enfants studieux sont chéris de leurs maîtres.

L'homme faible se laisse gouverner par ses passions.

Dans ce dernier exemple, *l'homme faible* signifie *tous les hommes faibles*.

36. — Le substantif commun désigne un *individu particulier*, lorsqu'il offre à l'esprit l'idée d'un objet unique :

Le roi est chéri de ses sujets.

La France est un grand royaume.

L'homme dont vous parlez.

37. — L'article est sujet à deux sortes de changements : l'*élision* et la *contraction*.

38. — L'*élision* consiste dans la suppression des lettres *a, e*, qu'on remplace par une anastrophe (') devant une voyelle ou une *h* muette. C'est par élision qu'on dit : *l'esprit, l'amitié, l'homme, l'humanité*, pour *le esprit, la amitié, le homme, la humanité*; d'où l'article *l'* est dit *elidé*.

39. — La *contraction* consiste dans la réunion de l'article *le, les*, avec une des prépositions *à, de*. C'est par contraction qu'on dit : *AU pain*, pour *A LE pain*; *AUX fruits*, pour *A LES fruits*; *DU pain*, pour *DE LE pain*; *DES fruits*, pour *DE LES fruits*; d'où les articles *au, aux, du, des* sont dits *contractés*.

40. — La contraction *au, du*, n'a pas lieu devant une voyelle ou une *h* muette; on dit : *A L'éclat, A L'honneur, DE L'éclat, DE L'honneur*; et non pas *AU éclat, AU honneur, DU éclat, DU honneur*.

Questions.

11. Quel mot nomme-t-on article en français?

12. Quelle est la fonction de l'article?

13. Quand le substantif commun est-il employé dans un sens déterminé?

34. Dans quel cas le substantif commun désigne-t-il un genre ?
 35. Dans quel cas le substantif commun désigne-t-il une espèce ?
 36. Dans quel cas le substantif commun désigne-t-il un individu particulier ?
 37. A quels changements est sujet l'article ?
 38. Qu'est-ce que l'élosion ?
 39. Qu'est-ce que la contraction ?
 40. Devant quelles lettres n'a pas lieu la contraction au, du ?

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

41. — L'*adjectif* exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous le considérons. Quand je dis : *habit bleu, cet habit, mon habit, le premier habit*; les mots *bleu, cet, mon, premier*, sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines qualités ou manières d'être du substantif *habit*, comme celles d'être *bleu (habit BLEU)*, d'être présent à mes yeux (*CET habit*), d'être en ma possession (*MON habit*), de tenir un certain rang parmi plusieurs habits (*le PREMIER habit*).

42. — Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

Des adjectifs qualificatifs.

43. — Les adjectifs *qualificatifs* s'ajoutent au substantif pour en exprimer la qualité; tels sont : *bon, beau, grand, sage, courageux*, etc.

44. — Ces adjectifs peuvent exprimer les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou comme portées à un très-haut degré; de là trois degrés de qualification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

45. — Le *positif* exprime simplement la qualité : *Le mérite est MODESTE. Le savoir est PRÉCIEUX.*

46. — Le *comparatif* exprime la qualité avec comparaison : il y a trois sortes de comparatifs :

47. — Le comparatif d'*égalité*, qu'on forme en mettant aussi, *autant*, avant l'adjectif : *César était AUSSI ÉLOQUENT que brave, et admiré AUTANT qu'estimé.*

48. — Le comparatif d'*infériorité*, en mettant *moins*

avant l'adjectif : *La mort est MOINS FUNESTE que les plaisirs qui attaquent la vertu.*

49. — Le comparatif de *supériorité*, en mettant *plus* avant l'adjectif : *La vertu est PLUS UTILE que la science.*

50. — Nous avons trois adjectifs qui expriment à eux seuls un comparatif de *supériorité* : *meilleur* pour *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire*, pour *plus mauvais* ; et *moindre*, pour *plus petit*.

51. — Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré, soit en plus, soit en moins. Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu*, qui marque un très-haut degré absolument, c'est-à-dire sans comparaison : *la modestie est très-rare* ; et le superlatif *relatif*, qui marque un très-haut degré relativement, c'est-à-dire avec comparaison : *la modestie est LA PLUS BELLE des qualités : la générosité n'est pas LA MOINS RARE des vertus.* On forme le superlatif absolu en mettant *fort*, *très*, *bien*, *extrêmement*, *le plus*, *le mieux*, *le moins*, avant l'adjectif : *Le style de Fénelon est FORT coulant et INFINIMENT doux, dans les endroits mêmes où il est LE PLUS RICHE.* On forme le superlatif relatif en mettant *le*, *la*, *les*. *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, *leurs*, devant le comparatif de *supériorité* ou d'*infériorité* : *l'amour-propre est LE PLUS GRAND de tous les flatteurs. La gloire des conquêtes est la MOINS désirable.*

52. — Parmi les adjectifs qualificatifs, il en est qui dérivent des verbes, et qu'on appelle, pour cette raison, adjectifs *verbaux* ; tels sont : *charmant*, *menaçant*, *obligeant*, etc., formés des verbes *charmer*, *menacer*, *obliger* : *des enfants charmants, des cris menaçants, des personnes obligeantes.* Ces adjectifs sont toujours terminés par *ant*.

53. — Le substantif peut être employé comme adjectif ; ce qui a lieu, quand sa fonction est de qualifier : *il était BERGER, et il devint roi.* Dans ce cas le substantif n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif déterminatif, comme *ce*, *cet*, *mon*, *ton*, etc. De même l'adjectif peut être employé comme substantif ; c'est lorsqu'il représente un être ou un objet : *les hypocrites, l'utile* ; alors il est toujours précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

54. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre ; cependant il varie dans sa terminaison, en genre et en nombre, pour mieux marquer son rapport avec le sub-

stantif qu'il qualifie : un homme *prudent*, une femme *prudente*; des hommes *prudents*, des femmes *prudentes*.

Formation du féminin dans les adjectifs.

55. — 1^{re} RÈGLE. Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *honnête*, *aimable*, ne change pas de terminaison au féminin.

56. — 2^e RÈGLE. Tout adjectif qui n'est pas terminé au masculin par un *e* muet, en prend un au féminin : *sensé*, *sensée*; *vrai*, *vraie*; *grand*, *grande*; *ingrat*, *ingrate*; etc.

57. — Sont exceptés :

| | | | |
|---------------------------------|--|--------------------------|--|
| 1 ^o Les adjectifs en | $\left. \begin{array}{l} \text{EL,} \\ \text{EIL,} \\ \text{EN,} \\ \text{ET,} \\ \text{ON,} \end{array} \right\}$ | qui font leur féminin en | $\left\{ \begin{array}{l} \text{ELLE : } \textit{tel, telle.} \\ \text{ELLE : } \textit{pareil, pareille.} \\ \text{ENNE : } \textit{ancien, ancienne.} \\ \text{ETTE : } \textit{muet, muette.} \\ \text{ONNE : } \textit{bon, bonne.} \end{array} \right.$ |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Cependant *complet*, *concret*, *discret*, *secret*, *inquiét*, *replet*, font *complète*, *concrète*, *discrète*, *secrète*, *inquiète*, *replète*.

2^o *Nul*, *gentil*, *sot*, *vieillot*, *paysan*; — *bas*, *gras*, *las*, *épais*, *gras*, *exprès*, *profès*, qui font au féminin : *nulle*, *gentille*, *sotte*, *vieillotte*; *paysanne*; — *basse*, *grasse*, *lasse*, *épaisse*, *grasse*, *expresse*, *professe*. — Tiers fait tierce.

3^o Les adjectifs en *F* et en *X*, qui font leur féminin en *VE* et en *SE* : *neuf*, *neuve*; *heureux*, *heureuse*.

Cependant *doux*, *fauz*, *préfix*, *rouz* et *vieux* sont au féminin *douce*, *fauve*, *préfixe*, *rousse* et *vieille*.

4^o *Jumeau*, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, qui font au féminin *jumelle*, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*.

Les quatre derniers font au masculin, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, devant une voyelle ou une *h* muette : *bel oiseau*, *nouvel ami*, *fol amour*, *mol édreton*.

5^o *Blanc*, *franc*, *sec*, *frais*; — *public*, *caduc*, *turc*, *grec*; — *long*, *oblong*; — *benin*, *malin*, qui font au féminin *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche*; — *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque*; — *longue*, *oblongue*: — *bénigne*, *maligne*.

6^o Les adjectifs masculins en *eur*, qui ont plusieurs formes pour le féminin; savoir :

Premièrement. Ceux en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, qui font *euse* au féminin : *danseur*, *danseuse*; *trompeur*, *trompeuse*.

Secondement. Ceux en *teur*, qui font leur féminin en *trice* : *accusateur, accusatrice ; conducteur, conductrice ; créateur, créatrice ; protecteur, protectrice* ; à moins qu'ils ne dérivent d'un participe présent, comme *chanteur*, qui fait *chanteuse*, d'après ce qui a été dit précédemment ; excepté pourtant *débiteur, exécuteur, inspecteur, inventeur, persecuteur et enchanteur*, qui font au féminin : *débitrice, exécutrice, inspectrice, inventrice, persécutrice et enchanteresse*.

Troisièmement. Les adjectifs en *érieur*, qui prennent un *e* muet : *extérieur, extérieure ; supérieur, supérieure* ; auxquels il faut ajouter *majeur, mineur, meilleur*, qui font *majeure, mineure, meilleure*.

Quatrièmement.

| | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| <i>Vengeur,</i> | } qui fort au féminin : | <i>vengeresse.</i> |
| <i>Pêcheur (qui fait des péchés),</i> | | <i>pécheresse.</i> |
| <i>Raïlleur (de fonds),</i> | | <i>baïllesse.</i> |
| <i>Demandeur (en justice),</i> | | <i>demanderesse.</i> |
| <i>Défendeur (Id.),</i> | | <i>défenderesse.</i> |
| <i>Devineur,</i> | | <i>devineresse.</i> |
| <i>Chasseur,</i> | | <i>chasseresse (*).</i> |
| <i>Ambassadeur,</i> | | <i>ambassadrice.</i> |
| <i>Gouverneur,</i> | | <i>gouvernante.</i> |
| <i>Serviteur,</i> | | <i>servante.</i> |

Remarque. Les adjectifs en *eur*, qui expriment un état principalement exercé par les hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont : *auteur, professeur, littérateur, etc.*

7° *Favori, coi* (tranquille), font *favorite, coite*. *Témoin* sert pour les deux genres ; *châtain, fat, dispos*, ne s'emploient pas au féminin.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

48. — *RÈGLE.* Les adjectifs, tant masculins que féminins, forment leur pluriel par l'addition d'une *s* : *bon, bonne ; bons, bonnes*.

59. — *Exceptions.*

1° Les adjectifs terminés par *s, x*, ne changent point au pluriel masculin ; tels sont : *gris, épais, heureux, doux*.

2° Les adjectifs en *au* font leur pluriel masculin, par l'addition d'un *x* : *beau, beaux ; nouveau, nouveaux*.

3° Les adjectifs en *al* font leur pluriel masculin, les *uns*

(*) Il n'est usité que dans le style poétique.

en *aux*, et c'est le plus grand nombre : *égal, égaux*; *moral, moraux*; *original, originaux*; *trivial, triviaux*; *brutal, brutaux*, etc. : *deux poids égaux*, (Acad.); *des préceptes moraux* (Ibid.); *des habitants brutaux* (Buffon); *des détails triviaux* (Acad.); *des juges impartiaux* (La Harpe); les autres par l'addition d'une *s* : *fatal, fatals*; *final, finals*; *glacial, glacials*; *nasal, nusals*; *naval, navals*; *théâtral, théâtrals*; *des instants fatals* (Saint-Lambert); *des sons finals* (Beauzée); *des effets théâtrals* (Gattel); *des vents glacials*.

Bénéficial, canonial, diagonal, diamétral, expérimental, instrumental, médicinal, mental, patronal, virginal, vocal, zodiacal, ne s'emploient pas au pluriel masculin, par la raison qu'ils n'accompagnent que des substantifs féminins : *ligne diagonale, physique expérimentale, musique instrumentale*.

Remarque. Les adjectifs terminés par *ant* et par *ent*, comme *charmant, prudent*, conservent ou perdent le *t* au pluriel; ainsi l'usage permet d'écrire *des livres charmants* ou *charmans*; *des hommes prudents* ou *prudens*. Excepté l'adjectif *lent*, qui garde toujours le *t* au pluriel, n'ayant qu'une syllabe.

Des adjectifs déterminatifs.

60. — Les adjectifs *déterminatifs* se joignent au substantif pour en déterminer la signification, à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent. Quand je dis : *ma maison, cette plume, ma* attache à *maison* une idée de possession; *cette* attache à *plume* une idée d'indication; et l'un et l'autre, par le moyen de ces idées de possession et d'indication, font que mon esprit envisage une maison, une plume particulières. *Ma* oblige *maison* à ne signifier que la maison que je possède, et *cette* oblige *plume* à ne désigner que la plume que j'indique. Les substantifs *maison, plume*, désignent donc des objets déterminés, ils ont conséquemment une signification déterminée.

61. — Ainsi l'adjectif déterminatif diffère de l'article, en ce que celui-ci se borne à indiquer que le substantif commun est pris dans un sens déterminé, au lieu que l'adjectif déterminatif le détermine par lui-même. Dans cette phrase : *le livre dont vous parlez, est intéressant*, la signification du mot *livre* est déterminée par *dont vous parlez*; ôtez ce membre de phrase, on ne sait plus de quel

livre je veux parler, et il n'y a plus de sens. Dans celle-ci au contraire : *ce livre est intéressant*, le sens du substantif *livre* est déterminé par *ce*; à l'aide de ce mot, mon esprit envisage un livre particulier, un livre que l'on montre, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter autre chose pour opérer cette détermination.

62. — Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*.

Des adjectifs numéraux.

63. — Les adjectifs *numéraux* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de nombre ou d'ordre.

64. — Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

65. — Les adjectifs numéraux *cardinaux* expriment le nombre; ce sont : *un, deux, trois, quatre, dix, vingt, cent*, etc.

66. — Les adjectifs numéraux *ordinaux* marquent l'ordre, le rang, ce sont : *premier, second ou deuxième, troisième, dixième, vingtième, trentième, centième, millième*, etc.

Des adjectifs démonstratifs.

67. — Les adjectifs *démonstratifs* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée d'indication. Ces adjectifs sont : *ce, cet, cette, ces*.

68. — *Remarque.* On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée, et *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *ce soldat, ce héros, cet enfant, cet homme*.

Des adjectifs possessifs.

69. — Ces adjectifs déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de possession. Ces adjectifs sont :

| SINGULIER. | | PLURIEL. |
|---------------|---------------|------------------|
| Masc. | Fém. | Des deux genres. |
| <i>Mon,</i> | <i>ma,</i> | <i>mes,</i> |
| <i>Ton,</i> | <i>ta,</i> | <i>tes,</i> |
| <i>Son,</i> | <i>sa,</i> | <i>ses,</i> |
| <i>Notre,</i> | <i>notre,</i> | <i>nos,</i> |
| <i>Votre,</i> | <i>votre,</i> | <i>vos,</i> |
| <i>Leur,</i> | <i>leur,</i> | <i>leurs.</i> |

70. — *Remarque.* *Mon, ton, son*, s'emploient au lieu de *ma, ta, sa*, devant un substantif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette : *mon âme, ton humeur* : c'est l'oreille qui l'exige.

Des adjectifs indéfinis.

71. — Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant, pour la plupart, une idée de généralité. Ce sont :

| | | |
|----------------|-------------------|--------------------|
| <i>Chaque,</i> | <i>tout,</i> | <i>tel,</i> |
| <i>Nul,</i> | <i>quelque,</i> | <i>quel,</i> |
| <i>Aucun,</i> | <i>plusieurs,</i> | <i>quelconque.</i> |
| <i>Même,</i> | | |

Questions.

41. *Qu'est-ce que l'adjectif?*
42. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs?*
43. *Quelle est la fonction de l'adjectif qualificatif?*
44. *Combien y a-t-il de degrés de qualification dans les adjectifs?*
45. *Qu'exprime le positif?*
46. *Qu'exprime le comparatif? — Combien y a-t-il de sortes de comparatifs?*
47. *Comment forme-t-on le comparatif d'égalité?*
48. *Comment forme-t-on le comparatif d'infériorité?*
49. *Comment forme-t-on le comparatif de supériorité?*
50. *Quels adjectifs expriment à eux seuls un comparatif de supériorité?*
51. *Qu'exprime le superlatif? — Combien désigne-t-on de superlatifs?*
— *Qu'est-ce que le superlatif absolu, et comment le forme-t-on?*
— *Qu'est-ce que le superlatif relatif, et comment le forme-t-on?*
52. *Parmi les adjectifs qualificatifs, quels sont ceux qu'on nomme adjectifs verbaux? — Quelle en est la terminaison?*
53. *Dans quel cas le substantif est-il employé adjectivement? — Dans quel cas l'adjectif est-il employé substantivement?*
54. *L'adjectif a-t-il par lui-même un genre, un nombre?*
55. *Comment se forme le féminin dans les adjectifs terminés au masculin par un e muet?*
56. *Comment se forme le féminin des adjectifs qui, au masculin, ne sont pas terminés par un e muet.*
57. *1° Comment se forme le féminin des adjectifs en *el, eil, en, et, on?* — *Quel est le féminin de *complet, concret, discret, secret, inquiet, replet*? — 2° Comment font au féminin *nui, gentil, sot, vieillot, paysan*; — *bas, gras, las, épais, gras, exprès, profès, tiers*? — 3° Comment les adjectifs terminés par *f*, par *x*, sont-ils au féminin? — *Quel est le féminin de *doux, de faux, de préfix, de roux, de vieux*? — Quel est le féminin des adjectifs *jumeau, beau, nouveau, fou, mou*? — Dans quel cas emploie-t-on les***

adjectifs masculins nouvel, bel, mol et fol? — 5° *Quel est le féminin des adjectifs* blanc, franc, sec, frais; — public, caduc, turec, grec; — long, oblong; — bénin, malin? — 6° *Les adjectifs en eur ont-ils plusieurs formes pour le féminin?* — *Comment les adjectifs en eur, formés d'un participe présent par le changement de ant en eur, font-ils au féminin?* — *Quel est le féminin des adjectifs en teur?* — *Comment forme-t-on le féminin des adjectifs en érieur, et de majeur, mineur, meilleur?* — *Quels sont les adjectifs en eur, qui, pour le féminin, changent cette finale en resse?* — *Quel est le féminin des mots ambassadeur, gouverneur, serviteur?* — *Quand l'adjectif en eur ne change-t-il pas pour le féminin?* — 7° *Quel est le féminin des adjectifs favori, coi?* — *Quels sont les adjectifs qui ont la même forme pour les deux genres, et qui ne sont ni en eur ni en e'neuet?*

58. *Comment se forme le pluriel dans les adjectifs?*
 59. 1° *Quels adjectifs singuliers ne varient pas au pluriel masculin?*
 2° *Quel est le pluriel des adjectifs en au?*
 3° *Comment se forme le pluriel du plus grand nombre des adjectifs en al?* — *Quels sont les adjectifs en al qui prennent s pour le pluriel?* — *Quels sont les adjectifs en al qui ne s'emploient pas au pluriel masculin.* — *Quelle remarque y a-t-il à faire sur le pluriel des adjectifs terminés par ant et par ent?*
 60. *Quelle est la fonction de l'adjectif déterminatif?*
 61. *Etablissez la différence entre l'adjectif déterminatif et l'article.*
 62. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs?*
 63. *Quelle est la fonction des adjectifs numéraux?*
 64. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs numéraux?*
 65. *Qu'expriment les adjectifs numéraux cardinaux?*
 66. *Que marquent les adjectifs numéraux ordinaux?* — *Quels sont les adjectifs numéraux cardinaux?* — *les numéraux ordinaux?*
 67. *Quelle est la fonction des adjectifs démonstratifs?* — *Quels sont ces adjectifs?*
 68. *Que remarquez-vous sur l'adjectif ce et cet?*
 69. *Quelle est la fonction des adjectifs possessifs?* — *Quels sont ces adjectifs?*
 70. *Que remarquez-vous sur mon, ton, son?*
 71. *Quelle est la fonction des adjectifs indéfinis?* — *Quels sont ces adjectifs?*

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

72. — *Le pronom est un mot qu'on met à la place du substantif ou nom, pour en rappeler l'idée, et pour en épargner la répétition. Ainsi, au lieu de dire : TÉLÉMAQUE*

était resté seul avec MENTOR ; TÉLÉMAQUE embrasse ses genoux , car TÉLÉMAQUE n'osait embrasser MENTOR autrement , ni regarder MENTOR , ni même parler à MENTOR ; je dirai , en employant les pronoms *il* , *le* , *lui* : Télémaque était resté seul avec Mentor ; IL embrasse ses genoux , car IL n'osait L'embrasser autrement , ni LE regarder , ni même LUI parler.

73. — Le pronom sert aussi à désigner le rôle que chaque personne ou chaque chose remplit dans le discours. Ce rôle est ce que les grammairiens appellent *personne* , du latin *persona* , *personnage* , *rôle*.

74. — Il y a trois personnes : la première est celle qui parle ; la seconde , celle à qui l'on parle ; et la troisième , celle de qui l'on parle. Ainsi , quand je dis : *je lis* , le pronom *je* est de la première personne ; *tu lis* , le pronom *tu* est de la seconde personne ; *il lit* , le pronom *il* est de la troisième personne.

75. — Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels* , les pronoms *démonstratifs* , les pronoms *possessifs* , les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

76. — Les pronoms *personnels* sont ainsi appelés , parce qu'ils semblent désigner les trois personnes plus spécialement que les autres pronoms.

77. — Ces pronoms sont :

Pour la première personne : *je* , *me* , *moi* , *nous*.

Pour la seconde personne : *tu* , *te* , *toi* , *vous*.

Pour la troisième personne : $\left\{ \begin{array}{l} \textit{il} ; \textit{ils} , \textit{elle} , \textit{elles} , \textit{lui} , \textit{eux} , \textit{le} , \\ \textit{la} , \textit{les} , \textit{leur} , \textit{se} , \textit{soi} , \textit{en} , \textit{y} . \end{array} \right.$

78. — *Remarque*. Ne confondez pas *le* , *la* , *les* , articles , avec *le* , *la* , *les* , pronoms personnels ; l'article accompagne toujours un substantif : LE roi , LA reine , LES princes ; au lieu que le pronom personnel accompagne toujours un verbe. je LE vois , je LA respecte , reçois-LÉS.

Des pronoms démonstratifs.

79. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif , en y ajoutant une idée d'indication , de démonstration. Ce sont :

Ce , *celui* , *ceux* , *celle* , *celles* , *celui-ci* , *ceux-ci* , *celle-ci* , *celles-ci* , *celui-là* , *ceux-là* , *celle-là* , *celles-là* , *ceci* , *cela*.

80. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre *ce*, pronom démonstratif, avec *ce*, adjectif démonstratif. Le premier est toujours joint au verbe *être*, ou suivi des pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *dont* : *ce sont les Romains* ; *ce qui plaît* ; *ce dont je parle* ; *ce à quoi je pense*. Le second est toujours suivi d'un substantif : *ce discours*, *ce livre*.

Des pronoms possessifs.

81. — Les pronoms *possessifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

| SING. MAS. | SING. FÉM. | PLUR. MAS. | PLUR. FÉM. |
|------------------|-------------------|--------------------|---------------------|
| <i>Le mien,</i> | <i>la mienne,</i> | <i>Les miens,</i> | <i>les miennes,</i> |
| <i>Le tien,</i> | <i>la tienne,</i> | <i>Les tiens,</i> | <i>les tiennes,</i> |
| <i>Le sien,</i> | <i>la sienne,</i> | <i>Les siens,</i> | <i>les siennes,</i> |
| <i>Le nôtre,</i> | <i>la nôtre,</i> | <i>Les nôtres,</i> | } des deux genres. |
| <i>Le vôtre,</i> | <i>la vôtre,</i> | <i>Les vôtres,</i> | |
| <i>Le leur,</i> | <i>la leur.</i> | <i>Les leurs,</i> | |

Des pronoms relatifs.

82. — Les pronoms *relatifs* sont ainsi appelés à cause de la relation intime qu'ils ont avec un substantif ou un pronom qui précède, et dont ils rappellent l'idée. Ces pronoms sont :

Qui, *que*, *quoi*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*.

83. — Le mot précédent auquel le pronom relatif se rapporte, se nomme l'*antécédent* du pronom relatif. Dans ces phrases : *Il y a des personnes qui aiment les livres comme des meubles* ; *les richesses que nous recherchons avec tant d'empressement*, *sont bien fragiles* ; *personnes* est l'*antécédent* de *qui* ; et *richesses*, celui de *que*.

Des pronoms indéfinis.

84. — Les pronoms *indéfinis* désignent d'une manière vague des personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée. Ces pronoms sont. *On*, *quiconque*, *quelqu'un*, *autrui*, *l'un*, *l'autre*, *l'un et l'autre*, *personne*.

85. — *Remarque.* Les adjectifs indéfinis *aucun*, *nul*, *certain*, *plusieurs*, *tel*, quand ils ne sont pas joints à un substantif, peuvent être considérés comme pronoms indéfinis, ainsi que dans ces exemples. *aucun n'a répondu*, *nul n'est de mon avis*, *plusieurs pensent que*. . .

Questions.

72. *Quelle est la fonction du pronom ?*
 73. *A quoi sert le pronom ? — Qu'entend-on par personne en grammaire ?*
 74. *Combien y a-t-il de personnes ? — Qu'est-ce que la première personne ? — la deuxième ? — la troisième ?*
 75. *Combien distingue-t-on de sortes de pronoms ?*
 76. *Pourquoi les pronoms personnels sont-ils ainsi appelés ?*
 77. *Quels sont les pronoms personnels de la première personne ? — de la deuxième personne ? — de la troisième personne ?*
 78. *Que remarquez-vous sur le, la, les, pronoms personnels ; et sur le, la, les, articles ?*
 79. *Qu'appelle-t-on pronoms démonstratifs ? — Quels sont ces pronoms ?*
 80. *Que remarquez-vous sur ce, pronom démonstratif ; et sur ce, adjectif démonstratif ?*
 81. *Qu'appelle-t-on pronoms possessifs ? — Quels sont ces pronoms ?*
 82. *Qu'appelle-t-on pronoms relatifs ? — Quels sont ces pronoms ?*
 83. *Qu'est-ce que l'antécédent du pronom relatif ?*
 84. *Qu'appelle-t-on pronom indéfinis ? — Quels sont ces pronoms ?*
 85. *Dans quels cas les adjectifs indéfinis aucun, nul, certain, plusieurs, tel, peuvent-ils être considérés comme pronoms indéfinis ? — Donnez des exemples.*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

86. — Le *verbe* est un mot qui exprime l'affirmation, ou bien un mot qui sert à exprimer que l'on est ou que l'on fait quelque chose ; quand je dis : *le soleil est brillant*, j'affirme que la qualité marquée par l'adjectif *brillant* convient au soleil, et le mot *est*, qui exprime cette affirmation, est un verbe.

87. — Il n'y a réellement qu'un verbe, qui est le verbe *être*, parce que c'est le seul qui exprime l'affirmation. *Aimer, rendre, dormir, lire, recevoir*, etc., ne sont véritablement des verbes que parce qu'ils renferment en eux le verbe *être* ; en effet *aimer*, c'est *être aimant* ; *rendre*, c'est *être rendant* ; *dormir*, c'est *être dormant* ; *lire*, c'est *être lisant* ; etc.

§7 (bis). — On connaît qu'un mot est un verbe quand on

peut le faire précéder des pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils*. Ainsi *donner, lire* sont des verbes, parce qu'on peut dire : *je donne, tu donnes, il donne, etc. ; je lis, tu lis, etc.*

83. — Quand le verbe se présente sous sa forme simple, sous la forme qui lui est propre, comme dans *je suis, j'étais, je fus, je serai*, on l'appelle verbe *substantif*, parce qu'alors il *subsiste* par lui-même.

89. — Lorsqu'il se présente sous une forme composée réunissant le verbe *être*, et une qualité qui a rapport à une action ou à un état, on le nomme verbe *adjectif*; tels sont : *j'étudie, j'écris, je languis, etc.*, qui sont pour *je suis étudiant, je suis écrivain, je suis languissant*.

DU SUJET.

90. — Le *sujet* est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe; c'est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe. Il répond à la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses : *J'aime Dieu, vous honorez le mérite, la modestie plaît*. Qui est-ce qui aime Dieu ? *je* ou *moi*; qui est-ce qui honore le mérite ? *vous*; qu'est-ce qui plaît ? *la modestie*; donc *je, vous* et *la modestie* sont les sujets des verbes *aimer, honorer, plaire*.

DU RÉGIME.

91. — Le *régime* est le mot qui *complète*, qui achève d'exprimer l'idée commencée par un autre mot. Quand je dis : *l'amour de la vertu, fidèle au roi, chérir la gloire; combattre pour l'honneur; de la vertu* complète l'idée commencée par *l'amour; au roi*, l'idée commencée par *fidèle; la gloire*, l'idée commencée par *chérir; et pour l'honneur*, l'idée commencée par *combattre*; ainsi *de la vertu, au roi, la gloire, pour l'honneur* sont les régimes des mots *amour, fidèle, chérir, combattre*. Ils sont appelés *régimes*, à cause de l'espèce de domination que le mot qu'ils complètent exerce sur eux.

92. — Certains verbes ont deux sortes de régimes : le *régime direct* et le *régime indirect*.

93. — Le régime direct est celui qui complète la signification du verbe, sans le secours d'aucun autre mot. Il

répond à la question *qui?* pour les personnes, et *quoi?* pour les choses. *J'estime les gens vertueux, je chéris l'étude.* *J'estime qui?* les gens vertueux ; je chéris *quoi?* l'étude. *Les gens vertueux* et *l'étude* sont donc les régimes directs des verbes *j'estime, je chéris.*

94. — Le régime *indirect* est celui qui complète la signification du verbe, à l'aide de certains mots qu'on appelle prépositions ; tels sont : *à, de, pour, avec, dans,* etc. Il répond à l'une des questions, *à qui? de qui? pour qui? avec qui?* etc. pour les personnes ; et à l'une de celles-ci, *à quoi? de quoi? pour quoi? avec quoi?* pour les choses. *Il parle à Pierre ; Il répond de vous ; nous nous livrons à l'étude ; je m'occupe de vos intérêts.* Il parle *à qui?* à Pierre ; il répond *de qui?* de vous ; nous nous livrons *à quoi?* à l'étude ; je m'occupe *de quoi?* de vos intérêts ; *à Pierre, de vous, à l'étude, de vos intérêts,* sont donc les régimes indirects des verbes, *parler, répondre, se livrer, s'occuper.*

95. — *Remarque.* Parmi les pronoms, il y en a qui sont régimes directs ; ce sont : *le, la, les, que ;* d'autres qui sont au contraire régimes indirects, à cause de la préposition qu'ils renferment en eux ; ce sont : *lui, leur, dont, en, y,* qui sont pour *à lui, à eux, duquel, de cela, à cela.*

96. — Enfin, *me, te, se, nous, vous,* sont tantôt régimes directs, et tantôt régimes indirects : régimes directs, quand ils sont pour *moi, toi, lui, nous,* c'est-à-dire, *il m'estime, c'est-à-dire, il estime moi ; je t'appelle, c'est-à-dire, j'appelle toi ; il se flatte, c'est-à-dire, il flatte lui,* etc. ; régimes indirects, lorsqu'ils sont pour *à moi, à toi, à lui, à nous, à vous :* *il me parle, c'est-à-dire, il parle à moi ; je te donne un livre, c'est-à-dire, je donne un livre à toi ; il se nuit, c'est-à-dire, il nuit à lui ; nous nous écrivons, c'est-à-dire, nous écrivons à nous ; je vous réponds, c'est-à-dire, je réponds à vous ; ils se succèdent, c'est-à-dire, ils succèdent à eux.*

Des différentes sortes de verbes adjectifs.

97. — Il y a cinq sortes de verbes adjectifs : le verbe *actif,* le verbe *passif,* le verbe *neutre,* le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel.*

98. — Le verbe *ACTIF* marque une action faite par le sujet, et a un régime direct : *J'aime mon père, j'écris une lettre.* Un moyen mécanique de reconnaître ce verbe, c'est de voir

si l'on peut placer après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *estimer*, *chanter* sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *j'estime quelqu'un*, *je chante quelque chose*.

99. — Le verbe *passif* est le contraire du verbe actif : il marque une action reçue, soufferte par le sujet, et on le forme du verbe actif, dont on prend le régime direct pour former le sujet du verbe passif. Ainsi de l'actif, *j'aime MON PÈRE*, *j'écris UNE LETTRE*, on forme le passif : *MON PÈRE est aimé de moi*, *UNE LETTRE est écrite par moi*.

400. — Le verbe *NEUTRE* marque, comme le verbe actif, une action faite par le sujet ; mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je vais en Italie*, *je TRAVAILLE avec courage*. On le reconnaît mécaniquement toutes les fois qu'on ne peut mettre, immédiatement après lui, *quelqu'un* ou *quelque chose*. On ne dit pas : *je plais quelqu'un*, *je languis quelque chose*, donc *plaire* et *languir* sont des verbes neutres.

401. — Le verbe *PRONOMINAL* se conjugue avec deux pronoms de la même personne, comme *je me*, *tu te*, *il se*, *nous nous*, *vous vous*, *ils se* : *je me rappelle*, *tu te proposes*, *il se repent*, etc.

402. — Quelques verbes pronominaux ne peuvent s'employer sans deux pronoms ; tels sont : *se repentir*, *s'abstenir*, *s'emparer*, *s'en aller*, etc. En effet, on ne dit pas : *je repens*, *j'abstiens*, *j'empare*, *j'en vais*, comme on dit : *je flatte*, *j'obtiens*, etc. Ces verbes sont appelés, pour cette raison, *essentiellement pronominaux* ; ils ont ceci de particulier qu'ils ont toujours pour régime direct leur second pronom ; cela tient à la nature de leur signification, qui est essentiellement active.

403. — Le verbe *IMPERSONNEL* ne s'emploie, dans tous ses temps, qu'à la troisième personne du singulier et a toujours pour sujet apparent le mot vague *il* : *il faut*, *il y a*, *il importe*, etc.

Je dis *sujet apparent*, parce que, dans ces verbes, le pronom *il* n'est pas réellement le sujet : il en occupe la place, il l'annonce ; mais le véritable sujet est placé après le verbe, et se présente sous la forme d'un régime. C'est ainsi qu'au lieu de dire : *un Dieu est dans le ciel* ; *étudier est nécessaire*, nous disons : *il est UN DIEU dans le ciel* ; *il est nécessaire d'Étudier*, phrases dans lesquelles le sujet apparent est *il*,

mais dont le sujet réel est Dieu, *d'étudier*. Il est vrai que dans *il pleut, il neige, il tonne*, le véritable sujet n'est pas exprimé après le verbe impersonnel, mais alors il reste dans l'esprit.

103 (bis). — *Observation*. Il arrive souvent que les verbes neutres, les verbes passifs et les verbes pronominaux sont employés accidentellement comme verbes impersonnels : IL TOMBE de la pluie ; IL A ÉTÉ FAIS des mesures sévères ; IL SE PRÉSENTE une difficulté.

Des modifications du verbe.

104. — Le verbe change de terminaisons : on dit, *aimer, j'aime, tu aimeras, nous aimames, que vous aimassiez*, etc. Ces différents changements de forme sont ce qu'on appelle les *modifications* du verbe. Ces modifications sont au nombre de quatre, savoir : le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre.

105. — Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour indiquer qu'il est du singulier ou du pluriel. Ainsi, dans *je chante, tu chantes*, les terminaisons *e, es*, marquent que le verbe est au singulier ; tandis qu'au contraire dans *nous chantons, vous chantez*, les terminaisons *ons, ez*, indiquent qu'il est au pluriel.

De la personne.

106. — La *personne* est la forme que prend le verbe pour indiquer qu'il est de la première, de la deuxième ou de la troisième personne. Ainsi, dans *je finis*, la terminaison *s* marque la *première personne* ; et dans *il finit*, la terminaison *t* marque la *troisième personne*.

Du mode.

107. — *Mode* veut dire *manière* ; ainsi le mode est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est présentée l'affirmation marquée par le verbe : *je vais, va, que j'allasse, aller*.

108. — Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

109. — L'*indicatif* présente l'affirmation d'une manière positive et absolue : *je remplis mes devoirs ; je voyagerai*.

Un mortel bienfaisant approche de Dieu même.

L. RAGNE.

410. — Le *conditionnel* la présente sous l'idée d'une condition : *vous REMPLIRIEZ vos devoirs, si vous étiez raisonnable.*

Je m'arrêteraï sur la grandeur et la noblesse de sa maison, si sa vie avait moins d'éclat. FLECHIER.

411. — L'*impératif* la présente sous l'idée de la volonté, de l'exhortation, du désir : *REMPLISSEZ vos devoirs.*

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue. BOILEAU.

412. — Le *subjonctif* la présente d'une manière subordonnée et dépendante : *je désire que vous REMPLISSIEZ vos devoirs.*

Obéis, si tu veux qu'on t'obéisse un jour.

413. — L'*infinitif* la présente d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne : *il est doux de REMPLIR ses devoirs*

On peut être héros sans ravager la terre. BOILEAU.

414. — Quatre de ces modes, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*, étant susceptibles de la différence des personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels*. L'*infinitif*, n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé *mode impersonnel*.

Du temps.

415. — Le *temps* est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond l'affirmation marquée par le verbe.

416. — La durée n'admet que trois parties ou époques : le moment de la parole, celui qui précède et celui qui suit ; de là trois temps : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

417. — Le *passé* et le *futur*, se composant d'une multitude infinie d'instant, admettent divers degrés d'antériorité ou de postériorité, d'où résultent plusieurs sortes de *passés* et de *futurs*. Le *présent* n'admet qu'un temps, parce que l'instant où l'on parle est un point indivisible.

418. — Il y a, en tout, huit temps, pour les trois époques :

1° *présent*. } Le *présent*, qui exprime l'affirmation comme ayant lieu
à l'instant de la parole : *je marche.*

- L'imparfait**, qui l'exprime comme présente relativement à une époque passée : *JE LISAIS, quand vous entrâtes.*
- Le passé défini**, qui la marque comme ayant eu lieu dans un temps passé complètement écoulé : *JE VOYAGAI l'année dernière.*
- Le passé indéfini**, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé non complètement écoulé : *J'AI ÉCRIT aujourd'hui.*
- Le passé antérieur**, qui l'exprime comme ayant eu lieu avant une autre dans un temps passé : *quand j'eus lu, je partis.*
- Le plus-que-parfait**, qui l'exprime comme passée en elle-même, mais encore à l'égard d'une autre action également passée : *J'AVAIS FINI, quand vous vîntes.*
- Le futur**, qui l'exprime comme devant avoir lieu dans un temps où l'on n'est pas encore : *JE SORTIRAI demain.*
- Le futur antérieur**, qui l'exprime comme antérieure à une époque à venir : *J'AURAI TERMINÉ demain.*

119. — Pour exprimer ces divers temps, on emploie tantôt des formes simples, comme *je marche, je lisais*, et tantôt des formes composées, comme *j'ai marché, j'avais lu, je serais estimé*. De là deux sortes de temps : les temps simples et les temps composés.

120. — Les temps simples sont ceux qui n'empruntent pas un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, comme *je chante, je finissais, je reçus*, etc.

121. — Les temps composés sont ceux dans la composition desquels il entre un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être* : *j'ai chanté, j'avais fini, tu seras reçu, il était parti*, etc.

122. — *Remarque.* Les temps composés empruntent l'auxiliaire *avoir*,

1° Dans les verbes actifs : *j'ai écrit, nous avons lu* ;

2° Dans la plupart des verbes neutres : *j'ai dormi, il a nuï* ;

3° Dans certains verbes impersonnels : *il a fallu, il a importé*.

123. — Les temps composés empruntent l'auxiliaire *être*,

1° Dans les verbes passifs : *je suis estimé, ils étaient aimés* ;

2° Dans le pl. 3 grand nombre des verbes impersonnels : *il EST résulté, il EST arrivé des événements* ; et dans certains verbes neutres ; *je suis tombé, tu es allé* ;

3° Dans les verbes pronominaux : *je me suis flatté, nous nous sommes présentés*.

124. — *Observation.* Dans les verbes pronominaux, le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*, et *je me suis trompé, nous nous sommes présentés*, signifient *j'ai trompé moi, nous avons présenté nous*. C'est l'oreille, qui, peu flattée de *je m'ai trompé, nous nous avons présentés*, a fait substituer le verbe *être* au verbe *avoir*.

125. — Les temps des verbes se divisent encore en temps *primitifs* et en temps *dérivés* ; nous parlerons de ces deux sortes de temps à la formation des temps.

126. — Ecrire ou réciter un verbe avec toutes ses inflexions de modes, de temps, de nombres et de personnes, c'est ce qu'on appelle le *conjuguer*.

127. — Il y a quatre *conjugaisons*, ou classes de verbes, que l'on distingue entre elles par les terminaisons du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer* ;

La deuxième en *ir*, comme *finir* ;

La troisième en *oir*, comme *recevoir* ;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

Des verbes auxiliaires.

128. — Les verbes *être* et *avoir* sont appelés *verbes auxiliaires*, quand ils servent à former les temps composés des autres verbes, comme dans *je me suis blessé, on m'a pansé*.

CONJUGAISON DES VERBES AVOIR ET ÊTRE.

MODE INDICATIF.

Premier temps. — PRÉSENT.

AVOIR.

J'ai
Tu as.
Il ou elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils ou elles ont.

ÊTRE.

Je suis.
Tu es.
Il ou elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils ou elles sont.

Deuxième temps. — INVARIABLE.

J'avais.
Tu avais.
Il ou elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils ou elles avaient.

J'étais.
Tu étais.
Il ou elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils ou elles étaient.

Troisième temps. — PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il ou elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils ou elles eurent.

Je fus.
Tu fus.
Il ou elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils ou elles furent.

Quatrième temps. — PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il ou elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ou elles ont eu.

J'ai été.
Tu as été.
Il ou elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ou elles ont été.

Cinquième temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il ou elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils ou elles eurent eu.

J'eus été.
Tu eus été.
Il ou elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils ou elles eurent été.

Sixième temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il ou elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils ou elles avaient eu.

J'avais été.
Tu avais été.
Il ou elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils ou elles avaient été.

Septième temps. — FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il ou elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils ou elles auront.

Je serai.
Tu seras.
Il ou elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils ou elles seront.

CONJUGAISON DES VERBES

Deuxième temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
 Tu auras eu.
 Il ou elle aura eu.
 Vous aurez eu.
 Ils ou elles auront eu.

J'aurai été.
 Tu auras été.
 Il ou elle aura été.
 Nous aurons été.
 Vous aurez été.
 Ils ou elle. auront été.

MODE CONDITIONNEL.

Premier temps. — PRÉSENT.

Je serais.
 Tu serais.
 Il ou elle serait.
 Nous serions.
 Vous seriez.
 Ils ou elles seraient.

Je serais.
 Tu serais.
 Il ou elle serait.
 Nous serions.
 Vous seriez.
 Ils ou elles seraient.

Deuxième temps. — PASSÉ.

J'aurais eu.
 Tu aurais eu.
 Il ou elle aurait eu.
 Nous aurions eu.
 Vous auriez eu.
 Ils ou elles auraient eu.

J'aurais été.
 Tu aurais été.
 Il ou elle aurait été.
 Nous aurions été.
 Vous auriez été.
 Ils ou elles auraient été.

On dit aussi :

J'eusse eu, tu eusses eu, il ou elle eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils ou elles eussent eu.

J'eusse été, tu eusses été, il ou elle eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils ou elles eussent été.

MODE IMPÉRATIF.

Temps FUTUR.

Sing. { point de 1^{re} personne.
 aie.
 point de 3^e personne.
 Ayons.
 Ayez.
 point de 3^e personne.

Sois.
 Soyons.
 Soyez.

Ce mode a aussi un futur antérieur, mais il est inusité avec les verbes

AVOIR ET ÊTRE.

MODE SUBJONCTIF.

Premier temps. — PRÉSENT OU FUTUR.

| | |
|---------------------------|----------------------------|
| Que j'aie: | Que je sois. |
| Que tu aies. | Que tu sois. |
| Qu'il ou qu'elle ait. | Qu'il ou qu'elle soit. |
| Que nous ayons. | Que nous soyons. |
| Que vous ayez. | Que vous soyez. |
| Qu'ils ou qu'elles aient. | Qu'ils ou qu'elles soient. |

Deuxième temps. — IMPARFAIT.

| | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Que j'eusse. | Que je fusse. |
| Que tu eusses. | Que tu fusses. |
| Qu'il ou qu'elle eût. | Qu'il ou qu'elle fût. |
| Que nous eussions. | Que nous fussions. |
| Que vous eussiez. | Que vous fussiez. |
| Qu'ils ou qu'elles eussent. | Qu'ils ou qu'elles fussent. |

Troisième temps. — PASSÉ.

| | |
|------------------------------|-------------------------------|
| Que j'aie eu. | Que j'aie été. |
| Que tu aies eu. | Que tu aies été. |
| Qu'il ou qu'elle ait eu. | Qu'il ou qu'elle ait été. |
| Que nous ayons eu. | Que nous ayons été. |
| Que vous ayez eu. | Que vous ayez été. |
| Qu'ils ou qu'elles aient eu. | Qu'ils ou qu'elles aient été. |

Quatrième temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| Que j'eusse eu. | Que j'eusse été. |
| Que tu eusses eu. | Que tu eusses été. |
| Qu'il ou qu'elle eût eu. | Qu'il ou qu'elle eût été. |
| Que nous eussions eu. | Que nous eussions été. |
| Que vous eussiez eu. | Que vous eussiez été. |
| Qu'ils ou qu'elles eussent eu. | Qu'ils ou qu'elles eussent été. |

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir. | Être.

PASSÉ.

Avoir eu. | Avoir été.

FUTUR.

Devant avoir. | Devant être.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

| Étant.

PASSÉ.

(J'ai) eu.

Ayant eu.

| (J'ai) été.

| Ayant été.

Questions.

86. Qu'est-ce que le verbe ?
87. Combien y a-t-il réellement de verbes ?
87. (bis). Quand connaît-on qu'un mot est un verbe ?
88. Pourquoi le verbe être s'appelle-t-il verbe substantif ?
89. Dans quel cas le verbe est-il nommé verbe adjectif ?
90. Qu'est-ce que le sujet du verbe ? — A quelles questions répond le sujet ?
91. Qu'entend-on par régime d'un mot ?
92. Combien y a-t-il de sortes de régimes ?
93. Qu'est-ce que le régime direct ? — A quelle question répond-il ?
94. Qu'est-ce que le régime indirect ? — A quelle question répond-il ?
95. Parmi les pronoms, quels sont ceux qui sont régimes directs ? — Quels pronoms sont régimes indirects ?
96. Quels sont, parmi les pronoms, ceux qui sont tantôt régimes directs, tantôt régimes indirects ?
97. Combien compte-t-on de sortes de verbes adjectifs ?
98. Qu'est-ce que le verbe actif ? — Par quel moyen mécanique reconnaît-on le verbe actif ?
99. Qu'est-ce que le verbe passif ? — Que marque le verbe passif, et comment le forme-t-on ?
100. Qu'est-ce que le verbe neutre, et en quoi diffère-t-il de l'actif ? — Comment reconnaît-on mécaniquement le verbe neutre ?
101. Qu'est-ce que le verbe pronominal ?
102. Qu'appelle-t-on verbes essentiellement pronominaux ? — Qu'ont-ils de particulier ?
103. Qu'est-ce qu'un verbe impersonnel ? — Quel mot le verbe impersonnel a-t-il toujours pour sujet apparent, et pourquoi dit-on sujet apparent ?
103. (bis). Quels verbes peuvent être employés accidentellement comme verbes impersonnels ?
104. Qu'entend-on par modifications du verbe ? — Combien y a-t-il de sortes de modifications ?
105. Qu'est-ce que le nombre ?
106. Qu'est-ce que la personne ?
107. Qu'est-ce que le mode ?
108. Combien y a-t-il de modes ?

109. *Quand le verbe est-il au mode indicatif ?*
 110. *Quand le verbe est-il au mode conditionnel ?*
 111. *Quand le verbe est-il au mode impératif ?*
 112. *Quand le verbe est-il au mode subjonctif ?*
 113. *Qu'est-ce que le mode infinitif ?*
 114. *Pourquoi l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif sont-ils appelés modes personnels ? — Pourquoi nomme-t-on l'infinitif mode impersonnel ?*
 115. *Qu'est-ce que le temps ?*
 116. *Comment divise-t-on sa durée ?*
 117. *Pourquoi y a-t-il plusieurs sortes de passés et de futurs ? — Pourquoi le présent n'a-t-il qu'un temps ?*
 118. *Combien y a-t-il de temps en tout, dans les verbes, pour les trois époques de la durée ? — Quels sont ces temps pour le présent ? — pour le passé ? — pour le futur ?*
 119. *Combien y a-t-il de sortes de temps ?*
 120. *Qu'est-ce que les temps simples ?*
 121. *Qu'est-ce que les temps composés ?*
 122. *Dans quelles espèces de verbes les temps composés empruntent-ils l'auxiliaire avoir ?*
 123. *Dans quelles espèces de verbes les temps composés empruntent-ils l'auxiliaire être ?*
 124. *Pourquoi, dans les verbes pronominaux, emploie-t-on le verbe être pour le verbe avoir ?*
 125. *Comment se divisent encore les temps des verbes ?*
 126. *Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?*
 127. *Combien compte-t-on de conjugaisons ? — Comment les distingue-t-on entre elles ? — Comment se termine l'infinitif présent de la première conjugaison ? — de la deuxième ? — de la troisième ? — de la quatrième ?*
 128. *Qu'appelle-t-on verbes auxiliaires ? — combien y en a-t-il, et quels sont-ils ?*

PREMIÈRE CONJUGAISON (EN ER).

MODE INDICATIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

J' aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils aiment.

2^o temps. — IMPARFAIT.

J'aimais.
Tu aimais.
Il aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils aimaient.

3^e temps. — PASSÉ DÉFINI.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aimait.
Vous aimâtes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

4^e temps. — PASSÉ INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il a
Nous avons
Vous avez
Ils ont } aimé.

5^e temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent ()* } aimé.

6^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient } aimé.

7^e temps. — FUTUR.

J'aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

8^e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront } aimé.

MODE CONDITIONNEL.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

J'aimerais.
Tu aimerais.
Il aimerait.
Nous aimerions.
Vous aimeriez.
Ils aimeraient.

2^e temps. — PASSÉ.

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient } aimé.

On dit aussi : *J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

MODE IMPÉRATIF.

1^{er} temps. — FUTUR.

Sing. { point de 1^{re} personne.
Aime.
 point de 3^e personne.
Aimez.
Plur. { point de 3^e personne.

2^e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

.....
Aie

Ayez
 } aimé.

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement. Le voici : *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé*

MODE SUBJONCTIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

2^e temps. — IMPARFAIT.

Que j'aimasse.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

3^e temps. — PASSÉ.

Que j'aie.
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

} aimé.

4^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

} aimé.

MODE INFINITIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Aimer.

2^e temps. — PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPE.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Aimant.

2^e temps. — PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

Ainsi se conjuguent les verbes : chanter, danser, donner, demander, sauter, frapper, porter, parler, aborder, marcher, chercher, former, autoriser, flatter, dédaigner, trainer, inventer, etc.

OBSERVATIONS SUR CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

429. — Dans les verbes terminés en *ger*, le *g* doit toujours, pour la douceur de la prononciation, être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a*, *o* : *Nous partageons*, *je mangeais*, *il jugea*. Ainsi se conjuguent :

Affliger, *alléger*, *allonger*, *arranger*, *changer*, *charger*, *corriger*, *dédommager*, *héberger*, *interroger*, *juger*, *manger*, *ménager*, *nager*, *partager*, *plonger*, *protéger*, *ranger*, *racager*, *ronger*, *saccager*, *songer*, *venger*, *voyager*, etc.

430. — Les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme

menacer, *placer*, prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*, afin de lui conserver la prononciation douce : il *menaça* ; nous *plaçons*. Ainsi se conjuguent :

Atancer, *amorcer*, *balancer*, *dicorcer*, *ensemencer*, *enfoncer*, *forcer*, *gercer*, *glacer*, *influencer*, *lancer*, *menacer*, *percer*, *pincer*, *prononcer*, *renoncer*, *sucer*, *tracer*, etc.

431. — Les verbes en *er*, qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *é* fermé, comme *considérer*, *régler*, changent cet *é* fermé en *è* ouvert, devant une syllabe muette : *céler*, je *cèle* ; *répéter*, je *répèterai* : Ainsi se conjuguent :

Allérer, *céder*, *célébrer*, *céler*, *décéder*, *décéler*, *digérer*, *empiéter*, *espérer*, *excéder*, *inquiéter*, *modérer*, *opérer*, *persévérer*, *préférer*, *régner*, *révéler*, *tempérer*, *tolérer*, etc.

432. — Les verbes en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *e* muet, comme *lever*, *mener*, changent cet *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *lever*, je *lève*, je *lèverai* ; *semer*, tu *sèmes*, tu *sèmerais*, que tu *sèmes*. Ainsi se conjuguent :

Dépecer, *enlever*, *lever*, *mener*, *peser*, *promener*, *ramener*, *relever*, etc.

433. — Les verbes terminés à l'infinitif en *eler* et en *eter*, comme *appeler*, *niveler*, *jeter*, *projeter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appelle*, *j'appellerai*, *qu'il jette*, *il jetterait*, etc. ; on écrira donc avec une seule *l* ou un seul *t*, nous *appelons*, vous *appelez*, *il jeta*, *ils jetèrent*, etc., la voyelle qui suit *l*, *t*, n'étant pas un *e* muet. Il faut en excepter, *acheter*, *bourreler*, *décèter*, *geter*, *narceler* et *peler*, qui changent alors l'*e* muet en *è* grave : *qu'achètes-tu?* sa conscience le *bourrèle*, les fautes se *décèlent*, il *gèlera*, on le *harcèle*, ma peau se *pèle*. Ainsi se conjuguent :

Becqueter, *cacheter*, *caqueter*, *crocheter*, *décacheter*, *empaqueter*, *épousseter*, *étiqueter*, *fouilleter*, *fureler*, *jeter*, *projeter*, *rejeter*, *souffleter*. — *Amonceler*, *appeler*, *atteler*, *carreler*, *chanceler*, *cisceler*, *ensorceler*, *épeler*, *étinceler*, *ficeler*, *niveler*, *rappeler*, *renouveler*, etc.

Remarque. Cette observation n'est pas applicable aux verbes *céler*, *révéler*, *empiéter*, *négéter*, etc., qui, étant terminés par *eler*, *eter*, et non *eler*, *eter*, ne doublent jamais les consonnes *l*, *t* : *Je cèle*, tu *révéles* *il végète*, que tu *empiètes*, etc. (Voyez 131).

434. — Les verbes terminés au participe présent par *iant*, comme *prier*, *lier*, *nier*, etc., dont le participe présent est *priant*, *liant*, *niant*, prennent deux *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : nous *prions*, vous *pritez* ; que nous *liions*, que vous *liiez*. Ainsi se conjuguent .

Allier, amplifier, apprécier, associer, bonifier, certifier, colorier, décrier, dédier, étudier, espier, gratifier, initier, lier, manier, négocier, parier, remercier, sacrifier, supplier, simplifier, terrifier, varier, vérifier, vicier, etc.

135. — Les verbes terminés au participe présent par *yant*, comme *payer, ployer, appuyer, etc.*, dont le participe présent est *payant, ployant, appuyant*, prennent un *y* et un *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *Nous payions, vous ployiez ; que nous payions, que vous ployiez*. De plus ces verbes changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *je ploie, tu essaies, ils essaient, j'appuierai, tu paierais, etc.* Ainsi se conjuguent :

Balayer, bégayer, choyer, côtoyer, coudoyer, déblayer, défrayer, délayer, déployer, effrayer, employer, ennuyer, essayer, essuyer, grasseyer, louvoyer, nettoyer, noyer, octroyer, plancheyer, rayer, rudoyer, tutoyer, etc.

136. — *Remarque.* Les règles que nous venons de donner sur les verbes de la première conjugaison, dont le participe présent est en *sant* ou *yant*, s'appliquent également aux verbes des autres conjugaisons dont le participe présent a une de ces deux terminaisons ; tels sont *rire, croire, voir, etc.* Imparfait de l'indicatif : *nous rions, vous riez ; nous croyions, vous croyiez* ; présent du subjonctif : *que nous rions, que vous riez ; que nous croyions, que vous croyiez.*

137. — Les verbes terminés à l'infinitif par *éer*, comme *créer, agréer*, prennent deux *e* de suite au présent de l'indicatif, au futur absolu, au conditionnel présent, à l'impératif, au présent du subjonctif et au participe passé masculin : *je crée, tu crées, je créerai, je créerais, crée, etc.* Au participe passé féminin, ils en prennent trois : *une proposition* AGRÉÉE. Ainsi se conjuguent :

Agréer, créer, récréer, suppléer, etc.

Questions.

129. Dans les verbes terminés en *ger*, que fait-on pour adoucir le son du *g* devant les voyelles *a, o* ?
130. Quels sont les verbes dans lesquels le *c* prend une cédille, et pourquoi la prend-il ?
131. Dans quel cas les verbes en *er*, qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *é* fermé, changent *cat é* fermé en *è* ouvert ?
132. L'*e* muet qui, comme dans *mener*, précède la dernière syllabe de l'infinitif, reste-t-il toujours le même dans le cours de la conjugaison ?
133. Quels sont les verbes qui prennent tantôt deux *l* ou deux *t*, tan-

- dit une seule l ou un seul t ? — Dans quels cas ces verbes doublent-ils les consonnes l et t ? — Quels sont les verbes en ler et en ter qui ne doublent jamais ni l ni t ?*
134. *Quels sont les verbes qui prennent quelquefois deux i ? — A quels temps et à quelles personnes les deux i ont-ils lieu ?*
135. *Quels sont les verbes qui prennent quelquefois yi ? — A quels temps et à quelles personnes met-on yi ? — Emploie-t-on toujours l'y dans les verbes terminés au participe présent par yant ?*
136. *A quels verbes des autres conjugaisons s'appliquent les observations sur ceux de la première ayant le participe présent en iant ?*
137. *A quels temps les verbes terminés par éer prennent-ils deux e de suite ? — Quelle forme de ces verbes prend trois e ?*

DEUXIÈME CONJUGAISON (EN IR.)

MODE INDICATIF.

1^{er} temps. —

*Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.*

2^e temps. —

*Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.*

3^e temps. — PASSÉ DÉFINI.

*Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.*

4^e temps. — PASSÉ INDÉFINI.

*J'ai
Tu as
Il a
Nous avons
Vous avez
Ils ont* } fin.

5^e temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

*J'eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent (*)* } fin.

6^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

*J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient* } fin.

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement. Le voici : *J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.*

1^o temps. — FUTUR.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

8^o temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront

} fini.

MODE CONDITIONNEL.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Je finirais.
Tu finirais.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

2^o temps. — PASSÉ.

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient

} fini.

On dit aussi : *Jeusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

MODE IMPÉRATIF.

1^{er} temps. — FUTUR.

Sing. { point de 1^{re} personne.
Finis.
point de 3^e personne.
Plur. { Finissons.
Finiissez.
point de 3^e personne.

2^o temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie
Ayons
Ayez

} fini.

MODE SUBJONCTIF.

1^o temps. — PRÉSENT OU FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

3^o temps. — PASSÉ.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

} fini.

2^o temps. — IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finit.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

4^o temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

} fini.

MODE INFINITIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Finir.

2^o temps. — PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Finissant.

2^e temps. — PASSÉ

Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent : *avertir, guérir, ensevelir, unir, ternir, embellir, adoucir, punir, enrichir, etc.*

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

138. — Le verbe *bénir* a deux participes passés : *béni*, *bénite*, qui signifie *consacré par une cérémonie religieuse* : *de l'eau BÉNITE, du pain BÉNIT*; et *béni, bénie*, qui a toutes les autres significations du verbe : *peuple BÉNI de Dieu, famille BÉNIE du ciel.*

139. — *Hair* prend deux points sur l'*h* dans toute la conjugaison, excepté aux trois personnes singulières du présent de l'indicatif : *je hais, tu hais, il hait*; et à la seconde personne du singulier de l'impératif : *hais.*

140. — *Remarque.* Aux deux personnes plurielles du passé défini, *nous haïmes, vous haïtes*, et à la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif *qu'il haït*, les deux points sur l'*h* remplacent l'accent circonflexe.

141. — Le verbe *fleurir*, employé au figuré, c'est-à-dire, en parlant de la prospérité d'un empire, des sciences, etc., fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et *florissant* au participe présent.

L'empire des Assyriens FLORISSAIT à cette époque; les sciences FLORISSANT alors en Egypte.

Questions.

138. Combien le verbe *bénir* a-t-il de participes passés ?
 139. Le verbe *hair* prend-il le tréma sur l'*h* dans tous ses temps ?
 140. Pourquoi le tréma sur l'*h* a-t-il lieu aux deux personnes plurielles du passé défini *nous haïmes, vous haïtes*, et à la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif *qu'il haït* ?
 141. Comment le verbe *fleurir*, employé au figuré, fait-il à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent ?

TROISIÈME CONJUGAISON (EN OIR).

MODE INDICATIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

2^e temps. — IMPARFAIT.

Je recevais.
Tu recevais.
Il recevait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

3^e temps. — PASSÉ DÉFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

4^e temps. — PASSÉ INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il a
Nous avons
Vous avez
Ils ont } reçu.

5^e temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent ()* } reçu.

6^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient } reçu.

7^e temps. — FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

8^e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront } reçu.

MODE CONDITIONNEL.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevriions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

2^e temps. — PASSÉ.

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient } reçu.

On dit aussi : *J'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement. Le voici : *J'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.*

MODE IMPÉRATIF.

| | | | | |
|-------|---------------------------------|------------------------------------|--|---|
| | 1 ^{er} temps. — FUTUR. | | 2 ^e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR. | |
| Sing. | { | point de 1 ^{re} personne. | | } |
| | | Reçois. | Aie | |
| Plur. | { | point de 3 ^e personne. | | } |
| | | Recevons. | Ayez | |
| | | Recevez. | Ayez | |
| | { | point de 3 ^e personne. | | |

MODE SUBJONCTIF.

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
| | 1 ^{er} temps. — PRÉSENT OU FUTUR. | | 3 ^e temps. — | |
| | Que je reçoive. | | Que j'aie | } |
| | Que tu reçoives. | | Que tu aies | |
| | Qu'il reçoive. | | Qu'il ait | } |
| | Que nous recevions. | | Que nous ayons | |
| | Que vous receviez. | | Que vous ayez | } |
| | Qu'ils reçoivent. | | Qu'ils aient | |
| | 2 ^e temps. — IMPARFAIT. | | 4 ^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT. | |
| | Que je reçusse. | | Que j'eusse | } |
| | Que tu reçusses. | | Que tu eusses | |
| | Qu'il reçût. | | Qu'il eût | } |
| | Que nous reçussions. | | Que nous eussions | |
| | Que vous reçussiez. | | Que vous eussiez | } |
| | Qu'ils reçussent. | | Qu'ils eussent | |

MODE INFINITIF.

| | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| 1 ^{er} temps. — PRÉSENT. | 2 ^e temps. — PASSÉ. |
| Recevoir. | Avoir reçu. |

PARTICIPE.

| | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| 1 ^{er} temps. — PRÉSENT. | 2 ^e temps. — PASSÉ. |
| Recevant. | Reçu, reçue, ayant reçu. |

Ainsi se conjuguent : *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *devoir*, *redevoir*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

442. — Parmi les verbes de la troisième conjugaison, il n'y a que ceux qui sont terminés en *voir* qui se conjuguent sur *recevoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *voir*, *savoir*, etc., se conjuguent irrégulièrement, ainsi qu'il sera indiqué au tableau des verbes irréguliers de la 3^e conjugaison.

443. — *Devoir* et *redevoir* prennent un accent circonflexe au participe masculin singulier : *dû*, *redû*.

Questions.

142. Quels sont les seuls verbes de la troisième conjugaison qui se conjuguent sur recevoir ?
 143. Qu'exige l'orthographe du participe masculin singulier des verbes devoir et redevoir ?

QUATRIÈME CONJUGAISON (EN RE).

MODE INDICATIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

*Je rends.
 Tu rends.
 Il rend.
 Nous rendons:
 Vous rendez:
 Ils rendent.*

2^e temps. — IMPARFAIT.

*Je rendais.
 Tu rendais.
 Il rendait.
 Nous rendions:
 Vous rendiez.
 Ils rendaient.*

3^e temps. — PASSÉ DÉFINI.

*Je rendis.
 Tu rendis.
 Il rendit.
 Nous rendîmes:
 Vous rendîtes.
 Ils rendirent.*

4^e temps. — PASSÉ INDÉFINI.

*J'ai
 Tu as
 Il a
 Nous avons
 Vous avez
 Ils ont* } rendu.

5^e temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

*J'eus
 Tu eus
 Il eut
 Nous eûmes
 Vous eûtes
 Ils eurent (*)* } rendu.

6^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

*J'avais
 Tu avais
 Il avait
 Nous avions
 Vous aviez
 Ils avaient* } rendu.

7^e temps. — FUTUR.

*Je rendrai.
 Tu rendras.
 Il rendra.
 Nous rendrons:
 Vous rendrez.
 Ils rendront.*

8^e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

*J'aurai
 Tu auras
 Il aura
 Nous aurons
 Vous aurez
 Ils auront* } rendu.

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sort rarement. Le voici :
J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

DES CONJUGAISONS EN RE.

MODE CONDITIONNEL.

| | | | |
|---|--|--------------------------------------|----------|
| 1^{er} temps. — PRÉSENT. | | 2^e temps. — PASSÉ. | |
| <i>Je rendrais.</i> | | <i>J'aurais</i> | } rendu. |
| <i>Tu rendrais.</i> | | <i>Tu aurais</i> | |
| <i>Il rendrait.</i> | | <i>Il aurait</i> | |
| <i>Nous rendrions.</i> | | <i>Nous aurions</i> | |
| <i>Vous rendriez.</i> | | <i>Vous auriez</i> | |
| <i>Ils rendraient.</i> | | <i>Ils auraient</i> | |

On dit aussi : *J'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

MODE IMPÉRATIF.

| | | | |
|---------------------------------------|--|--|----------|
| 1^{er} temps. — FUTUR. | | 2^e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR. | |
| <i>Sing.</i> { | <i>point de 1^{re} personne.</i> | | } rendu. |
| | <i>Rends.</i> | <i>Aie</i> | |
| <i>Plur.</i> { | <i>point de 3^e personne.</i> | | |
| | <i>Rendons.</i> | <i>Ayons</i> | |
| | <i>Rendez.</i> | <i>Ayez</i> | |
| | <i>point de 3^e personne.</i> | | |

MODE SUBJONCTIF.

| | | | |
|--|--|---|----------|
| 1^{er} temps. — PRÉSENT OU FUTUR. | | 3^e temps. — PASSÉ. | |
| <i>Que je rende.</i> | | <i>Que j'aie</i> | } rendu. |
| <i>Que tu rendes.</i> | | <i>Que tu aies</i> | |
| <i>Qu'il rende.</i> | | <i>Qu'il ait</i> | |
| <i>Que nous rendions.</i> | | <i>Que nous ayons</i> | |
| <i>Que vous rendiez.</i> | | <i>Que vous ayez</i> | |
| <i>Qu'ils rendent.</i> | | <i>Qu'ils aient</i> | |
| 2^e temps. — IMPARFAIT. | | 4^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT. | |
| <i>Que je rendisse.</i> | | <i>Que j'eusse</i> | } rendu. |
| <i>Que tu rendisses.</i> | | <i>Que tu eusses</i> | |
| <i>Qu'il rendit.</i> | | <i>Qu'il eût</i> | |
| <i>Que nous rendissions.</i> | | <i>Que nous eussions</i> | |
| <i>Que vous rendissiez.</i> | | <i>Que vous eussiez</i> | |
| <i>Qu'ils rendissent.</i> | | <i>Qu'ils eussent</i> | |

MODE INFINITIF.

| | |
|---|--------------------------------------|
| 1^{er} temps. — PRÉSENT. | 2^e temps. — PASSÉ. |
| <i>Rendre.</i> | <i>Avoir rendu.</i> |

PARTICIPE.

| | |
|---|--------------------------------------|
| 1^{er} temps. — PRÉSENT. | 2^e temps. — PASSÉ. |
| <i>Rendant.</i> | <i>Rendu, rendue, ayant rendu.</i> |

Ainsi se conjuguent : *attendre*, *entendre*, *surprendre*, *vendre*, *défendre*, *confondre*, *répandre*, *répondre*, *tendre*, *tordre*, etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

144. — Parmi les verbes de cette conjugaison terminés en *dre*, il y en a qui, aux trois personnes du singulier, remplacent *ds*, *ds*, *d*, par *s*, *s*, *t* : *je joins*, *tu joins*, *il joint*. Ce sont ceux qui sont terminés à l'infinitif par *indre* ou par *soudre*, comme *peindre*, *craindre*, *joindre*, *absoudre*, *résoudre*, etc. : *je peins*, *tu peins*, *il peint*; *j'absous*, *tu absous*, *il absout*, etc.

Question.

144. Parmi les verbes de la quatrième conjugaison terminés en *dre*, quels sont ceux qui, aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, remplacent les finales *ds*, *ds*, *d*, par *s*, *s*, *t* ?

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

145. — Pour familiariser les élèves avec la conjugaison des verbes, il est indispensable de les leur faire conjuguer interrogativement. Nous allons, à cet effet, donner un modèle des quatre conjugaisons présentées sous cette forme.

INDICATIF.

PRÉSENT.

| | | | |
|---------------|------------------|-----------------|----------------|
| Aimé-je ? | Finis-je ? | Reçois-je ? | Rends-tu ? |
| Aimes-tu ? | Finis-tu ? | Reçois-tu ? | Rend-il ? |
| Aime-t-il ? | Finit-il ? | Reçoit-il ? | Rendons-nous ? |
| Aimons-nous ? | Finissons-nous ? | Recevons-nous ? | Rendez-vous ? |
| Aimez-vous ? | Finissez-vous ? | Recevez-vous ? | Rendent-ils ? |
| Aiment-ils ? | Finissent-ils ? | Reçoivent-ils ? | |

IMPARFAIT.

| | | | |
|----------------|-------------------|------------------|-----------------|
| Aimais-je ? | Finissais-je ? | Recevais-je ? | Rendais-je ? |
| Aimais-tu ? | Finissais-tu ? | Recevais-tu ? | Rendais-tu ? |
| Aimait-il ? | Finissait-il ? | Recevait-il ? | Rendait-il ? |
| Aimions-nous ? | Finissions-nous ? | Recevions-nous ? | Rendions-nous ? |
| Aimiez-vous ? | Finissiez-vous ? | Receviez-vous ? | Rendiez-vous ? |
| Aimaient-ils ? | Finissaient-ils ? | Recevaient-ils ? | Rendaient-ils ? |

PASSÉ DÉFINI.

| | | | |
|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| Aimai-je ? | Finis-je ? | Reçus-je ? | Rendis-je ? |
| Aimas-tu ? | Finis-tu ? | Reçus-tu ? | Rendis-tu ? |
| Aima-t-il ? | Finis-t-il ? | Reçut-il ? | Rendit-il ? |
| Aimâmes-nous ? | Finîmes-nous ? | Reçûmes-nous ? | Rendîmes-nous ? |
| Aimâtes-vous ? | Finîtes-vous ? | Reçûtes-vous ? | Rendîtes-vous ? |
| Aimèrent-ils ? | Finirent-ils ? | Reçurent-ils ? | Rendirent-ils ? |

PASSÉ INDÉFINI.

| | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Ai-je aimé ? | Ai-je fini ? | Ai-je reçu ? | Ai-je rendu ? |
| As-tu aimé ? | As-tu fini ? | As-tu reçu ? | As-tu rendu ? |
| A-t-il aimé ? | A-t-il fini ? | A-t-il reçu ? | A-t-il rendu ? |
| Avons-nous aimé ? | Avons-nous fini ? | Avons-nous reçu ? | Avons-nous rendu ? |
| Avez-vous aimé ? | Avez-vous fini ? | Avez-vous reçu ? | Avez-vous rendu ? |
| Ont-ils aimé ? | Ont-ils fini ? | Ont-ils reçu ? | Ont-ils rendu ? |

PASSÉ ANTÉRIEUR.

| | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Eus-je aimé ? | Eus-je fini ? | Eus-je reçu ? | Eus-je rendu ? |
| Eus-tu aimé ? | Eus-tu fini ? | Eus-tu reçu ? | Eus-tu rendu ? |
| Eut-il aimé ? | Eut-il fini ? | Eut-il reçu ? | Eut-il rendu ? |
| Eûmes-nous aimé ? | Eûmes-nous fini ? | Eûmes-nous reçu ? | Eûmes-nous rendu ? |
| Eûtes-vous aimé ? | Eûtes-vous fini ? | Eûtes-vous reçu ? | Eûtes-vous rendu ? |
| Eurent-ils aimé ? | Eurent-ils fini ? | Eurent-ils reçu ? | Eurent-ils rendu ? |

PLUS-QUE-PARFAIT.

| | | | |
|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Avais-je aimé ? | Avais-je fini ? | Avais-je reçu ? | Avais-je rendu ? |
| Avais-tu aimé ? | Avais-tu fini ? | Avais-tu reçu ? | Avais-tu rendu ? |
| Avait-il aimé ? | Avait-il fini ? | Avait-il reçu ? | Avait-il rendu ? |
| Avions-nous aimé ? | Avions-nous fini ? | Avions-nous reçu ? | Avions-nous rendu ? |
| Aviez-vous aimé ? | Aviez-vous fini ? | Aviez-vous reçu ? | Aviez-vous rendu ? |
| Avaient-ils aimé ? | Avaient-ils fini ? | Avaient-ils reçu ? | Avaient-ils rendu ? |

FUTUR.

| | | | |
|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| Aimerai-je ? | Finirai-je ? | Recevrai-je ? | Rendrai-je ? |
| Aimeras-tu ? | Finiras-tu ? | Recevras-tu ? | Rendras-tu ? |
| Aimera-t-il ? | Finira-t-il ? | Recevra-t-il ? | Rendra-t-il ? |
| Aimerons-nous ? | Finirons-nous ? | Recevrons-nous ? | Rendrons-nous ? |
| Aimerez-vous ? | Finirez-vous ? | Recevrez-vous ? | Rendrez-vous ? |
| Aimeront-ils ? | Finiront-ils ? | Recevront-ils ? | Rendront-ils ? |

FUTUR ANTÉRIEUR.

| | | | |
|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Aurai-je aimé ? | Aurai-je fini ? | Aurai-je reçu ? | Aurai-je rendu ? |
| Auras-tu aimé ? | Auras-tu fini ? | Auras-tu reçu ? | Auras-tu rendu ? |
| Aura-t-il aimé ? | Aura-t-il fini ? | Aura-t-il reçu ? | Aura-t-il rendu ? |
| Aurons-nous aimé ? | Aurons-nous fini ? | Aurons-nous reçu ? | Aurons-nous rendu ? |
| Aurez-vous aimé ? | Aurez-vous fini ? | Aurez-vous reçu ? | Aurez-vous rendu ? |
| Auront-ils aimé ? | Auront-ils fini ? | Auront-ils reçu ? | Auront-ils rendu ? |

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

| | | | |
|------------------|------------------|--------------------|-------------------|
| Aimerais-je ? | Finirais-je ? | Recevrais-je ? | Rendrais-je ? |
| Aimerais-tu ? | Finirais-tu ? | Recevrais-tu ? | Rendrais-tu ? |
| Aimerait-il ? | Finirait-il ? | Recevrait-il ? | Rendrait-il ? |
| Aimerions-nous ? | Finirions-nous ? | Recevriions-nous ? | Rendriions-nous ? |
| Aimeriez-vous ? | Finiriez-vous ? | Recevriez-vous ? | Rendriez-vous ? |
| Aimeraient-ils ? | Finiraient-ils ? | Recevraient-ils ? | Rendraient-ils ? |

PASSÉ.

| | | | |
|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| Aurais-je aimé ? | Aurais-je fini ? | Aurais-je reçu ? | Aurais-je rendu ? |
| Aurais-tu aimé ? | Aurais-tu fini ? | Aurais-tu reçu ? | Aurais-tu rendu ? |
| Aurait-il aimé ? | Aurait-il fini ? | Aurait-il reçu ? | Aurait-il rendu ? |
| Aurions-nous aimé ? | Aurions-nous fini ? | Aurions-nous reçu ? | Aurions-nous rendu ? |
| Auriez-vous aimé ? | Auriez-vous fini ? | Auriez-vous reçu ? | Auriez-vous rendu ? |
| Auraient-ils aimé ? | Auraient-ils fini ? | Auraient-ils reçu ? | Auraient-ils rendu ? |

On dit aussi :

| | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| Eussé-je aimé ? | Eussé-je fini ? | Eussé-je reçu ? | Eussé-je rendu ? |
| Eusses-tu aimé ? | Eusses-tu fini ? | Eusses-tu reçu ? | Eusses-tu rendu ? |
| Eût-il aimé ? | Eût-il fini ? | Eût-il reçu ? | Eût-il rendu ? |
| Eussions-nous aimé ? | Eussions-nous fini ? | Eussions-nous reçu ? | Eussions-nous rendu ? |
| Eussiez-vous aimé ? | Eussiez-vous fini ? | Eussiez-vous reçu ? | Eussiez-vous rendu ? |
| Eussent-ils aimé ? | Eussent-ils fini ? | Eussent-ils reçu ? | Eussent-ils rendu ? |

On voit par le tableau qui précède :

146. — Qu'un certain nombre de temps ne s'emploient pas interrogativement ; ce sont : *l'imperatif*, les *temps du subjonctif* et ceux de *l'infinitif*.

147. — Que le verbe *rendre* ne s'emploie pas interrogativement à la première personne singulière du présent de l'indicatif ; et il en est de même de tous les verbes qui, à ce temps et à cette personne, n'ont qu'une syllabe, quelle qu'en soit la conjugaison. Ainsi l'usage ne permet pas de dire : *prends-je ? vends-je ? tais-je ? mens-je ? sers-je*, etc. On donne un autre tour à la phrase, et l'on dit : *est-ce que je prends ? est-ce que je tais ? est-ce que je mens ?* Cependant l'usage autorise : *fais-je ? dis-je ? dois-je ? vois-je ? ai-je ? suis-je ? vais-je ?*

148. — Que l'on met un trait d'union entre le verbe et le sujet, quand le verbe est à un temps simple : *finissais-je ? rendis-je ?* et un trait d'union entre l'auxiliaire et le sujet, lorsque le verbe est à un temps composé : *avait-il aimé ? eurent-ils reçu ?*

449. — Que, quand le verbe finit par une voyelle, le sujet *il, elle, on*, est précédé de la lettre euphonique *t* (*), qu'on met entre deux traits d'union : *aime-t-il ? aimait-elle ? a-t-on aimé ?*

450. — Que l'*e* muet qui termine le verbe se change eu *é* fermé devant le pronom *je* : *aimé-je ? eussé-je aimé ?*

451. — Enfin, que lorsqu'on doute si l'on doit écrire *aimé-je* ou *aimai-je* ? qui tous les deux se prononcent absolument de même, il faut voir si, en faisant disparaître la forme interrogative, on obtient *j'aime* ou *j'aimai*. Dans le premier cas, c'est le présent de l'indicatif, et il faut *aimé-je* ? dans le second cas, c'est le passé défini, et l'on doit écrire *aimai-je* ? Exemples : *chanté-je maintenant ?* c'est-à-dire, *est-ce que je chante maintenant ?* c'est le présent de l'indicatif. *Chantai-je hier ?* c'est-à-dire, *est-ce que je chantai hier ?* c'est le passé défini. En opérant de cette manière, on voit qu'il n'est jamais permis d'écrire : *eussai-je ? puissai-je ? dussai-je ?* puisque la conjugaison n'amène jamais : *j'eussai, je puissai, je dussai*.

Questions.

145. *Conjugues à l'interrogatif les verbes aimer, finir, recevoir, rendre :*
 146. *Quels sont les temps qui ne s'emploient pas interrogativement ?*
 147. *Quels sont les verbes qui ne s'emploient pas interrogativement à la première personne du singulier du présent de l'indicatif ? — L'usage admet-il des exceptions ?*
 148. *Où se place le trait d'union dans les temps simples du verbe employé interrogativement ? — Où le met-on dans les temps composés ?*
 149. *Quand le verbe conjugué interrogativement finit par une voyelle, de quelle lettre fait-on précéder le sujet il, elle, on ?*
 150. *Quel changement l'e muet qui termine le verbe subit-il devant le pronom je placé interrogativement ?*
 151. *Par quel moyen reconnaît-on si l'on doit écrire aimé-je ? ou aimai-je ? — Pourquoi n'est-il jamais permis d'écrire, eussai-je, puissai-je, dussai-je ?*

DE LA FORMATION DES TEMPS.

452. — Nous avons dit, N° 425, qu'on divise les temps des verbes en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

453. — Les temps primitifs sont ceux qui servent à former tous les autres ; ils sont au nombre de cinq : 1° le *présent* —

(*) On appelle lettre *euphonique*, une lettre qu'on n'emploie que pour adoucir la prononciation. Tel est le *t* dans *parla-t-il*, et l'*e* dans *mangeons*.

sent de l'*infinitif*; 2° le *participe présent*; 3° le *participe passé*; 4° le *présent de l'indicatif*; 5° le *passé défini*.

454. — Les temps *dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

455. — L'*INFINITIF* forme deux temps :

1° Le *futur simple*, par l'adjonction de *ai* à la finale *r* pour la première et la deuxième conjugaison, par le changement de *oir* en *rai* pour la troisième, et par le changement de *e* en *ai* pour la quatrième :

Infinitif présent.

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} CONJUGAISON. | 2 ^e CONJUGAISON. | 3 ^e CONJUGAISON. | 4 ^e CONJUGAISON. |
| Aimer, | Finir, | Recevoir, | Rendre, |

Futur simple.

J'aimerai; Je finirai; Je recevrai; Je rendrai.

2° Le *conditionnel présent* ou *futur*, par l'adjonction de *ais* à la finale *r* pour la première et la deuxième conjugaison, par le changement de *oir* en *rais* pour la troisième, et par le changement de *e* en *ais* pour la quatrième :

Infinitif présent.

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} CONJUGAISON. | 2 ^e CONJUGAISON. | 3 ^e CONJUGAISON. | 4 ^e CONJUGAISON. |
| Aimer, | Finir, | Recevoir, | Rendre, |

Conditionnel présent.

J'aimerais; Je finirais; Je recevrais; Je rendrais.

456. — LE *PARTICIPE PRÉSENT* forme trois temps :

1° Le pluriel du *présent de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ons*, en *ez*, (cette formation est applicable aux quatre conjugaisons); pour la troisième personne du pluriel, on change *ant* en *ent* pour trois conjugaisons seulement, la 1^{re}, la 2^e, et la 4^e; pour la troisième conjugaison, on change *evant* en *oivent* :

Participe présent.

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} CONJUGAISON. | 2 ^e CONJUGAISON. | 3 ^e CONJUGAISON. | 4 ^e CONJUGAISON. |
| Aimant, | Finissant, | Recevant, | Rendant, |

Indicatif présent.

| | | | |
|--------------|-----------------|----------------|---------------|
| Nous aimons, | Nous finissons, | Nous recevons, | Nous rendons, |
| Vous aimez, | Vous finissez, | Vous recevez, | Vous rendez, |
| | | (Recevant), | |
| Ils aiment; | Ils finissent; | Ils reçoivent; | Ils rendent. |

2° L'*imparfait de l'indicatif* par le changement de *ant* en *ais*, *aient*, etc.

Participe présent.

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} CONJUGAISON. | 2 ^e CONJUGAISON. | 3 ^e CONJUGAISON. | 4 ^e CONJUGAISON. |
| Aimant, | Finissant, | Recevant, | Rendant, |

Imparfait de l'indicatif.

J'aim ais ; Je finiss ais ; Je recev ais ; Je rend ais.

3° Le *présent du subjonctif*, par le changement de *ant* en *e*, pour la 1^{re}, la 2^e et la 4^e conjugaison ; et par celui de *evant* en *oive*, pour la troisième.

Participe présent.

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} CONJUGAISON. | 2 ^e CONJUGAISON. | 3 ^e CONJUGAISON. | 4 ^e CONJUGAISON. |
| Aim <i>ant</i> , | Finiss <i>ant</i> , | Rec <i>evant</i> , | Rend <i>ant</i> , |

Subjonctif présent.

Que j'aim e ; Que je finiss e ; Que je reç oive ; Que je rend e ;

157. — Le PARTICIPE PASSÉ forme tous les temps composés, avec l'un des verbes auxiliaires.

Participe passé.

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} CONJUGAISON. | 2 ^e CONJUGAISON. | 3 ^e CONJUGAISON. | 4 ^e CONJUGAISON. |
| Aimé, | Fini, | Reçu, | Rendu, |

Passé indéfini.

J'ai aimé ; J'ai fini ; J'ai reçu ; J'ai rendu ;

Passé antérieur.

J'eus aimé ; J'eus fini ; J'eus reçu ; J'eus rendu.

158. — Le PRÉSENT DE L'INDICAT.F forme l'*impératif* par la suppression des pronoms sujets *je*, *nous*, *vous*. Les verbes en *er* perdent l's à la deuxième personne du singulier.

Indicatif présent.

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} CONJUGAISON. | 2 ^e CONJUGAISON. | 3 ^e CONJUGAISON. | 4 ^e CONJUGAISON. |
| J'aime, | Je finis, | Je reçois, | Je rends, |
| Nous aimons, | Nous finissons, | Nous recevons, | Nous rendons, |
| Vous aimez, | Vous finissez, | Vous recevez, | Vous rendez, |

Impératif.

| | | | |
|---------|------------|-----------|----------|
| Aime, | Finis, | Reçois, | Rends, |
| Aimons, | Finissons, | Recevons, | Rendons, |
| Aimez. | Finissez. | Recevez. | Rendez. |

159. — Le PASSÉ DÉFINI forme l'*imparfait du subjonctif* par le changement de *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et par l'addition de *se* pour les autres.

Passé défini.

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} CONJUGAISON. | 2 ^e CONJUGAISON. | 3 ^e CONJUGAISON. | 4 ^e CONJUGAISON. |
| J'aim ai, | Je finis, | Je reçus, | Je rendis, |

Imparfait du subjonctif.

Que j'aim asse ; Que je finis se ; Que je reçus se ; Que je rendis se

Questions.

152. Rappelez de quelle division les temps des verbes sont susceptibles.
 153. Qu'entend-on par temps primitifs ? — Combien admet-on de temps primitifs et quels sont-ils ?

154. Quels sont les temps nommés temps dérivés?
 155. Combien l'infinitif forme-t-il de temps, quels sont-ils, et comment?
 156. Combien le participe présent forme-t-il de temps, quels sont-ils, et comment?
 157. Quels sont les temps dérivés du participe passé, et comment?
 158. Quel temps dérive du présent de l'indicatif, et comment?
 159. Quel temps dérive du passé défini, et comment?

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS.

160. — On appelle *verbes irréguliers*, les verbes qui ne sont pas *entièrement* conformes aux modèles donnés pour les quatre conjugaisons, soit dans les temps primitifs, soit dans les dérivés.

161. — Ainsi un verbe peut être irrégulier de deux manières : dans ses temps primitifs et dans ses temps dérivés. Par exemple, *bouillir* est irrégulier dans deux temps primitifs, parce qu'au participe présent il fait *bouillant*, au présent de l'indicatif, *je bous*, et non pas *bouillissant*, *je bouillis*, en prenant les terminaisons *issant*, *is*, qui sont celles de ces deux temps pour le verbe *finir*, modèle de la seconde conjugaison. *Envoyer*, au contraire, est irrégulier dans deux de ses temps dérivés ; car, au lieu de faire, au futur et au conditionnel présent *j'enverrai*, *j'enverrais*, en ajoutant, comme le verbe *aimer*, qui sert de modèle : *ai* et *ais* à la finale *r*, il fait *j'enverrai*, *j'enverrais*.

162. — Quelque irrégulier que soit un verbe, les irrégularités n'existent que dans les temps simples.

163. — On appelle *verbes défectifs*, ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas ; tel est le verbe *choir*, qui ne s'emploie guère qu'à l'infinitif ; tels sont aussi les verbes impersonnels, usités seulement à la troisième personne du singulier : *il importe*, *il importait*, *il importera*, *qu'il importe*, etc.

164. — Lorsqu'un temps primitif manque, tous les temps qui en dérivent manquent également. Ainsi *absoudre*, n'ayant point de passé défini, n'a point d'imparfait du subjonctif. De même *braire*, n'ayant pour temps primitif que l'infinitif *braire*, et le présent de l'indicatif *il brait*, n'a ni imparfait de l'indicatif, ni présent du subjonctif, ni temps composés, enfin aucun des temps qui dérivent du *participe présent*, du *participe passé*, et du *passé défini*, les trois temps primitifs dont il est privé. Cette règle a cependant quelques exceptions ; mais elles sont en bien petit nombre, et elles seront indiquées dans les tableaux suivants :

TEMPS PRIMITIFS.

| PRÉSENT DE L'INFINITIF. | PARTICIPE PRÉSENT. | PARTICIPE PASSÉ. | PRÉSENT DE L'INDICATIF. | PASSÉ DÉFINI. |
|-------------------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------------|------------------|
| PREMIÈRE | | | | |
| Aller. | Allant. | Allé. | Je vais. | J'allai. |
| Envoyer. | Envoyant. | Envoyé. | J'envoie. | J'envoyai. |
| DEUXIÈME | | | | |
| Acquérir. | Acquérent. | Acquis. | J'acquiers. | J'acquis. |
| Bouillir. | Bouillant. | Bouilli. | Je bous. | Je bouillis. |
| Courir. | Courant. | Couru. | Je cours. | Je courus. |
| Cueillir. | Cueillant. | Cueilli. | Je cueille. | Je cueillis. |
| Dormir. | Dormant. | Dormi. | Je dors. | Je dormis. |
| Faillir. | Faillant. | Failli. | Je faux. | Je faillis. |
| Fuir. | Fuyant. | Fui. | Je fuis. | Je fus. |
| Mentir. | Mentant. | Menti. | Je mens. | Je mentis. |
| Mourir. | Mourant. | Mort. | Je meurs. | Je mourus. |
| Offrir. | Offrant. | Offert. | J'offre. | J'offris. |
| Ouvrir. | Ouvrant. | Ouvert. | J'ouvre. | J'ouvris. |
| Partir. | Partant. | Parti. | Je pars. | Je partis. |
| Se repentir. | Se repentant. | Repenti. | Je me repens. | Je me repenti. |
| Saillir. | Saillant. | Sailli. | Je saille. | Je saillis. |
| Sentir. | Sentant. | Senti. | Je sens. | Je sentis. |
| Sortir. | Sortant. | Sorti. | Je sors. | Je sortis. |
| Souffrir. | Souffrant. | Souffert. | Je souffre. | Je souffris. |
| Tenir. | Tenant. | Tenu. | Je tiens. | Je tins. |
| Tressaillir. | Tressaillant. | Tressailli. | Je tressaille. | Je tressaillis. |
| Venir. | Venant. | Venu. | Je viens. | Je vins. |
| Vêtir. | Vêtant. | Vêtu. | Je vêts. | Je vêtis. |

NT
P. IF.

PASSÉ
DÉFINI.

PREMIER

J'allai.

J'envoyai.

DEUXIÈME

J'acquis.

Je bouillis.
Je courus.

Je cueillis.

Je dormis.

Je faillis.

Je suis.

Je mentis.

Je mourus.

J'offris.

J'ouvris.

Je parais.

Je me repentis.

Je saillis.

Je sentis.

Je souffris.

Je tins.

Je tressaillis.

Je vins.

Je vêtis.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.

CONJUGAISON.

Présent de l'indicatif. Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. — *Futur.* J'irai, tu iras, etc. — *Conditionnel.* J'irais, etc. — *Impératif* Va, vas-y, allons, allez. — *Présent du subjonctif.* Que j'aie, que tu aies, qu'il aie, que nous ayions, que vous ayez, qu'ils aient. *Futur* J'enverrai, tu enverras, etc. — *Condit.* J'enverrais, tu enverrais, etc.

CONJUGAISON.

Prés. de l'ind. J'acquies, tu acquies, il acquies, nous acquies, vous acquies, ils acquies. — *Futur,* j'acquies, tu acquies, etc. — *Cond.* J'acquies, tu acquies, etc. — *Prés. du subj.* Que j'acquies, que tu acquies, qu'il acquies, que nous acquies, que vous acquies, qu'ils acquies.

Fut. Je courrai, tu courras, etc. — *Cond.* Je courrais, tu courrais, etc.

Fut. Je cueillerai, tu cueilleras, etc. — *Cond.* Je cueillerais, etc.

Fut. Je mourrai, tu mourras, etc. — *Conditionnel.* Je mourrais, etc. — *Présent du subj.* Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.

(Le verbe saillir est régulier dans le sens de jaillir.)

Prés. de l'ind. Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. — *Fut.* Je tiendrai, tu tiendras, etc. — *Cond.* Je tiendrais, tu tiendrais, etc. — *Prés. du subj.* Que je tiens, que tu tiennes, qu'il tiens, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.

Fut. Je tressaillerai, etc. — *Cond.* Je tressaillerais, etc.

Prés. de l'ind. Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent. — *Fut.* Je viendrai, tu viendras, etc. *Cond.* Je viendrais, etc. — *Prés. du subj.* Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.

TEMPS PRIMITIFS.

| PRÉSENT DE L'INFINITIF. | PARTICIPE PRÉSENT. | PARTICIPE PASSÉ. | PRÉSENT DE L'INDICATIF. | PASSÉ DEFINI. |
|-------------------------------|--------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------------|
| TROISIÈME | | | | |
| S'asseoir. | S'asseyant. | Assis. | Je m'assieds. | Je m'assis. |
| Choir. Déchoir. | | Chu. Déchu. | Je déchois. | Je déchus. |
| Echoir. | Echéant. | Echu. | J'échois. | J'échus. |
| Falloir. | | Fallu. | Il faut. | Il fallut. |
| Mouvoir. | Mouvant. | Mu. | Je meus. | Je mus. |
| Pleuvoir. Pouvoir. | Pleuvant. Pourvoyant. | Plu. Pourvu. | Il pleut. Je pourvois. | Il plut. Je pourvus. |
| Pouvoir. | Pouvant. | Pu. | Je puis ou je peux. | Je pus. |
| Prévaloir. | Prévalant. | Prévalu. | Je prévaux. | Je prévalus. |
| Savoir. | Sachant. | Su. | Je sais. | Je sus. |
| Valoir. | Valant. | Valu. | Je vaux. | Je valus. |
| Voir. | Voyant. | Vu. | Je vois. | Je vis. |
| Vouloir. | Voulant. | Voulu. | Je veux. | Je voulus. |

TEMPS DÉRIVÉS •

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

Prés. de l'ind. Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'assient. — *Fut. Je m'assiérai, tu t'assiéras, etc.* — On dit aussi : je m'asseierai, tu t'asseieras, etc. *Cond. Je m'assiérais, tu t'assiérais, etc.* On dit aussi : Je m'asseierais, etc.

Fut. Je décherrai, tu décherras, etc. — *Cond. Je décherrais, etc.*

Fut. J'écherrai, tu écherras, etc. — *Cond. J'écherrais, tu écherrais, etc.*

Fut. Il faudra. — *Cond. Il faudrait.* — *Prés. du subj. Qu'il faille.*

Présent de l'ind. Je meus, tu meus, il ment, nous mouons, vous mouez, ils meuvent. — *Prés. du subj. Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.*

Prés. de l'ind. Je peux on je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. — *Fut. Je pourrai, tu pourras, etc.* — *Cond. Je pourrais, etc.* — *Prés. du subj. Que je puisse etc.*

Se conjugue sur *valoir*, excepté au présent du subjonctif, où il fait régulièrement, *que je précale, etc.*

Prés. de l'ind. Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — *Imparf. Je savais, etc.* *Fut. Je saurai, tu sauras, etc.* — *Cond. Je saurais, etc.* — *Impér. Sache, sachons, sachez.*

Présent de l'ind. Je vau, tu vau, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. — *Fut. Je vaudrai, tu vaudras, etc.* *Cond. Je vaudrais, etc.* — *Point d'impératif.* — *Présent du subj. Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valient.*

Fut. Je verrai, tu verras, etc. — *Cond. Je verrais, tu verrais, etc.*

Prés. de l'ind. Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous roulez, ils veulent. — *Fut. Je voudrai, tu voudras, etc.* *Cond. Je voudrais, etc.* — *Point d'impératif.* — *Prés. du subj. Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.*

TEMPS PRIMITIFS.

| PRÉSENT DE L'INFINITIF. | PARTICIPE PRÉSENT. | PARTICIPE PASSÉ. | PRÉSENT DE L'INDICATIF. | PASSÉ DÉFINI. |
|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------------|
| QUATRIÈME | | | | |
| Absoudre. | Absolvant. | Absous (ab- soute, au fem) | J'absous. | |
| Battre. | Battant. | Battu. | Je bats. | Je battis. |
| Boire. | Buvant. | Bu. | Je bois. | Je bus. |
| Braire. | Brayant. | | Il brait. | |
| Bruire. | Bruyant. | | Bruit. | |
| Circoncire. | Circoncisant. | Circoncis. | Je circoncis. | Je circoncis. |
| Clore. | | Clos. | Je clos. | |
| Conclure. | Concluant. | Conclu. | Je conclus. | Je conclus. |
| Confire. | Confisant. | Confit. | Je confis. | Je confis. |
| Coudre. | Cousant. | Cousu. | Je couds. | Je cousis. |
| Croire. | Croyant. | Cru. | Je erois. | Je crus. |
| Croître. | Croissant. | Crû. | Je crois. | Je crus. |
| Dire. | Disant. | Dit. | Je dis. | Je dis. |
| Éclore. | | Éclos. | Il éclot. | |
| Écrire. | Écrivant. | Écrit. | J'écris. | J'écrivis |
| Exclure. | Excluant. | Exclu ou Excl ^d | J'exclus. | J'exclus. |
| Faire. | Faisant. | Fait. | Je fais. | Je fis. |
| Frïre. | | Frit. | Je fris. | |
| Joindre. | Joignant. | Joint. | Je joins. | Je joignis. |
| Lire. | Lisant. | Lu. | Je lis. | Je lus. |
| Luire. | Luisant. | Lui. | Je luis. | |
| Maudire. | Maudissant. | Maudit. | Je maudis. | Je maudis. |
| Mettre. | Mettant. | Mis. | Je mets. | Je mis. |
| Moudre. | Moulant. | Moulu. | Je mouds. | Je moulus. |
| Naitre. | Naissant. | Né. | Je nais. | Je naquis. |
| Nuire. | Nuisant. | Nui. | Je nuis. | Je nuisis. |
| Paitre. | Paisant. | Pu. | Je pais. | |
| Prendre. | Prenant. | Pris. | Je prends. | Je pris. |
| Répondre. | Répondant. | Répondu. | Je réponds. | Je répondis. |
| Résoudre. | Résolvant. | Résous, résolu | Je résous. | Je résolus. |
| Rire. | Riant. | Ri. | Je ris. | Je ris. |
| Rompre. | Rompant. | Rompu. | Je romps. | Je rompis. |
| Suffire. | Suffisant. | Suffi. | Je suffis. | Je suffis. |
| Suivre. | Suivant. | Suivi. | Je suis. | Je suivis. |
| Taire. | Taisant. | Tû. | Je tais. | Je tus. |
| Traire. | Trayant. | Trait. | Je traïs. | |
| Vaincre. | Vainquant. | Vaincu. | Je vaincs. | Je vainquis. |
| Vivre. | Vivant. | Vécu. | Je vis. | Je vécus. |

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractère italiques.*

CONJUGAISON.

Prés. de l'ind. Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. — Prés. du subj. Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.

Il bruit, les flots bruient, les insectes bruissent sous l'herbe, les flots bruiraient. Les autres temps sont inusités.

Prés. de l'ind. Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent. — Dédire, contredire, interdire, médire, prédire, font : vous dédisez, vous contredisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédisez. Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme dire.

Prés. de l'ind. Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. — Fut. Je serai, tu feras, etc. — Cond. Je ferais, etc. — Prés. du subj. Que je fasse, que tu fasses, etc. — Contrefaire, défaire, refaire, surfaire et satisfaire se conjuguent de même.

Fut. Je frirai, etc. — Condit. Je frirais, etc. — Impérat. Fris.

Prés. de l'ind. Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. — Prés. du subj. Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.

Prés. de l'ind. Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.

165. — Les composés des verbes irréguliers contenus dans les trois tableaux qui précèdent, suivent la conjugaison de leurs simples. Ainsi, *renvoyer*, *repartir*, *convaincre*, *promettre*, etc., se conjuguent absolument comme *envoyer*, *partir*, *vaincre*, *mettre*.

166. — A l'aide de ces tableaux et des règles que nous avons données, page 50, sur la formation des temps, il n'est point de verbes français qu'on ne puisse conjuguer, avec facilité.

Questions.

160. — Qu'appelle-t-on verbes irréguliers ?
 161. De combien de manières un verbe peut-il être irrégulier, et comment ?
 162. Dans quel temps d'un verbe irrégulier se trouvent toujours les irrégularités ?
 163. Qu'appelle-t-on verbes défectifs ?
 164. Lorsqu'un temps primitif manque dans un verbe, que remarque-t-on à l'égard des autres temps ?
 165. Quelle conjugaison suivent les composés des verbes irréguliers ?
 166. Peut-on, à l'aide du tableau des verbes irréguliers et des règles 155-159, conjuguer tous les verbes sans exception ?

OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE DES QUATRE CONJUGAISONS.

167. — Les trois personnes singulières des verbes, pour tous les temps, sont terminés par *s*, *s*, *t* : *j'écris*, *je vis*, *tu reçois*, *tu donnais*, *il parlait*, *il finirait*.

EXCEPTIONS :

168. — 1° *E*, *es*, *e*, terminent les trois personnes singulières du présent de l'indicatif des verbes en *er*, et en *ueillir*, *frir*, *ouvrir* : *j'aime*, *tu cueilles*, *il offre*, *il couvre*. Du présent du subjonctif de tous les verbes : *que je rende*, *que tu donnes*, *qu'il fasse*. Cependant le verbe *être* fait *que je sois*, *que tu sois*, *qu'il soit*, et le verbe *avoir* qu'il ait. — *E*, *es*, terminent aussi la première et la deuxième personne singulière de l'imparfait du subjonctif de tous les verbes : *que je fisse*, *que tu donnasses*.

169. — 2° La première, la seconde et la troisième per-

sonne du singulier du *passé défini* de la première conjugaison et du *futur simple* des quatre conjugaisons, sont terminées par *ai* ; *as*, *a* : *j'aimai*, *tu aimas*, *il aimait* ; *je finirai*, *tu finiras*, *il finira*.

470. — 3^e Les verbes *pouvoir*, *vouloir*, *valoir*, et les dérivés, à la première et à la seconde personne singulière du *présent de l'indicatif*, changent *s* en *x* : *je peux*, *je veux* ; *tu peux*, *tu veux*.

471. — La première personne plurielle de tous les verbes prend une *s* : *nous aimons*, *nous finissons*, *nous vendons*, etc.

472. — La deuxième personne plurielle de tous les verbes prend un *s* : *vous donnez*, *vous finissez*, *vous recevez*, etc. Excepté lorsque la dernière syllabe est muette ; alors *s* remplace *s* : *vous dites*, *vous faites*.

473. — La troisième personne plurielle de tous les verbes est en *ent* : *ils pensent*, *ils écrivaient*, *ils vécurent*. Excepté pourtant au *futur* : *ils parleront*, *ils recevront* ; et au *présent de l'indicatif* de quelques verbes irréguliers qui prennent *ont* : *ils ont*, *ils sont*, *ils font*, *ils vont*, etc.

474. — La première et la deuxième personne plurielle du *passé défini* prennent un accent circonflexe sur la voyelle qui précède la dernière syllabe : *nous eûmes*, *nous chantâmes*, *vous reçûtes*, *vous prîtes*.

475. — L'*imparfait du subjonctif* prend *ss* dans toute son étendue : *que je parlasse*, *que tu tinsses*, *que nous pussions*, etc. Excepté la troisième personne du singulier, qui se termine par un *t*, et prend un accent circonflexe sur la dernière voyelle ; *qu'il doutât*, *qu'il vînt*.

476. — *Remarque.* Lorsque l'on doute entre le *passé défini*, *il chanta*, *il fut*, *il eut*, et l'*imparfait du subjonctif*, *qu'il chantât*, *qu'il fût*, *qu'il eût*, il faut voir si le sens permet de dire au pluriel : *nous chantâmes*, *nous fûmes*, *nous eûmes*, ou *nous chantassions*, *nous fussions*, *nous eussions* ; dans le premier cas, c'est le *passé défini* ; et dans le second cas, l'*imparfait du subjonctif*. Ainsi l'on écrira avec le *passé défini* : *il réclama votre appui*, parce qu'on peut dire au pluriel : *nous réclamâmes* ; mais on écrira avec l'*imparfait du subjonctif* : *permettriez-vous qu'il réclamât votre appui*, attendu qu'on dirait au pluriel : *permettriez-vous que nous réclamassions*.

477. — La seconde personne singulière de l'*impératif*, excepté pour les quatre verbes irréguliers, *aller*, *avoir*, *être*, *savoir* est toujours semblable à la première du *présent*.

sent de l'indicatif : *donne* (je donne), *finis* (je finis), *reçois* (je reçois). Ainsi on dira *travaille*, *cueille*, et non pas *travaill*, *cueill*; à moins pourtant que la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet ne soit suivie de *y* ou du pronom *en* : *travailles-y*, *donnes-en*. On écrit aussi *vas-y*, *vas-en chercher*, et sans *s* *va chez lui*, *va chercher ton frère*, l'impératif *va* n'étant suivi ni de *y* ni du pronom *en*.

178. — Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* avant *rai*, *ras*, *ra*, etc., *rais*, *rais*, *rait*, etc., que dans les verbes de la première conjugaison : *je prierai*, *tu prieras*, *il étudiera*; *je prierais*, *tu prierais*, *il étudierait*. Excepté *cueillir* et ses dérivés : *je cueillerai*, *je cueillerais*, *nous cueillerons*, *vous recueillerez*. Ainsi on n'écrira pas : *je venderai*, *tu répondras*, mais *je vendrai*, *tu répondras* : *vendre* et *répondre* n'étant pas de la première conjugaison.

Questions.

167. Quelles sont les lettres finales des trois personnes singulières des verbes, pour tous les temps ?
168. Comment se terminent, par exception, les trois personnes singulières du présent de l'indicatif des verbes en *er*, en *euillir*, en *frir*, en *ouvrir* et du présent du subjonctif de tous les verbes ? — Comment fait le verbe être aux trois personnes singulières du présent du subjonctif et le verbe avoir à la troisième personne du même temps ? — Comment se terminent les deux premières personnes singulières de l'imparfait du subjonctif de tous les verbes ?
169. Comment se terminent, par exception, les trois personnes singulières du passé défini des verbes de la première conjugaison et du futur simple des quatre conjugaisons ?
170. Quel changement demandent les verbes pouvoir, vouloir, valoir et les dérivés, aux deux premières personnes singulières du présent de l'indicatif ?
171. Quelle lettre finale adopte la première personne plurielle de tous les verbes ?
172. Quelle lettre finale prend la deuxième personne plurielle de tous les verbes ? — Quand la dernière syllabe est muette, quelle doit être la finale caractéristique du pluriel ?
173. Quelle est la terminaison de la troisième personne plurielle de tous les verbes ? — Quelles sont les exceptions ?
174. Quel est le signe caractéristique de la première et de la deuxième personne plurielle du passé défini ?
175. Quelle lettre prend l'imparfait du subjonctif dans toute son étendue ? — Quelle est l'exception ?
176. Que faut-il faire lorsqu'on doute entre le passé défini d'un verbe et l'imparfait du subjonctif ?

177. A quelle autre personne d'un verbe la seconde personne singulière de l'imperatif est-elle semblable? — Quelles sont les exceptions?

178. Dans quelle conjugaison les verbes prennent-ils un e muet avant rai, ras, ra, etc., rais, rais, rait, au futur et au conditionnel présent? — Quelles sont les exceptions?

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

179. — Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes *passifs* : elle se compose de l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et du participe passé du verbe actif que l'on veut conjuguer passivement.

MODE INDICATIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

| | |
|-------------------|-----------|
| Je suis | } aimé |
| Tu es | } ou |
| Il ou elle est | } aimée. |
| Nous sommes | } aimés |
| Vous êtes | } ou |
| Ils ou elles sont | } aimées. |

2^e temps. — IMPARFAIT.

| | |
|----------------------|-----------|
| J'étais | } aimé |
| Tu étais | } ou |
| Il ou elle était | } aimée. |
| Nous étions | } aimés |
| Vous étiez | } ou |
| Ils ou elles étaient | } aimées. |

3^e temps. — PASSÉ DÉFINI.

| | |
|---------------------|-----------|
| Je fus | } aimé |
| Tu fus | } ou |
| Il ou elle fut | } aimée. |
| Nous fûmes | } aimés |
| Vous fûtes | } ou |
| Ils ou elles furent | } aimées. |

4^e temps. — PASSÉ INDÉFINI.

| | |
|----------------------|-----------|
| J'ai été | } aimé |
| Tu as été | } ou |
| Il ou elle a été | } aimée. |
| Nous avons été | } aimés |
| Vous avez été | } ou |
| Ils ou elles ont été | } aimées. |

5^e temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

| | |
|-------------------------|-----------|
| J'eus été | } aimé |
| Tu eus été | } ou |
| Il ou elle eut été | } aimée. |
| Nous eûmes été | } aimés |
| Vous eûtes été | } ou |
| Ils ou elles eurent été | } aimées. |

6^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

| | |
|--------------------------|-----------|
| J'avais été | } aimé |
| Tu avais été | } ou |
| Il ou elle avait été | } aimée. |
| Nous avions été | } aimés. |
| Vous aviez été | } ou |
| Ils ou elles avaient été | } aimées. |

7^e temps. — FUTUR.

| | |
|---------------------|-----------|
| Je serai | } aimé |
| Tu seras | } ou |
| Il ou elle sera | } aimée. |
| Nous serons | } aimés |
| Vous serez | } ou |
| Ils ou elles seront | } aimées. |

8^e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

| | |
|-------------------------|-----------|
| J'aurai été | } aimé |
| Tu auras été | } ou |
| Il ou elle aura été | } aimée. |
| Nous aurons été | } aimés |
| Vous aurez été | } ou |
| Ils ou elles auront été | } aimées. |

MODE CONDITIONNEL.

| 1 ^{er} temps. — PRÉSENT. | | 2 ^e temps. — PASSÉ. | | | | |
|-----------------------------------|---|--------------------------------|---|----------------------------------|---|---------|
| <i>Je serais</i> | } | aimé | } | <i>J'aurais été</i> | } | aimé |
| <i>Tu serais</i> | | ou | | <i>Tu aurais été</i> | | ou |
| <i>Il ou elle serait</i> | } | aimée. | } | <i>Il ou elle aurait été</i> | } | aimée. |
| <i>Nous serions</i> | | aimés | | <i>Nous aurions été</i> | | aimés |
| <i>Vous seriez</i> | } | ou | } | <i>Vous auriez été</i> | } | ou |
| <i>Ils ou elles seraient</i> | | aimées. | | <i>Ils ou elles auraient été</i> | | aimées. |

On dit aussi : *J'eusse été, tu eusses été, il ou elle eût été aimé ou aimée; nous eussions été, vous eussiez été, ils ou elles eussent été aimés ou aimées.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du sing. ni de 3^e pour les 2 nombres : Sois aimé ou aimée; soyez aimés ou aimées.

MODE SUBJONCTIF.

| 1 ^{er} temps. — PRÉSENT OU FUTUR. | | 3 ^e temps. — PASSÉ. | | | | |
|--|---|---|---|---------------------------------------|---|---------|
| <i>Que je sois</i> | } | aimé | } | <i>Que j'aie été</i> | } | aimé |
| <i>Que tu sois</i> | | ou | | <i>Que tu aies été</i> | | ou |
| <i>Qu'il ou qu'elle soit</i> | } | aimée. | } | <i>Qu'il ou qu'elle ait été</i> | } | aimée. |
| <i>Que nous soyons</i> | | aimés | | <i>Que nous ayons été</i> | | aimés |
| <i>Que vous soyez</i> | } | ou | } | <i>Que vous ayez été</i> | } | ou |
| <i>Qu'ils ou qu'elles soient</i> | | aimées. | | <i>Qu'ils ou qu'elles aient été</i> | | aimées. |
| 2 ^e temps. — IMPARFAIT. | | 4 ^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT. | | | | |
| <i>Que je fusse</i> | } | aimé | } | <i>Que j'eusse été</i> | } | aimé |
| <i>Que tu fusses</i> | | ou | | <i>Que tu eusses été</i> | | ou |
| <i>Qu'il ou qu'elle fût</i> | } | aimée | } | <i>Qu'il ou qu'elle eût été</i> | } | aimée. |
| <i>Que nous fussions</i> | | aimés | | <i>Que nous eussions été</i> | | aimés |
| <i>Que vous fussiez</i> | } | ou | } | <i>Que vous eussiez été</i> | } | ou |
| <i>Qu'ils ou qu'elles fussent</i> | | aimées. | | <i>Qu'ils ou qu'elles eussent été</i> | | aimées. |

MODE INFINITIF.

| 1 ^{er} temps. — PRÉSENT. | 2 ^e temps. — PASSÉ. |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| Être aimé ou aimée. | Avoir été aimé ou aimée. |

PARTICIPE.

| PRÉSENT. | PASSÉ. |
|----------------------|--------------------------|
| Étant aimé ou aimée. | Ayant été aimé ou aimée. |

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES'

180. — Les temps simples des verbes *neutres* sont en tout conformes aux modèles des quatre conjugaisons que nous avons données (page 35 et suivantes).

181. — Il en est de même de leurs temps composés qui prennent *avoir*. Ainsi *régner* et *bondir* se conjuguent absolument sur *aimer* et sur *finir*.

182. — A l'égard des temps composés des verbes neutres qui prennent *être*, ils s'écartent de ces modèles, en ce qu'ils remplacent les temps de l'auxiliaire *avoir* par les temps correspondants de l'auxiliaire *être*. Ainsi, *j'ai*, *j'avais*, *j'aurai*, etc., se remplacent, dans ces verbes, par *je suis*, *j'étais*, *je serai*, etc. Nous allons, au surplus, donner la conjugaison du verbe neutre *partir*, qui forme ses temps composés à l'aide de l'auxiliaire *être*.

MODE INDICATIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Je pars.
Tu pars.
Il ou elle part.
Nous partons.
Vous partez.
Ils ou elles partent.

2^e temps. — IMPARFAIT.

Je partais.
Tu partais.
Il ou elle partait.
Nous partions.
Vous partiez.
Ils ou elles partaient.

3^e temps. — PASSÉ.

Je partis.
Tu partis.
Il ou elle partit.
Nous partîmes.
Vous partîtes.
Ils ou elles partirent.

4^e temps. — PASSÉ INDÉFINI.

| | | |
|-------------------|---|----------|
| Je suis | } | parti |
| Tu es | | ou |
| Il ou elle est | } | partis. |
| Vous sommes | | partis |
| Vous êtes | } | ou |
| Ils ou elles sont | | parties. |

5^e temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR.

| | | |
|---------------------|---|----------|
| Je fus | } | parti |
| Tu fus | | ou |
| Il ou elle fut | } | partis. |
| Nous fûmes | | partis |
| Vous fûtes | } | ou |
| Ils ou elles furent | | parties. |

6^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

| | | |
|----------------------|---|----------|
| J'étais | } | parti |
| Tu étais | | ou |
| Il ou elle était | } | partis. |
| Nous étions | | partis |
| Vous étiez | } | ou |
| Ils ou elles étaient | | parties. |

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

7^e temps. — FUTUR.

Je partirai.
 Tu partiras.
 Il ou elle partira.
 Nous partirons.
 Vous partirez.
 Ils ou elles partiront.

8^e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR.

| | | |
|---------------------|---|---------------|
| Je serai | } | parti |
| Tu seras | | |
| Il ou elle sera | } | ou partis. |
| Nous serons | | |
| Vous serez | } | ou partis. |
| Ils ou elles seront | | |

MODE CONDITIONNEL.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Je partirais.
 Tu partirais.
 Il ou elle partirait.
 Nous partirions.
 Vous partiriez.
 Ils ou elles partiraient.

2^e temps. — PASSÉ.

| | | |
|-----------------------|---|----------------|
| Je serais | } | parti |
| Tu serais | | |
| Il ou elle serait | } | ou partie. |
| Nous serions | | |
| Vous seriez | } | ou parties. |
| Ils ou elles seraient | | |

On dit aussi : Je fusse, tu fusses, il ou elle fût parti ou partie; nous fussions, vous fussiez, ils ou elles fussent partis ou parties.

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du sing. ni de 3^e pour les 2 nomb.
 Pars, partons, partez.

MODE SUBJONCTIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT OU FUTUR.

Que je parte.
 Que tu partes.
 Qu'il ou qu'elle parte.
 Que nous partions.
 Que vous partiez.
 Qu'ils ou qu'elles partent.

3^e temps. — PASSÉ.

| | | |
|---------------------------|---|----------------|
| Que je sois | } | parti |
| Que tu sois | | |
| Qu'il ou qu'elle soit | } | ou partie. |
| Que nous soyons | | |
| Que vous soyez | } | ou parties. |
| Qu'ils ou qu'elles soient | | |

2^e temps. — IMPARFAIT.

Que je partisse.
 Que tu partisses.
 Qu'il ou qu'elle partît.
 Que nous partissions.
 Que vous partissiez.
 Qu'ils ou qu'elles partissent.

4^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

| | | |
|----------------------------|---|----------------|
| Que je fusse | } | parti |
| Que tu fusses | | |
| Qu'il ou qu'elle fût | } | ou partie. |
| Que nous fussions | | |
| Que vous fussiez | } | ou parties. |
| Qu'ils ou qu'elles fussent | | |

MODE INFINITIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Partir.

2^e temps. — PASSÉ.

Être parti ou partie.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Partant.

PASSÉ.

Parti, partie, étant parti ou partie.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

183. — Les verbes *pronominaux* n'ont pas non plus de conjugaison qui leur soit particulière.

184. — Dans leurs temps simples; ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent. Dans leurs temps composés, ils empruntent l'auxiliaire *être*, et prennent pour modèle le verbe *partir*.

185. — Pour éviter, au surplus, toute difficulté, nous allons conjuguer le verbe pronominal *se flatter*.

MODE INDICATIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Je me flatte.
Tu te flattes.
Il ou elle se flatte.
Nous nous flattons.
Vous vous flattez.
Ils ou elles se flattent.

2^o temps. — IMPARFAIT.

Je me flattais.
Tu te flattais.
Il ou elle se flattait.
Nous nous flattions.
Vous vous flattiez.
Ils ou elles se flattaient.

3^o temps. — PASSÉ DÉFINI.

Je me flattai.
Tu te flattas.
Il ou elle se flatta.
Nous nous flattâmes.
Vous vous flattâtes.
Ils ou elles se flattèrent.

4^o temps. — PASSÉ INDÉFINI.

| | | |
|-----------------------------|---|-----------|
| <i>Je me suis</i> | } | flatté |
| <i>Tu t'es</i> | | ou |
| <i>Il ou elle s'est</i> | } | flattée. |
| <i>Nous nous sommes</i> | | flattés |
| <i>Vous vous êtes</i> | } | ou |
| <i>Ils ou elles se sont</i> | | flattées. |

5^o temps. — PASSÉ ANTERIEUR.

| | | |
|-------------------------------|---|-----------|
| <i>Je me fus</i> | } | flatté |
| <i>Tu te fus</i> | | ou |
| <i>Il ou elle se fut</i> | } | flattée. |
| <i>Nous nous fûmes</i> | | flattés |
| <i>Vous vous fûtes</i> | } | ou |
| <i>Ils ou elles se furent</i> | | flattées. |

6^o temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

| | | |
|-------------------------------|---|-----------|
| <i>Je m'étais</i> | } | flatté |
| <i>Tu t'étais</i> | | ou |
| <i>Il ou elle s'était</i> | } | flattée |
| <i>Nous nous étions</i> | | flattés |
| <i>Vous vous étiez</i> | } | ou |
| <i>Ils ou elles s'étaient</i> | | flattées. |

7^o temps. — FUTUR.

Je me flatterai.
Tu te flatteras.
Il ou elle se flattera.
Nous nous flatterons.
Vous vous flatterez.
Ils ou elles se flatteront.

8^o temps. — FUTUR ANTERIEUR.

| | | |
|-------------------------------|---|-----------|
| <i>Je me serai</i> | } | flatté |
| <i>Tu te seras</i> | | ou |
| <i>Il ou elle se sera</i> | } | flattée. |
| <i>Nous nous serons</i> | | flattés |
| <i>Vous vous serez</i> | } | ou |
| <i>Ils ou elles se seront</i> | | flattées. |

MODE CONDITIONNEL

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Je me flatterais.
Tu te flatterais.
Il ou elle se flatterait.
Nous nous flatterions.
Vous vous flatteriez.
Ils ou elles se flatteraient.

2^e temps. — PASSÉ.

| | | |
|---------------------------------|---|-----------|
| <i>Je me serais</i> | } | flatté |
| <i>Tu te serais</i> | | ou |
| <i>Il ou elle se serait</i> | } | flattée. |
| <i>Nous nous serions</i> | | flattés |
| <i>Vous vous seriez</i> | } | ou |
| <i>Ils ou elles se seraient</i> | | flattées. |

On dit aussi : *Je me fusse, tu te fusses, il ou elle se fût flatté ou flattée; nous nous fussions, vous vous fussiez, ils ou elles se fussent flattés ou flattées.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du sing. ni de 3^e pour les 2 nom^b
Flatte-toi. Flattons-nous. Flattez-vous.

MODE SUBJONCTIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me flatte.
Que tu te flattes.
Qu'il ou qu'elle se flatte
Que nous nous flattions.
Que vous vous flattiez.
Qu'ils ou qu'elles se flattent.

2^e temps. — IMPARFAIT.

Que je me flattasse.
Que tu te flattasses.
Qu'il ou qu'elle se flattât.
Que nous nous flattassions.
Que vous vous flattassiez.
Qu'ils ou qu'elles se flattassent.

3^e temps. — PASSÉ.

| | | |
|-------------------------------------|---|-----------|
| <i>Que je me sois</i> | } | flatté |
| <i>Que tu te sois</i> | | ou |
| <i>Qu'il ou qu'elle se soit</i> | } | flattée. |
| <i>Que nous nous soyons</i> | | flattés |
| <i>Que vous vous soyez</i> | } | ou |
| <i>Qu'ils ou qu'elles se soient</i> | | flattées. |

4^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT.

| | | |
|--------------------------------------|---|-----------|
| <i>Que je me fusse</i> | } | flatté |
| <i>Que tu te fusses</i> | | ou |
| <i>Qu'il ou qu'elle se fût</i> | } | flattée. |
| <i>Que nous nous fussions</i> | | flattés |
| <i>Que vous vous fussiez</i> | } | ou |
| <i>Qu'ils ou qu'elles se fussent</i> | | flattées. |

MODE INFINITIF.

1^{er} temps. — PRÉSENT.

Se flatter.

2^e temps. — PASSÉ.

S'étant flatté ou flattée.

PARTICIPE.

PRÉSENT

Se flattant.

PASSÉ.

S'étant flatté ou flattée.

Conjuguez de même : *s'estimer, s'écrier, s'apitoyer, se repentir, se plaindre, se résoudre.*

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

186. — Les verbes *impersonnels* se conjuguent selon les inflexions qu'exige la conjugaison à laquelle ils appartiennent : *il résulte* se conjugue sur *aimer*, et *il convient* sur *finir*.

VERBE IMPERSONNEL *FALLOIR*.

MODE INDICATIF.

| | |
|--|--|
| <p>1^{er} temps. — PRÉSENT. Il faut.</p> <p>2^e temps. — IMPARFAIT. Il fallait.</p> <p>3^e temps. — PASSÉ DÉFINI. Il fallut.</p> <p>4^e temps. — PASSÉ INDÉFINI. Il a fallu.</p> | <p>5^e temps. — PASSÉ ANTÉRIEUR. Il eut fallu.</p> <p>6^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT. Il avait fallu.</p> <p>7^e temps. — FUTUR. Il faudra.</p> <p>8^e temps. — FUTUR ANTÉRIEUR. Il aura fallu.</p> |
|--|--|

MODE CONDITIONNEL.

| | |
|--|---|
| <p>1^{er} temps. — PRÉSENT. Il faudrait.</p> | <p>2^e temps. — PASSÉ. Il aurait fallu.</p> |
|--|---|

MODE SUBJONCTIF.

| | |
|---|--|
| <p>1^{er} temps. — PRÉSENT OU FUTUR. Qu'il faille.</p> <p>2^e temps. — IMPARFAIT. Qu'il fallût.</p> | <p>3^e temps. — PASSÉ. Qu'il ait fallu.</p> <p>4^e temps. — PLUS-QUE-PARFAIT. Qu'il eût fallu.</p> |
| <p>MODE INFINITIF. PRÉSENT. Falloir.</p> | <p>PARTICIPE, PASSÉ. Ayant fallu.</p> |

Questions.

- 179. Combien y a-t-il de conjugaisons pour tous les verbes passifs, et quelle est la composition de ces verbes ?
- 180. Comment se conjuguent les verbes neutres dans leurs temps simples ?
- 181. Comment se conjuguent les verbes neutres dans ceux de leurs temps composés qui prennent avoir ?

182. *Comment se conjuguent les verbes neutres dans ceux de leurs composés qui prennent être ?*
183. *Les verbes pronominaux ont-ils une conjugaison qui leur soit particulière ?*
184. *Comment se conjuguent les verbes pronominaux dans leurs temps simples et dans leurs temps composés ?*
185. *Conjugués le verbe pronominal se flatter.*
186. *Comment se conjugue le verbe impersonnel ?*

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

187. — Le *participe* est un mot qui participe soit de la nature du verbe soit de la nature de l'adjectif, et quelquefois des deux ensemble; il participe du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime : *un homme aimant Dieu, des enfants ayant aimé l'étude*; il participe de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte : *Un homme aimant, des enfants aimés.*

188. — Il y a deux sortes de participes : le *participe présent*, et le *participe passé*.

189. — Le *participe présent* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action faite par ce mot; il est terminé en *ant*, et est toujours invariable : *Une femme LISANT, des hommes LISANTS.*

190. — Il est nommé *présent*, parce qu'il marque toujours un temps présent : par rapport à une autre époque : *AIMANT la poésie, JE LIS, JE LUS, JE LIRAI Racine et Boileau.*

191. — Le *participe passé* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot; il a diverses terminaisons, et est susceptible de prendre l'accord : *Une lettre LUE des lettres LUES; des enfants CHÉRIS, des femmes ESTIMÉES.*

192. — Il est nommé *passé*, parce que, joint au verbe *avoir*, il exprime toujours un temps passé : *j'ai AIMÉ, j'avais AIMÉ, j'aurais AIMÉ, que j'eusse AIMÉ.*

Questions.

187. *Qu'est-ce que le participe ?*
188. *Combien y a-t-il de sortes de participes, et quelles sont-elles ?*

189. *Qu'est-ce que le participe présent ?*
 190. *Pourquoi le participe présent est-il ainsi nommé ?*
 191. *Qu'est-ce que le participe passé ?*
 192. *Pourquoi le participe passé est-il ainsi nommé ?*

DES MOTS INVARIABLES.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

193. — L'adverbe est un mot invariable qui modifie ou un verbe : *il parle ÉLOQUEMMENT* ; ou un adjectif : *il est TRÈS-ÉLOQUENT* ; ou un autre adverbe : *il parle BIEN éloquemment*. Son nom d'*adverbe* lui vient de ce qu'il accompagne le plus souvent un verbe.

194. — L'adverbe n'a jamais de régime, parce qu'il renferme son régime en lui-même. En effet, *vivre TRANQUILLEMENT*, *marcher LENTEMENT*, *être TROP riche*, sont la même chose que *vivre AVEC TRANQUILLITÉ*, *marcher AVEC LENTEUR*, *être riche AVEC EXCÈS*. Il faut en excepter quelques adverbes qui, comme *conformément*, *antérieurement*, etc., conservent le régime de l'adjectif dont ils sont formés : *CONFORMÉMENT A LA LOI*, *ANTÉRIEUREMENT AU déluge*.

195. — Certains adjectifs s'emploient quelquefois comme adverbes, c'est lorsqu'ils modifient un verbe ; tels sont : *ferme*, *haut*, *soudain*, etc., dans *frapper ferme*, *parler haut*, *sortir soudain*, c'est-à-dire, *frapper fermement*, *parler hautement*, *sortir soudainement*.

196. — Liste des adverbes les plus usités :

Ailleurs, alentour, alors, assez, aujourd'hui, auparavant, après, aussi, aussitôt, autant, autrefois, autrement, beaucoup, bien, bientôt, combien, davantage, dedans, dehors, déjà, demain, désormais, dessous, dessus, ensemble, ensuite, fort, guère, ici, jadis, jamais, là, loin, maintenant, même, mieux, moins, ne, où, partout, pas, peu, plus, plutôt, presque soudain, souvent, tant, tantôt, toujours, très, trop.

197. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre l'adverbe *y* avec le pronom personnel *y* : l'adverbe signifie *là* : *j'y vais, j'y suis, je m'y plais* ; le pronom personnel a le sens de *à lui, à elle, à cela* : *j'y pense, j'y travaille.*

198. — Un assemblage de mots servant à modifier ou un verbe, ou un adjectif, ou un adverbe, prend le nom de *locution adverbiale* ; tels sont : *longtemps, sans cesse, à dessein, en général, en arrière, au hasard, de nouveau, à l'envi, à regret, etc.*

Questions.

193. *Qu'est-ce que l'adverbe, et d'où lui vient son nom ?*
 194. *Pourquoi l'adverbe n'a-t-il pas de régime ? — Quelles sont les exceptions ?*
 195. *Dans quel cas certains adjectifs s'emploient-ils comme adverbes ?*
 196. *Énoncez les adverbes les plus usités.*
 197. *Quelle différence de signification y a-t-il entre l'adverbe *y* et le pronom personnel *y* ?*
 198. *Qu'appelle-t-on locution adverbiale ?*

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

199. — La *préposition* est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports que les mots ont entre eux. Entre ces mots *je vais* et *l'eau*, il peut y avoir un grand nombre de rapports, comme un rapport de tendance : *je vais vers l'eau* ; de supériorité : *je vais sur l'eau* ; d'opposition : *je vais contre l'eau*, etc. ; *vers, sur, contre* expriment ces rapports, et ces mots sont des *prépositions*.

200. — Les *prépositions* n'ont par elles-mêmes qu'un sens incomplet ; le mot qui en complète la signification est le régime de la *préposition* ; ainsi dans *aller à Rome, parler de ses amis, travailler pour eux*, les mots *Rome, ses amis, eux*, sont les régimes des *prépositions à, de, pour*. La *préposition*, avec son régime, forme ce qu'on appelle *régime indirect*.

201. — *Liste des prépositions les plus usitées :*

A, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis.

202. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom personnel *en* : *en*, préposition, a toujours un régime : *en France, en ami, en vous* ; *en*, pronom, n'a jamais de régime, et signifie de lui, d'elle, de cela : *nous en parlons, vous vous en contentez.*

203. — Un assemblage de mots remplissant l'office de préposition, se nomme *locution prépositive*; tels sont : à l'égard de, en faveur de, à la réserve de, quant à, jusqu'à, etc.

Questions.

199. *Qu'est-ce que la préposition ?*
 200. *Quel sens la préposition a-t-elle par elle-même ? — Comment s'appelle le mot qui complète la signification de la préposition ?*
 201. *Quelles sont les prépositions les plus usitées ?*
 202. *Quelle différence y a-t-il entre en, préposition ; et en, pronom personnel ?*
 203. *Qu'appelle-t-on locution prépositive ?*

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

204. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier soit un mot à un autre mot, soit un membre de phrase à un autre membre de phrase. Quand je dis : *travaillons, — nous voulons acquérir des talents, — le temps s'enfuit, — persuadons-nous bien, — il ne revient plus* ; voilà cinq membres de phrase qui forment comme cinq phrases isolées. Pour les joindre ensemble, et n'en former qu'une seule phrase, il suffit d'employer certains mots, comme *si, car, et, que, etc.* : *travaillons, si nous voulons acquérir des talents ; car le temps s'enfuit, et persuadons-nous bien qu'il ne revient plus* : ces mots *si, car, et, que*, sont des conjonctions.

205. — *Remarque.* Par inversion ou par ellipse, la conjonction se trouve quelquefois au commencement de la phrase ou entre deux mots : *Quand un connaît sa faute, on manque doublement.* Il est savant *et* modeste.

Dans la première phrase, il y a inversion, c'est-à-dire renversement dans l'ordre des mots : l'ordre direct est ; *on manque doublement, quand on connaît sa faute.* Dans la seconde phrase, il y a ellipse, c'est-à-dire omission de mots : la construction pleine est : *il est savant et il est modeste.* En faisant disparaître l'inversion et l'ellipse, on voit que les conjonctions *quand, et, unissent* réellement un membre de phrase à un autre membre de phrase.

206. — *Liste des conjonctions les plus usitées :*

Ainsi, car, cependant, comme, donc, et, lorsque, mais, néanmoins, ni, or, ou, pourtant, quand, que, quoique, sinon.

207. — Un assemblage de mots dont la fonction est d'unir deux membres de phrase, se nomme *locution conjonctive*; tels sont, *ou bien*, *par conséquent*, *bien que*, et autres terminées par la conjonction *que*, comme *sans que*, *parce que*, *tandis que*, *à moins que*, *afin que*, *plus que*, etc.

Questions.

204. *Qu'est-ce que la conjonction ?*
 205. *Comment arrive-t-il que la conjonction se trouve quelquefois au commencement de la phrase ou entre deux mots ?*
 206. *Quelles sont les principales conjonctions ?*
 207. *Qu'appelle-t-on locution conjonctive ?*

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

208. — *L'interjection est un mot invariable qui exprime les affections vives et subites de l'ame.*

209. — Les principales interjections sont :

Ha ! eh ! bah ! pour marquer la surprise.

Ah ! aïe ! hélas ! pour marquer la douleur.

Oh ! ah ! pour marquer l'admiration.

Fi ! pouah ! pour marquer l'aversion, le dégoût.

Paix ! chut ! pour imposer silence.

Holà ! hem ! pour appeler.

Hé ! hein ! pour interroger.

209 (bis). — Il y a en outre des *locutions exclamatives*, telles que *paix donc ! hé quoi ! hé ben ! fi donc !* etc.

Questions.

208. *Qu'est-ce que l'interjection ?*
 209. *Quelles sont les principales interjections ?*
 209 (bis). *Donnez des locutions exclamatives.*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

210. — *L'orthographe est l'art d'être correct dans l'emploi des caractères et des signes orthographiques d'une langue.*

211. — Les caractères sont les lettres de l'alphabet : les signes orthographiques sont les accents, l'apostrophe, la cédille, le tréma, le trait d'union, et la parenthèse.

DE L'EMPLOI DES CARACTÈRES OU LETTRES.

212. — Les consonnes finales des mots primitifs sont presque toujours indiquées par la dérivation. Ainsi les consonnes *c, d, g, l, m, n, p, r, s, t*, terminent les mots

Accroc,
Estomac,
Bord,
Bond,
Sang,
Rang,
Fusil,
Persil,
Faim,
Bon,
Musulman,
Brun,
Drap,
Champ,
Galop,
Berger,
Dispos,
Amas,
Diffus,
Sot,
Avocat,
Prompt,

à cause des dérivés

Acrocher.
Stomacal.
Border.
Bondir.
Sanguin.
Ranger.
Fusiller.
Persillé.
Famine.
Bonne.
Musulmano.
l uno.
Draperie.
Champêtre.
Galoper.
Bergère.
Disposer.
Amasser.
Diffuse.
Sotte.
Avocate.
Prompte.

Cette règle s'applique à un nombre immense de mots (*).

(*) On pense bien qu'une règle d'une application si étendue doit être sujette à des exceptions. Comme elles sont nombreuses et difficiles à confier à la mémoire, nous allons en faire l'objet d'une note, laissant aux maîtres le soin de décider si ces exceptions doivent être apprises par leurs élèves.

Mots principaux, sans dérivés, terminés par

C. — *Cotignac, cric.*

D. — *Épinard, brouillard, vieillard, plafond, nord, nœud.*

G. — *Étang, doigt, vingt.*

S. — *Appas, frimas, chasselas, repas, verglas, fatras, galimatias, itias, plâtras, taffetas.* | *Dais, jais, harnais, frais, marais, laquais, relais.* | *Mets, legs, décès, congrès, abcès.* | *Parais, radis, ris.* | *Carquois, une fois, minois, mois, poids (pesanteur), pois (légume).* | *Fonds*

213. — Les mots dérivés conservent la même orthographe que leurs primitifs, dans les syllabes qui ont le même son :

Innocent, innocence; abondant, abondance.

214. — AIE, IE, UE, EUE, OIE, OUE, ÉE, terminent les substantifs féminins : *plaie: taie, jalousie, vie, statue, vue, queue, joie, soie, joue, roue, pensée, matinée.*

EXCEPTÉ :

215. — 1° *Paix, brebis, perdrix, fourmi, la merci, nuit, une souris, bru, glu, vertu, une tribu, croix, voix, noix, poix, la foi, la loi, une fois, et les substantifs en tié et en té: pitié, charité; à moins que ce ne soient des participes employés substantivement: une dictée, une portée; ou des substantifs exprimant une idée de capacité, comme assiettée, charretée, hottée, etc. 2° Amphibie, génie, impie, incendie, parapluie; — apogée, caducée, cétacée, coryphée, lycée, mausolée, musée, périgée, pygmée, trophée, qui sont du genre masculin.*

216. — AT termine les noms de dignité et de profession : *potentat, consulat, avocat, et un grand nombre de mots où at est ajouté à un mot français: orgueil (orge), résultat (il résulte), forçat (force), soldat (solde).*

217. — AIRE termine les substantifs et les adjectifs formés d'un mot plus court : *actionnaire, élémentaire, munitionnaire, propriétaire, formés de action, élément, munition, propriété.*

218. — IERE termine les substantifs féminins : *lumière, prière, excepté une pierre.*

IAIRE termine les substantifs masculins : *bréviaire, plagiaire, excepté lierre, cimetière.*

219. — AIT termine *lait, souhait, fait, trait, et les composés de ces deux derniers: forfait, portrait, attrait, etc.*

(de terre), *remoras, le corps, un mors (irein). Le cours (et les composés, comme concours, discours, etc.), toujours, velours. | Chaos, héros. | Jus, pus.*

T — *Rempart, état, potentat. | Intérêt, bosquet, filet, cabinet. | Acabit, appétit, bandit, circuit, conflit, délit, répit. | Détroit, endroit, surcroît. | Canot, chariot, dépôt, entrepôt, impôt. pavot. | Effort, port (de mer), renfort, ressort. | Artichaut, défaut, héraut (d'armes).*

X — *Choix, croix, noix, poix, voix, crucifix, perdrix. | Faux, la saux. | Un faire. | Flux, reflux. | Courroux, touz.*

Z. — *Nes, res-de-chaussée, riz (légume).*

Tous les autres mots où la dérivation amène un *t*, s'écrivent par *et* : *complet* (complète), *collet* (colleter).

220. — ER termine les mots masculins où *e* final est précédé de *i, y, ill, g, ch* : *acier, noyer*, (arbre), *oreiller, verger, clocher*.

Excepté : *pied, congé, clergé, duché, évêché, agé*.

221. — IS termine les substantifs formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *is* : *gâchis* (gâchant), *coloris* (colorant).

222. — AU final a lieu après une voyelle : *gruau, fléau*. Excepté *duo, trio, cacao*.

223. — EAU termine les substantifs et les adjectifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel).

224. — Le son *in*, au commencement d'un mot, se rend par *in* ou *im* : *industrie, impôt* : excepté *ainsi*.

225. — EINDRE termine tous les verbes ainsi prononcés à l'infinitif : *feindre, teindre*. Excepté *contraindre, craindre, plaindre*. — *Vaincre* prend aussi *ain*.

226. — EN et EM règnent au commencement des verbes : *entrer, enraciner, emporter*. Excepté *ancrer, antidater, anticiper, ambitionner, amplifier, amputer*.

227. — EN, dans le corps des mots, s'emploie 1° dans les substantifs dont la finale se prononce *antion* : *mention, ascension*.

2° Dans les verbes en *endre* : *tendre, vendre*. Excepté *répandre*.

228. — AN a lieu, dans le corps des mots, avant *g* : *échange, mélange, louange*, et avant et après *ch* : *chanter, méchant, branche, tranche*. Excepté *venger, pencher*, et les dérivés.

229. — ANCE termine les substantifs formés d'un participe présent : *abondance, subsistance, naissance*, formés des participes présents, *abondant, subsistant, naissant*. Excepté *déférence, existence, préférence, semence, sentence, etc.*

ANCE termine les substantifs non formés d'un participe présent : *conscience, urgence*. Excepté *aisance, balance, circonstance, distance, élégance, enfance, nuance, puissance, etc.*

230. — ANSE termine *danse, transe* ; il *panse* une plaie.

ENSE termine *défense*, *offense*, *récompense*, *immense*, *il pense*, et les dérivés de ce dernier.

231. — On écrit par *SION* les mots où cette finale est précédée de *l* ou de *r*, *expulsion*, *aversion*. Excepté *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*.

Par *SSION*, les mots terminés par *SSION*, *MISSION*, *CUSSION* : *procession*, *admission*, *discussion*.

Par *XION* : *connexion*, *complexion*, *flexion*, *réflexion*, *fluxion*.

Par *TION*, tous les autres mots : *nation*, *potion*. Excepté *ascension*, *dimension*, *extension*, *suspension*, *appréhension*, *passion*, *suspicion*.

232. — *MENT* termine tous les substantifs formés d'un verbe : ainsi *bâtiment*, *affranchissement*, *logement*, s'écrivent par *ment* ; à cause des verbes *bâtir*, *affranchir*, *loger*. Excepté *calmant*.

233. — *EUR* termine tous les substantifs qui ont cette finale, soit masculins, soit féminins, *bonheur*, *fleur*. Excepté *heure*, *beurre*, *demeure*.

234. — *IRE* termine les verbes dont le participe présent est en *vant* ou en *sant*, prononcez *zant* : *écrire* (écriv^{ant}), *lire* (lis^{ant}). Excepté *servir*.

IN termine les autres verbes : *unir*, *partir*. Excepté *bruire*, *frir*, *maudire*, *rire*.

235. — *OUR* règne à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi : une *tour*, un *contour*. Excepté *bravoure*, *bourre*.

236. — *OIR* termine : 1° les verbes *devoir*, *concevoir* ; excepté *boire*, *croire* ; 2° tous les substantifs masculins formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *oir* : *abreuvoir* (abreuv^{ant}), *rasoir* (ras^{ant}).

OIRE est la finale des autres mots : *ivoire*, *réfectoire*, *armoire*, *obligatoire*. Excepté *espoir*, *dortoir*, *soir* et *noir*.

| | | |
|--------------------|--------------------|---|
| 237. — <i>ATTE</i> | } régner dans } | <i>chatte</i> , <i>datte</i> , (fruit), <i>latte</i> , <i>natte</i> , |
| <i>ITTE</i> | | <i>patte</i> , <i>il flatte</i> , <i>il gratte</i> . |
| <i>OUTTE</i> | | <i>être quitte</i> , <i>il quitte</i> , <i>il acquitte</i> . |
| <i>UTTE</i> | | <i>goutte</i> , (liquide, maladie). <i>butte</i> , <i>hutte</i> , <i>lutte</i> . |

Le reste s'écrit par *ate*, *ite*, *ouïte*, *ute* : *pirate*, *hypocrite*, *route*, *culbute*.

238. — *J* précède *a*, *o*, *u* : *jaloux*, *jour*, *juge*. Excepté *geai* (oiseau), *geôle*.

G précède *i*, *s* : *gibier*, *bougie*, *gerbe*, *général*, *forge* : excepté *jeune*, *jeûne*, *jeudi*, *jeu*, *jeter*, *majeur*, *majesté* et les dérivés.

239. — Au lieu de *n* on emploie *m* devant *b*, *p*, *m* : *tomber*, *emporter*, *emmener*.

240. — Les verbes en *quer* conservent le *qu* dans toute la conjugaison : *fabriquer*, *nous fabriquons*, *fabriquant*, *fabriqué*. Hors de la conjugaison, on change *qu* en *c* : *fabrication*, *dislocation*, *suffocation*, *communicable*, un *fabriquant*, des emplois *vacants*, etc. Excepté *attaquable*, *croquant*, *immanquable*, *marquant*, *remarquable*.

241. — Les dérivés formés d'un primitif terminé par une consonne, comme *don*, *amas*, *fer*, *regret*, *trot*, etc., doublent ordinairement cette consonne : *donner*, *amasser*, *ferrer*, *regretter*, *trotter*.

242. — *B*, *D*, *G*, se doublent seulement dans *abbaye*, *abbé*, *rabbin*, *sabbat* ; — *addition*, *reddition* ; — *agglomérer*, *aggraver*, *suggérer*, et les dérivés.

243. — Les autres consonnes se doublent dans les mots qui commencent par :

AC : *accourir*. Excepté *acabit*, *académie*, *acariâtre*.

OC : *occasion*.

AF : *affermir*. Excepté *afin*, *Afrique*.

EF : *effort*.

OF : *offrir*.

SUF : *suffrage*.

AL : *allumer*.

Excepté *alarme*, *aliéner*, *aligner*, *aliment*, *aliter*, *alerte*, *alène*, *alentour*, *aliquote*, *alouette*, *alourdir*.

IL : *illusion*.

Excepté *île*.

COL : *collège*.

Excepté *colère*, *colifichet*, *colombe*, *colonel*, *colon*, *colonne*, *colorer*.

COM : *commerce*.

Excepté *comédie*, *comestible*, *comète*, *comique*.

IM : *immortel*.

Excepté *image*, *imiter*.

AP : *apporter*,

Excepté *apaiser*, *apetisser*, *apercevoir*, *apitoyer*, *aplanir*, *aplatir*, *aplomb*, *apologie*, *apologue*, *apostrophe*, *apôtre*, *après*.

OPPO : *opposition.*

OPPR : *oppression.*

SUP : *suppliee.*

Excepté *superbe, supérieur, superstition, suprême.*

AR : *arriver.*

Excepté *araignée, arête, arène, aride, ariette.*

COR : *corriger.*

Excepté *corail, coriace.*

IR : *irréfléchi.*

Excepté *irascible, ironie.*

AT : *attention.*

Excepté *atelier, atroce, atome.*

244. — La consonne *r* se double aussi au futur et au conditionnel présent des verbes *courir, mourir, pouvoir, envoyer, voir, quérir*, et de leurs composés, *je courrai, j'accourrai, nous mourrons, vous enverriez*, etc.

245. — Au lieu de doubler la consonne *q*, on la fait précéder de *c*, ce qui a lieu dans *acquit, acquitter, acquiescer, acquérir*.

246. — On ne double pas la consonne,

1° Après un *e* muet : *tenir, rejeter, renouvela*;

2° Après une voyelle surmontée d'un accent ; *même, gâter, épître* ;

3° Après un son nasal : *enfanter, bonté*.

4° Entre deux sons semblables : *malade, imiter, sonore* ;

5° Après un son exprimé par plusieurs voyelles, comme *ai, ou, ui, etc.* ; *plaire, voûte, tuile* ; excepté *baisser, beurre, bourre, bourreau, bourrique, caisse, courroux, fourrer, quitte, houppes, houppelande, laisser, nourrir, souffler, souffrir*, et les dérivés.

EMPLOI DES MAJUSCULES.

247. — Il faut commencer par une *majuscule* ou grande lettre, chaque phrase, chaque vers, tous les noms d'hommes, tels que *Pierre, Antoine, Cicéron, Racine* ; tous ceux de lieux, tels que *l'Europe, la France, la Normandie, Paris, Lyon* ; tous ceux de peuples, tels que les *Européens, les Français, les Bourguignons, les Parisiens* ; tous ceux de sectes, tels que les *Epicuriens, les Stoïciens, les Protestants*, tous ceux de rivières, de montagnes, de vents : *la Seine, le Rhône, les Alpes, les Pyrénées* ; enfin tous ceux de sciences, d'art, de métier, s'ils sont pris dans un sens individuel qui distingue la science, l'art, le métier de toute autre science, de tout autre art, de tout autre métier : *la Gram-*

maire est une science indispensable : la Musique est un art charmant ; la Géométrie donne de la rectitude à l'esprit.

248. — Quelquefois on personnifie les êtres moraux, et alors ils suivent la règle des noms d'hommes. *Envie*, par exemple, prend une lettre majuscule dans ce vers de la Henriade :

Là git la sombre *Envie* à l'œil timide et louche.

Le même mot s'écrit sans grande lettre dès qu'il cesse d'être personnifié : *l'envie s'attache aux grands talents.*

249. — Lorsque les noms de peuples et de sectes n'embrassent pas la totalité, la majuscule cesse d'avoir lieu : *un français, un anabaptiste, des anglais*, etc.

DE L'EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

4° Des accents.

250. — Il y a trois accents : l'accent aigu ('), l'accent grave (`) et l'accent circonflexe (^).

251. — L'accent aigu se met sur tous les *e* fermés qui terminent la syllabe : *vérité, aménité*. Ainsi *rocher, nez* s'écriront sans accent aigu, parce que ce n'est point l'*e* fermé, mais les consonnes *r, z*, qui terminent la syllabe.

252. — L'accent grave s'emploie, 1° sur les *e* ouverts qui terminent la syllabe, ou qui précèdent la consonne finale *s*; *père, mère, aiscrète, accès, excès, après*.

253. — *Remarque.* L'*e* est ouvert toutes les fois qu'il termine la syllabe et qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e* muet : *miskre, prophète, fidèle, je mène, il prospère*. Sont exceptés les substantifs en *ège*, comme *piège, manège*, et les interrogations *aimé-je? puissé-je?* etc., où l'avant dernier *e* est fermé.

254. — Comme signe de distinction sur *à* et *dès*, prépositions, *là* et *où*, adverbess, pour qu'ils ne soient pas confondus avec *a*, verbe, *des*, article composé, *la* article ou pronom, et *ou*, conjonction :

C'est n'être bon *à* rien de n'être bon qu'*à* soi.

L'homme, *dès* sa naissance, *a* le sentiment du plaisir et de la douleur.

Où la vertu finit, *là* commence le vice.

3° Sur *çà, deçà, en-deçà, déjà, holà, voilà*.

255. — L'accent circonflexe s'emploie 1° lorsqu'il y a allongement de son et suppression de lettre, comme dans

âge, épître, tête, qu'on écrivait autrefois, *age, épistre, teste*. C'est ce qui a lieu à l'égard de *a* long devant *ch* ou l'articulation *t* (*) : *lâche, tâcher, bâtiment, mûre*; — à l'égard de l'avant-dernier *e* des mots en *ème* : *problème, extrême*; — à l'égard de l'*i* des verbes en *aitre* et en *oitre*, dans tous les temps où cette voyelle est suivie d'un *t* : il *plait, il paraît, il accroitra*, etc.; — de l'*e* qui précède les finales : *le, me, ne* : *pôle, dôme, trône*; — des pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre*; — de la première et de la deuxième personne plurielle du passé défini : *nous allâmes, vous fîtes*; — de la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : *qu'il allât, qu'il fit*; — enfin à l'égard des adjectifs : *mûr, sûr*.

2° Comme signe de distinction sur *dû, redû, tû, crû*, participes des verbes *devoir, redevoir, taire, croître*, lorsque ces participes sont employés au masculin singulier.

2° De l'apostrophe.

256. — L'apostrophe (') marque la suppression d'une des voyelles *a, e, i*.

257. — *A* se supprime dans *la*, devant une voyelle ou une *h* muette : *L'ame, l'histoire, je l'estime* (pour *je la estime*).

258. — *E* se supprime 1° dans *je, me, te, se, de, que, ce, le, ne*, également devant une voyelle ou une *h* muette : *j'aime, je m'égare, il t'estime, nous l'instruisons, L'essai, l'homme*, etc.

2° Dans *lorsque, puisque, quoique, seulement* devant *il, elle, on, un, une* : *lorsqu'il parle, puisqu'elle le veut, quoi qu'on dise*.

3° Dans *entre* et *presque*, seulement lorsqu'ils entrent dans la composition d'un autre mot : *entr'acte, entr'aider, presqu'île*.

4° Dans *quelque*, seulement devant *un, autre* : *quelqu'un, quelqu'autre*.

5° Dans *grand'mère, grand'messe, grand'chambre, grand'salle, grand'chère, grand'chose, grand'merci, grand'peine, grand'peur*.

(*) On entend par articulation *t* celle qui a lieu lorsque le *t* conserve le son qui lui est propre, comme dans *natal, pâtir, bouton*. Dans *nation, minutie* où le *t* se prononce comme *ss*, l'articulation *t* n'existe pas.

259. — *I* se supprime seulement dans la conjonction si devant *il, ils* : *s'il vient, s'ils disent.*

3° De la cédille.

260. — La cédille (,) se place sous le *c* devant les voyelles, *a, o, u*, pour adoucir la prononciation de cette consonne, c'est-à-dire pour lui donner le son de l'*s* : *façade, leçon, reçu.*

4° Du tréma.

261. — Le tréma (¨) est un double point qu'on met sur une voyelle pour la faire prononcer séparément de celle qui précède : *naïf, Saïül, ciguë* ; sans le tréma on prononcerait *nef, söl* et *cigue*, ce dernier avec le son de *gue* dans *figue*.

262. — L'emploi du tréma est fautif, quand on peut le remplacer par un accent ; ainsi, au lieu de *poésie, poème, poëte, Chloë*, etc., écrivez *poésie, poëme, poëte, Chloé*.

263. — L'*i* surmonté d'un tréma ne saurait tenir lieu de l'*y* ; n'écrivez donc pas : *envoïer, moïen*.

5° Du trait d'union.

264. — Le trait d'union (-) sert à marquer la liaison entre deux mots qui n'en doivent faire qu'un par le sens, comme *chef-lieu, s'entre-choquer, Aix-la-chapelle*. On l'emploie :

265. — 1° Entre le verbe et les pronoms *je, moi, nous, tu, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, y, en, ce, on*, quand ces pronoms sont placés après un verbe dont ils sont le sujet ou le régime : *irai-je ? viens-tu, dormait-on ? laisse-moi, rendons-nous, laissez-vous, allez-y, portes-en, etc.* S'il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union ; *laisse-le-moi, donne-les-leur ?*

266. — Remarque. On doit écrire sans trait d'union : *envoyez chercher, faites en prendre*, attendu que les pronoms *le, en*, ne sont pas régimes du premier verbe, mais de l'infinitif qui suit. On écrira, mais avec des sens différents : *faites le lire, et faites-le lire*. Dans la première phrase *le* est le régime de *lire*, et dans la seconde celui de *faites*.

267. — 2° Avant ou après la lettre euphonique *t* : *parle-t-il ? ira-t-on ? va-t-elle ?*

268. — Remarque. On doit écrire *va-t'en*, et non *va-t-en* ; le pluriel *allez-vous-en* annonce que le *t* est le pronom *te*, et non une lettre euphonique.

269. — 3° Avant ou après *ci*, *là*, accompagnant un substantif, ou un pronom, une préposition, un adverbe, avec lesquels ils sont unis d'une manière inséparable : *celui-ci*, *celui-là*, *ces gens-ci*, *ces hommes-là*, *ci-dessus*, *ci-contre*, *là-dessus*, *là-haut*, etc.

270. — 4° Pour lier très au mot qui suit, et même au pronom qui précède : *très-riche*, *très-sagement*, *moi-même*, *eux-mêmes*.

271. — 5° Pour remplacer la conjonction *et* dans l'expression des nombres : *dix-huit*, *vingt-cinq*, *trente-six*, *cinquante-huit*, *soixante-neuf*, *deux cent-dix-neuf*, *mil-sept cent*, *mil-huit cent-vingt* : c'est comme s'il y avait : *dix et huit*, *vingt et cinq*, *trente et six*, *cinquante et huit*, *soixante et neuf*, *deux cent et dix et neuf*, *mil et sept cent*, *mil et huit cent et vingt*. — *Quatre-vingts*, renferme toujours le trait d'union, bien que le sens n'admette pas la conjonction *et* entre *quatre* et *vingt* ; ils sont *quatre-vingts*, nous étions *quatre-vingt-dix*.

272. — 6° Pour lier deux ou plusieurs mots qui, par le sens, n'en font qu'un : *Marc-Aurèle* ; *chef-lieu*, *s'entrechoquer*, *Seine-et-Marne*, *contre-allée*.

6° De la parenthèse.

273. — La parenthèse () sert à renfermer certains mots qui, bien qu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement :

Je croyais moi (*juges de ma simplicité*),
Que l'on devait rougir de la duplicité.

DETOURNÉS.

Questions.

210. *Qu'est-ce que l'orthographe ?*
 211. *Quels sont les caractères orthographiques ?* — Les signes orthographiques ?
 212. *Qu'est-cé qui indique presque toujours les consonnes finales des mots primitifs ?* — *Pourquoi les consonnes c, d, g, l, m, n, p, q, r, s, t, terminent-elles les mots accroc, estomac, bord, bond, sang, rang, fusil, persil, fain, bon, musulman, brun, drap, champ, galop, berger, dispo, amus, dilus, sot, avocat, prompt, etc ?*
 213. *Dans quelles syllabes les dérivés conservent-ils la même orthographe que leurs primitifs ?*
 214. *De quel genre sont les substantifs qui prennent les finales ais, is, es, eus, eis, eue, ée ?*

215. 1° Quels substantifs féminins ne sont pas terminés par aie, ie, ue, eue, oie, eue, ée? — 2° Quels substantifs ayant les finales ie, ée, sont masculins?
216. Quels mots terminent la finale at?
217. Quels substantifs et quels adjectifs ont la finale aie?
218. De quel genre sont les substantifs terminés par ière et quelle exception fait-on? — De quel genre sont les substantifs terminés en iaire, et quelle exception y a-t-il à faire?
219. Quels mots terminent ait? — Par quelles lettres s'écrivent tous les autres mots où la dérivation amène un t?
220. Quels noms terminent er, et quelles sont les exceptions?
221. Quels noms terminent is?
222. Après quelle sorte de lettre a lieu la finale au? — Quelles sont les exceptions?
223. Quels noms terminent eau?
224. Par quoi se rend le son in, au commencement d'un mot? — Quelle est l'exception?
225. Quels mots terminent eindre? — Quelles sont les exceptions?
226. Au commencement de quels mots règnent en et em? — Quelles sont les exceptions?
227. 1° Dans le corps de quels substantifs s'emploie en? — 2° Dans le corps de quels verbes s'emploie en? — Quelle est l'exception?
228. Avant quelle lettre a lieu an dans le corps des mots? — Quelles sont les exceptions?
229. Quels noms terminent ance et ence? — Quelles sont les exceptions?
230. Quels noms terminent anse et ense?
231. Quels noms écrit-on par sion, ssion, xion, tion? — Quelles exceptions souffrent les mots en sion et en tion?
232. Quels noms terminent ment? — Quelle est l'exception?
233. Quels mots terminent eur? — Quelles sont les exceptions?
234. Quels verbes terminent ire? — Quelles sont les exceptions? — Quels verbes terminent ir? — Quelle est l'exception?
235. A la fin de quels mots règne our? — Quelles sont les exceptions?
236. 1° Quels verbes terminent oir? — Quelles sont les exceptions? — 2° Quels substantifs terminent oir? — De quels mots oire est-il la finale? — Quelles sont les exceptions?
237. Dans quels mots règnent atte, itte, ôtue, utte? — Comment s'écrit le reste?
238. Quelles lettres le j et le g précèdent-ils? — Quelles sont les exceptions?
239. Au lieu de n, quelle lettre emploie-t-on devant b, p, m?
240. Les verbes en quér conservent-ils le qu dans toute la conjugaison? — En quelle lettre change-t-on qui hors de la conjugaison? — Quelles sont les exceptions?
241. Qu'arrive-t-il ordinairement à la consonne qui termine les dérivés formés d'un primitif, tels que don, amas, fer, etc?
242. Dans quels mots seulement se doublent les consonnes b, d, g?
243. Dans quels mots se doublent les consonnes autres que b, d, g? — Quelles sont les exceptions?

244. Dans quels verbes la consonne *r* se double-t-elle au futur et au conditionnel présent ?
245. Dans quels mots, au lieu de doubler la consonne *q*, la fait-on précéder de la consonne *c* ?
246. Après quelles voyelles et quels sons ne double-t-on pas la consonne ?
247. Quels sont les mots dont la lettre initiale doit être une majuscule ?
248. Dans quel cas les noms d'êtres moraux prennent-ils une majuscule pour initiale ?
249. Quand les noms de peuples et de secte ne prennent-ils pas la majuscule ?
250. Combien y a-t-il d'accents, et comment les nomme-t-on ?
251. Quel est l'usage de l'accent aigu ?
252. 1° Quel est l'usage de l'accent grave ?
253. Quelle remarque y a-t-il à faire sur l'*è* toutes les fois qu'il termine la syllabe et qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e* muet ? — Quelles sont les exceptions ?
254. 2° Sur quels mots se place l'accent grave pour les distinguer de certains autres ? — 3° Sur quels autres mots l'accent grave se place-t-il encore ?
255. 1° Quel est l'usage de l'accent circonflexe ? — 2° Sur quels mots se place l'accent circonflexe, comme signe de distinction ?
256. Que marque l'apostrophe ?
257. Dans quel cas la voyelle *a* se supprime-t-elle ?
258. Dans quels cas se supprime la lettre *e* ?
259. Dans quelle conjonction se supprime *i* ?
260. Quel est l'usage de la cédille ?
261. Quel est l'usage du tréma ?
262. Dans quel cas ne doit-on pas employer le tréma ?
263. L'y peut-il se remplacer par un *ï* surmonté du tréma ?
264. Quel est l'usage du trait d'union ?
265. 1° Dans quel cas emploie-t-on le trait d'union ?
266. Que doit-on écrire sans trait d'union ?
267. 2° Dans l'emploi de la lettre euphonique *t*, où se place le trait d'union ?
268. Comment doit-on faire usage du trait d'union dans *va t en* ?
269. 3° Dans quel cas le trait d'union s'emploie-t-il après *ci*, *là* ?
270. 4° A quel autre mot le trait d'union lie-t-il le mot très ? — Le mot même ?
271. 5° Dans l'expression des nombres, quel est l'usage du trait d'union ?
272. 6° Pourquoi emploie-t-on le trait d'union dans *Marc-Aurèle*, chef-lieu, s'entre-choquer, contre-allée ?
273. Quel est l'usage de la parenthèse ?

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE PREMIER.

274. — La *Syntaxe* a pour objet l'emploi et la construction des mots : elle fixe les inflexions ou terminaisons sous lesquelles ils doivent paraître dans la proposition, et la place qu'ils doivent y occuper.

275. — On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement. Quand je dis *Dieu est juste*, il y a là une proposition, car je juge que la qualité de *juste* convient à *Dieu*.

276. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : *la défiance blesse l'amilié, le mépris la tue*, il y a deux verbes à un mode personnel : *blesse, tue*, il y a conséquemment deux propositions. (Voy. N° 444).

277. — La proposition, considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

278. — Le *sujet* est l'objet du jugement : c'est l'idée principale. L'*attribut* est la manière d'être du sujet, la qualité qu'on juge lui appartenir : c'est l'idée accessoire. Le *verbe* lie l'*attribut* au sujet : c'est le mot qui affirme que la qualité, exprimée par l'*attribut*, convient ou ne convient pas au sujet. Dans cette phrase citée plus haut : *Dieu est juste*. *Dieu* exprime l'être qui est l'objet du jugement que je porte, voilà le sujet ; *juste* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à Dieu, voilà l'*attribut* ; *est* exprime la liaison de l'*attribut* avec le sujet, la convenance de l'un avec l'autre, voilà le verbe.

279. — Le sujet est toujours exprimé, ou par un substantif, ou par un pronom, ou par un infinitif.

280. — Le verbe est toujours *être*, soit distinct, comme dans cette phrase : *la vertu est aimable* ; soit combiné avec le participe présent, comme dans celle-ci : *je lis, tu écris*, qui sont pour *je suis lisant, tu es écrivant*.

281. — L'attribut est énoncé ou par un adjectif, ou par un participe, soit présent, soit passé ; ou par un substantif, ou par un pronom. *Exemples* :

Le mérite est modeste.

On le recherche, c'est-à-dire, on est recherchant lui

Il est estimé.

Médire est une infamie.

Ces livres sont les miens.

Dans la première proposition, le substantif *mérite* est le sujet, et l'adjectif *modeste*, l'attribut.

Dans la seconde, le pronom *on* est le sujet, et le participe présent *recherchant*, l'attribut.

Dans la troisième, le pronom *il* est le sujet, et le participe passé *estimé*, l'attribut.

Dans la quatrième, l'infinitif *médire* est le sujet, et le substantif *infamie*, l'attribut.

Dans la cinquième, le substantif *livres* est le sujet, et le pronom *les miens*, l'attribut.

282. — Outre ces trois parties logiques, essentielles ; il en existe une quatrième, purement grammaticale, et qui ne sert qu'à faciliter l'émission complète de la pensée, c'est le *complément*.

283. — Par *complément logique*, on désigne tout ce qui sert à l'achèvement du sujet ou de l'attribut. Quand je dis : *l'homme avare est un être malheureux*, le sujet est *l'homme*, le verbe est *est*, et l'attribut, *un être*. Mais le sujet et l'attribut ainsi séparés des mots *avare* et *malheureux*, ne présentent pas un sens achevé ; ils ont besoin, pour offrir une signification complète, que j'ajoute, au premier, l'adjectif *avare*, et au second, l'adjectif *malheureux*. Ainsi *avare* et *malheureux* achèvent, complètent le sujet et l'attribut ; ils en sont donc les *compléments*.

284. — Dans cette autre phrase : *la culture de l'esprit élève l'homme*, le sujet est *la culture*, le verbe, *est*, et l'attribut, *élevant*. Il reste de *l'esprit*, *l'homme*. La *culture* de quoi ? de *l'esprit*. De *l'esprit* complète l'idée commencée par le sujet, il en est le *complément*. *Élevant* quoi ? *L'hom-*

me. *L'homme* complète l'idée commencée par l'attribut, il en est également le complément.

Je préfère une honorable pauvreté à une richesse coupable.

Je suis préférant, sujet, verbe et attribut. *Préférant* quoi? *Une honorable pauvreté*, complément de l'attribut. *Préférant* à quoi? *À une richesse coupable*, autre complément de l'attribut.

Je lui donne ce conseil pour son bonheur.

Je suis donnant, sujet, verbe et attribut. Ce dernier a trois compléments: *donnant* quoi? *Ce conseil*. *Donnant* à qui? à *lui*. *Donnant* pour quoi? *Pour son bonheur*.

Celui qui pratique la vertu, est un homme qui mérite notre estime.

Celui sujet, est verbe, un *homme* attribut. Mais *celui* ne présente un sens complet qu'à l'aide de la proposition *qui pratique la vertu*; cette proposition, qui achève l'énonciation complète du sujet, en est le complément. *Un homme*, l'attribut, est dans le même cas; sa signification n'est complète que par le moyen de la proposition *qui mérite notre estime*, et qui en est conséquemment le complément.

285. — Ainsi le complément du sujet et de l'attribut peut consister ou dans un modificatif (soit adjectif, soit participe, soit adverbe), ou dans un régime (soit direct, soit indirect), ou dans une proposition incidente, soit déterminative, soit explicative. (Voy. n° 302).

286 — Tous les mots qui se rapportent au complément font partie de ce complément. Conséquemment dans cette phrase: *L'homme constant dans ses principes, jouit de l'estime des honnêtes gens*, le complément logique du sujet est *constant dans ses principes*, et celui de l'attribut, *de l'estime des honnêtes gens*.

287. — On voit par ce qui précède que tous les mots qui figurent dans une proposition, quelque nombreux qu'ils puissent être, et quelle qu'en soit la nature, se rapportent tous au sujet et à l'attribut, pour en compléter la signification.

288. — Le verbe, et c'est du verbe *être* que nous parlons ici, ne peut avoir aucune espèce de complément, parce qu'il a par lui-même une signification complète. Lorsque je dis: *Je suis à votre service, vous êtes dans l'erreur; à votre service n'est pas le complément de je suis; ni dans l'erreur, celui de vous êtes. À votre service dépend de dévoué, attribut*

sous-entendu dans la première proposition, et dans l'erreur, de tombé, attribut sous-entendu dans la seconde.

289. — Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *mcomplexes* ou *complexes*.

290. — Le sujet est *simple*, quand il n'exprime qu'un seul être ou des êtres de même espèce pris collectivement : *LA VERTU est préférable aux richesses, et cependant LES RICHESSES lui sont souvent préférées.*

291. — Le sujet est *composé*, quand il exprime des êtres qui ne sont pas de la même espèce : *la Foi, l'Espérance et la Charité sont des vertus théologiques.*

292. — L'attribut est *simple*, quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet : *Le ciel est pur.* — *L'homme pense, c'est-à-dire, est pensant.*

293. — L'attribut est *composé*, lorsqu'il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *Dieu est juste et tout-puissant.*

294. — Le sujet et l'attribut sont *incomplexes*, quand ils ont par eux-mêmes une signification complète, c'est-à-dire, quand ils n'ont aucune espèce de complément : *Le soleil est lumineux.* — *La terre tourne, c'est-à-dire, la terre est tournant.*

295. — Le sujet et l'attribut sont *complexes*, lorsqu'ils n'offrent une signification complète qu'à l'aide d'un ou de plusieurs compléments : *Une mauvaise conscience n'est jamais tranquille. La gloire de l'homme consiste dans la vertu. Servir Dieu est le premier de nos devoirs. Dieu, qui est juste, récompensera les bons. Les honnêtes gens sont ceux qui sacrifient leur intérêt particulier à l'intérêt général.*

296. — Tous les mots qui se rapportent au sujet et à l'attribut comme compléments, font partie du sujet et de l'attribut. Ainsi dans cette phrase : *Un jeune enfant de cette tribu déposa alors les offrandes sur l'autel*, le sujet logique est *un jeune enfant de cette tribu*, et l'attribut logique est *déposant alors les offrandes sur l'autel*.

297. — Il y a deux sortes de propositions : la *principale* et l'*incidente*.

298. — La proposition *principale* est celle dont dépendent les autres. Quand je dis : *je crois que la vertu est préférable à tous les biens ; l'homme qui s'en écarte, s'éloigne du bon-*

neur ; il y a là quatre propositions , dont deux sont principales : *je crois* , de laquelle dépend cette proposition , *que la vertu est préférable à tous les biens* : et *l'homme s'éloigne du bonheur* , qui a sous sa dépendance cette autre proposition *qui s'en écarte*. La première principale énoncée se nomme principale absolue ; les autres principales qui se trouvent dans la même phrase se désignent sous le nom de principales relatives. Ainsi, *je crois* est une principale absolue , et *l'homme s'éloigne du bonheur* , une principale relative.

299. — La proposition *incidente* est celle qui est ajoutée à un des termes d'une autre proposition , pour en compléter la signification. Dans la phrase qui précède , il y a deux propositions incidentes : *que la vertu est préférable à tous les biens* , proposition qui complète l'attribut *croisant* , et *qui s'en écarte* , proposition qui complète le sujet *l'homme*.

300. — Le mot qui sert à lier presque toujours une proposition *incidente* à la proposition qu'elle complète , est un *pronom relatif* ou une *conjonction*. Il faut en excepter les conjonctions *et* , *ou* , *ni* , *mais* , qui n'annoncent une incidente qu'autant qu'elles sont suivies d'une autre conjonction , ou d'un pronom relatif.

301. — Il résulte de ce qui précède qu'on reconnaît mécaniquement :

Qu'une proposition est généralement *principale* , quand elle ne commence ni par un pronom relatif ni par une conjonction ;

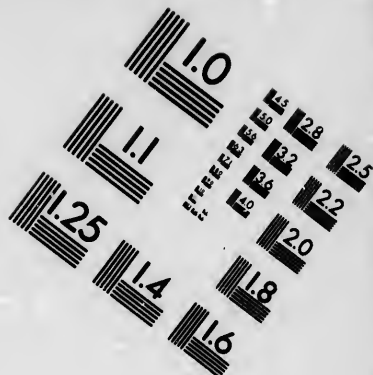
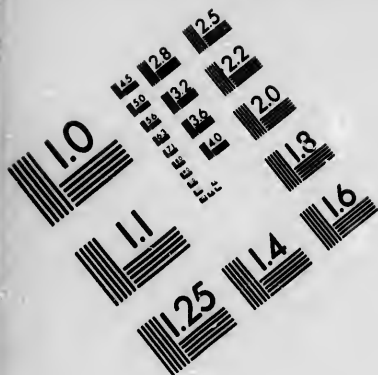
Qu'une proposition est généralement *incidente* , lorsqu'elle commence par un pronom relatif ou par une conjonction.

302. — Il y a deux sortes de propositions incidentes : l'*incidente déterminative* , et l'*incidente explicative*.

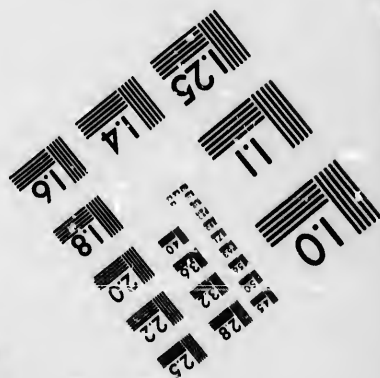
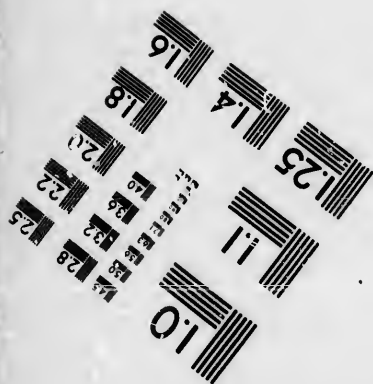
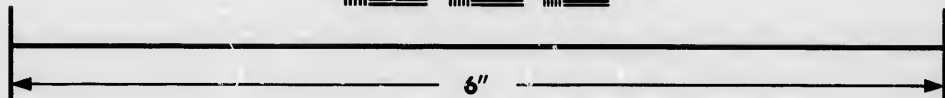
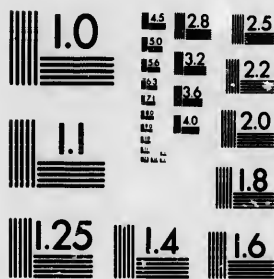
303. — L'*incidente déterminative* est ajoutée à une autre proposition pour *déterminer* le terme qu'elle complète , pour en exprimer quelque circonstance indispensable , de manière qu'on ne peut la retrancher sans détruire ou dénaturer le sens de la proposition à laquelle elle se rapporte. Dans cette phrase : *les passions qui font le plus de ravages* , sont *l'ambition et l'avarice* ; cette proposition *qui font le plus de ravages* est une incidente déterminative : si on la supprimait , l'autre proposition *les passions sont l'ambition et l'avarice* , présenterait un tout autre sens , ou , pour mieux dire , n'aurait plus de sens.

304. — L'*incidente explicative* n'est ajoutée à une autre





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 672-4503

5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

5
10
11
12

proposition que pour *expliquer* le terme qu'elle complète, pour y ajouter quelques développements qui ne sont pas rigoureusement nécessaires, de sorte que cette incidente peut être supprimée sans détruire, ni même dénaturer le sens de l'autre proposition. Dans cette phrase : *les passions, QUI SONT LES MALADIES DE L'ÂME, viennent de notre révolte contre la raison*, la proposition *qui sont les maladies de l'âme*, est une incidente explicative; en effet, si on la retranche, la proposition *les passions viennent de notre révolte contre la raison*, présente un sens complet, satisfaisant pour l'esprit, et absolument semblable à celui qu'elle avait avant la suppression de l'incidente.

305. — Relativement à la totalité des parties qui doivent entrer dans la composition de la proposition, elle est *pleine, elliptique* ou *implicite*.

306. — La proposition est *pleine*, lorsque tous les termes dont elle est composée y sont énoncés, de manière qu'il ne soit pas nécessaire d'en rétablir aucun pour faire l'analyse : *l'erreur est la nuit de l'esprit. L'homme vertueux brave l'envie*.

307. — La proposition est *elliptique*, lorsque certaines parties constitutives de la proposition sont sous-entendues. Ainsi ces propositions : *soyons vertueux; la maison est en cendres; quand viendrez-vous?* **DEMAIN**, sont elliptiques; elles équivalent à celles-ci : *NOUS soyons vertueux; la maison est RÉDUITE en cendres; quand viendrez-vous?* **JÉ VIENDRAI demain**. Dans la première proposition, le sujet est sous-entendu; dans la seconde, l'attribut; et dans la troisième, le sujet, le verbe et l'attribut.

308. — Il ne faut pas perdre de vue que toute conjonction annonce une proposition incidente; et qu'ainsi ces sortes de phrases : *il l'aime comme son fils; il viendra ainsi que vous; ils sont tels que nous*, etc., renferment chacune deux propositions, dont l'une est pleine, et l'autre elliptique : *il l'aime comme IL AIME son fils; il viendra ainsi que vous VIENDREZ; ils sont tels que nous SOMMES TELS*.

309. — La proposition est *implicite*, quand elle renferme en soi le sujet, le verbe et l'attribut, sans qu'aucune de ces parties soit exprimée. Dans cette phrase :

Hélas ! pourquoi ne m'ont-ils pas écouté ? le seul mot *hélas !* forme une proposition implicite, car il signifie *j'en suis fâché*. Il en est de même de *ah ! ha ! eh ! ouf ! fi !* et de

tous
surp
cites
posit
etud

31
Ca
pale
abso
penc
obje
est.
man
com

3
C
hom
ture
verl
prin
auc

5
C
mén
obj
plé
con
inc

ph
la
Le
par
ple

Ph

ca
de
ph

tous ces cris de l'âme qui peignent la douleur, la joie, la surprise, etc. *Oui* et *non* sont aussi des propositions implicites : *étudierez-vous ? oui*, c'est-à-dire, *j'étudierai* ; proposition dont le sujet est *je* ; le verbe, *serai* ; l'attribut, *étudiant*.

MODÈLES D'ANALYSE LOGIQUE.

310. — *Le vice est odieux.*

Cette proposition est une principale absolue : elle est *principale*, parce qu'elle exprime l'objet principal de ma pensée, et *absolue*, parce qu'elle a par elle-même un sens complet, indépendant. Le sujet est *vice* ; il est simple, n'exprimant qu'un seul objet, et incomplexe, n'ayant aucun complément. Le verbe est *est*. L'attribut est *odieux* ; il est simple, car il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

311. — *Les hommes sont faibles.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *hommes* ; simple, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *sont*. L'attribut est *faibles* ; simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et incomplexe n'ayant aucun complément.

312. — *Le mérite et la vertu sont estimés et recherchés.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *le mérite et la vertu* ; il est composé, parce qu'il exprime des objets de nature différente, et incomplexe, n'ayant point de complément. Le verbe est *sont*. L'attribut est *estimés et recherchés* ; composé, parce qu'il exprime deux manières d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

313. — *Les philosophes anciens sont dignes d'être connus.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *philosophes anciens* ; simple, parce qu'il représente des êtres de la même nature, et complexe à cause de son complément *anciens*. Le verbe est *sont*. L'attribut est *dignes d'être connus* ; simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, parce qu'il a pour complément *d'être connus*.

314. — *Les caractères de l'alphabet ont été inventés par les Phéniciens.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *les caractères de l'alphabet* ; simple, parce qu'il représente des objets de même nature, et complexe, à cause du complément *de l'alphabet*. Le verbe est *ont été*. L'attribut est *inventés par les Phé-*

niciens ; simple, attendu qu'il ne représente qu'une manière d'être du sujet, et complexe, ayant pour complément *par les Phéniciens*.

315. — *Une vie exempte de reproches prépare une mort paisible.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *une vie exempte de reproches* ; simple, ne représentant qu'un seul objet, et complexe, à cause du complément *exempte de reproches*. Le verbe est *est*. L'attribut est *préparant une mort paisible* ; simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *une mort paisible*.

316. — *Aimer la patrie est un sentiment naturel.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *aimer la patrie* ; simple, attendu qu'il ne représente qu'une seule chose, et complexe, à cause du complément *la patrie*. Le verbe est *est*. L'attribut est *un sentiment naturel* ; simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *naturel*.

317. — *Je m'enfonçai dans un bois sombre, et j'aperçus un vieillard vénérable.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Je m'enfonçai dans un bois sombre, proposition principale absolue. Le sujet est *je* ; simple et incomplexé, parce qu'il n'indique qu'un seul être, et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *fus*. L'attribut est *m'enfonçant dans un bois sombre* ; simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *me* et *dans un bois sombre*.

Et j'aperçus un vieillard vénérable, proposition principale relative, parce qu'elle n'occupe pas le premier rang parmi les principales. Le sujet est *je* ; simple et incomplexé, offrant à l'esprit l'idée d'un seul être, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *fus*. L'attribut est *apercevant un vieillard vénérable* ; simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *un vieillard vénérable*.

318. — *Il était prêtre d'Apollon, qu'il servait dans un temple qui était consacré à ce dieu.*

Cette phrase renferme trois propositions :

Il était prêtre d'Apollon, proposition principale absolue. Le sujet est *il* ; simple et incomplexé, attendu qu'il n'exprime qu'un seul être, et n'a aucun complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *prêtre d'Apollon* ; simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe à cause du complément *d'Apollon*.

Qu'il servait dans un temple, proposition incidente explicative. Proposition incidente, parce qu'elle tombe sur une autre

proposition pour la compléter; *explicative*, parce qu'elle contribue à l'explication totale de ce qui précède, sans en restreindre le sens. Le sujet est *il*, simple et in complexe, parce qu'il n'exprime qu'un seul être, et n'a pas de complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *servant lui (lui pour que) dans un temple*; simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe à cause des compléments *que et dans un temple*.

Qui était consacré à ce dieu, proposition incidente *déterminative*; proposition incidente, parce qu'elle tombe sur une autre proposition pour la compléter; *déterminative*, parce qu'elle est indispensable pour restreindre le sens de ce qui précède. Le sujet est *qui*, simple et in complexe, ne représentant qu'un seul être, et ne renfermant aucun complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *consacré à ce dieu*; simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *à ce dieu*.

319. — *Jignore qui vous a donné ces conseils.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Jignore qui vous, etc., proposition principale absolue. Le sujet est *je*; simple et in complexe, attendu qu'il ne s'agit que d'un seul être, et qu'il n'y a aucun complément. Le verbe est *suis*. L'attribut est *ignorant qui vous*, etc.; simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *qui vous*, etc.

Qui vous a donné ces conseils, c'est-à-dire, *qui a été donnant à vous ces conseils*, proposition incidente *déterminative*, parce qu'elle tombe sur un des termes de la proposition qui précède (lequel est l'attribut *ignorant*), pour en déterminer la signification, en y ajoutant une idée indispensable au sens, et qu'on ne saurait conséquemment retrancher. Le sujet est *qui*; simple, parce qu'il représente un seul être, et in complexe, parce qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *a été*. L'attribut est *donnant*; simple, attendu qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *ces conseils et à vous*.

320. — *Remarque.* Ce changement du participe passé en participe présent a lieu dans tous les temps composés où entre l'auxiliaire *avoir*. Ainsi *il a parlé, nous avons appris, vous auriez lu*, s'analysent comme s'il y avait : *il a été parlant, nous avons été apprenant, vous auriez été lisant*. (Telle est l'opinion de *Courty de Gébelin*, de *Destutt Tracy*, de *Sicard*, de *Wailly*, etc.)

321. — Le même changement du participe passé en participe présent, a lieu également dans les verbes pronominaux, où le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*. Conséquemment, cette proposition :

Ils se sont flattés de réussir,

doit s'analyser comme s'il y avait : *ils ont été flattés eux de réussir*. Cette proposition est principale absolue. Le sujet est *ils* ; simple et in complexe, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et qu'il n'y a pas de complément. Le verbe est *ont été*. L'attribut est *flattés eux de réussir* ; simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *se et de réussir*.

322. — *Honorons Dieu de qui nous tenons tout.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Honorons Dieu, proposition principale absolue et elliptique. Elle est *elliptique*, parce qu'elle a un de ses termes sous-entendu, qui est le sujet *nous*. Ce sujet est simple et in complexe, représentant des êtres de même nature, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *soyons*. L'attribut est *honorant* ; simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *Dieu*.

De qui nous tenons tout, proposition incidente explicative. Le sujet est *nous* ; simple et in complexe, n'offrant à l'esprit que des êtres de même nature, et n'ayant point de complément. Le verbe est *sommes*. L'attribut est *tenant* ; simple, attendu qu'il ne s'agit que d'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *tout et de qui*.

323. — *La maison est en cendres.*

Proposition principale absolue. Elle est elliptique, parce que l'attribut, qui est *réduite*, est sous-entendu. Le sujet est *la maison* ; simple et in complexe, ne représentant qu'un seul objet, et n'ayant pas de complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *réduite en cendres* ; simple, parce qu'il n'y a qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *en cendres*.

324. — *Turenne mourut comme un héros, c'est-à-dire : Turenne mourut comme un héros meurt.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Turenne mourut, proposition principale absolue. Le sujet est *Turenne* ; il est simple et in complexe, attendu qu'il n'exprime qu'un seul être, et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *fut*, et l'attribut est *mourant* ; il est simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause de son complément, la proposition *comme un héros, etc.*

Comme un héros meurt, proposition incidente déterminative et elliptique, le verbe et l'attribut étant sous-entendus. Le sujet est *un héros* ; simple et in complexe, parce qu'il représente un

seul être, et qu'il n'est accompagné d'aucun complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *mourant*; simple et incomplex, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et n'ayant aucun complément.

325. — *Qui oserait insulter au malheur ?*

Cette phrase se compose de deux propositions, dont la première, qui est principale absolue, est sous-entendue; c'est :

Je demande. Son sujet est *je*; simple et incomplex, attendu qu'il n'exprime qu'un seul être, et qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *suis*, et l'attribut *demandant*; simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément la proposition suivante.

Qui oserait insulter au malheur ? proposition incidente déterminative. Le sujet est *qui*, simple et incomplex, n'exprimant qu'un seul être, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *serait*, et l'attribut *osant insulter au malheur*; simple, parce qu'il ne marque qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *insulter au malheur*.

326. — *Ah! vous m'avez trompé.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Ah! proposition principale absolue et implicite, équivalant à *je suis étonné.* *Je*, sujet simple et incomplex, parce qu'il ne désigne qu'un seul être, et n'a pas de complément; *suis*, verbe; *étonné*, attribut, simple et incomplex, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et n'ayant aucun complément.

Vous m'avez trompé, principale relative. Le sujet est *vous*, simple et incomplex; attendu qu'il ne représente qu'un seul être et n'a pas de complément; le verbe est *avez été*; l'attribut, *me trompant*; simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *me*.

Questions

274. *Quel est l'objet de la syntaxe ?*
275. *Qu'appelle-t-on proposition ?*
276. *Combien y a-t-il de propositions dans une phrase ?*
277. *Combien la proposition a-t-elle de parties ?*
278. *Qu'est-ce que le sujet ? — L'attribut ? — A quoi sert le verbe ?*
279. *Quelle espèce de mots peut être sujet d'une proposition ?*
280. *Quel est le verbe d'une proposition ?*
281. *Par quelle espèce de mots est exprimé l'attribut d'une proposition ?*
282. *Dans une proposition, n'y a-t-il pas une quatrième partie ?*
283. *Qu'entend-on par complément logique ?*
284. *Faites l'analyse logique des propositions des Nos 283 et 284.*
285. *En quoi peut consister le complément du sujet et de l'attribut ?*

286. *Tous les mots qui font partie du complément se rapportent-ils à ce complément ?*
287. *A quoi se rapportent tous les mots qui figurent dans une proposition ?*
288. *Pourquoi le verbe ne peut-il avoir aucune espèce de complément ?*
289. *Comment faut-il considérer le sujet et l'attribut ?*
290. *Quand le sujet d'une proposition est-il simple ?*
291. *Quand est-il composé ?*
292. *Quand l'attribut d'une proposition est-il simple ?*
293. *Quand est-il composé ?*
294. *Quand le sujet et l'attribut d'une proposition sont-ils complexes ?*
295. *Quand sont-ils complexes ?*
296. *Tous les mots qui se rapportent au sujet et à l'attribut comme compléments, font-ils partie du sujet et de l'attribut ?*
297. *Combien y a-t-il de sortes de propositions ? — Nommez-les.*
298. *Qu'est-ce que la proposition principale ? — relative ?*
299. *Qu'est-ce que la proposition incidente ?*
300. *Quel est le mot qui sert à lier une proposition incidente à la proposition qu'elle complète ? — N'y a-t-il pas des exceptions ?*
301. *A quoi reconnaît-on qu'une proposition est principale ? — incidente ?*
302. *Combien y a-t-il de sortes de propositions incidentes ? — Nommez-les.*
303. *Qu'est-ce qu'une proposition incidente déterminative ?*
304. *Qu'est-ce qu'une proposition incidente explicative ?*
305. *Quelles sont les différentes dénominations que prend la proposition, considérée relativement à la totalité des parties qui entrent dans sa composition ?*
306. *Quand une proposition est-elle pleine ?*
307. *Quand une proposition est-elle elliptique ?*
308. *Qu'annonce toute conjonction dans les propositions ?*
309. *Quand une proposition est-elle implicite ?*
- 310-326. *Analysez logiquement les propositions des nos 310 à 326.*

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF.

327. — I. Les substantifs n'ont ordinairement qu'un genre, cependant quelques-uns adoptent les deux genres.

328. — *Amour* est du masculin au singulier : UN *amour* ARDENT. Au pluriel, il est presque toujours féminin : de FOLLES *amours*. (ACAD.)

328 (bis). — *Délice* et *orgue* sont du masculin au singulier et du féminin au pluriel : UN *délice*, de GRANDES *délices*; UN EXCELLENT *orgue*, d'EXCELLENTEs *orgues*. (ACAD.)

329. — *Aigle*, oiseau de proie, est du masculin : *l'aigle fier et courageux*. On dit aussi d'un homme d'un mérite transcendant, *c'est un aigle*. Employé dans le sens d'enseigne, d'armoirie, de devise, *aigle* est du féminin : *les aigles romaines*. (ACAD.)

330. — *Automne* est des deux genres, mais le masculin est préférable, les noms des autres saisons étant de ce genre.

331. — *Couple*, signifiant le nombre deux, est féminin : *une couple d'œufs*, *une couple de chapons*; marquant l'union, l'assemblage, il est masculin : *voilà un heureux couple*. (ACAD.)

332. — *Enfant* est masculin, quand il désigne un garçon : *c'est un bel enfant*; et féminin, lorsqu'il se dit d'une fille : *c'est une belle enfant*. Au pluriel il est toujours masculin; ainsi une mère qui n'a eu que des filles dira : *tous mes enfants sont morts*.

333. — *Exemple*, désignant un modèle d'écriture, est masculin et féminin : *un bel exemple d'écriture anglaise*, *une exemple gravée*. Dans les autres cas, *exemple* est masculin seulement : *un bon exemple*. (ACAD.)

334. — *Foudre*, employé au propre, est presque toujours féminin : *l'éclat de la foudre*. Au figuré, il est masculin : *un foudre de guerre*, un grand capitaine; *un foudre d'éloquence*, un grand orateur. Un *foudre de vin* est un grand tonneau qui contient plusieurs muids.

335. — *Gens* veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : *les vieilles gens sont soupçonneux*; *toutes les méchantes gens*. Cependant, au lieu de *toutes*, on emploie *tous*, 1° quand cet adjectif est le seul qui précède le substantif *gens*; *tous les gens qui pensent bien*, *tous les gens de bien*; 2° quand *gens* est précédé d'un adjectif qui n'a qu'une seule et même terminaison pour les deux genres, comme *aimable*, *brave*, *honnête*, etc. : *tous les honnêtes gens*, *tous les habiles gens*. (ACAD.)

336. — *Hymne* exprimant un chant d'église est féminin : *Santeuil et Coffin ont composé les belles hymnes du Breviaire de Paris*; il est masculin dans le sens de chant profane : *des hymnes guerriers*. (ACAD.)

337. — *Quelque chose* est du genre masculin, lorsqu'il

signifie *une chose* : il a fait quelque chose qui mérite d'être blâmé, c'est-à-dire, il a fait une chose qui mérite, etc. Il est du féminin, quand il veut dire *quelle que soit la chose* : quelque chose qu'il ait dit, on ne lui a pas répondu.

338. — II. Bien qu'il y ait pluralité dans l'idée, certains substantifs ne prennent pas la marque du pluriel; ce sont :

339. — 1° Les noms propres, dont on ne doit point dénaturer l'orthographe : *L'Espagne s'honore d'avoir vu naître les deux SÉNÈQUE. Les deux CORNEILLE sont nés à Rouen.* Excepté quand ils sont employés comme *noms communs*, c'est-à-dire, pour désigner des individus semblables à ceux dont on emploie le nom : *la France a eu ses CÉSARS et ses POMPÉES, c'est-à-dire des généraux comme CÉSAR et comme POMPÉE. Un coup d'œil de Louis enfantait des CORNEILLES (Del.), c'est-à-dire des poètes comme CORNEILLE.*

340. — *Remarque.* Quelquefois les noms propres, quoique ne désignant qu'un seul individu, sont précédés de l'article *les* : *les Corneille et les Racine ont illustré la scène française.* On reconnaît alors qu'il y a unité dans l'idée, quand le sens permet de supprimer l'article *les*; ici on peut dire : *Corneille et Racine ont illustré la scène française.*

341. — 2° Les substantifs empruntés des langues étrangères, et qu'un fréquent usage n'a pas encore francisés : *des alleluia, des ave, des aut-da-fe, des alinéa, des te Deum, des post-scriptum, etc.*

342. — L'Académie écrit des *factums*, des *débets*, des *bravos*, des *opéras*, parce que ces mots sont fréquemment employés.

343. — 3° Les mots invariables de leur nature employés accidentellement comme substantifs : *les pourquoi, les car, les oui, les non, les en dit, etc.*

Les *si*, les *pourquoi* sont bien vigoureux : on pourra y joindre les *quo*, les *qui*, les *oui*, les *non*, parce qu'ils sont plaisants. BOILEAU.

344. — III. Les substantifs composés qui ne sont pas encore passés à l'état de mots, c'est-à-dire, dont les parties distinctes sont rapprochées par le trait d'union, s'écrivent au singulier et au pluriel, suivant que la nature et le sens particulier des mots dont ils sont formés exigent l'un ou l'autre nombre (*). Tel est le principe général, dont l'application sera facilitée par les règles suivantes :

(*) Dans les noms composés, les seuls mots susceptibles, par leur nature, de prendre la marque du pluriel, sont le *substantif* et l'*adjectif*.

345. — *Première règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : une *basse-taille*, des *basses-tailles* ; un *plain-chant* ; des *plain-chants*.

Excepté :

Des *blanc-seings* (des seings en blanc).

Des *terre-pleins* (des lieux pleins de terre).

Des *chevaux-légers*.

Des *grand'mères*, des *grand'mères*.

Dans les deux premiers, le sens ne permet pas de pluraliser les mots *blanc* et *terre* ; dans le troisième, un usage bizarre refuse au substantif la marque du pluriel ; enfin dans les deux derniers exemples, l'adjectif resté invariable par raison de prononciation.

346. — *Remarque.* Lorsque, dans le substantif composé, il entre un mot qu'on n'emploie pas seul, comme dans *pie-grièche*, *loup-garou*, *gomme-gutte*, etc., ce mot joue le rôle d'un adjectif, et conséquemment prend la marque du pluriel : des *pies-grièches*, des *loups-garous*, des *gommes-guttes*.

347. — *Deuxième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel :

Un *chef-lieu*, des *chefs-lieux*.

Un *chien-loup*, des *chiens-loups*.

Un *chou-fleur*, des *choux-fleurs*.

Excepté :

Un *bec-figues* (oiseau dont le bec pique les figues), des *bec-figues*.

Un *appui-main* (un appui pour la main), des *appuis-main*.

Un *Hôtel-Dieu* (un hôtel de Dieu), des *Hôtels-Dieu*.

Un *brèche-dents* (qui a une brèche dans les dents), des *brèche-dents*.

348. — *Troisième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, c'est le premier substantif qui prend la marque du pluriel : un *ciel-de-lit*, des *ciels-de-lit* ; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*.

Excepté :

Des *coq-à-l'âne* (des discours sans suite, où l'on passe du coq à l'âne).

Des *piéd-à-terre* (des logements où l'on a seulement un piéd à terre).

Des *tête-à-tête* (des entrevues où l'on est seul-à-seul).

dans lesquels le sens ne permet pas de pluraliser les substantifs, *coq*, *piéd*, *tête*.

349. — *Quatrième règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif joint à un verbe, ou à une préposition, ou à un adverbe, le substantif seul prend le signe du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée.

Ainsi l'on écrira avec une *s*, au pluriel :

Des *contre-coups* (des coups dans la partie *contre*, opposée).

Des *avant-coureurs* (des coureurs qui vont *en avant*).

Des *arrière-saisons* (des saisons qui sont *en arrière*).

Mais on écrira sans mettre une *s* au pluriel, parce qu'il y a unité dans l'idée :

Des *serre-tête* (des bonnets qui serrent la *tête*).

Des *réveille-matin* (des horloges qui réveillent le *matin*).

Des *contre-poison* (des remèdes contre le *poison*).

Enfin on écrira avec une *s*, tant au singulier qu'au pluriel, parce qu'alors il y a toujours pluralité dans l'idée :

| | | |
|-----------------|---|--|
| Un ou des | } | <i>Essui-mains</i> (ce qui essuie les <i>mains</i>). |
| | | <i>Porte-mouchettes</i> (ce qui porte les <i>mouchettes</i>). |
| | | <i>Cure-dents</i> (ce qui cure les <i>dents</i>). |
| | | <i>Porte-clefs</i> (celui ou celle qui porte les <i>clefs</i>). |

350. — *Cinquième règle.* Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme *verbe*, *préposition*, *adverbe*, aucune de ces parties ne prend la marque du pluriel : des *pour-boire*, des *pince-sans-rire*, des *passe-passe*, des *passe-partout*, etc.

Questions.

327. Le substantif a-t-il plusieurs genres ?
328. De quel genre est le mot *amour* ?
- 328 (bis). De quel genre sont les mots *délice* et *orgue* ?
329. Quand le mot *aigle* est-il masculin ? — féminin ?
330. De quel genre est *automne* ?
331. Qu'y a-t-il à observer sur le genre de *couple* ?
332. Quel est le genre d'*enfant* ?
333. Quel est le genre d'*exemple* ?
334. De quel genre est *foudre* ?
335. Quel genre exige le mot *gens* ?
336. Quel est le genre du mot *hymne* ?
337. Qu'observez-vous sur le genre de quelque chose ?
338. Tous les substantifs prennent-ils la marque du pluriel quand il y a pluralité dans l'idée ?
339. Comment s'écrivent les noms propres au pluriel ? — Quand prennent-ils la marque du pluriel ?
340. Pourquoi écrivez-vous au pluriel : *Les Corneille* et *les Racine* ont illustré la scène française ? — Quelle est la raison de cette orthographe ?

341. Comment s'écrivent les substantifs empruntés des langues étrangères ?
342. Pourquoi l'Académie écrit-elle des factums, des débets, etc. ?
343. Les mots invariables employés accidentellement comme substantifs prennent-ils la marque du pluriel ?
344. Quelle règle doit-on suivre pour le pluriel des substantifs composés dont les parties distinctes sont rapprochées par le trait d'union ?
345. Comment s'écrivent au pluriel les substantifs composés formés d'un substantif et d'un adjectif ? — Quelles sont les exceptions ?
346. Comment écrivez-vous au pluriel pie-grièche, loup-garou, gomme-gutte, et pourquoi ?
347. Comment s'écrivent au pluriel les substantifs composés formés de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre ? — Quelles sont les exceptions ?
348. Comment s'écrivent au pluriel les substantifs composés formés de deux substantifs unis par une préposition ? — Quelles sont les exceptions ?
349. Comment s'écrivent au pluriel les noms composés formés d'un substantif joint à un verbe, ou à une préposition, ou à un adverbe ?
350. Comment s'écrivent au pluriel les noms composés formés de mots invariables ?

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

351. — I. On emploie l'article avant les substantifs communs dont la signification est déterminée, c'est-à-dire, qui désignent un genre, une espèce, ou un individu particulier : (Voy. Nos 34, 35 et 36).

Les hommes sont plutôt faibles que méchants.

Les maladies de l'âme sont plus difficiles à guérir que celles du corps.

La ville de Rome a été fondée 753 ans avant J.-C.

352. — II. On emploie *du, des, de la* avant les substantifs communs employés dans un sens *partitif*, c'est-à-dire pour désigner une *partie*, une *portion* des personnes ou des choses dont on parle : *il a du papier*, c'est-à-dire, *quelque papier* ; — *vous avez de la fortune*, c'est-à-dire *quelque fortune* ; — *nous possédons des amis*, c'est-à-dire, *quelques amis*.

Dans ces phrases, les substantifs *papier, fortune, amis*, ont également une signification déterminée ; c'est comme s'il y avait : *il a une portion de tout le papier ; vous avez une portion de toute la fortune, etc.* ;

papier, *fortune* y désignent réellement tout un genre, puisqu'il s'agit de la totalité du papier et de la fortune; ils ont conséquemment une signification déterminée, et, pour cette raison, exigent l'article.

353. — *Exception.* On supprime l'article, c'est-à-dire, on emploie simplement *de*, quand le substantif, pris dans un sens *partitif*, est précédé d'un adjectif: *donnez-moi DE bon pain; je bois d'excellente bière; il possède DE belles maisons.*

354. — *Remarque.* Quelquefois le substantif partitif et l'adjectif placé auparavant, sont liés, par le sens, d'une manière inséparable, comme *petit-pois*, *peu-pâté*, *petit-maitre*, *petite-maitresse*, *bon mot*, *jeunes gens*, *petite-maison* (hospice), *grand homme* (homme d'un génie supérieur), etc. Alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article, d'après la règle deuxième (n° 352): *Je ne connais rien d'ennuyeux comme DES petits-maitres et DES petites-maitresses.*

Heureux si, de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu *des* petites-maisons.

(BOILEAU).

355. — III. On n'emploie pas l'article avant les noms communs dont la signification est indéterminée, c'est-à-dire, qui ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier: *une table DE MARBRE, une maison en BOIS, un homme sans MÉRITE, se conduire avec SAGESSE.* Dans ces exemples, rien n'indique qu'il s'agisse d'un genre ou d'une espèce particulière de marbre, de bois, de mérite, de sagesse; ni d'un marbre, d'une sagesse, d'un mérite particuliers plutôt que de tout autre; *marbre, bois, mérite, sagesse* y sont pris dans un sens tout à fait vague, c'est-à-dire, dans une signification indéterminée. De là résultent les deux règles suivantes:

356. — 1° Le substantif commun ne prend pas l'article, lorsqu'il est le régime d'un *collectif* ou d'un *adverbe de quantité*: *une multitude DE PEUPLES; beaucoup DE NATIONS.*

Excepté lorsque le substantif commun est déterminé par une proposition incidente qui suit: *Un grand nombre DES personnes que j'ai vues; il me reste peu DES livres qui m'ont été donnés.* On met aussi l'article après *la plupart* et *bien*: *la plupart DES hommes, bien DES pays.*

357. — 2° Le substantif commun ne prend pas l'article, quand il est le régime d'un verbe actif, accompagné d'une négation: *je ne vous ferai point DE reproches.*

Excepté quand le substantif est suivi d'un adjectif ou d'une proposition incidente qui en détermine la signification :

Je ne vous ferai pas *des* reproches frivoles.

(RACINE).

On ne soulage point *des* douleurs qu'on méprise.

358. — IV. Avant les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, on emploie *le*, *la*, *les*, pour exprimer une comparaison : *de toutes ces dames, votre sœur était LA plus affligée*, c'est-à-dire, la dame plus affligée que les autres. Au contraire, on emploie simplement *le*, pour marquer une qualité portée au plus haut degré sans aucune idée de comparaison avec d'autres objets : *Votre sœur ne pleure pas, lors même qu'elle est le-plus affligée*, c'est-à-dire, affligée au plus haut point.

Dans le premier cas, l'article s'accorde avec un substantif sous-entendu (*dame*); dans le second, il est invariable, parce qu'il forme avec l'adverbe qui suit une locution adverbiale, qui modifie l'adjectif (*affligée*).

359. — Remarque. *Le plus*, *le mieux*, *le moins* sont toujours invariables, lorsqu'ils se rapportent à un verbe ou à un adverbe, parce qu'alors ils forment toujours une locution adverbiale : *Racine et Boileau sont les poètes qui écrivent LE mieux, qui s'expriment LE plus noblement*; dans cette phrase, *le mieux* se rapporte au verbe *écrivent*, et *le plus*, à l'adverbe *noblement*.

360. — V. On répète l'article et les adjectifs déterminatifs, tels que *mon*, *ton*, *son*, *ce*, *cel*, *un*, *une*, etc. :

361. — 1^o Avant chaque substantif :

Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la culture.

Ainsi on ne dira pas : *Les officiers et soldats, mes père et mère, ses frères et sœurs*, mais on dira : *les officiers et les soldats, mon père et ma mère, ses frères et ses sœurs*.

362. — 2^o Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : *LE vieux et LE jeune soldat, MON grand et MON petit appartement*. Ces phrases sont elliptiques; c'est comme s'il y avait : *le vieux SOLDAT et le jeune soldat, mon grand APPARTEMENT et mon petit appartement*; il y a deux substantifs, il doit y avoir deux déterminatifs. Mais je dirai : *le vieux et brave soldat, MON grand et bel appartement*, parce qu'il ne s'agit que d'un seul et même soldat, tout à la fois vieux et brave, et d'un seul et même appartement, qui est en même temps grand et beau. Il n'y a qu'un substantif, un seul déterminatif suffit

Questions.

351. Dans quel cas emploie-t-on l'article avant les substantifs communs ?
 352. Quand met-on du, des, de la, avant les substantifs communs ?
 353. Dans quel cas supprime-t-on l'article avant un substantif pris dans un sens partitif ?
 354. Qu'arrive-t-il quand le substantif partitif et l'adjectif placé auparavant sont liés, par le sens, d'une manière inséparable ?
 355. Dans quel cas n'emploie-t-on pas l'article avant les noms communs ?
 356. Le substantif commun prend-il l'article, lorsqu'il est le régime d'un collectif ou d'un adverbe de quantité ? — Y a-t-il des exceptions ?
 357. Le substantif commun prend-il l'article quand il est le régime d'un verbe actif accompagné d'une négation ? — Y a-t-il des exceptions ?
 358. Que veut-on exprimer quand on emploie 1° le, la, les, avant les adjectifs plus, mieux, moins ? — 2° quand on emploie simplement le ?
 359. Dans quel cas le plus, le mieux, le moins, sont-ils invariables, et pourquoi ?
 360-362. Dans quels cas répète-t-on l'article et les adjectifs déterminatifs ?

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

363. — I. Tout adjectif qualificatif doit toujours se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. Ainsi il n'est pas correct de dire : RICHE ET PUISSANT, vous m'avez toujours été fidèle. Est-ce à vous ou à me que se rapportent les adjectifs riche et puissant ? c'est ce que la phrase n'indique pas. On fait disparaître cette faute, en disant : vous m'avez toujours été fidèle, quand vous étiez riche et puissant ; ou : vous m'avez toujours été fidèle, quand j'étais riche et puissant. Il n'y a pas alors d'équivoque : dans la première phrase, riche et puissant modifient vous ; dans la seconde ils se rapportent à je.

364. — II. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : un homme VERTUEUX, une femme VERTUEUSE, des enfants DOCTES.

365. — S'il y a deux ou plusieurs substantifs ou pronoms,

QUALIFICATIF.

L'adjectif se met au pluriel, et prend le genre masculin, si les substantifs ou les pronoms sont de différents genres :

Le riche et le pauvre sont *égaux* devant Dieu.

Une application et un travail *continuels* font surmonter bien des obstacles.

366. — *Remarque.* Lorsque deux substantifs qualifiés par un adjectif n'ont pas le même genre, l'oreille exige qu'on énonce le substantif masculin le dernier, si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre, comme : *bon, bonne; entier, entière; épais, épaisse*, etc.; et qu'on dise : *il a montré une prudence et un courage étonnants*, et non pas *un courage et une prudence étonnants*.

EXCEPTIONS.

367. — *Première exception.* L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier :

368. — 1° Lorsque les substantifs sont synonymes, c'est-à-dire, quand ils ont à peu près la même signification : *Il a montré une réserve, une retenue DIGNE d'éloges. Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation CONTINUELLE (MASSILLON).* Dans ce cas, il n'y a proprement qu'un seul mot à qualifier, puisqu'il n'y a qu'une seule et même idée d'exprimée, et c'est avec le dernier substantif que l'accord a lieu, comme frappant le plus l'esprit.

369. — 2° Lorsque les substantifs sont unis par la conjonction *ou* : *un courage ou une prudence ÉTONNANTE.* — Cette conjonction donne l'exclusion à un des substantifs, et c'est sur le dernier, comme fixant le plus l'attention, que tombe la qualification.

370. — *Seconde exception.* — Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé*, sont invariables, quand ils précèdent le substantif : *NU-tête, DEMI-heure, EXCEPTÉ ces personnes, SUPPOSÉ ces faits*; mais on dirait avec accord : *tête NUE, une heure et DEMIE, ces personnes EXCEPTÉES, ces faits SUPPOSÉS*, l'adjectif étant placé après le substantif.

Remarque. L'adjectif *demi* ne s'accorde jamais en nombre avec le substantif énoncé auparavant. Ainsi on dira *trois heures et demie*, et non : *trois heures et demies*. Dans ces sortes de phrases, *demis* s'accorde avec un substantif sous-entendu; c'est comme s'il y avait : *trois heures et (une heure) demie*. Cet adjectif ne prend la marque du pluriel que lorsqu'il est employé substantivement : *Cette horloge sonne les DEUXIS.* (Ac.).

371. — *Troisième exception.* L'adjectif *feu* ne s'accorde

DE L'ADJECTIF

que lorsqu'il précède immédiatement le substantif : *la FLEUR reine, votre FLEUR mère*; mais on dirait sans accord : *FLU la reine, FLEU votre mère*, l'adjectif *feu* étant séparé de son substantif par les déterminatifs *la, votre*.

372. — III. L'adjectif employé adverbialement, c'est-à-dire pour qualifier un verbe, est toujours invariable : *ces livres coûtent CHER, ces fleurs sentent BON, ils marchent VITE*.

373. — IV. L'adjectif reçoit la loi du substantif, mais il ne la lui fait jamais. Conséquemment on ne dira pas : *le premier et le second ÉTAGES; les HISTOIRES ancienne et moderne*. Ces phrases sont elliptiques; des-deux adjectifs que chacune d'elle renferme, l'un qualifie un substantif sous-entendu, et l'autre un substantif exprimé. C'est comme s'il y avait, *le premier ÉTAGE et le second ÉTAGE; l'HISTOIRE ancienne et l'HISTOIRE moderne*. Puisque le substantif énoncé dans la phrase exprime l'unité, il est évident que les adjectifs qui l'accompagnent, quel qu'en soit le nombre, ne sauraient lui faire prendre la marque du pluriel. Il faut dire conséquemment : *Le premier et le second ÉTAGE; l'HISTOIRE ancienne et la moderne*.

374. — V. Deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second, restent tous les deux invariables : *des cheveux CHATAIN CLAIR, des étoffes ROSE TENDRE*. La raison en est que le premier adjectif est pris substantivement; c'est comme s'il y avait : *d'un châtain clair, d'un rose tendre*.

375. — VI. Il ne faut pas appliquer aux personnes les adjectifs qui ne conviennent qu'aux choses; tels sont : *pardonnable, impardonnable, déplorable, contestable, inestimable*, etc.; ni aux choses ceux qui ne conviennent qu'aux personnes; tels sont : *consolable, inconsolable*, etc. Ainsi l'on ne dira pas avec Racine :

Vous voyez devant vous un prince *déplorable* ;
ni avec un auteur moderne : *sa douleur était inconsolable*.
Mais on dirait bien : *un prince dont le sort est déplorable, une personne inconsolable dans sa douleur* (*).

(*) Les adjectifs qui dérivent des verbes, comme *pardonnable, consolable* formés de *pardonner* et de *consoler*, se disent des personnes et des choses, selon que les verbes d'où ils dérivent ont pour régime direct un nom de personne ou un nom de chose. Comme on ne dit pas *pardonner quelqu'un, consoler quelque chose*, il en résulte qu'on ne saurait dire que *quelqu'un est pardonnable* ni que *quelque chose est consolable*.

376. — VII. Il y a des adjectifs qui se mettent avant le substantif : *beau jardin, grand arbre, etc.* ; d'autres qui ne se placent qu'après : *habit rouge, table ovale, maison neuve, etc.* Enfin, un grand nombre précèdent ou suivent le substantif, selon que l'oreille et le goût l'exigent : *véritable ami, ami véritable ; charmante maison, maison charmante.*

Il y a aussi des adjectifs qui changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés avant ou après ; par exemple :

Un brave homme signifie un homme qui a de la bonhomie et de la probité.

Un homme brave désigne un homme qui a de la bravoure.

Un honnête homme est un homme qui a de la probité.

Un homme honnête signifie un homme poli.

Un pauvre homme est un homme sans capacité.

Un homme pauvre désigne un homme dépourvu de fortune.

La différence n'est pas moins sensible entre *grand homme* et *homme grand, galant homme* et *homme galant, etc.*

Il n'y a guère que l'usage et la lecture des bons auteurs qui puissent servir de guide à cet égard.

Questions.

363. A quelle condition est soumis l'emploi de tout adjectif qualificatif dans une phrase ?
364. Comment l'adjectif qualificatif s'accorde-t-il avec son substantif ?
365. Qu'arrive-t-il quand l'adjectif se rapporte à deux ou à plusieurs substantifs ou pronoms ?
366. Lorsque deux substantifs qualifiés par un adjectif n'ont pas le même genre, que doit-on faire si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre ?
- 367 - 368. Dans quel cas un adjectif précédé de plusieurs substantifs s'accorde-t-il avec le dernier ?
369. Comment doit-on écrire l'adjectif précédé de plusieurs substantifs séparés par la conjonction ou ?
370. Qu'y a-t-il à observer sur les adjectifs nu, demi, excepté, supposé ?
— Dans quel cas l'adjectif demi prend-illa marque du pluriel ?
371. Qu'y a-t-il à observer sur l'adjectif *leu* ?
372. Quand l'adjectif est-il invariable ?
373. Pourquoi écrit-on le premier et le second étage, sans mettre une *s* au substantif ?
374. Comment écrit-on deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second ?
375. Qu'y a-t-il à observer sur les adjectifs pardonnable, impardonnable, déplorable, contestable, inestimable, etc. ? sur les adjectifs consolable, inconsolable, etc. ?
376. Qu'y a-t-il à observer sur la construction de l'adjectif qualificatif ?

CHAPITRE V.

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

377. — I. *Vingt et cent* sont les seuls adjectifs numéraux cardinaux susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et cent prennent une *s*, lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre : *quatre VINGTS soldats ; trois CENTS chevaux ; ils sont quatre-VINGTS ; il y en a deux CENTS.*

378. — *Exception.* *Vingt et cent*, quoique multipliés, rejettent la marque du pluriel, quand ils sont suivis d'un autre adjectif numéral : *quatre-VINGT-cinq soldats, trois CENT dix chevaux.*

379. *Remarque.* *Vingt et cent* employés pour *vingtième, centième* restent toujours invariables, parce qu'alors ils qualifient un substantif singulier, exprimé ou sous-entendu : *chapitre quatre-vingt, page deux cent, en l'an mil sept cent quatre-vingt, en mil huit cent ; c'est-à-dire, chapitre quatre-vingtième, page deux centième, en l'an mil sept cent quatre-vingtième, en (l'an) mil huit centième.*

380. — II. MILLE s'écrit de trois manières :

Mil, pour la date des années : *L'Amérique a été découverte en l'an MIL quatre cent quatre-vingt douze.*

Mille, pour exprimer le nombre dix fois cent : *nos troupes firent cinq MILLE prisonniers.*

Dans ces deux cas il rejette toujours la marque du pluriel.

Mille, désignant une mesure de chemin, est substantif commun, et prend le signe du pluriel : *trois MILLES d'Angleterre font un peu plus d'une lieue de France.*

381. — III. Les adjectifs possessifs doivent être remplacés par l'article, quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur : *J'ai mal à LA tête ; Pierre s'est cassé LA jambe*, etc. Il est évident qu'il s'agit ici de *ma tête* et de *la jambe de Pierre* ; les adjectifs possessifs *ma, sa*, n'ajouteraient rien au sens.

Il n'en est pas de même quand je dis : *je vois que LA jambe enfle ; Pierre a perdu L'argent* ; le sens est équivoque, on ne sait si c'est *ma jambe* ou celle d'un autre que je vois enfler, si c'est son argent ou celui de Paul que Pierre a perdu. L'équivoque disparaît si l'on dit : *Je vois que MA jambe enfle ; Pierre a perdu SON argent.*

On fait aussi usage de l'adjectif possessif pour désigner une chose habituelle : *MA migraine m'a repris ; sa goutte le tourmente.*

382. — IV. Les adjectifs possessifs *notre, votre, leur* se mettent au pluriel, lorsqu'ils se rapportent à plusieurs unités prises collectivement, et présentant alors une idée de pluralité :

D'une égale horreur *nos cœurs* étaient frappés. (RACINE).

Ces festons dans vos mains, et ces fleurs sur vos têtes

Autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes. (Le même).

Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés

N'osent lever leurs fronts à la teire attachés. (Le même).

Dans les exemples qui précèdent, *cœurs, têtes* et *fronts* sont des unités prises collectivement : ce sont des unités, parce que chacun des individus dont il est question n'a qu'un *cœur*, qu'une *tête*, qu'un *front* ; et ces unités sont prises collectivement, par la raison qu'il s'agit de plusieurs individus, et que conséquemment il y a plusieurs *cœurs*, plusieurs *têtes* et plusieurs *fronts*.

Exception. Malgré l'idée collective, *notre, votre, leur* se mettent au singulier, quand ils se rapportent à un de ces substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel, comme *humanité, fum, soif, santé*, etc. : *nous sommes mécontents de NOTRE SANTÉ ; messieurs, modérez VOTRE IMPATIENCE ; je plains LEUR SORT.* En effet, nous ne disons pas : *des santés, des impatiences, des sorts*, du moins dans le sens où ils sont employés ici.

383. — V. Lorsqu'il s'agit de choses, *son, sa, ses, leur, leurs* ne peuvent être employés qu'autant que le mot possesseur, substantif ou pronom, est exprimé dans la même proposition comme sujet, ainsi que dans ces phrases : *la campagne a ses agréments ; ces langues ont LEURS beautés.* Les agréments de quoi ? de *la campagne*. Les beautés de quoi ? de *ces langues*. *Campagne* et *langues* sont donc des substantifs possesseurs, et comme ils sont les sujets des propositions où se trouvent les adjectifs possessifs *ses, leurs*, il en résulte que la construction est correcte. Mais on ne dirait pas : *j'habite la campagne, ses agréments sont sans nombre ; ces langues sont riches, j'admire LEURS beautés ; les substantifs possesseurs campagne et langues n'étant pas les sujets des propositions où figurent ses et leurs.* Dans ce cas, on remplace *son, sa, ses, leur, leurs*, par l'article et le

pronom *en*, et l'on dit : *j'habite la campagne*, LES agréments EN sont sans nombre ; ces langues sont riches , j'EN admire LES beautés.

Exception. Quoique le mot possesseur ne soit pas le sujet de la proposition où se trouve l'adjectif possessif , on emploie *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, lorsque le substantif possédé est le régime d'une préposition : *Paris est une ville remarquable*, les étrangers admirent la beauté de SES édifices.

384. — VI. AUCUN, signifiant *pas un*, exclut toute idée de pluralité ; il en est de même de l'adjectif *nul* précédant son substantif.

On ne dira donc pas avec Racine : *Aucuns monstres*, ni avec Vertot : *nuls Romains*. Il faut : *aucun monstre*, *nul Romain*.

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. (LA FONTAINE).

385. — *Exception.* *Aucun* et *nul* adoptent le pluriel avec un substantif qui n'a pas de singulier, comme *pleurs*, *ancêtres* ; ou qui, au pluriel, est pris dans un autre sens qu'au singulier, comme *troupes*, *gages*, etc. : *AUCUNS funérailles*. — *AUCUNES troupes ne sont mieux disciplinées*.

386. — VII. CHAQUE veut toujours un substantif après lui : *CHAQUE pays a ses p'tantes particulières* (BUFFON). Ne dites donc pas : *ces volumes coûtent cinq francs CHAQUE* ; mais dites : *cinq francs CHACUN*.

387. — VIII. MÊME est adjectif ou adverbe.

388. — *Même* est adjectif et s'accorde, 1° quand il précède le substantif : *vous retombez dans les MÊMES ALARMES*, (RACINE) ; 2° quand il est placé après un pronom ou un seul substantif : *les dieux LUX-MÊMES devinrent jaloux des bergers* (FÉNILON).

Ces murs mêmes, seigneur, peuvent avoir des yeux. (RACINE).

389. — *Même* est adverbe et doit rester invariable, 1° quand il est placé après deux ou plusieurs substantifs : *les animaux, les plantes MÊME étaient au nombre des divinités égyptiennes* (WAILLY) ; c'est-à-dire, *les animaux, les plantes AUSSI* ; 2° quand il modifie un verbe : *exempts de maux réels, les hommes s'en font MÊME de chymériques* (MASSILLON).

390. — IX. QUELQUE s'écrit de trois manières :

391. — 1° Suivi d'un verbe, il se met en deux mots, *quel, que*, et alors *quel*, adjectif, s'accorde en genre et en

nombre avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, reste invariable :

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux. (GASSER).

392. — 2° Suivi d'un substantif, il s'écrit en un mot (*quelque*) ; il est adjectif et s'accorde en nombre avec ce substantif :

Princes, *quelques* raisons que vous puissiez me dire. (RACINE).

393. — 3° Suivi d'un qualificatif (soit *adjectif*, soit *participe*, soit *adverbe*), *quelque* s'écrit également en un mot ; mais alors il est adverbe, et conséquemment reste invariable : *QUELQUE puissants qu'ils soient* ; *QUELQUE considérés que nous soyons* ; *QUELQUE adroitement qu'ils s'y prennent* (ACAD.).

394. — *Remarque.* On écrira cependant, en faisant varier *quelque* : *quelques grandes richesses que vous possédiez* ; la raison en est que, lorsqu'il y a un substantif placé après l'adjectif, c'est ce substantif qui fait la loi, et *quelque*, devenant alors adjectif, s'accorde avec le substantif :

*Quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre.* (BOILEAU).

395. — X. Tout est adjectif ou adverbe.

396. — *Tout*, adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : *TOUT homme*, *TOUTE femme*, *TOUS les hommes*, *TOUTES les femmes* ; *nous sommes TOUTS sujets à la mort*.

397. — *Tout*, adverbe, signifie *tout à fait*, *quelque*, et reste invariable : *TOUT aimable qu'est la vertu* ; *elle est TOUT étonnée* ; *TOUT spirituels qu'ils sont* ; *TOUT élégamment qu'elle est vêtue*.

398. — *Exception.* *Tout*, quoique adverbe, varie, quand l'adjectif ou le participe qui suit est féminin, et commence par une consonne ou une *h aspirée* : *elle est TOUTE stupéfaite* ; *TOUTE hardie qu'elle est* ; *TOUTES spirituelles qu'elles sont*. C'est l'oreille qui exige alors la variabilité de *tout*.

Questions.

377. Dans quel cas vingt et cent prennent-ils la marque du pluriel ?

378. Dans quel cas la rejettent-ils ?

379. Comment écrit-on vingt et cent quand ils sont employés pour vingtième, centième ?

380. Quelles sont les trois manières d'écrire mille ?

381. Quand remplace-t-on les adjectifs possessifs par l'article ?

382. Dans quel cas les adjectifs possessifs *notre*, *vosre*, leur se mettent-ils au pluriel ? — Quelle est l'exception ?

383. *Lorsqu'il s'agit de choses, comment peut-on employer, son, sa, ses, leur, leurs? — Quand les remplace-t-on par l'article et le pronom en? — La règle qui détermine l'emploi de son, sa, ses, quand il s'agit de choses, ne souffre-t-elle pas une exception?*
384. *Dans quel cas aucun et nul rejettent-ils la marque du pluriel?*
385. *Dans quel cas l'admettent-ils?*
386. *Qu'y a-t-il à observer sur l'emploi de l'adjectif chaque?*
387. *De quelle nature est le mot même?*
388. *Dans quel cas même est-il adjectif?*
389. *Dans quel cas même est-il adverbe?*
- 390-394. *Quelles sont les différentes manières d'écrire quelque?*
395. *Qu'y a-t-il à observer sur la nature du mot tout?*
396. *Dans quel cas tout est-il variable?*
397. *Dans quel cas tout est-il invariable?*
398. *L'adverbe tout est-il toujours invariable?*

CHAPITRE VI.

DES PRONOMS.

De leur emploi en général.

399. — I. Les pronoms, ayant toujours par eux-mêmes une signification déterminée, ne doivent pas représenter un substantif pris dans un sens indéterminé, c'est-à-dire, employé sans article ou aucun adjectif déterminatif. On ne dira donc pas :

S'il a droit de répondre, qui le lui a accordé?

Il demande grâce, quoiqu'il ne la mérite pas.

Il nous a reçus avec politesse qui nous a charmés.

Pour que ces phrases soient correctes, il faut faire précéder les substantifs *droit, grâce, politesse*, de l'article ou d'un adjectif déterminatif :

S'il a le droit de répondre, qui le lui a accordé?

Il demande sa grâce, quoiqu'il ne la mérite pas.

Il nous a reçus avec une politesse qui nous a charmés.

Remarque. Lorsque le génie de notre langue n'admet pas l'article ou un adjectif déterminatif avant le substantif, on prend un autre tour, et cette phrase : *quand nous mêmes en mer, elle était paisible*, doit être corrigée ainsi : *quand nous nous embarquâmes, la mer était paisible*, le génie de la langue ne permettant pas de dire : *quand nous mêmes en la mer.*

400. — II. Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, c'est-à-dire, qu'ils ne doivent

pas se rapporter tantôt à un objet, tantôt à un autre. On ne dira donc pas : *Samuël offrit son holocauste à Dieu, et il lui fut si agréable, qu'il lança au même instant la foudre contre les Philistins*, parce que le premier *il* se rapporte à *holocauste*, et le second à *Dieu*; ni : *on aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'on tâche de vous cacher*, attendu que le premier *on* se rapporte au lecteur, et le second à l'auteur. Enfin on ne dira pas non plus : *j'ai lu avec plaisir cet ouvrage qui a été composé par une personne qui est versée dans les sciences qui ont pour objet l'étude de la nature*, le premier *qui* se rapportant à *ouvrage*, le second à *personne*, et le dernier à *sciences*.

Le moyen de rendre ces phrases correctes, c'est de diminuer le nombre des rapports en diminuant celui des pronoms : *Samuël offrit son holocauste, et DIEU le trouva si agréable qu'IL lança*, etc. — *Le LECTEUR aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'ON tâche*, etc. — *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage composé par une personne versée dans les sciences qui ont, etc.*

401. — III. Le pronom ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. On ne dira donc pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'IL a de beau*. En effet, il semble se rapporter à *Virgile* et à *Homère*. Pour être correct, il faut dire : *Virgile a imité Homère dans tout ce que CELUI-CI a de beau*; ou : *Virgile, dans tout ce qu'il a de beau, a imité Homère*.

402. — Le pronom est soumis, pour l'accord, aux mêmes règles que l'adjectif qualificatif (Voy. 364, 365, 368 et 369.)

- L'homme *auquel* je parle;
- La femme à *laquelle* je parle;
- Les hommes *auxquels* je parle;
- Les femmes *auxquelles* je parle;

Déployer une bravoure, une intrépidité à *laquelle* rien ne résiste;
Montrer un courage ou une prudence à *laquelle* on prodigue des éloges.

Dans le 1^{er} exemple, *auquel* est au masculin et au singulier, parce que le substantif *homme* qu'il représente est du genre masculin et du nombre singulier.

Dans le 2^e, à *laquelle* est au féminin et au singulier, parce que le substantif *femme* qu'il représente est du genre féminin et du nombre singulier.

Dans le 3^e, *auxque's* est au masculin et au pluriel, parce que le substantif *hommes* qu'il représente est du genre masculin et du nombre pluriel.

Dans le 4°, *auxquelles* est au féminin et au pluriel, parce que le substantif *femmes* qu'il représente est du genre féminin et du nombre pluriel.

Dans le 5°, le pronom *laquelle* ne s'accorde qu'avec le dernier substantif, *bravoure* et *intrépidité* étant synonymes.

Dans le 6°, *laquelle* ne s'accorde également qu'avec le dernier substantif, *courage* et *prudence* étant unis par la conjonction *ou*.

Des pronoms personnels.

403. — I. Les pronoms personnels employés comme *sujets*, se placent avant le verbe :

*J'inventai des couleurs, j'armai la calomnie,
J'intéressai sa gloire, il trembla pour sa vie.*

404. — Excepté, 1° lorsque l'on interroge; dans les temps simples, ils se placent après le verbe, et dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le participe :

*Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
Où suis-je, qu'ai-je fait ? que dois-je faire encore ?*

2° Lorsque le verbe est au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée :

Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre ? **CONN.**
Dussé-je, après dix ans, voir mon palais en cendre. **RACINE.**

3° Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *Je ne serai heureux, disait-IL, qu'autant que vous le serez.*

4° Lorsque le verbe est précédé de quelqu'un des mots : *aussi, peut-être, encore, toujours, en vain, du moins, au moins* : **AUSSEST-IL votre ami; PEUT-ÊTRE avez-VOUS raison; EN VAIN prétendons-NOUS.**

Cette exception n'est pas de rigueur, car on peut dire également : *aussi IL est votre ami; peut-être vous avez raison, etc.*; mais alors l'expression semble n'avoir ni la même grâce, ni la même énergie.

405. — II. Les pronoms personnels employés comme *régimes* se placent également avant le verbe :

*Les ennemis des Juifs m'ont trahi, m'ont trompé !
... Je viens chercher Hermione en ces lieux,
La fléchie, l'enlever, ou mourir à ses yeux.* **(RACINE).**

406. — Cette règle donne lieu à deux exceptions :

1° Lorsqu'un verbe à l'infinitif est sous la dépendance d'un autre verbe, le pronom régime de l'infinitif peut se placer avant cet infinitif ou avant le verbe qui précède : on dit également bien : *je viens vous chercher*, ou *je vous viens*

chercher ; — *tu trahis mes bienfaits , je veux LES redoubler , ou je LES veux redoubler.* — *Le myrte ne doit SE cueillir qu'après la palme , ou le myrte ne SE doit cueillir qu'après la palme.*

2° Lorsque le verbe est à l'impératif , le pronom qui en est le régime s'énonce après le verbe :

Avant de m'avilir , ciel , ouvre-moi la tombe.

Pends-toi , brave Crillon , on a vaincu sans toi.

A moins que l'impératif ne soit accompagné d'une négation : *ne me trompes pas.* (ACAD.)

407. — 1^{re} Remarque. S'il y avait deux impératifs de suite unis par une des conjonctions *et* , *ou* , le pronom régime du dernier impératif pourrait le précéder. Ainsi , au lieu de dire : *ou arrachez-moi le jour* , — *et repolissez-LE* , La Harpe a pu dire :

Laissez-moi cette chaîne , ou m'arrachez le jour.

et Boileau :

Polissez-le sans cesse , et le repolissez.

408. — 2^{me} Remarque. Quand un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes , l'un direct , l'autre indirect , le régime direct s'énonce le premier : *donnez-le-moi* , *prêtez-le-lui* , *donnez-les-nous.*

On en excepte les pronoms régimes directs *moi* , *toi* , *le* , *la* , construits avec le régime indirect *y* ; *envoyez-Y-MOI* , *promènes-Y-TOI* , *menez-Y-LE* , pour ne point dire : *envoyez-m'Y* , *promène-t'Y* , *menez-l'Y.*

Cependant , il vaut mieux prendre un autre tour , et dire , par exemple : *envoyez-moi-là* , *promène-toi dans ce lieu* , etc.

409. — III. La répétition des pronoms personnels employés comme sujets est indispensable : 1° quand les propositions sont liées par toute autre conjonction que *et* , *ou* , *ni* , *mais* : *nous détestons les méchants , parce que nous les craignons.* — *Il est savant , quoiqu'il soit bien jeune* ; 2° quand on passe d'une proposition négative à une proposition affirmative : *JE ne plie pas et JE romps.* Mais on peut dire : *JE plie et JE ne romps pas* , ou : *je plie et ne romps pas* , la première proposition étant affirmative.

Hors ces deux cas , c'est le goût , l'oreille et surtout le besoin d'être clair qu'il faut consulter.

410. — IV. La répétition des pronoms personnels employés comme régimes est indispensable avant chaque verbe :

Son visage odieux m'afflige et me poursuit.

(RACINE).

Il détourne les yeux , le plaint , et le révère ;

(Le même).

441. — V. Le pronom *soi* est toujours du nombre singulier ; il se dit des personnes et des choses ; mais , appliqué aux personnes , il ne s'emploie qu'avec une expression vague , comme *on* , *chacun* , *personne* , *quiconque* , etc. : *on doit rarement parler de soi*. **QUICONQUE rapporte tout à soi , n'a pas beaucoup d'amis** (ACAD.) ; ou avec un infinitif : *Ne vivre que pour soi , c'est être déjà mort*. — *L'aimant attire le fer à soi*. (ACAD.)

442. — *Remarque*. Quoiqu'il n'y ait pas dans la phrase une expression vague , comme *on* , *quiconque* , etc. , les écrivains emploient *soi* , pour les personnes , quand il s'agit d'éviter une équivoque ; et alors ce pronom se rapporte toujours au sujet du verbe : *En remplissant les volontés de son père , ce jeune homme travaille pour soi*. *Pour lui offrirait un sens louche* ; on ne saurait s'il représente le fils ou le père.

443. — Le pronom *leur* , et les pronoms *lui* , *eux* , *elle* , *elles* , employés comme régimes indirects ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. Ainsi il ne faut pas dire : *Cette maison menace ruine , n'approche pas d'ELLE* ; — *ce cheval est méchant , ne lui touchez pas* ; — *ces bâtiments n'étant pas assez grands , je leur ferai ajouter une aile*. Dans ce cas on se sert des pronoms *en* , *y* : *n'en approchez pas , n'y touchez pas , j'y ferai ajouter* , etc. ; ou bien on donne un autre tour à la phrase , si ces deux pronoms ne peuvent y entrer.

444. — Le pronom *le* , qui fait *la* au féminin et *les* au pluriel des deux genres , peut représenter un *substantif* ou un *adjectif*.

445. — Quand il représente un substantif ou un adjectif pris substantivement , le pronom s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif ou cet adjectif pris substantivement :

Êtes-vous madame de Genlis ? — Je ne *la* suis pas.

Êtes-vous la mère de cet enfant ? — Je *la* suis.

Êtes-vous les ministres du roi ? — Nous *les* sommes.

Êtes-vous la malade ? — Je *la* suis.

Êtes-vous les mariés ? — Nous *les* sommes.

446. — Quand il représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement , le pronom est invariable , l'adjectif ne pouvant lui communiquer ni genre ni nombre. (*Voy. n° 54*).

Madame , êtes-vous malade ? — Je *le* suis.

Messieurs , êtes-vous mariés ? — Nous *le* sommes.

Êtes-vous ministres ? — Nous *le* sommes.

Êtes-vous mère ? — Je *le* suis.

Des pronoms démonstratifs.

417. — I. Le pronom *ce*, placé au commencement d'une phrase, doit être répété dans le second membre de la phrase, lorsque celui-ci commence par le verbe *être* : *ce que je désire le plus, c'EST d'aller vous voir* ; — *ce qui me fâche, c'EST qu'on m'interrompt à tout moment* ; — *ce qui m'attache à la vie, c'EST vous* ; — *ce qui m'indigne, CE SONT les injustices des hommes.*

Remarque. La répétition du pronom *ce* n'est pas de rigueur, lorsque le verbe *être* est suivi d'un substantif singulier ; l'usage permet de dire : *ce qui mérite le plus notre admiration, c'EST ou EST la vertu.*

418. — II. Quoique le pronom *ce* ne soit pas au commencement de la phrase, on l'emploie avant le verbe *être*, si ce qui précède ce verbe figure comme attribut, et a une certaine étendue : *Le signe de la corruption des mœurs dans un état, c'EST la multiplicité des lois.* Mais on dirait : *La véritable noblesse EST ou c'EST la vertu, l'attribut la véritable noblesse, ayant peu d'étendue (*)*.

En général, il vaut mieux faire usage du pronom *ce*, qui donne plus d'énergie à l'expression.

419. — III. CELUI, CEUX, CELLE, CELLES, expriment une idée générale qui a toujours besoin d'être restreinte, soit par un régime indirect :

Les défauts de Henri IV étaient ceux d'un homme aimable ;

soit par un pronom relatif placé immédiatement après :

Ceux qui sont des heureux, sont les vrais conquérants.

C'est pourquoi ces pronoms ne doivent jamais être suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe. Ainsi, au lieu de dire : *celle aimable, celle écrite*, il faut dire : *celle qui est aimable, celle qui est écrite.*

420. — IV. CELUI-CI, CELLE-CI, CECI, opposés à CELUI-LÀ, CELLE-LÀ, CELA, désignent les objets les plus proches, et celui-là, celle-là, cela, les objets les plus éloignés : Voici

(*) On reconnaît que ce qui précède le verbe *être* figure comme attribut, quand on peut le placer après le verbe, et mettre avant celui-ci ce qui se trouve après. On peut dire : *La multiplicité des lois est le signe de la corruption des mœurs dans un état.* — *La vertu est la véritable noblesse* ; ainsi, *Le signe de la corruption des mœurs dans un état, La véritable noblesse* figurent comme attributs.

deux maisons : *celle-ci* (la plus proche) est la plus élégante, et *celle-la* (la plus éloignée) est la plus commode. Les objets dont on a parlé en dernier lieu, étant les plus proches, se représentent par *celui-ci*, *ceux-ci*; ceux au contraire dont il a été question auparavant, étant les plus éloignés, se désignent par *celui-là*, *ceux-là* : *Le corps périt, et l'âme est immortelle; cependant on néglige celle-ci, et tous les soins sont pour celui-la.*

Des pronoms possessifs.

421. — Ces pronoms doivent toujours se rapporter à un substantif énoncé précédemment :

Tes discours trouveront plus d'accès que les miens. (RACINE).

Conséquemment il est non-seulement contre le bon goût, mais encore contre la grammaire, de commencer ainsi une lettre : *J'ai reçu la vôtre, en date du*, etc.; phrase dans laquelle *la vôtre* ne se rapporte à rien de ce qui précède. Pour être correct, il faut dire : *J'ai reçu votre lettre*, etc.

Des pronoms relatifs.

422. — I. Le pronom *relatif* prend toujours le genre, le nombre et la personne de son antécédent : *Moi qui suis estimé, toi qui es estimé, lui qui est estimé, elle qui est estimée, nous qui sommes estimés, vous qui êtes estimés*, etc.

Ainsi Molière n'aurait pas dû dire :

Ce n'est pas moi qui se ferait prier.

L'antécédent de *qui est moi*; *qui* est donc de la première personne, et veut conséquemment que le verbe dont il est sujet adopte cette personne; on doit dire : *qui me ferait prier*, comme on dit : *je me ferait prier*.

423. — *Remarque*. L'adjectif n'ayant par lui-même ni genre, ni nombre, ni personne, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif; et au lieu de dire : *nous étions deux qui étions du même avis*, on doit dire : *nous étions deux qui étions du même avis*, en donnant pour antécédent au pronom relatif le sujet du verbe précédent.

424. — II. Le pronom relatif doit toujours être placé près de son antécédent; toute autre place rendrait sa correspondance louche et équivoque. Ainsi Boileau n'est pas à imiter quand il dit :

La déesse, en entrant, qui voit la nappe mise.

Il devait dire : *la déesse qui, en entrant, voit*

mise, afin de rapprocher le relatif *qui*, de son antécédent *déesse*.

425. — III. *Qui*, régime d'une préposition, ne peut se dire que des personnes et des choses personnifiées :

Le bonheur appartient à *qui* fait des heureux. (DELUZE).

Rocher Δ *qui* je me plains. (MARRONTEL).

Ne dites donc pas : *l'étude* Δ *qui* je consacre mes loisirs ; *le cheval* SUR *qui* je suis monté, etc. Dans ce cas, on remplace *qui* par *lequel*, *laquelle* : *l'étude* Δ LAQUELLE, *je*, etc. ; *le cheval* SUR LEQUEL, etc.

426. — IV. Les pronoms *qui*, *que*, *dont* se remplacent par *lequel*, *duquel*, pour éviter une équivoque. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai vu le mari de votre sœur qui doit obtenir cette place ; la bonté de Dieu dont je connais la grandeur, me rassure*, on dira : LEQUEL doit obtenir cette place ; DE LAQUELLE je connais la grandeur, attendu qu'on ne saurait si *que* se rapporte à *mari* ou à *sœur*, et *dont* à *grandeur* ou à *Dieu*.

427. — V. DONT marque simplement la relation : *la personne dont je parle ; d'où* exprime une idée d'extraction, de sortie : *la ville d'où je viens, le péril d'où il est sorti*.

Remarque. Quand le verbe qui suit exprime l'idée d'être issu, d'être né, c'est *dont* et non pas *d'où* qu'il faut employer :

Je jure par le ciel, qui me voit confondue,
Par ces grands Ottomans dont je suis descendue. (RACINE).

428. — VI. Ne dites pas avec Restaut :

La pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer qui ait été adoptée par des hommes de bon sens.

Cette phrase est fautive, dit Fabre, en ce qu'une chose y est représentée deux fois par *que*, *qui*, quoiqu'elle ne reçoive qu'une même et seule attribution. C'est comme s'il y avait : *la pluralité des dieux est une chose, LAQUELLE CHOSE on ne peut s'imaginer LAQUELLE CHOSE ait été adoptée par des hommes de bon sens*. Pour être correct, il faut dire : *la pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par des hommes de bon sens*. — En effet, ce qui suit le verbe *s'imaginer* ne doit présenter que ce qu'on veut attribuer à *que*, représentant une chose ; et non offrir encore une fois l'idée de ce substantif.

Des pronoms indéfinis.

429. — I. ON, masculin et singulier de sa nature, devient féminin, quand il s'applique spécialement à une femme, et pluriel, lorsque le sens indique évidemment qu'il désigne

plusieurs personnes ; alors l'adjectif et le participe qui se rapportent à *on*, prennent la marque du féminin et du pluriel : *quand on est MARIÉE, on n'est pas toujours MAITRESSE de ses actions.* — *Lorsqu'on s'aime tendrement, on n'est pas heureux quand on est SÉPARÉS.*

430. — Au lieu de *on*, il faut employer *l'on*, pour éviter certaines consonnances désagréables, qui ont lieu principalement après *et*, *si*, *ou* : *si l'on dit, si l'on voit, ou l'on verra.* Cependant on doit faire usage de *on* devant *le*, *la*, *les*, *lui* : *et on le dit, si on la voit, ou on le verra*, pour éviter la répétition désagréable de l'articulation *l*.

Au commencement d'une phrase, il faut préférer *on* à *l'on*, parce qu'alors il n'y a aucune mauvaise consonnance à éviter.

431. — II. *Chacun*, précédé d'un pluriel, prend après lui, tantôt, *son*, *sa*, *ses*, et tantôt *leur*, *leurs*.

Chacun prend *son*, *sa*, *ses*, quand il est après le régime direct, ou que le verbe n'a pas de régime de cette nature :

Ils ont apporté leurs offrandes, *chacun* selon *ses* moyens.

Les deux rois se sont retirés, *chacun* dans *sa* tente.

Ils ont opiné, *chacun* à *son* tour.

Chacun prend *leur*, *leurs*, lorsqu'il précède le régime direct :

Ils ont apporté, *chacun*, *leurs* offrandes.

Ils ont donné, *chacun*, *leur* avis.

432. — III. *Personne* est pronom indéfini et substantif.

433. — *Personne*, pronom indéfini, a un sens vague et s'emploie sans l'article, ni aucun adjectif déterminatif ; alors il signifie *aucune personne*, *qui que ce soit*, et est masculin :

Personne n'est assez *sot* pour le croire.

Il n'y a *personne* qui n'en soit *fâché*.

434. — *Personne*, substantif, a un sens déterminé ; il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif et est féminin :

Quelle est la *personne* assez *sotte* pour le croire ?

Il n'y a pas *une personne* qui n'en soit *fâchée*.

435. — IV. *L'un et l'autre*, *les uns et les autres*, éveillent simplement une idée de pluralité ; *l'un l'autre*, *les uns les autres*, à l'idée de pluralité ajoutent celle de réciprocité. Ainsi l'on dira de Racine et de Boileau : L'UN ET L'AUTRE furent de grands poètes ; ils s'estimaient L'UN L'AUTRE.

436. — *Remarque.* Quand il y a plus de deux objets, la réciprocité doit s'exprimer par *les uns les autres*, et non pas par *l'un l'autre* : mille soldats s'exercent *LES UNS LES AUTRES* au combat. — *L'un l'autre* serait contre la grammaire.

Questions.

399. *Les pronoms peuvent-ils représenter un substantif pris dans un sens indéterminé ?*
400. *Qu'y a-t-il à observer sur la répétition des pronoms ?*
401. *Quelle observation y a-t-il à faire sur la phrase suivante : Virgile a imité Homère dans tout ce qu'il a de beau ?*
402. *A quelles règles est soumis le pronom pour l'accord ?*
403. *Quelle est la place des pronoms personnels employés comme sujets ?*
404. *Quelles sont les exceptions ?*
405. *Quelle est la place des pronoms personnels employés comme régimes ?*
406. *Quelles sont les exceptions ?*
407. *Où se place le pronom régime, lorsqu'il y a deux impératifs unis par une des conjonctions et, ou ?*
408. *Quelle faute présente la phrase suivante : Je vous ai prêté un livre, rendez-moi-le ? — Comment remplace-t-on les expressions, envoyez-l'y, promène-t'y, menez-m'y ?*
409. *Quand la répétition des pronoms personnels employés comme sujets est-elle indispensable ?*
410. *Quand la répétition des pronoms personnels employés comme régimes est-elle indispensable ?*
411. *Dans quel cas s'emploie le pronom soi ?*
412. *Donnez un exemple où l'emploi de lui pour soi présenterait une équivoque.*
413. *Le pronom leur, et les pronoms lui, eux, elle, elles, employés comme régimes indirects, se disent-ils des personnes et des choses ?*
414. *Que peut représenter le pronom le ?*
415. *Quand le pronom le varie-t-il ?*
416. *Quand reste-t-il invariable ?*
417. *Dans quel cas le pronom ce doit-il être répété dans le second membre d'une phrase ?*
418. *Dans quel cas l'emploie-t-on avant le verbe être, quoiqu'il ne soit pas au commencement de la phrase ?*
419. *Qu'expriment les pronoms celui, ceux, celle, celles ?*
420. *Y a-t-il une différence entre celui-ci, celle-ci, ceci ; et celui-là, celle-là, cela ?*
421. *A quoi doivent se rapporter les pronoms possessifs ?*
422. *Comment s'accorde le pronom relatif avec son antécédent ?*
423. *L'adjectif peut-il servir d'antécédent ?*
424. *Quelle est la place du pronom relatif ?*
425. *Quelle est la règle sur l'emploi de qui régime d'une préposition ?*
426. *Dans quel cas s'emploie lequel, duquel, au lieu de qui, que, dont ?*

427. *Quelle différence y a-t-il entre dont et d'où ?*
 428. *Quelle faute présente cette phrase : la pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer qui ait été adoptée par des hommes de bon sens ?*
 429. *Quand le pronom on, masculin et singulier de sa nature, devient-il féminin ?*
 430. *Dans quelle circonstance faut-il employer l'on au lieu de on ?*
 431. *Dans quel cas chacun, précédé d'un pluriel, prend-il après lui, son, sa, ses ? — Dans quel cas, prend-il leur - leurs ?*
 432 434. *Quelle est la différence entre personne, pronom indéfini, et personne, substantif ?*
 435. *En quoi l'un et l'autre diffère-t-il de l'un l'autre ?*
 436. *Par quoi s'exprime la réciprocité quand il y a plus de deux objets ?*

CHAPITRE VII,

DU VERBE.

Du sujet. — De l'accord du verbe avec son sujet.

437. — I. Tout verbe à un mode personnel (*Voy. N° 114*) doit avoir un sujet :

Celui qui met un frein à la fureur des flots ;
 Sait aussi des méchants arrêter les complots.

(RACINE).

Dans cet exemple, il y a deux verbes à un mode personnel, et il y a deux sujets ; le premier verbe, *met*, a pour sujet *celui*, et le second, *sait*, a pour sujet *celui*. *Arrêter* n'a pas de sujet, parce qu'il est à un mode impersonnel. Il suit de là qu'on ne doit pas dire : *en quoi ce grand prince réussit parfaitement, fut de réformer les mœurs de son peuple* : car *fut* est ici sans sujet ; il faut dire : *LA CHOSE dans laquelle, etc.*, et alors le verbe *fut* a pour sujet *la chose*.

438. — II. De même, tout sujet doit avoir un verbe :

L'orgueil n'aveugle pas ceux que l'honneur éclaire. (GASSINT).

Dans cet exemple, il y a deux sujets et deux verbes : *l'orgueil* est le sujet de *aveugle*, et *l'honneur* le sujet de *éclaire*. On ne dira donc pas avec un traducteur : *je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions, qui, si elles n'étaient pas détruites, du moins la république romaine subsisterait encore*. Cette phrase renferme quatre sujets et trois verbes seulement : *je*, premier sujet, a pour verbe *souhaiterais* ; *elles*, second sujet, a pour verbe *étaient détruites*, et *la république*, troisième sujet, a pour verbe *subsisterait*. Le

quatrième sujet, *qui*, n'a aucun verbe qui s'y rapporte, soit exprimé, soit sous-entendu. Pour faire disparaître cette irrégularité, il faut dire : *je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions ; si elles n'étaient point détruites, du moins la république romaine subsisterait encore ; et alors il y a autant de verbes que de sujets.*

439. — III. Le sujet d'un verbe ne doit pas être exprimé deux fois, quand un seul sujet suffit au verbe. Ainsi l'auteur de la *Henriade* n'est pas à imiter, quand il dit :

Louis, en ce moment, prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur *il* le posa lui-même.

Posa a pour sujet *Louis et il*, et il est évident que le verbe n'en exige qu'un : *Louis posa, il posa* ; un de ces sujets est donc superflu, et conséquemment, le poète aurait dû dire : *Louis, en ce moment, prenant son diadème, sur le front du vainqueur le posa lui-même.*

440. — IV. Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

Je plains l'homme accablé du poids de ses loisirs.
O soleil ! tu parais, tu souris, et tu consoles la terre.
Souvent les richesses attirent les amis, et la pauvreté les éloigne.

441. — Si le sujet se compose de plusieurs substantifs ou de plusieurs pronoms, le verbe se met au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité, si les mots formant le sujet sont de différentes personnes. La première personne a la priorité sur la seconde, et celle-ci sur la troisième :

Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talents
Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants. (Gresset).
Narbal et moi admirons la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu. (Fénelon).

EXCEPTIONS.

Quand plusieurs substantifs ou pronoms composent le sujet, le verbe s'accorde avec le dernier substantif ou pronom :

442. — 1° Lorsque les mots formant le sujet sont synonymes : *son courage, son intrépidité tronne les plus braves.*

La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs ; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots.

443. — 2° Quand les mots composant le sujet sont unis par la conjonction *ou* : *la faiblesse ou l'inexpérience nous fait commettre bien des fautes.*

La conjonction *ou* donne l'exclusion à l'un des deux sujets, et l'accord a lieu avec le dernier, comme frappant le plus l'esprit.

Cependant si les mots unis par *ou* sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité : *vous ou moi PARLERONS ; vous ou votre frère VIENDREZ.*

444. — 3° Quand les mots composant le sujet sont placés par gradation : *ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu L'EXIGE.*

Le motif de cette exception est que, dans toute gradation, le dernier mot est l'expression dominante, celle qui efface toutes les autres pour attirer sur elle l'attention. En effet, l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. *Dieu seul reste, et seul fait la loi au verbe.*

445. — 4° Lorsque les mots formant le sujet renferment une expression qui réunit en elle tous les mots qui précèdent, comme *tout, rien, personne* :

Paroles et regards, *tout est charme dans vous.* (LA FONTAINE).

Le temps, les biens, la vie, *tout est à la patrie.* (GRASSET).

Ces sortes de phrases sont elliptiques, c'est comme s'il y avait : *paroles et regards sont charmes dans vous ; tout est charme dans vous. — Le temps, les biens, la vie sont à la patrie, tout est à la patrie.*

REMARQUES SUR L'APPLICATION DE LA RÈGLE QUATRIÈME (440)

446. — 1° *Remarque.* Quand deux sujets, substantifs ou pronoms, sont unis par une des conjonctions, *comme, de même que, aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet, le second sujet étant le sujet d'un verbe sous-entendu :

L'enfer, *comme le ciel, prouve un Dieu juste et bon.*

La vertu, *ainsi que le savoir, a son prix.*

C'est comme s'il y avait :

L'enfer prouve un Dieu juste et bon, comme le ciel prouve un Dieu juste et bon.

La vertu a son prix, ainsi que le savoir a son prix.

447. — 2° *Remarque.* *L'un et l'autre*, exprimant la pluralité, demande le verbe au pluriel :

L'un et l'autre à ces mots *ont levé le poignard.* (RACINE).

448. — 3° *Remarque.* *Ni l'un ni l'autre*, et tout sujet dont les parties sont unies par la conjonction *ni*, exigent aussi le verbe au pluriel : *J'ai lu vos deux discours : ni l'un ni l'autre ne sont bons* (FABRE).

Ni l'or ni la grandeur ne nous *rendent* heureux. (LA FONTAINE).

449. — *Exception.* Quand un des mots unis par *ni* peut seul faire l'action exprimée par le verbe, celui-ci se met au singulier : *ni l'un ni l'autre n'obtiendra le prix.* *Ni M. le duc, ni M. le cardinal ne sera nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg.* (FABRE).

450. — 4^{me}. *Remarque.* Tout verbe qui a pour sujet un collectif, s'accorde avec ce collectif s'il est général (Voy. Nos 22 et 23) l'*infinité des perfections de Dieu m'accable* (ACAD). *La totalité des enfants sacrifie l'avenir au présent;* et avec le substantif qui suit le collectif, si celui-ci est partitif (Voy. Nos 22 et 23.) : *une foule de nymphes couronnées de fleurs étaient assises auprès d'elle.* (FÉNELON). *Une troupe de Barbares désolèrent le pays.* (ACAD). *Une infinité de monde pense comme vous* (Ibid.)

La raison en est simple : le collectif général fixe principalement l'attention, c'est le mot dominant : le collectif partitif, au contraire, n'est pour ainsi dire qu'accessoire, et c'est sur le substantif qui suit que s'arrête l'esprit.

451. — *Observation.* Les adverbes de quantité, comme *peu, beaucoup, assez, infiniment*, etc., doivent être considérés comme des collectifs partitifs. On écrira conséquemment : *peu de gens négligent leurs intérêts*, en faisant accorder le verbe avec le substantif *gens*, placé après l'adverbe de quantité *peu*. C'est ainsi que Racine a dit :

Tant de coups imprévus m'accablent à la fois.

452. — Lorsque *peu, beaucoup* et la *plupart* sont relatifs à un substantif pluriel énoncé auparavant, le verbe se met au pluriel ; l'accord ayant lieu alors avec un pluriel sous-entendu : *La plupart sont sujets à l'erreur ; peu aiment l'étude ;* c'est comme s'il y avait : *la plupart des hommes sont sujets à l'erreur ; peu d'enfants aiment l'étude.*

453. — 5^{me}. *Remarque.* Le verbe être précédée de *ce* ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'une troisième personne du pluriel : *ce sont les vices qui dégradent l'homme, ce sont eux qui les rendent malheureux.*

L'honneur parle, il suffit, ce sont là mes oracles. (RACINE).

On dira donc avec le verbe être au singulier : c'est le travail et l'application ; c'est nous qui... c'est vous qui... parce qu'aucun de ces mots, le travail, l'application, nous, vous, ne forme une troisième personne du pluriel.

454. — 6^{me}. *Remarque.* Les infinitifs, n'ayant pas par eux-mêmes la priorité du nombre, ne sauraient, lorsqu'ils sont employés comme sujets, communiquer au verbe la forme plurielle ; le verbe dans ce cas reste au singulier, et s'accorde avec le pronom *ce* dont on le fait alors précéder : *manger, boire et dormir, c'est leur unique occupation* (DOMERGUE).

455. — *Observation.* Quand il n'y a qu'un seul infinitif qui serve de sujet, l'emploi du pronom *ce* n'est pas indispensable : c'est le goût qui en décide ; mais, en général, il vaut mieux en faire usage, lorsque l'infinitif a un régime d'une certaine étendue :

Se plaire en tous lieux, c'est le secret du sage.

Régime des verbes.

456. — I. Un verbe ne peut avoir deux régimes directs. Aussi a-t-on blâmé ce vers de Racine :

Ne vous informez pas ce que je deviendrai,

dans lequel *vous* et *ce* figurent comme régimes directs du verbe *informer*. La grammaire exige : *ne vous informez pas de ce que je deviendrai*, et alors *informer* n'a plus pour régime direct que *vous*, de *ce* étant un régime indirect.

457. — II. Un verbe ne doit pas avoir deux régimes indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites donc pas : *c'est à vous à qui je parle*, *c'est de vous dont il s'agit*, *c'est à la ville où je vais*.

Pour faire ressortir le vice de ces phrases, il suffit de supprimer *c'est*, qui ne sert qu'à rendre plus sensible ce que l'on dit : *je parle à vous, à qui; il s'agit de vous, dont; je vais à la ville, à laquelle*, car *où* équivaut à *à laquelle*. Puisqu'il n'y a qu'un rapport à exprimer, et que ce rapport est énoncé par *à vous, de vous, à la ville*, les régimes *à qui, dont, où*, sont sans fonction, et conséquemment employés abusivement. Au lieu d'exprimer ce rapport inutile, il faut lier les deux propositions l'une à l'autre, et c'est à quoi sert la conjonction *que*. Dites donc : *c'est à vous que je parle, c'est de vous qu'il s'agit, c'est à la ville que je vais*.

458. — Remarque. On ne dira pas non plus : *c'est ici où je demeure; c'est là où je vais*.

Ici ce ne sont pas deux régimes indirects qui marquent le même rapport, mais deux adverbess qui expriment la même circonstance, et dont un seul suffit.

En effet la pensée est complètement rendue par ces mots : *je demeure ici; je vais là*; et l'adverbe *où*, placé après *ici* et *là*, n'ajoutant rien au sens, doit être supprimé et remplacé par la conjonction *que* : *c'est ici que je demeure; c'est là que je vais*.

459. — III. Il ne faut pas donner à un verbe un autre régime que celui qu'il exige; par exemple, *nuire parler, pardonner* demandent un régime indirect, car on dit : *nuire à quelqu'un, pardonner à quelqu'un*; il ne faut donc pas dire : *ils se sont nuï les uns LES AUTRES; ils se sont parlé l'un L'AUTRE; tout coupables qu'ils sont, jé LES ai pardonnés*; dites : *ils se sont nuï les uns AUX AUTRES; ils se sont parlé l'un A L'AUTRE; je LEUR ai pardonné*. De même on dira : *l'amitié qui les unit l'un A L'AUTRE, qui les lie l'un A L'AUTRE*, et non pas : *qui les unit l'un L'AUTRE, qui les lie l'un L'AUTRE*.

460. — IV. Quand deux verbes ne veulent pas le même

régime, c'est-à-dire quand l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut donner à chacun le régime qui lui convient : *il attaqua LA VILLE, et s'EN empara. Il attaqua et s'empara de la ville*, serait incorrect; car *de la ville*, régime indirect de *s'empara*, ne saurait convenir à *attaqua*, qui veut un régime direct.

La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des régimes indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi l'on dira : *un grand nombre de vaisseaux entrent dans ce port, et en sortent tous les mois*; et non pas : *entrent et sortent ce port*, attendu qu'on dit *entrer DANS et sortir DE*, et que la préposition *de* ne saurait convenir conséquemment au verbe *entrer*.

461. — Remarque. Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On ne dira donc pas : *je suis sensible et content des preuves d'amitié que vous m'avez données*; — *il a parlé en même temps contre et en faveur de son ami*. En effet, *sensible* demande à, *content* veut de; contre rejette la préposition *de*, et *en faveur* l'exige. Pour être correct, il faut donner à chaque adjectif et à chaque préposition le régime qui lui convient, et dire : *je suis sensible aux preuves d'amitié que vous m'avez données, et j'en suis content*; — *il a parlé en même temps contre son ami, et en sa faveur*.

462. — V. Lorsqu'un verbe a deux régimes de nature différente, c'est-à-dire, un régime direct et un régime indirect, le plus court doit être placé le premier :

Il faut opposer un maintien stoïque aux propos et aux injures des méchants.

Les hypocrites parent des dehors de la vertu les vices les plus honteux et les plus décriés.

463. — VI. Si les régimes sont d'égale longueur, le régime direct se place le premier : *Les Français vainquirent les Espagnols à Vllaviciosa*.

464. — VII. Il faut éviter de placer les régimes indirects de manière qu'ils donnent lieu à une équivoque. On ne dira donc pas : *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés, PAR LA DOUCEUR ? Les maîtres qui grondent ceux qui les servent, AVEC EMPORTEMENT, sont les plus mal servis*. Il faut dire : *croyez-vous pouvoir ramener PAR LA DOUCEUR ces esprits égarés ? Les maîtres qui grondent AVEC EMPORTEMENT ceux qui les servent, sont les plus mal servis*.

465. — VIII. Lorsque le régime d'un verbe renferme plusieurs parties unies par une des conjonctions *et, ni, ou*, ces parties doivent être exprimées par des mots de même espèce; c'est-à-dire, qu'alors les conjonctions *et, ni, ou, ne*

doivent unir qu'un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition, etc. De là, les phrases suivantes sont incorrectes :

Il aime le *jeu* et à *étudier*.

Ils se plaisent au *spectacle*, ou à *se promener*.

Il n'est pas nécessaire d'apprendre à *tirer de l'arc*, ni le *maniement* du javelot.

Je crois vos *raisons excellentes*, et que *vous le convaincrez*.

Il faut : *il aime le jeu et l'étude*; — *ils se plaisent au spectacle ou à la promenade*; — *il n'est pas nécessaire d'apprendre à tirer de l'arc, ni à manier le javelot*; — *je crois que vos raisons sont excellentes, et que vous le convaincrez*.

466. — IX. Les verbes passifs demandent pour régime les prépositions *de* et *par* : *de*, quand ils expriment un sentiment, une passion, en un mot un mouvement de l'âme; *par*, lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part : *l'honnête homme est estimé de tout le monde*. — *Une grande partie de la terre a été conquise par les Romains*.

Remarque. Cependant, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par*, pour éviter plusieurs *de* : *voire conduite a été approuvée d'une commune voix par toutes les personnes sages et éclairées*. (WAILLY).

Questions.

437. Que demande tout verbe à un mode personnel ?
438. Que demande tout sujet ?
439. Le sujet d'un verbe doit-il être exprimé deux fois, quand un seul suffit ?
440. Qu'y a-t-il à observer sur l'accord du verbe avec son sujet ?
441. De quelle manière se fait l'accord, si le sujet se compose de plusieurs substantifs ou de plusieurs pronoms ?
- 442-445. Dans quels cas le verbe s'accorde-t-il avec le dernier sujet ?
446. Quand s'accorde-t-il avec le premier sujet ?
447. A quel nombre met-on le verbe après l'un et l'autre ?
448. A quel nombre le met-on après ni l'un ni l'autre ?
449. Quelle est l'exception ?
450. Quelle règle doit-on suivre pour l'emploi du nombre dans les verbes après les substantifs collectifs ?
451. Comment doit-on considérer les adverbes de quantité ?
452. A quel nombre met-on le verbe qui a pour sujet peu, beaucoup, et la plupart relatifs à un substantif pluriel énoncé auparavant ?
453. Quand le verbe être précédé de ce, se met-il au pluriel ?
454. Le verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs se met-il au pluriel ?
455. L'emploi du pronom ce est-il indispensable avant le verbe, lorsqu'il n'y a qu'un seul infinitif ?
456. Un verbe peut-il avoir deux régimes directs ?

457. Un verbe peut-il avoir deux régimes indirects semblables ? —
Faites ressortir le vice de cette phrase : c'est à vous à qui je parle.
458. Pourquoi ne peut-on pas dire : C'est ici où je demeure ?
459. Peut-on donner à un verbe un autre régime que celui qu'il exige ?
460. Que faut-il faire quand deux verbes ne veulent pas le même régime ?
461. A quelle sorte de mots cette règle est-elle encore applicable ?
462. Quand un verbe a deux régimes de nature différente, quel régime doit être placé le premier ?
463. Si les régimes de nature différente sont d'égal longueur, lequel doit être placé le premier ?
464. Que faut-il éviter dans la place à donner aux régimes indirects ?
465. Que doit-on observer quand le régime d'un verbe renferme plusieurs parties unies par et, ni, ou ?
466. Quelles prépositions les verbes passifs demandent-ils pour régime ?

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

467. — I. Le verbe *avoir* marque l'action : *il a aimé* ; le verbe *être*, l'état : *il est aimé* ; d'où il résulte :

468. — 1° Que la plupart des verbes neutres, exprimant une action, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* : *J'ai succédé, il a régné, nous avons dormi, vous aviez marché, il a paru* ; etc.

469. — Excepté *aller, arriver, choir, décéder, mourir, naître, tomber, venir*, et les composés *devenir, parvenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, quoique l'action qu'ils expriment exige le verbe *avoir* ; mais l'usage en a décidé autrement.

470. — 2° Qu'un certain nombre de verbes neutres comme *accourir, cesser, croître, descendre, disparaître, entrer, grandir, monter, partir, passer, périr, rester, sortir, vieillir*, etc., prennent tantôt *avoir*, et tantôt *être* : *avoir*, lorsque c'est l'action que le verbe exprime que l'on a en vue ; et *être*, quand l'état est l'idée principale que l'on veut exprimer. Ce sont les circonstances dont le verbe est accompagné qui indiquent lequel de ces deux points de vue on envisage. Ainsi je dirai avec *avoir* : *elle a disparu subitement ; la fièvre a cessé hier ; la rivière a monté rapidement ; le baromètre a descendu de plusieurs degrés en peu d'heures ; il a passé en Amérique en tel temps ; le trait a parti avec impétuosité* (ACAD.) ; et avec le verbe *être* : *elle est disparue depuis quinze jours ; la fièvre est cessée depuis quelque temps ; il est monté, il est descendu depuis une heure ; les chaleurs sont passées ; les troupes sont parties pour six mois* (ACAD.).

Remarque. Plusieurs de ces verbes s'emploient quelquefois activement, c'est-à-dire, avec un régime direct, et alors ils prennent, comme les verbes actifs, l'auxiliaire *avoir* : *On les a descendus dans une île ; il a monté l'escalier ; on l'a sorti d'une affaire désagréable ; j'ai passé la nuit sans dormir.* (ACAD.).

471. — II. Quelques verbes neutres changent d'auxiliaire en changeant d'acception :

472. — *Convenir*, dans le sens d'*être convenable*, prend *avoir* ; et *être*, dans le sens de *demeurer d'accord* : *cette maison m'a convenu, et je suis convenu du prix.* (ACAD.).

473. — *Demeurer* prend *être*, quand le sujet ne change pas d'état : *deux cents hommes sont demeurés sur le champ de bataille ; et avoir*, lorsque le sujet passe d'un état à un autre : *il a demeuré dix ans en province* (ACAD.).

474. — On dit : *cette faute m'est échappée*, pour signifier qu'on l'a faite ; et : *elle m'a échappé*, pour faire entendre qu'on ne l'a pas remarquée.

475. — *Expirer* prend *être*, quand il se dit des choses ; et *avoir*, lorsqu'il se dit des personnes : *la trêve est expirée ; cet homme a expiré.*

476. — *Remarque.* *Expirer*, appliqué aux personnes, exige, comme tous les verbes conjugués avec *avoir*, que son auxiliaire ne soit jamais sous-entendu. Il ne faut donc pas imiter Racine, lorsqu'il dit :

..... A ces mots ce héros *expiré*

N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Un héros *expiré* n'est pas plus français qu'un héros *triomphé*, un homme *dormi*. La grammaire demande : ce héros *ATANT expiré*.

Questions.

467. *Que marque le verbe avoir ? — Que marque le verbe être ?*
 468. *Quel auxiliaire prennent la plupart des verbes neutres ?*
 469. *Quels sont les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire être ?*
 470. *Quand accourir, disparaître, etc., prennent-ils avoir et être ? — Quelle observation y a-t-il à faire sur les verbes, descendre, monter, sortir, passer ?*
 471-476. *Quels sont les verbes neutres qui changent d'auxiliaire en changeant d'acception ?*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

477. — I. Le *présent* s'emploie à la place du *passé* pour rendre la narration plus vive, plus animée :

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils

Trainé par les chevaux que sa main a nourris.

Il veut les rappeler, et sa voix les effraie,

478. — *Remarque.* Il faut alors que tous les verbes en rapport soient au présent. Ainsi l'on ne dira pas : *il provoquait son adversaire, s'élançait sur lui, et le terrassa.* La grammaire exige : *il provoque son adversaire, s'élançe sur lui, et le terrasse.*

479. — II. *L'imparfait* ne doit pas s'employer pour une action qui a lieu à l'instant de la parole. On ne dira donc pas : *j'ai appris que vous étiez à Paris*, si la personne y est encore ; ni : *je vous ai dit que la sagesse valait mieux que l'éloquence* ; car la chose étant vraie dans tous les temps, l'est à l'instant où l'on parle. Il faut dire : *que vous êtes à Paris, que la sagesse vaut*, etc.

480. — III. Le *passé indéfini* désigne un temps passé, soit entièrement écoulé : *J'AI REÇU une lettre l'année dernière, le mois passé, la semaine dernière, hier* ; soit qu'il en reste encore quelque portion à s'écouler : *J'AI REÇU une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui.*

481. — IV. Le *passé défini* ne se dit au contraire que d'un temps complètement écoulé, et éloigné au moins d'un jour de l'instant où l'on parle ; ainsi l'on ne dira pas : *JE REÇUS une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui* ; car on est encore dans le temps dont il s'agit.

Il résulte de la distinction qui vient d'être établie entre le passé défini et le passé indéfini que, pour un temps dans lequel on n'est plus, on peut également bien faire usage de l'un ou de l'autre de ces temps, et dire : *je vous ÉCRIVIS ou je vous AI ÉCRIT hier.*

Remarque. Lorsqu'on a à peindre plusieurs fois une même époque d'un temps passé, on ne doit pas dans la même phrase employer alternativement le passé défini et le passé indéfini l'un pour l'autre, comme dans cet exemple : *JE REÇUS hier une lettre à laquelle J'AI RÉPONDU tout de suite* ; il faut dire : *JE REÇUS hier une lettre à laquelle JE RÉPONDIS tout de suite* ; ou *J'AI REÇU hier une lettre à laquelle J'AI RÉPONDU tout de suite.*

482. — V. Le *plus-que-parfait* ne doit pas s'employer pour le *passé* ; ne dites donc pas : *j'ai appris que vous AVIEZ VOYAGÉ* ; dites : *que vous AVEZ VOYAGÉ* ; car on veut simplement exprimer ici un passé ; et le *plus-que-parfait*, ainsi que nous l'avons dit, N° 418, ne s'emploie que pour un temps doublement passé, comme dans cette phrase : *J'AVAIS FINI, quand vous vintes.*

483. — VI. Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le *futur* ; ne dites donc pas : *on m'a assuré que vous VOYAGERIEZ incessamment.* Il s'agit simplement d'un temps à venir sans aucune idée de condition ; dites : *que vous VOYAGEREZ*, etc.

484. — VII. Lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé, le verbe de la proposition incidente doit être au *conditionnel présent*, et non au *conditionnel passé*, pour exprimer un passé postérieur à l'égard du verbe de la proposition principale. Dites donc : *je croyais que vous viendriez*, et non : *que vous seriez venu* ; *j'aurais parié qu'il pleuvrait*, et non : *qu'il aurait plu*.

Questions.

477. Le présent s'emploie-t-il à la place du passé ?
 478. La phrase suivante : *il provoque son adversaire ; s'élançe sur lui, et le terrassa, est-elle vicieuse ?*
 479. Dans quel cas ne doit-on pas employer l'imparfait de l'indicatif ?
 480-481. En quoi le passé indéfini diffère-t-il du passé défini ?
 482. Le plus-que-parfait peut-il s'employer pour le passé ?
 483. Pour quel temps ne doit-on pas employer le conditionnel ?
 484. Lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé, à quel temps doit être le verbe de la proposition incidente ?

DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF.

485. — Le *subjonctif* est le mode du doute, de l'indécision. On l'emploie :

486. — I. Après les verbes qui expriment la volonté, le commandement, le désir, le doute, la crainte, etc. :

| | | |
|-----------|---|--------------------------------|
| Il veut | } | que vous fussiez votre devoir. |
| Il exige | | |
| Il désire | | |

487. — II. Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation :

| | | |
|-----------------|---|---------------|
| Je ne crois pas | } | qu'il vienne. |
| Croyez-vous | | |

Ne cherchez pas quelqu'un qui soit plus modeste.

Cherchez-vous une personne qui soit plus habile ?

488. — *Exception*. Le *subjonctif* cesse d'avoir lieu, quand l'interrogation est un tour oratoire, qui, loin de marquer le doute, ne sert qu'à affirmer avec plus de force :

..... Madame, oubliez-vous

Que Thésée est mon père, et qu'il est votre époux ? (RACINE).

489. — III. Après un verbe impersonnel ou employé impersonnellement :

| | | |
|--------------|---|---------------|
| Il semble | } | qu'il vienne. |
| Il convient | | |
| Il faut | | |
| Il est juste | | |

490. — *Exception. Il semble*, accompagné d'un régime indirect de personne, *il y a*, *il paraît*, *il résulte*, *il est certain*, *il est vrai*, et quelques autres verbes impersonnels qui expriment quelque chose de positif, demandent l'indicatif :

| | |
|----------------|-------------------|
| Il me semble | } qu'il a raison. |
| Il vous semble | |
| Il paraît | |
| Il est sûr | |

491. — IV. Après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, quand l'un ou l'autre est précédé de *le seul*, de *peu*, de *le plus*, de *le moins*, de *le mieux*, de *la plus*, de *la moins*, de *la mieux*, de *les plus*, etc. :

Le chien est LE SEUL animal dont la fidélité soit à l'épreuve (BUFFON).

Il y a PEU d'hommes qui savent supporter l'adversité (MASSILLON).

C'est la seule place où vous puissiez aspirer. (ACAD.)

Détestables flatteurs ! présent le plus funeste

Que puisse faire aux rois la vengeance céleste.

(RACINE).

C'est le moins honnête homme qu'il y ait.

(BOSSUET).

Le meilleur étant pour le plus bon, le pire pour le plus mauvais, et le moindre pour le plus petit, il résulte de là qu'on doit dire avec le subjonctif : *c'est le meilleur homme qu'il y ait*, *c'est la moindre faute qu'il puisse commettre*.

492. — V. Après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain : *je cherche quelqu'un qui me rende ce service* ; — *je sollicite une place que je puisse remplir* ; — *j'irai dans une retraite où je sois tranquille*. En effet, il est possible que la personne que je cherche ne me rende pas ce service ; que je ne puisse pas remplir la place que je sollicite, et que je ne sois pas tranquille dans la retraite où j'irai ; c'est le subjonctif qui exprime ce doute, cette incertitude. Remarquez qu'on dirait bien aussi : *qui me rendra ce service* ; *que je peux remplir* ; *où je serai tranquille* ; mais le sens ne serait plus le même ; l'état ou l'action marquée par les verbes *rendre*, *pouvoir* et *être*, serait représentée comme certaine, positive.

493. — VI. Après *quelque... que*, *quel que*, *quoi que*, *quoique* : *quelque riche que vous soyez* ; — *quels que soient vos talents* ; — *quoi que vous disiez* ; — *quoique vous soyez son ami*.

494. — VII. Après certaines locutions conjonctives ; telles sont : *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *pour que*, etc. :

Je l'ai connu laquais *avant qu'il fût* commis. (BOILEAU)

..... J'évite sa présence,

De peur qu'en le voyant, quelque trouble indiscret

Ne *fasse*, avec mes pleurs, échapper mon secret. (RACINE.)

495. — *Remarque.* De façon que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que, demandent tantôt le subjonctif, et tantôt l'indicatif; le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir: *conduisez-vous de manière que vous obteniez l'estime des honnêtes gens*; et l'indicatif, lorsqu'elle est positive, et qu'elle a rapport au présent ou au passé: *il s'est conduit de manière qu'il a obtenu l'estime des honnêtes gens.*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

496. — I. Le subjonctif étant toujours sous la dépendance d'un autre verbe, c'est le temps du verbe précédent qui détermine quel temps du subjonctif il faut employer: *je ne crois pas que vous veniez, je ne croyais pas que vous vinssiez.*

497. — *Remarque.* Quelquefois, par inversion, le subjonctif précède le verbe dont il dépend, comme dans cette phrase: *quelque sages que nous soyons, nous commettons bien des fautes.* Pour faire l'application de la règle, il suffit de rétablir les mots dans leur ordre naturel: *nous commettons bien des fautes, quelque sages que nous soyons.* Cette inversion a le plus souvent lieu avec *quelque, quoique, afin que*, et quelques autres locutions conjonctives.

498. — II. Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie le *présent* ou le *passé* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe; le *présent*, pour marquer un présent ou un futur; et le *passé*, pour exprimer un passé:

| | | |
|-------------|---|---|
| Je doute | } | que vous <i>étudiez</i> maintenant, demain. |
| Je douterai | | |
| Je doute | } | que vous <i>ayez étudié</i> hier. |
| Je douterai | | |

499. — *Exception.* Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie l'*imparfait* du subjonctif au lieu du présent, et le *plus-que-parfait*, au lieu du passé, si le verbe au subjonctif est suivi d'une expression conditionnelle:

| | | |
|-------------|---|--|
| Je doute | } | que vous <i>étudiassiez</i> aujourd'hui, demain, si l'on ne vous y contraignait. |
| Je douterai | | |
| Je doute | } | que vous <i>eussiez étudié</i> hier, si l'on ne vous y eût contraint. |
| Je douterai | | |

500. — III. Après l'imparfait, le plus-que-parfait, les passés et les conditionnels, on emploie l'*imparfait* ou le *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe; l'*imparfait*, pour exprimer un présent ou un futur, et le *plus-que-parfait*, pour marquer un passé:

Je doutais
Je doutai
J'ai douté
Je douterais
J'aurais douté
J'avais douté
Je doutais
Je doutai
J'ai douté
Je douterais
J'aurais douté
J'avais douté

que vous étudiassez aujourd'hui, demain.

que vous eussiez étudié la semaine passée.

501. — *Exception.* Au lieu de l'imparfait, on emploie le présent du subjonctif, quand l'action du verbe au subjonctif a lieu à l'instant de la parole : *il m'a trahi, quoiqu'il soit mon ami*; ou a lieu dans tous les temps : *certains philosophes anciens ne savaient pas que la terre tourne autour du soleil.*

Questions.

485. Qu'exprime le mode subjonctif ?
486. Après quels verbes emploie-t-on ce mode ?
487. Un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation, veut-il le subjonctif après lui ?
488. Quand le subjonctif n'a-t-il pas lieu après une interrogation ?
489. Quel mode emploie-t-on après un verbe impersonnel ?
490. Quels verbes impersonnels exigent l'indicatif ?
491-492. Dans quels cas emploie-t-on le subjonctif après un pronom relatif ou l'adverbe où ? — Peut-on aussi employer l'indicatif ?
493. Après quelque... que, quel que, quoi que, quoique, quel mode doit-on employer ?
494. Quelles sont les conjonctions qui demandent le subjonctif ?
495. Quelles sont les expressions conjonctives qui demandent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif, et motivez l'emploi de l'un ou de l'autre mode ?
496. Qu'est-ce qui détermine quel temps du subjonctif il faut employer ?
497. Lorsque par inversion le substantif précède le verbe dont il dépend, que faut-il faire pour appliquer la règle ?
498. Après quels temps met-on le présent ou le passé du subjonctif ?
499. A quelle exception cette règle donne-t-elle lieu ?
500. Après quels temps emploie-t-on l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif ?
501. Quelle est l'exception à cette règle ?

DE L'EMPLOI DE L'INFINITIF.

502. — L'infinitif s'emploie comme *sujet* et comme *régime*.

503. — I. Employé comme *sujet*, l'infinitif veut toujours le verbe au singulier (Voy. 454).

504. — II. Employé comme *régime*, il doit pour seule-

ment se rapporter à un mot exprimé dans la phrase, mais encore s'y rapporter sans équivoque. On ne dira donc pas : *la vie est trop courte pour se tuer*. C'est pour DONNER que le Seigneur nous donne. Dans la première phrase, *se tuer* ne se rapporte à aucun mot qui y soit exprimé ; et dans la seconde, *donner* a un rapport équivoque ; il semble s'appliquer également au Seigneur et à nous. Pour que la construction soit correcte, il faut dire : *la vie est trop courte pour qu'on se tue ; c'est pour que nous donnions que le Seigneur nous donne*, en substituant un autre mode à l'infinitif.

505. — III. Au surplus, lorsque l'emploi de l'infinitif ne présente rien de louche, on doit préférer ce mode à l'indicatif et au subjonctif, qui rendent le style diffus et languissant. Ainsi, au lieu de : *il vaut mieux qu'on soit malheureux que criminel ; mon frère est certain qu'il réussira*, il est mieux de dire : *il vaut mieux ÊTRE malheureux que criminel ; mon frère est certain de RÉUSSIR*.

506. — IV. L'infinitif peut être le régime d'un autre verbe, ou sans le secours d'une préposition, ou à l'aide de certaines prépositions, dont les plus usitées, en pareil cas, sont à et de.

507. — L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, s'imaginer, oser, pouvoir, prétendre, savoir, vouloir* :

J'ai cru n'avoir au Ciel que des grâces à rendre.

Ah ! demeurez, seigneur, et daignez m'écouter.

Je voudrais inspirer l'amour de la retraite.

(RACINE).

(LA FONTAINE).

508. — L'infinitif est précédé de la préposition à après *aimer, aider, s'attendre, autoriser, balancer, consentir, décider, désapprendre, encourager, exhorter, habituer, hésiter, s'obstiner, penser, persister, renoncer, répugner, etc.* :

Elle aimait à prévenir les injures par sa bonté.

(BOSSUET).

Je consens à me perdre afin de le sauver.

(CORNEILLE).

J'ai voulu m'obstiner à vous être fidèle.

(RACINE).

509. — L'infinitif est précédé de la préposition de après *appréhender, craindre, dédaigner, défier, se dépecher, désespérer, désirer, détester, différer, discontinuer, espérer, gagner, regretter, souhaiter, soupçonner, etc.* :

Je demande sa tête, et crains de l'obtenir.

(CORNEILLE).

Ils ont désespéré d'avoir mon secret.

(LA BRUYÈRE).

Je défiais ses yeux de me troubler jamais.

(RACINE).

510. — Remarque. On peut supprimer la préposition de après les verbes *désirer, détester, espérer, souhaiter*, et dire : *je désire de sortir, ou je désire partir*, etc. C'est le goût et l'oreille qui en décident.

54
après
enga
ter,
qu'il
Il c

Et
54
deux
régim
leur
ploye
pour
vains
pare
resso
infini
pour
vous

502.
503.
504.
505.

506.

507.
508.
509.
510.

511.

512.

54
Le
geant
chos

544. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* ou *de* après *continuer*, *contraindre*, *déterminer*, *s'empresser*, *engager*, *essayer*, *faillir*, *forcer*, *obliger*, *résoudre*, *solliciter*, *souffrir*, *tarder*. C'est également le goût et l'oreille qu'il faut consulter.

Il *contraignit* cinq légions romaines *à poser* les armes sans combat.

(BOSSUET).

Et lui-même au torrent nous *contraint de céder*.

(RACINE).

542. — V. Il est dans le génie de notre langue d'admettre deux infinitifs de suite, et, dans ce cas, le second est régime du premier : *je veux le lui FAIRE SAVOIR. Je n'ose leur PERMETTRE D'ÉCRIRE*. Mais trois ou quatre infinitifs employés de cette manière rendent le style diffus, désagréable pour l'oreille, et sont contraires à l'usage de nos bons écrivains. Ne dites donc pas : *je crois POUVOIR ALLER VOIR vos parents. — N'allez pas CROIRE SAVOIR FAIRE JOUER tous les ressorts de l'éloquence*. Il faut alors diminuer le nombre des infinitifs, en se servant d'un autre mode : *je crois que je pourrai aller voir vos parents. — N'allez pas croire que vous sachiez faire jouer tous les ressorts de l'éloquence*.

Questions.

502. Comment s'emploie l'infinitif ?
 503. Employé comme sujet, à quel nombre l'infinitif veut-il le verbe ?
 504. Que faut-il observer quand il est employé comme régime ?
 505. Pourquoi doit-on dans certains cas préférer l'infinitif à l'indicatif et au subjonctif ?
 506. Quelles sont les prépositions les plus usitées devant un infinitif régime d'un autre verbe ?
 507. Après quels verbes l'infinitif n'est-il précédé d'aucune préposition ?
 508. Après quels verbes est-il précédé de la préposition *à* ?
 509. Après quels verbes l'infinitif est-il précédé de la préposition *de* ?
 510. Nommez les verbes après lesquels on peut supprimer la préposition *de*.
 511. Après quels verbes l'infinitif peut-il être précédé de la préposition *à* ou de la préposition *de* ?
 512. Un verbe peut-il être suivi de plusieurs infinitifs ?

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

543. — I. Le *participe présent* est toujours invariable :

Le temps est un vrai brouillon, *mettant*, *remettant*, *rangeant*, *dérangeant*, *imprimant*, *effaçant*, *rapprochant*, *éloignant* et *rendant* toutes choses bonnes ou mauvaises

(MADAME DE SÉVIGNÉ.)

544. — II. Il ne faut pas confondre le participe présent avec l'adjectif verbal (Voy. N° 52) : celui-ci, terminé également par *ant*, s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie :

Des esprits bas et rampants ne s'élèvent jamais au sublime. (GIRARD.)
La passion dominante de César était l'ambition.

545. — III. Le participe présent exprime une action, et peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui*, ou d'une des conjonctions *lorsque*, *parce que*, *puisque*, etc. : c'est un homme d'un bon caractère, OBLIGEANT ses amis, quand l'occasion s'en présente. — Ces hommes PRÉVOYANT le danger, se mirent sur leurs gardes. — Les personnes AIMANT tout le monde, n'aiment ordinairement personne. On peut dire : *qui oblige ses amis ; qui prévoyaient le danger ; qui aiment tout le monde.*

546. — IV. L'adjectif verbal marque l'état, la manière d'être du mot auquel il se rapporte, et peut se construire avec un des temps du verbe *être* : ce sont des hommes OBLIGEANTS. — Ces hommes PRÉVOYANTS ont aperçu le danger. — Les personnes AIMANTES ont plus de jouissances que les autres. On peut dire : *des hommes qui sont obligeants ; des hommes qui sont prévoyants ; les personnes qui sont aimantes.*

547. — V. Le qualificatif en *ant* est participe présent, quand il a un régime direct, parce qu'alors il y a action, ce régime étant toujours l'objet d'une action :

Cette réflexion embarrassant notre homme,
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit. (LA FONTAINE.)
Vois ces groupes d'enfants se jouant sous l'ombrage. (LILLES.)

548. — VI. Le qualificatif en *ant* est ordinairement adjectif verbal, quand il n'a aucune espèce de régime, parce qu'alors il exprime presque toujours l'état :

Un geste pittoresque, et des regards parlants. (FR. DE NEUCHÂTEAU.)
On apercevait sur la mer des mâts et des cordages flottants.

549. — VII. Le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un régime indirect est ou participe présent ou adjectif verbal ; participe présent, quand le sens indique l'action ; et adjectif verbal, lorsque le sens indique la situation, l'état :

On voit la tendre rosée dégouttant des feuilles.
On voit la sueur ruisselant sur leur visage.

Dans ces phrases le sens est : la rosée qui DÉGOUTTE des feuilles ; la sueur qui RUISSILLE sur leur visage ; c'est de l'action qu'il s'agit : *dégouttant*, *ruisselant* sont donc des participes présents, et doivent rester invariables.

De
man
DÉGO
gout
verb
et fig
Re
primé
nent
semb
cipe

513.
514.
515.
516.
517.
518.
519.

52
s'ac
mot

Le
ouver
52
être
Le
La
Le
52
mais
étaie
de la

Voyez-vous ces feuilles dégouttantes de rosée.

Voyez sa figure ruiselante de sueur.

Dans ces deux dernières, au contraire, c'est l'état, la manière d'être qu'on exprime; car le sens est : *qui SONT DÉGOUTTANTES de rosée, qui EST RUISELANTE de sueur; dégouttantes, ruiselante, sont conséquemment des adjectifs verbaux, et doivent s'accorder avec les substantifs feuilles et figure, qu'ils qualifient.*

Remarque. Le qualificatif en *ant*, précédé de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue, est toujours invariable : *les hommes apprennent à vaincre leurs passions EN LES COMBATTANT. La mer mugissant ressemblait à une personne irritée, c'est-à-dire, en mugissant.* Le participe précédé de la préposition *en* se nomme *gérondif*.

Questions.

513. Le participe présent est-il invariable ?
 514. En quoi l'adjectif verbal se distingue-t-il du participe présent ?
 515. Qu'exprime le participe présent, et par quoi peut-il se remplacer ?
 516. Que marque l'adjectif verbal, et comment peut-il se construire ?
 517. Quand le qualificatif en *ant* est-il participe présent, et pourquoi ?
 518. Quand le qualificatif en *ant* est-il adjectif verbal, et pourquoi ?
 519. Le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un régime indirect est-il participe présent ou adjectif verbal ? — Le qualificatif en *ant*, précédé de la préposition *en*, est-il variable ?

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

520. — I. Le participe passé employé sans auxiliaire, s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

Que de remparts détruits; que de villes forcées;

Que de moissons de gloire en courant amassées! (BOILEAU.)

Les inimitiés sourdes et cachées sont plus à craindre que les haines ouvertes et déclarées.

521. — II. Le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *être*, s'accorde avec le sujet du verbe :

Le fer est émoussé, les bûchers sont éteints.

La vertu obscure est souvent méprisée. (MABILLON.)

Les Grecs étaient persuadés que l'âme est immortelle. (BARTHÉLEMY.)

522 — Quelquefois le sujet est placé après le participe; mais cela ne change rien à l'accord : *quand il vit l'urne où étaient renfermées les cendres d'Hippias, il versa un torrent de larmes* (FENELON).

DU PARTICIPE PASSÉ.

523. — III. Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son régime direct, lorsqu'il en est précédé, et reste invariable quand le régime direct est placé après le participe, ou qu'il n'y a pas de régime de cette nature. — Ainsi l'on écrira avec accord ;

Voici la lettre *que j'ai reçue* ;
 Voici les lettres *que j'ai reçues* ;
 Où est ton livre ? — je *l'ai perdu* ;
 Où est ta plume ? — je *l'ai perdue* ;
 Où sont tes livres ? — je *les ai perdus* ;
 Ils *m'ont félicité* ;
 Il *nous a félicités* ;
 Mon fils, nous *l'avons récompensé* ;
 Mes fils, je *vous ai récompensés* ;
 Quelle *peine j'ai éprouvée* !
 Que de *désagréments ils m'ont causés* ?
 Combien de *livres avez-vous lus* ?

parce que les participes *reçue, reçues, perdu, perdue, perdus, félicité, félicités, récompensé, récompensés, etc.*, sont précédés de leurs régimes directs, *que, le, la, les, me, nous, te, etc.*

524. — On voit, par ces exemples, que le régime direct placé avant le participe est toujours exprimé par un des pronoms *que, le, la, les, me, nous, te, vous, se*, ou par un substantif précédé de *quel, que de, combien de* (Voy., n° 94 et suivants, ce que nous avons dit sur les régimes).

525. — Mais on écrira sans accord :

Nous avons *reçu votre lettre* ;
 Ils ont *perdu leurs livres* ;
 J'ai *récompensé mes fils* ;

parce que les régimes directs *votre lettre, leurs livres, mes fils*, sont placés après les participes *reçu, perdu, récompensé*.

De même on écrira avec le participe invariable : *nous avons chanté ; cette armée a péri ; ils ont répondu à notre attente*, parce que les participes *chanté, péri, répondu*, n'ont pas ici de régime direct : ce régime n'existant pas, il est évident que le participe n'en saurait être précédé.

Il faut conclure de la règle qui précède, et des exemples qui l'appuient :

526. — 1° Que le sujet n'exerce aucune influence sur le participe conjugué avec *avoir* ;

527. — 2° Que les verbes neutres qui prennent cet auxiliaire ont toujours le participe invariable, ces sortes de verbes n'ayant point de régime direct. Ainsi, dans ces phrases : *les cinq heures que j'ai dormi, les dix ans qu'il a vécu*, le participe des verbes neutres *dormir* et *vivre* ne varie pas,

et le *que* relatif qui précède, quoique se présentant sous la forme d'un régime direct, n'est réellement qu'un régime indirect équivalent à *pendant lequel* : *les cinq heures pendant lesquelles j'ai dormi, les dix ans pendant lesquels il a vécu.*

528. — IV. Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes suit absolument la même règle que le participe conjugué avec *avoir* ; c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'accorde avec le régime direct, quand il en est précédé, et qu'il reste invariable, lorsque le régime direct est après, ou qu'il n'y en a pas. — Ainsi l'on écrira avec accord :

La lettre qu'ils se sont adressée ;

Ils se la sont montrée ;

Ils se sont blâmés ;

parce que les participes *adressée, montrée, blâmés*, sont précédés de leurs régimes directs *que, la, se*. — Mais on écrira sans accord :

Ils se sont adressé une lettre ;

Ils se sont montré leurs livres ;

parce que les participes *adressé et montré* sont suivis de leurs régimes directs, *une lettre, leurs livres*. — On écrira encore avec le participe invariable :

Nous nous sommes succédé ;

Ils se sont écrit ;

parce que les participes *succédé, écrit* n'ont pas de régime direct. En effet, c'est comme s'il y avait : *nous avons succédé à nous ; ils ont écrit à eux.*

Il résulte de la règle qui précède :

529. — 1° Que les participes des verbes essentiellement pronominaux s'accordent toujours, parce que ces verbes ont pour régime direct leur second pronom (*Voyez n° 402*), lequel précède toujours le participe, et qu'ainsi l'on écrira :

Nous nous sommes abstenus de toute réflexion ;

Mes amis, vous vous êtes repentis de votre légèreté ;

Les troupes se sont emparées de la ville ;

en faisant accorder le participe avec les régimes directs, *nous, vous, se*, énoncés auparavant.

530. — Excepté le verbe essentiellement pronominal *s'arroger*, qui n'a jamais pour régime direct le second pronom. Ainsi on écrira sans accord : *ils se sont arrogés des droits*, parce que le régime direct *des droits* est après le participe. Mais on écrira avec accord : *les droits qu'ils se sont arrogés, il se les est arrogés*, les régimes directs *que, les*, précédant le participe.

531. — 2° Que le participe des verbes pronominaux for-

més des verbes neutres est toujours invariable, attendu que ces verbes, comme tous les autres verbes neutres, n'ont point de régime direct; tels sont les verbes *se plaire*, *se déplaire*, *se complaire*, *se rire*, *se sourire*, *se parler*, *se succéder*, *se nuire*, *se convenir*, *se ressembler* et *se suffire*. Ainsi on écrira sans accord : *nous nous sommes NUI*; *nous nous sommes PLU*; *ils se sont SUCCÉDÉ*; *elles se sont PARLÉ*.

532. — Excepté les trois verbes pronominaux neutres *se douter*, *se prévaloir*, *s'échapper*, dont l'usage veut qu'on fasse toujours accorder le participe avec le second pronom : *nous nous étions DOUTÉS de cette perfidie*; *ils se sont ÉCHAPPÉS de prison*; *elles se sont PRÉVALUES de notre simplicité*.

Les quatre règles que nous venons de donner suffisent pour résoudre toutes les difficultés que présentent les participes. Cependant comme l'application de ces règles peut présenter quelque embarras, nous allons, pour la rendre plus facile, ajouter quelques remarques particulières, qui seront tout à la fois le développement et le complément de ces règles.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE CERTAINS PARTICIPES.

533. — 1^{re} Remarque. Le participe d'un verbe impersonnel est toujours invariable :

Il est *arrivé* de grands malheurs.

Il s'est *glissé* une erreur.

Les mauvais temps qu'il y a *eu*.

Les chaleurs qu'il a *fait*.

Dans le premier exemple, le participe s'accorde avec son sujet *il*, et ce sujet est du masculin et du singulier; dans le second, il s'accorde avec son régime direct *se*, qui précède, et qui représente le mot vague *il*; dans les deux derniers exemples, il ne s'agit pas de mauvais temps *eus*, ni de chaleurs *faites* par quelqu'un : les verbes *avoir* et *faire* ont abandonné leur signification active pour marquer simplement l'existence, et le *que* relatif qui précède n'est le régime d'aucun verbe : c'est une expression dont l'analyse ne peut rendre raison.

534. — 2^e Remarque. Le participe entre deux *que* est également invariable :

Les réponses *que* j'avais prévu *qu'on* vous ferait ;

Les embarras *que* j'ai su *que* vous aviez.

La raison en est que ce participe a toujours pour régime direct la fin de la phrase. En effet, j'avais prévu *quoi?* *qu'on vous ferait des réponses*. — J'ai su *quoi?* *que vous aviez des embarras*; et comme ces régimes sont après le participe, *prévu* et *su* rejettent l'accord.

535. — 3^e Remarque. Le participe est invariable, quand il a pour régime direct *l'* représentant un membre de phrase, parce

qu'alors *l'*, équivalant à *cela*, est du masculin et du singulier, et ne saurait, pour cette raison, communiquer la variabilité du participe dont il est le régime direct. On écrira donc avec le participe invariable :

Cette lettre est plus intéressante que je ne l'*avais cru*;

L'affaire fut moins sérieuse que je ne l'*avais pensé*.

Cette perfidie a eu lieu comme je l'*avais supposé*.

La famine arriva ainsi que Joseph l'*avait prédit*.

C'est comme s'il y avait :

Cette lettre est plus intéressante que je n'*avais cru qu'elle était intéressante*. — L'affaire fut moins sérieuse que je n'*avais pensé qu'elle serait sérieuse*. — Cette perfidie a eu lieu comme j'*avais supposé qu'elle aurait lieu*. — La famine arriva ainsi que Joseph avait prédit *qu'elle arriverait*.

536. — 4^e Remarque. Le participe suivi immédiatement d'un infinitif, s'accorde quand il a pour régime direct le pronom qui précède, et reste invariable, si, au contraire, il a pour régime direct l'infinitif qui suit :

Cette femme chante bien, je l'*ai entendue* chanter.

QUE DE SOLDATS j'*ai vus* périr !

J'*ai entendu* qui? *ELLE chanter*. J'*ai vu* qui? *DES SOLDATS périr*. *La* (pour *elle*) et *que de soldats* sont les régimes directs des participes *entendue, vus*, et comme ils précèdent ces participes, accord.

Cette romance est charmante, je l'*ai entendu* chanter.

Que de soldats j'*ai vu* tuer !

J'*ai entendu* quoi? *CHANTER elle* (la romance). J'*ai vu* quoi? *TUER des soldats*. *Chanter, tuer*, sont les régimes directs des participes *entendu, vu*, et comme ces infinitifs sont placés après, point d'accord.

Je les *ai laissés* partir.

J'*ai laissé* qui? *EUX partir*; *les* est le régime direct du participe, et comme il le précède, accord.

Ils sont *laissés* surprendre par l'ennemi.

Ils ont *laissé* quoi? *SURPRENDRE eux*. *Surprendre* est le régime direct du participe, et comme il est après, point d'accord.

537. — Observation. On voit par ces deux derniers exemples que le participe *laissé*, suivi d'un infinitif, est assujéti à la même règle que les autres participes accompagnés d'un infinitif; c'est-à-dire, qu'il s'accorde, si le régime est avant le participe *laissé*, et qu'il est invariable, si ce régime est après; c'est ainsi que l'écrivent la presque totalité des grammairiens et nos bons auteurs.

538. — On reconnaît mécaniquement que le participe est précédé de son régime direct, quand l'infinitif peut se changer en participe présent; et qu'il a pour régime direct l'infinitif, lorsque ce changement ne peut avoir lieu :

Je les ai *vus* repousser les ennemis.

Il nous a *entendus* blâmer son imprudence.

Ils se sont *vus* dépérir.

On peut dire, *je les ai vus REPOUSSANT* etc. ; *il nous a entendus* BLAMANT, etc. ; *ils se sont vus DÉPÉRISSANT* : accord avec les pronoms *les, nous, se*, régimes directs du participe.

Je les ai *vu* repousser par les ennemis.

Il nous a *entendu* blâmer à cause de notre imprudence.

Ils se sont *vu* maltraiter.

On ne peut pas dire : *je les ai vus REPOUSSANT par les ennemis* ; *il nous a entendus* BLAMANT à cause de notre imprudence ; *ils se sont vus* MALTRAITANT ; point d'accord, l'infinitif étant le régime direct du participe.

539. — Le participe *fait* suivi d'un infinitif fait exception à ce qui précède ; il est toujours invariable, parce que ce participe et l'infinitif qui suit, présentent un sens indivisible, et ne forment pour ainsi dire qu'un seul verbe ; de sorte que le régime direct n'appartient ni à *fait* ni à l'infinitif, mais aux deux verbes réunis. Exemples : *Louis XI fit taire ceux qu'il avait FAIT PARLER si bien.*

Le négociant qui l'avait FAIT FLEURIR, servit à la rétablir. (BUFFON).

540. — L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite du participe des verbes *devoir, pouvoir, vouloir.*

| | | |
|----------------------|---|--|
| Je lui ai rendu tous | } | que j'ai <i>dû</i> , sous-entendu <i>lui rendre</i> . |
| les services | | que j'ai <i>pu</i> , sous-entendu <i>lui rendre</i> . |
| | | que j'ai <i>voulu</i> , sous-entendu <i>lui rendre</i> . |

Et dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour régime direct l'infinitif sous-entendu.

541. — Remarquez que les participes *dû* et *voulu* sont variables dans ces phrases : *Il m'a payé les sommes qu'il m'a dûes* ; *il veut fortement les choses qu'il a une fois voulues*, parce qu'il n'y a point ici d'infinitif sous-entendu, et que le participe a pour régime direct le *que* relatif qui précède.

542. — 5^e Remarque. Lorsqu'il y a une préposition entre le participe et l'infinitif qui suit, le participe peut de même avoir pour régime direct le pronom qui précède, ou l'infinitif suivant : dans le premier cas, accord ; dans le second, point d'accord. — Ainsi l'on écrira avec le participe variable :

Les personnes que j'avais *engagées* à vous voir, sont ici.

Il nous a *priés* de lui écrire.

Ils se sont *proposés* pour l'accompagner.

Nous avons engagé *qui* à vous voir ? les personnes représentées par *que* ; — il a prié *qui* de lui écrire ? *nous* ; — ils ont proposé *qui* pour l'accompagner ? *se, eux*. *Que, nous, se*, sont donc les régimes directs des participes *engagées, priés, proposés*, et comme ils les précèdent, accord.

Mais on écrira sans faire varier le participe :

Les personnes que j'avais *désiré* de voir , sont ici.

Il nous a *recommandé* de lui écrire.

Ils se sont *proposé* de l'accompagner.

J'avais *désiré* *quoi* ? de voir les personnes ; — il nous a *recommandé* *quoi* ? de lui écrire ; — ils ont *proposé* à eux *quoi* ? de l'accompagner. De voir les personnes , de lui écrire , de l'accompagner , sont donc les régimes directs des participes *désiré* , *recommandé* , *proposé* , et comme ils sont après , point d'accord.

543. — Il faut remarquer que l'accord a toujours lieu , lorsque le participe est précédé de deux régimes directs , comme dans cette phrase : les frères qu'il nous a *prêtés* de lui prêter : dans ce cas , le régime direct époncé le premier appartient à l'infinitif , et le second est sous la dépendance du participe.

544. — 6^e Remarque. Le peu a en français deux significations : ou il exprime une petite quantité , ou une idée de manque , de défaut , d'absence totale.

Dans le premier cas , c'est le substantif placé après le peu qui détermine l'accord. Dans le second cas , au contraire , c'est avec le peu , et non avec le substantif qui suit que l'accord se fait. Exemples :

Le peu d'affection que vous lui avez *témoigné* , lui a rendu le courage.

Le peu signifie ici une petite quantité , car il y a eu de l'affection de *témoignée* ; le que , régime direct , représente conséquemment le substantif *affection* , et le participe se met au féminin singulier.

Le peu d'affection que vous lui avez *témoigné* , l'a découragé.

Ici le peu signifie le manque , car sans le défaut d'affection , il ne se serait pas découragé ; le que , régime direct , représente conséquemment le peu , mot masculin singulier , et le participe adopte le genre masculin et le nombre singulier. D'où résulte cette règle :

545. — Le participe précédé de le peu varie , lorsque le sens permet de supprimer le peu , et reste invariable , lorsque cette suppression ne peut avoir lieu. Dans le premier exemple , on peut dire : l'affection que vous lui avez *témoignée* , lui a rendu le courage ; accord ; dans le second , on ne saurait dire : l'affection que vous lui avez *témoigné* , l'a découragé ; point d'accord.

546. — 7^e Remarque. Le participe passé précédé du pronom en reste invariable , à moins que le participe ne soit lui-même précédé d'un autre régime. La raison de cette invariabilité est que le mot en , qui signifie de ceci , de cela , est toujours régime indirect , et du masculin et du singulier : il ne saurait donc exercer aucune influence sur le participe.

Voici un exemple où le participe précédé du mot en est invariable :

DU PARTICIPE PASSÉ.

On a imposé à ces hommes plus de charges qu'ils ne s'en étaient eux-mêmes imposés.

Voici un autre exemple où le participe précédé du mot *en* est variable, à cause du régime direct qui le précède :

Pour la guerre, Barmécide nous en a préservés.

Observation. — On peut regarder comme régimes directs les adverbes *combien*, *autant*, *plus*, *moins*, réunis avec le pronom *en*, quand ces adverbes précèdent le participe. On dira donc avec accord : *combien Dieu en a-t-il exaucés!* — *Autant de batailles il a livrées, autant il en a gagnées.*

Telle est l'opinion des meilleurs grammairiens, de *Bescher*, de *Bourson*, de *Domergue*, de *Lemare*, de *Vanier*, etc., qui s'appuient sur l'autorité de *Buffon*, de *La Fontaine*, de *Massillon*, de *Racine*, etc.

547. — 8^e Remarque. *Coûté* et *valu*, quoique participes de verbes neutres conjugués avec *avoir*, sont quelquefois susceptibles d'accord ; c'est lorsque les verbes *coûter* et *valoir* sont employés activement. Or, *coûter* est actif quand il signifie *causer*, *exiger* ; et *valoir*, lorsqu'il a le sens de *procurer*, *rapporter*. Ainsi je dirai avec accord :

Les peines que cette affaire m'a coûtées, c'est-à-dire *m'a causées* ;

Les honneurs que cette place m'a valu, c'est-à-dire *m'a procurés* ;

parce qu'ici *coûter* et *valoir* sont actifs, et précédés de leur régime direct *que*, pour *peines* et pour *honneurs*.

C'est ainsi que s'expriment nos bons auteurs :

Après tous les ennuis que ce jour m'a coûtés,

Ai-je pu rassurer mes esprits agités ?

(RACINE).

Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez coûtés depuis votre enfance.

(FÉNÉLON)

Que d'éloges ne lui a pas valu sa conduite noble et généreuse !

(THOMAS).

Mais on dira avec le participe invariable :

Cette affaire m'a coûté une peine infinie ;

Ce travail m'a valu une gratification ;

attendu que les régimes directs *une peine infinie*, *une gratification* sont après les participes *coûté*, *valu*.

Questions.

520. Le participe passé sans auxiliaire s'accorde-t-il ?

521. Le participe passé accompagné de l'auxiliaire être s'accorde-t-il ?

522. L'accord du participe subit-il un changement, quand le sujet est placé après lui ?

523. Quand s'accorde le participe passé accompagné de l'auxiliaire avoir ?

524. Par quels mots est exprimé le régime direct du participe, quand il précède celui-ci ?

525. Pourquoi écrit-on sans accord : nous avons reçu votre lettre; ils ont perdu leurs livres; j'ai récompensé mes fils ?
526. Quelle influence le sujet exerce-t-il sur le participe conjugué avec avoir ?
527. Les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire avoir ont-ils le participe variable ou invariable, et pourquoi ?
528. Quelle règle suit le participe passé des verbes pronominaux ?
529. Quelle est la règle d'accord pour les participes des verbes essentiellement pronominaux ?
530. N'y a-t-il pas une exception ? — Nommez-la.
531. Quelle est la règle d'accord pour le participe des verbes pronominaux formés d'un verbe neutre ?
532. Quelles sont les exceptions ?
533. Quelle règle suit le participe d'un verbe impersonnel ?
534. Quelle règle suit le participe entre deux que ?
535. Quelle règle suit le participe précédé de l' pour un membre de phrase ?
536. Dans quel cas s'accorde le participe passé, suivi immédiatement d'un infinitif ? — Quand reste-t-il invariable ?
537. Quelle règle suit le participe laissé, suivi d'un infinitif ?
538. Comment reconnaît-on mécaniquement que le participe suivi immédiatement d'un infinitif est précédé ou suivi de son régime direct ?
539. Quelle est la règle du participe fait, suivi d'un infinitif ?
540. Pourquoi le participe des verbes devoir, pouvoir, vouloir, reste-t-il invariable, quand l'infinitif suivant est sous-entendu ?
541. Dans quel cas les participes dû et voulu sont-ils variables ?
542. Quelle règle suit le participe suivi d'une préposition et d'un infinitif ?
543. Quelle observation y a-t-il à faire quand le participe passé est précédé de deux régimes directs ?
544. Quand s'accorde le participe précédé de le peu ? — Quand reste-t-il invariable ?
545. Quand le sens permet de supprimer le peu, le participe varie-t-il ?
546. Dans quel cas le participe précédé du mot en, reste-t-il invariable ? — Quand est-il variable ?
547. Dans quel cas coûté et valu s'accordent-ils ? — Quand ne s'accordent-ils pas ?

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

548. — I. DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS, étant adverbés, ne veulent pas de régime; ainsi ne dites pas : DESSUS la terre, DESSOUS le ciel; dites : sur la terre, sous le ciel.

DE L'ADVERBE.

Excepté : 1° quand ils sont employés en opposition : *les ennemis sont dedans et dehors la ville* ; 2° lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : *par dessus les murs. On a tiré cela de dessous la table.* (ACAD.)

549. — II. ALENTOUR, AUPARAVANT, DAVANTAGE rejettent également tout régime ; ainsi ne dites pas : *alentour DE, auparavant DE, auparavant QUE, davantage DE, davantage QUE ; aientour DE la table, auparavant DE partir, auparavant QUE vous partiez, il a davantage d'instruction, il en a davantage QUE nous* ; dites : *autour de, avant de, avant que, plus de, plus que ; autour de la table, avant de partir, avant que vous partiez, il a plus d'instruction, il en a plus que nous.*

Remarquez cependant qu'on dit bien : *Depuis que je me suis trompé, je crains davantage de commettre des erreurs ; je désire que vous soyez instruit, mais je désire davantage que vous soyez bon et honnête ; — vous voulez voyager, il serait bon auparavant de prévenir vos parents ; il serait utile auparavant que vous les consultiez, attendu que, dans ces phrases, DE et QUE dépendent non des adverbes davantage, auparavant, mais bien des verbes craindre, désirer et des adjectifs bon, utile, je crains de je désire que, il serait bon de, il serait utile que.*

550. — Davantage ne doit pas non plus s'employer dans le sens de le plus ; au lieu de dire : *de toutes les fleurs, la rose est celle qui me plaît davantage*, dites : *qui me plaît LE PLUS.*

551. — III. PLUS TÔT a rapport au temps, et a pour opposé plus tard : *il partira PLUS TÔT* (ACAD.) — Plutôt éveille une idée de préférence :

.... Le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité plutôt que leur misère.

(BOILEAU.)

552. — IV. SI, AUSSI, se joignent aux adjectifs et aux adverbes : *si modeste, aussi éloquent, aussi modestement, aussi éloquemment* : TANT, AUTANT, AUX autres mots : *TANT d'éloquence, AUTANT de préjugés, il travaille TANT, AUTANT estimé que chéri.*

553. — Remarque. Si ne peut qualifier les locutions adverbiales. On ne doit donc pas dire : *il était si en peine, si en colère, si à l'aise, il est venu si à propos* ; il faut dire : *il était si FORT en peine, si FORT en colère, si BIEN à son aise, il est venu si BIEN à propos.*

554. — AUSSI, AUTANT, expriment la comparaison : *César était aussi éloquent que brave, on l'admiraient autant qu'on le craignait* ; SI, TANT marquent l'extension : *il est si faible, il a tant fatigué.*

555. — Remarque. Les deux termes d'une comparaison s'unissent par la conjonction que : *il est aussi sage que vaillant* (ACAD.) — *Aussi sage comme vaillant* serait une faute grossière.

556. — V. DE SUITE, successivement, sans interruption : *il ne saurait dire deux mots DE SUITE* (ACAD.) TOUT DE SUITE, sur-le-champ : *il faut que les enfants obéissent TOUT DE SUITE*. (ACAD.)

557. — VI. TOUT A COUP, soudainement : *cette maison est tombée TOUT A COUP* ; — TOUT D'UN COUP, tout en une fois : *il gagna mille écus TOUT D'UN COUP*. (ACAD.)

EMPLOI DE LA NÉGATION.

558. — La négation se compose de *ne*, *ne pas*, *ne point* : *je n'ose, je n'ose pas, je n'ose point*. *Ne* est la plus faible des négations ; *ne point* est la plus forte ; *ne pas* tient le milieu.

559. — VII. Les locutions conjonctives à *moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, et le verbe *empêcher* veulent toujours après eux la négation *ne* : à *moins que vous NE lui parliez*, *de peur qu'on NE vous trompe*. (ACAD.)

La pluie empêcha qu'on NE se promênât dans les jardins. (RACINE.)

Les fautes d'Homère n'ont pas empêché qu'il NE fût sublime. (BOILEAU.)

560. — VIII. La négation *ne* s'emploie également après *autre*, *autrement*, *plus*, *mieux*, *moins*, *meilleur*, et les verbes *craindre*, *avoir peur*, *trembler*, *appréhender* : *il est tout autre qu'il n'était* ; *il parle autrement qu'il n'agit* ; *il est plus modeste qu'il NE le parait* ; *je crains qu'il NE vienne*. (ACAD.)

561. — Exception. L'emploi de *ne* cesse d'avoir lieu quand le verbe de la proposition précédente est accompagné d'une négation : *il ne parle pas autrement qu'il agit* ; *il n'est pas plus modeste qu'il le parait* ; *je ne crains pas qu'il vienne*.

562. — Remarque. Après *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, on met *ne pas* au lieu de *ne*, quand on souhaite l'accomplissement de l'action exprimée par le second verbe : *je crains qu'il NE réussisse pas*.

563. — IX. *Nier*, *désespérer*, *disconvenir*, *douter*, sont suivis de *ne*, seulement quand ils sont accompagnés d'une négation : *je ne nie pas*, *je ne doute pas que cela NE soit* (ACAD.) ; mais on dirait sans la négation : *je nie*, *je doute que cela soit* (ACAD.) ; parce que les verbes *nier*, *douter*, sont employés affirmativement.

564. — X. Les locutions conjonctives *avant que*, *sans que*, et le verbe *défendre*, ne sont jamais suivis de *ne* : *AVANT qu'il fasse froid* ; — *j'ai défendu QUE vous fassiez cette chose*. (ACAD.)

565. — XI. On supprime *pas* et *point*, quand il y a dans la proposition une expression dont le sens est négatif,

comme : *jamais, guère, nul, nullement, aucun, rien, personne, ni répété, ne... que signifiant seulement :*

Un méchant ne sait *jamais* pardonner.

Il ne faut *rien* dire qui puisse attaquer la réputation d'un homme de bien.

Titus ne passait *aucun* jour sans faire une bonne action.

Je ne vois *personne* qui ne vous loue.

Il n'a *ni* talent ni bonne volonté.

L'honnête homme ne connaît *que* ses devoirs (ACAD.)

Questions.

548. Dessus, dessous, dedans, dehors, *veulent-ils un régime ? — Dans quel cas dedans et dehors admettent-ils des régimes ?*
549. Autour, auparavant, davantage, *peuvent-ils avoir un régime ? — Quelle remarque faites-vous à ce sujet ?*
550. Avec quelle expression ne faut-il pas confondre davantage ?
551. Quelle est la différence entre plus tôt et plutôt ?
552. A quelle espèce de mots se joignent si, aussi, tant, autant ?
553. Si, *peut-il qualifier les locutions adverbiales ?*
554. Que marquent aussi, autant, si, tant ?
555. Par quel mot s'unissent les deux termes d'une comparaison ?
556. Quelle différence y a-t-il entre de suite et tout de suite ?
557. Quelle différence y a-t-il entre tout à coup et tout d'un coup ?
558. De quels mots se compose la négation ?
559. Après quelles locutions conjonctives fait-on toujours usage de ne ? — Quel est le verbe qui veut toujours après lui la négation ne ?
560. Après quels adjectifs et quels verbes met-on ne ?
561. Quelle est l'exception ?
562. Quand met-on ne pas, après craindre, appréhender, etc.
563. Dans quel cas les verbes nier, désespérer, disconvenir, douter sont-ils suivis de ne ?
564. Quelles locutions conjonctives et quel verbe ne sont jamais suivis de ne ?
565. Dans quel cas supprime-t-on pas et point ?

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

566. — I. AU TRAVERS veut de, A TRAVERS demande un régime direct : *au travers d'un buisson ; à travers les champs* (ACAD.)

567. — II. PRÈS DE éveille une idée de proximité ; APRÈS DE, une idée d'assiduité, de sentiment : *il demeure PRÈS DE l'église. — Cet enfant n'est heureux qu'APRÈS DE sa mère.*

568. — III. **VIS-À-VIS** ne s'emploie que pour une opposition de lieu, et signifie *en face*, à l'opposite : *il est vis-à-vis de mes fenêtres*. C'est donc une faute de l'employer dans le sens de *envers*, à l'égard de, et de dire : *son ingratitude VIS-À-VIS de ses bienfaiteurs* ; dites : *envers ses bienfaiteurs, à l'égard de ses bienfaiteurs*.

569. — IV. **Vis-à-vis**, *en face*, *proche*, *près*, *hors* veulent après eux la préposition de : *vis-à-vis DE l'île de Ténédos* ; *près DU mont Athos* ; *hors DES rangs ennemis*, etc., excepté dans la conversation et dans le style très-familier : *il loge PRÈS l'arsenal* ; *VIS-À-VIS la nouvelle rue*, etc.

570. — V. **ENTRE** se dit de deux objets : *ENTRE Rome et Carthage*. **Parmi** se dit d'un plus grand nombre d'objets, et veut après lui ou un pluriel : *PARMI les hommes* ; ou un collectif : *PARMI la foule*.

Remarque. Quoiqu'il y ait plus de deux objets, on doit employer *entre* au lieu de *parmi*, lorsqu'il s'agit d'une action ou d'un sentiment qui suppose de la réciprocité : *il est facile de diciser les méchants ENTRE eux* (MARMONTEL). *L'amitié n'est durable qu'ENTRE gens qui s'estiment* (LA HARPE).

571. — VI. **Voici** a rapport à ce qui suit, et *voilà* à ce qui précède :

Voici trois médecins qui ne se trompent pas :

Gaîté, doux exercice et modeste repas.

La droiture du cœur, *la* vérité, *l'*innocence, *l'*empire sur les passions : *voilà* la véritable grandeur. (MASSILLON).

DE LA RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

572. — VII. **A**, *de*, *en*, se répètent toujours avant chaque régime :

Il dut *la* vie à *la* clémence et à *la* magnanimité du vainqueur.

Il est doux *de* servir sa patrie, et *de* contribuer à sa gloire.

On trouve les mêmes préjugés *en* Europe, *en* Asie, *en* Afrique et jusqu'*en* Amérique.

573. — Les autres prépositions, surtout celles qui n'ont qu'une syllabe, se répètent quand les régimes n'offrent aucune ressemblance de signification : *DANS la paix et DANS la guerre* ; *PAR la force et PAR l'adresse* ; *AVEC courage et AVEC humanité*. Au contraire, elles ne se répètent pas, quand les régimes sont des expressions synonymes : *DANS la mollesse et l'oisiveté* ; *PAR la force et la violence* ; *AVEC courage et intrépidité* ; *A TRAVERS les dangers et les obstacles*.

Questions.

566. *Comme se construisent au travers et à travers ?*

567. *Quelle différence y a-t-il entre près de et auprès de ?*

568. *Peut-on employer vis-à-vis dans le sens de envers, à l'égard de ?*

569. Quelle préposition eulent après eux, vis-à-vis, en face, etc. ?
 570. Entre et parmi s'emploient-ils l'un pour l'autre ? — Dans quel cas doit-on employer entre au lieu de parmi, quoiqu'il y ait plus de deux objets ?
 571. Quelle différence y a-t-il entre voici et voilà ?
 572. Quelles prépositions se répètent toujours avant chaque régime ?
 573. Dans quel cas se répètent les autres prépositions ?

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

574. — I. *Et*, *ni*, ajoutent à la pensée ; mais *et* y ajoute affirmativement, et *ni* négativement.

575. — D'où il suit qu'on emploie *et* :

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale affirmative :

Il croit que la terre est une planète, *et* qu'elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition affirmative :

Il cultive les lettres *et* les sciences.

Cet enfant est instruit *et* modeste.

Il agit lentement *et* prudemment.

576. — Qu'on emploie *ni* :

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale négative :

Il ne croit pas que la terre soit une planète, *ni* qu'elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition négative :

Il ne cultive pas les lettres *ni* les sciences.

Cet enfant n'est pas instruit *ni* modeste.

Il n'agit pas lentement *ni* prudemment.

Remarque. Il est plus élégant de supprimer *pas et point* et de répéter *ni* :

Il ne cultive *ni* les lettres *ni* les sciences, etc.

577. — II. *Et* précède *sans* : *ni* le remplace

Sans joie et *sans* murmure elle semble obéir.

Sans crainte *ni* pudeur, *sans* force *ni* vertu.

(RACINE.)

378 — III. *Plus*, *mieux*, *moins*, *autant*, placés au commencement de deux membres de phrase, ne doivent pas être unis par la conjonction *et* : PLUS on lit Racine, PLUS

on l'admire ; ET PLUS *on l'admire* serait une faute : la raison en est qu'il ne s'agit pas de lier ces deux propositions, mais de marquer le rapport de l'une avec l'autre ; c'est comme s'il y avait : *on admire d'AUTANT PLUS Racine, qu'on le lit PLUS*, phrase dont les propositions ne sauraient être unies par *et*.

579. — IV. *Parce que* (en deux mots) signifie *attendu que* : **PARCE QUE** *vous dites la vérité, je vous crois*. *Par ce que* (en trois mots) n'est pas conjonction ; il signifie *par cela que*, *par la chose ou par les choses que* : **PAR CE QUE** *vous dites, je crois que vous avez raison*.

580. — V. *Quoique* (en un mot), signifie *bien que* : **QUOI-QUE** *vous soyez instruit, soyez modeste* ; *quoi que*, (en deux mots), veut dire *quelque chose que* : **QUOI QUE** *vous fassiez, vous ne réussirez pas*.

581. — VI. *Quand*, conjonction, signifie *lorsque, dans quel temps ?* — *Venez, QUAND vous aurez fini ; QUAND parlez-vous ?* (ACAD.).

Quant à, locution prépositive, a le sens de *à l'égard de*, et s'écrit toujours avec un *t* final : **QUANT A** *cette affaire, je m'en inquiète peu* (ACAD.).

582. — VII. *A cause que, devant que, durant que, malgré que*, ont vieilli, et ne s'emploient plus ; *à cause que* se remplace par *parce que, devant que* par *avant que*, *durant que* par *pendant que*, et *malgré que* par *quoique*.

583. — VIII. La conjonction *que* a un grand nombre d'usages dont les principaux sont :

1° D'unir deux verbes l'un à l'autre : *je crois que l'âme est immortelle*.

Remarque. La conjonction *que* ne régit aucun mode : c'est le sens positif ou douteux du verbe précédent qui demande l'indicatif ou le subjonctif. (Voyez N° 485 et suivants, la syntaxe de ce dernier mode).

2° D'unir les deux termes d'une comparaison : *Démocrithe était plus éloquent QUE brave (comme brave serait une faute)*.

3° De former, à l'aide de la préposition *de* certains tours de phrase uniquement propres à notre langue, et qu'on appelle, pour cette raison, *gallicismes* :

C'est peu *que* de posséder des richesses.

C'est un devoir *que* d'obliger ses amis.

C'est être sage *que* de se délier des méchants :

Quel plaisir *que* de revoir sa patrie !

Il ne laisse pas *que* d'être généreux.

Remarque. L'usage permet, dans ce cas, de supprimer la conjonction *que* et de dire : *c'est peu de posséder des richesses ; c'est un devoir d'obliger ses amis ;* etc. C'est le goût qui en décide.

4° D'éviter la répétition des conjonctions précédemment énoncées, telles que : *quand*, *lorsque*, *si*, *quoique*, *comme*, etc. QUAND on est riche et qu'on est généreux, on ne manque pas d'amis ; COMME vous avez des amis, et que vous désirez les conserver, prouvez-leur votre amitié. Dans le premier exemple, *que* remplace *quand* ; et dans le second, il est employé pour *comme*.

L'usage fera connaître les autres fonctions de cette conjonction.

Questions.

574. Quelle différence y a-t-il entre les conjonctions *et* et *ni* ?
 575. Dans quels cas emploie-t-on *et* ?
 576. Dans quels cas emploie-t-on *ni* ?
 577. Quel est l'emploi de *et* et de *ni* avec *sans* ?
 578. Que doit-on observer à l'égard de *plus*, *mieux*, *moins*, *autant*, placés au commencement de deux membres de phrase ?
 579. Quelle différence y a-t-il entre *parce que* (en deux mots), et *par ce que* (en trois mots) ?
 580. Entre *quoique* (en un mot), et *quoique* (en deux mots) ?
 581. Que signifie *quand* conjonction ; et *quant à*, locution prépositive ?
 582. Quelle observation y a-t-il à faire sur *à cause que*, *devant que*, *durant que*, *malgré que* ?
 583. Énumérez les principaux usages de la conjonction *que*.

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

584. — I. *Ah !* exprime la joie, la douleur : *Ah ! quel bonheur ! Ah ! que je souffre !* — *Ha !* marque la surprise : *Ha ! vous voilà ! Ha ! ha ! je n'en savais rien !*

585. — II. *Oh !* exprime la surprise ou l'affirmation : *Ou ! ou ! je croyais le contraire.* — *Ou ! pour le coup je vous tiens !*

Ho ! sert à appeler : *Ho ! venez ici.* Il marque aussi la surprise : *Ho ! que faites-vous là ?*

O ! sert à l'apostrophe oratoire : *O mon fils ! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le comprendre.* — *O suprême plaisir de pratiquer la vertu !*

586. — III. *Eh !* peint la douleur, la plainte : *En ! qui n'a*

pas pleuré quelque perte cruelle ? (DELILLE). — Hé ! s'emploie pour appeler , pour avertir : Hé ! venez donc , Hé ! que dites-vous ?

Questions.

584. *Quelle différence y a-t-il entre ah ! et ha ?*

585. *Dites ce qu'expriment les interjections oh ! ho et o ?*

586. *En quoi hé diffère-t-il de eh ?*

CHAPITRE XIV.

DES FIGURES DE SYNTAXE.

587. — Il y a dans les langues une construction de mots commune à toutes , et dans laquelle les mots sont placés dans l'ordre le plus simple , celui qu'indique la marche de l'esprit humain. Dans cette construction tous les mots nécessaires à l'énonciation de la pensée sont exprimés , sans qu'aucune surabondance se fasse remarquer ; et la concordance la plus exacte y existe entre toutes les expressions qui se correspondent. Cette construction se nomme *grammaticale* , parce qu'elle est conforme aux règles de la grammaire générale.

588. — Mais la vivacité de l'imagination , l'impatience de l'esprit , le désir d'être plus concis , plus harmonieux , font souvent déroger à cet ordre sévère , et alors la construction est appelée *figurée* , nom qu'elle tire des quatre figures de syntaxe qui constituent cette construction , et qui sont l'*ellipse* , le *pléonasme* , la *syllipse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE.

589. — L'*ellipse* supprime certains mots nécessaires à la construction de la phrase pour la rendre pleine et entière , mais inutiles au sens , parce que ceux qui sont énoncés , les font aisément suppléer. Dans cette phrase : *notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens , et notre étoile , celle du public* , il y a ellipse ; c'est comme s'il y avait : *et notre étoile nous attire celle du public*.

590. — Pour que l'*ellipse* soit permise , il faut que l'esprit puisse suppléer sans efforts les mots sous-entendus. Toute ellipse qui rend le sens louche ou équivoque , est vicieuse ; elle est celle-ci :

*J'eusse été près du Gange , esclave des faux dieux ,
Chrétienne dans Paris , musulmane en ces lieux.*

dont le sens semble être : *j'eusse été chrétienne dans Paris, j'eusse été musulmane en ces lieux* ; tandis que le sens véritable est : *j'eusse été chrétienne dans Paris, JE SUIS musulmane en ces lieux*

DU PLÉONASME.

591. — Le *pléonasma* est le contraire de l'ellipse ; c'est une surabondance de mots qui pourraient être retranchés sans qu'à la rigueur le sens en souffrit, comme dans ces phrases : *je l'ai vu DE MES YEUX ; je l'ai entendu DE MES OREILLIS ; je lui ai parlé à LUI-MÊME. Que me fait A MOI, cette Troie où je cours (RACINE) ?* On pourrait dire simplement : *je l'ai vu ; je l'ai entendu ; je lui ai parlé. Que me fait cette Troie où je cours ?*

592. — Le pléonasma est autorisé toutes les fois qu'il ajoute à la phrase plus de grâce, de netteté ou d'énergie ; au contraire, il doit être évité avec soin comme un vice, ou du moins comme une négligence, lorsqu'il n'est qu'une redondance stérile de mots qui affaiblissent la pensée en la représentant sous les mêmes couleurs, ou sous des couleurs encore plus faibles. Tel est le pléonasma que présentent ces vers de Corneille :

Trois sceptres à son trône, attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle, et ne se tairont pas.

Puisque ces sceptres parleront, il est clair qu'ils ne se tairont pas. Ces sortes de pléonasmes sont les plus vicieux, en ce qu'ils tombent dans ce qu'on appelle le style niais.

593. — Quelques autres exemples de pléonasmes vicieux achèveront de faire sentir les défauts qu'on doit éviter dans l'emploi de cette figure :

- Il faut s'entr'aider mutuellement. — Il m'a comblé de mille éloges.
- Il n'a seulement qu'à se montrer. — Il y eut une tempête orageuse.
- Peut-être ils pourront réussir. — Il est possible qu'il puisse venir.

Ces pléonasmes doivent être pros crits :

- 1° Parce que le mot *entre* renferme la même idée que *mutuellement* ;
- 2° parce que *mille* est superflu après *comblé*, qui présente à l'esprit une quantité innombrable ;
- 3° parce que *ne... que*, signifiant *seulement*, rend ce dernier complément inutile ;
- 4° parce qu'une tempête ne pouvant exister sans orage, l'adjectif *orageuse* n'ajoute absolument rien au substantif ;
- 5° parce que *peut-être* et *possible* exprimant une idée de possibilité, sont inutiles avec le verbe *pouvoir*, qui éveille la même idée.

Il faut dire pour être correct :

Il faut s'entraider. — Il m'a comblé d'éloges. — Il n'a qu'à se montrer. — Il y eut une tempête. — Peut-être ils réussiront — Il est possible qu'il vienne.

De même on ne dira pas : *QUE vous êtes BIEN bon ? COMBIEN ce souvenir doit vous être BIEN doux ! je PRÉFÈRE PLUTÔT rester. Il me fit ses adieux , et PUIS ENSUITE il partit. Il s'EN suit DE LÀ que vous avez tort. Il faut dire : que vous êtes bon ! combien ce souvenir doit vous être doux ! je préfère rester. Il me fit ses adieux , et puis il partit , ou et ensuite il partit. Il s'en suit que vous avez tort , ou il suit de là que vous avez tort !*

DE LA SYLLEPSE.

594. — La syllepse est une figure qui règle l'accord d'un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec le mot auquel il correspond par le sens. C'est par syllepse qu'on dit : *une multitude de personnes sont venues*, phrase dans laquelle le verbe *sont* et le participe *venues* correspondent avec *personnes*, qui frappe le plus l'attention, et non avec *multitude*, auquel ils se rapportent grammaticalement par la forme de la phrase. Nous avons un grand nombre de constructions qu'on peut justifier à l'aide de la syllepse.

Nos grands auteurs ne négligent pas cette figure. Nous n'en citerons qu'un exemple parmi ceux qu'ils offrent : il est de Racine :

*Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge ;
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.*

La construction grammaticale exige *comme lui*, puisque le pronom se rapporte au substantif *pauvre*. Mais le poète, frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée, et l'expression est en rapport non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

DE L'INVERSION.

595. — L'inversion a lieu toutes les fois que les mots ne sont pas arrangés selon l'ordre grammatical, qui veut qu'on énonce d'abord le sujet, ensuite le verbe, puis le régime direct, etc, etc. Quand Fléchier dit : *Déjà prenait l'essor, pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces, il fait une inver-*

sion : le sujet *cel aigle*, qui aurait dû grammaticalement précéder le verbe *prenait*, se trouve placé après, et cette inversion, qui donne de la rapidité, de la force au style, offre un tableau parfait, en présentant d'abord à l'esprit l'objet principal de la pensée, l'essor rapide de l'aigle.

Les inversions sont plus fréquentes en poésie qu'en prose, parce que la poésie étant le langage des passions, exige plus de vivacité, de hardiesse.

596. — Au surplus, soit en vers, soit en prose, toute inversion qui entortille la phrase, au lieu de la rendre plus douce et plus coulante, qui embrouille les idées, au lieu de leur donner plus de netteté, est un vice qu'on doit éviter avec soin. Le vice de cette phrase (que nous avons citée N° 464) : *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur*, consiste dans une inversion fautive, qui donne aux mots *par la douceur* un rapport autre que celui qui est dans la pensée.

Questions.

587. Expliquez ce qu'on entend par construction grammaticale.
 588. Qu'appelle-t-on construction figurée, et d'où lui vient ce nom ?
 589. Qu'est-ce que l'ellipse ?
 590. Que faut-il pour que cette figure soit permise ?
 591. Qu'est-ce que le pléonasme ?
 592. Quand le pléonasme est-il autorisé ?
 593. Donnez des exemples de pléonasmes vicieux, et indiquez en quoi consiste le vice.
 594. Qu'est-ce que la syllepse ? — Donnez-en un exemple.
 595. Qu'est-ce que l'inversion ?
 596. Quand cette figure est-elle vicieuse ? — Donnez-en un exemple.

CHAPITRE XV.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.

597. — A, DE. — C'est à vous A exprime une idée de tour : *je viens de jouer, c'est à vous A jouer. C'est à vous DE* éveille une idée de droit, de devoir : *c'est à vous de jouer le premier.*

598. — A, OU. — On emploie A entre deux nombres, lorsque le substantif qui suit ces nombres représente une chose susceptible d'être divisée : *trois A quatre heures ; sept A huit aunes ; neuf A dix lieues* ; on peut dire une demi-heure, une demi-aune, une demi-lieue.

Au lieu de A, on emploie OU, quand le substantif représente une chose qui n'admet pas de division : *quatre ou cinq vaisseaux ; cinq ou six maisons ; sept ou huit personnes.* En effet, on ne

saurait diviser un vaisseau ou une personne, comme on divise une aune ou une heure.

599. — AIDER. — *Aider quelqu'un*, c'est simplement l'assister : *aider quelqu'un* de sa bourse, l'aider de ses conseils, de son crédit (ACAD.).

Aider à quelqu'un, c'est l'assister en partageant ses efforts, la fatigue, son embarras : *aidez à cet homme* à porter ce fardeau ; *aidez-lui* à se relever ; *aidez à cet enfant* à faire son thème (ACAD.).

600. — AIR. — On doit dire : cette femme a l'air *bon*, l'air *spirituel*, et non pas : a l'air *bonne*, l'air *spirituelle* ; car c'est l'extérieur, c'est l'air qu'on représente comme bon, spirituel, et non pas la femme ; et la preuve, c'est qu'on dit : cette femme a l'air *bon*, et elle est *méchante* ; elle a l'air *spirituel*, et elle est *sotte*.

Mais doit-on dire d'après cela : *cette pomme a l'air cuit*, *cette terre a l'air ensemencé*, *cette robe a l'air bien fait* ? Non, car on ne dit pas qu'un air est *cuit*, qu'il est *ensemencé*, qu'il est *bien fait* : l'adjectif ne saurait se dire ici du substantif. Il faut alors prendre un autre tour et dire, par exemple : *cette pomme a l'air d'être cuite*, ou *paraît cuite* ; *cette terre a l'air d'être ensemencée* ou *paraît ensemencée*, etc.

601. — ANOBLIR, ENNOBLIR. — *Anoblir*, donner des lettres de noblesse : *il n'y a que le roi qui puisse anoblir* (ACAD.). — *Ennobler*, rendre plus éclatant, plus illustre : *les beaux arts ennoblisent une langue* (ACAD.).

602. — ARMISTICE, AMNISTIE. — *Armistice*, suspension d'armes : *l'armistice ne tarda pas à cesser* (ACAD.). — *Amnistie*, pardon qu'un souverain accorde à ses sujets révoltés : *le roi accorda une amnistie générale*. (ACAD.).

603. — ASSURER. — *Assurer quelqu'un*, c'est témoigner à quelqu'un : *assurer vos parents de mon estime*. — *Assurer à quelqu'un*, c'est affirmer, c'est donner pour sûr à quelqu'un : *Mentor assura à Télémaque qu'il reverrait Ulysse*.

604. — ATTEINDRE. — *Atteindre à quelque chose* suppose des obstacles à vaincre : *atteindre au but*, *atteindre au faite de la gloire* (ACAD.). — *Atteindre quelque chose* ne suppose pas de difficulté, et se dit des choses qu'on fait pour ainsi dire malgré soi : *atteindre le terme de l'armistice*, *atteindre un certain âge* (ACAD.).

Atteindre, se disant des personnes, signifie *égaler*, et veut toujours un régime direct : *il est difficile d'atteindre La Fontaine dans l'apologue*.

605. — AUSSI, NON PLUS. — *Aussi* et *non plus* s'emploient pour pareillement : *aussi*, quand le sens est positif, et *non plus*,

quand il est négatif : *je sortirai AUSSI, je ne sortirai pas NON PLUS.*

606. — BAIGNER, COUCHER, PROMENER. — Ne dites pas : *je vais baigner, il va coucher, nous irons promener.* Dans ce sens, ces verbes étant pronominaux, il faut dire : *je vais ME baigner, il va SE coucher, nous irons NOUS promener.*

607. — A LA CAMPAGNE, EN CAMPAGNE. — *Être à la campagne*, c'est être dans une maison de campagne pour y passer quelque temps : *il est agréable de passer la belle saison A LA CAMPAGNE.* — *Être en campagne*, c'est être en mouvement, hors de chez soi pour ses affaires : *les troupes sont EN CAMPAGNE ; il s'est mis EN CAMPAGNE pour découvrir ce qu'il cherche ; il a mis ses gens EN CAMPAGNE (ACAD.).*

608. — CAPABLE, SUSCEPTIBLE. — *Capable*, qui a les qualités requises pour : *il est CAPABLE des plus grandes choses (ACAD.).* Il ne se dit que des personnes, excepté quand il s'agit d'une idée de contenance : *cette salle est CAPABLE de contenir tant de personnes.*

Susceptible, qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications : *l'esprit de l'homme est SUSCEPTIBLE de bonnes, de mauvaises impressions (ACAD.).* Il ne se dit que des choses, excepté dans cette phrase : *cet homme est SUSCEPTIBLE, pour dire qu'il est facile à blesser.*

608 (bis). — COMMENCER. — *Commencer* à désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement : *cet enfant COMMENCE A parler, A marcher.* — *Commencer de* se dit d'une action qui aura de la durée sans amélioration : *il COMMENÇA DE parler à cinq heures et ne finit qu'à huit.*

609. — CONSOMMER, CONSUMER. — *Consommer* marque l'anéantissement d'une chose par l'usage qu'en en fait : *consommer beaucoup de vin, consommer des denrées.* — *Consumer* exprime la destruction successive d'une chose ; il se dit proprement du feu, et par analogie du temps, du mal : *le feu consuma tout l'édifice ; le temps consume tout ; cette maladie le consume (ACAD.).*

610. — DÉJEUNER, DÛNER. ETC. — *Déjeuner, dîner*, et leurs analogues, veulent être devant un nom de personne : *déjeuner AVEC un ami, dîner AVEC sa famille ; et de avant un nom de chose : déjeuner DE café, dîner D'UN pâté (ACAD.).*

611. — DIGNE, INDIGNE. — *Digne*, sans négation, se dit du bien et du mal : *il est digne de louanges, il est digne de blâme.* — *Digne*, avec négation, et *indigne* ne se disent que du bien : *il n'est pas digne de récompenses, il est indigne de récompenses.* Ainsi l'on ne dira pas : *il n'est pas digne de punition, il est indigne de punition.* Il faut prendre un autre tour, et dire, par exemple : *il ne mérite pas une punition.*

611 (bis). — **DISPUTER.** — *Disputer* signifiant être en débat, être en contestation, se quereller, est neutre et non pas pronominal. Dites donc : *Ils ont longtemps disputé, et non : ils se sont longtemps disputés.*

612. — **DURANT, PENDANT.** — *Durant* exprime une idée sans interruption ; *pendant*, un moment, une époque : *les troupes se sont cantonnées DURANT l'hiver*, c'est-à-dire qu'elles sont restées cantonnées tant que l'hiver a duré ; *elles se sont cantonnées PENDANT l'hiver*, c'est-à-dire, qu'elles ont fait choix de cette saison pour se cantonner.

613. — **ÉCLAIRER.** — *Éclairer* est actif dans le sens propre comme dans le sens figuré : *le soleil éclaire la terre. Seigneur, éclairez mon entendement.* Cette expression *éclairer à quelqu'un*, est surannée. Dites : *éclairez monsieur ; éclairez cette personne qui descend l'escalier, etc.*, en ne donnant qu'un régime direct au verbe *éclairer* (ACAD.).

614. — **ÉMINENT, IMMINENT.** — *Danger ÉMINENT, péril ÉMINENT*, danger, péril très-grands, mais non sans ressource ; *danger imminent, péril imminent*, danger, péril inévitables. Un homme qui fait une entreprise téméraire est dans un péril *éminent* ; un vaisseau qui se brise contre les rochers est dans un péril *imminent*.

615. — **EMPRUNTER.** — Avec un régime indirect de personne, on dit *emprunter à* et *emprunter de* : *EMPRUNTER une somme DE quelqu'un* ou *A quelqu'un* (ACAD.). — Avec un régime indirect de chose, on ne dit qu'*emprunter de* : *les magistrats EMPRUNTENT toute leur autorité DE la justice* (ACAD.).

616. — **ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE.** — *Entendre raillerie*, c'est bien prendre la raillerie : *vous ENTENDEZ très-bien RAILLERIE, quond d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts* (RAC.). *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler : *peu de personnes ENTENDENT la fine et innocente RAILLERIE* (BOUHOURS).

617. — **ENVIER, PORTER ENVIE.** — On *envie* les choses, et l'on *porte envie* aux personnes : *il ENVIE le bonheur d'autrui* (ACAD.). — *Le sage ne PORTE ENVIE à personne.*

618. — **ESPÉRER, PROMETTRE, COMPTER.** — Ces verbes portent à l'esprit l'idée d'une chose future : il ne faut donc pas les faire suivre d'un verbe à un temps présent ou passé : *j'espère que vous FAITES des progrès : je vous promets que j'AI DIT la vérité ; je compte que vous OBEÏEZ à vos parents.* Il faut alors employer *croire, penser, se flatter, assurer* : *je pense que vous faites des progrès ; je vous assure que j'ai dit la vérité, etc.*

619. — **ET.** — Cette conjonction, marquant addition, ne doit jamais unir des expressions synonymes, parce qu'alors, quoi-

qu'il y ait plusieurs mots, il n'y a réellement qu'une seule et même idée. Ainsi ne dites pas : *Son courage ET sa bravoure étonne les plus braves ; Ame grande ET magnanime ; — Un mot sublime ravit ET transporte ;* mais dites : *Son courage , sa bravoure étonne les plus braves ; Ame grande , magnanime ; Un mot sublime ravit , transporte.*

620. — ÊTRE, ALLER. — *Je jus* ne doit jamais s'employer pour *j'allai* ; conséquemment Corneille n'aurait pas dû dire : *il fut jusques à Rome implorer le sénat ;* la grammaire exige : *il alla jusques à Rome*, etc.

J'ai été suppose le retour, *je suis allé* ne le suppose pas. Ainsi *il a ÉTÉ à la messe* fait entendre qu'il en est revenu, et *il EST ALLÉ à la messe*, qu'il y est encore.

621. — ÉVITER. — Ne doit pas s'employer dans le sens d'*épargner*. Ne dites donc pas : *je vous ÉVITERAI cette peine* ; dites : *je vous ÉPARGNERAI cette peine*.

622. — FAIRE. — Ce verbe donne lieu à plusieurs observations :

1° *Faire* doit être préféré au verbe *être* dans la supputation des nombres : *dix et dix FONT vingt*, et non *SONT vingt*.

2° *Faire* s'emploie pour éviter la répétition d'un verbe précédent : *je lui ai écrit comme je devais le FAIRE* ; mais dans ce cas il ne veut pas de régime direct après lui. Ne dites donc pas avec Bossuet : *il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes* ; il faut alors répéter le verbe : *qu'on EUT CACHÉ les crimes*.

3° *Faire*, suivi d'un infinitif, veut un régime direct, quand l'infinitif n'a pas de régime de cette nature : *je les ai fait partir* ; et un régime indirect, quand l'infinitif a un régime direct : *je leur ai fait écrire une lettre*.

4° *Faire*, employé au passif, ne doit pas être suivi d'un infinitif, comme dans cette phrase : *il a ÉTÉ FAIT mourir* ; dites : *on l'a fait mourir*.

5° *Ne faire que* marque une action fréquemment répétée : *il ne FAIT que sortir*, c'est-à-dire, il sort à tous moments.

Ne faire que de, une action qui vient d'avoir lieu : *il ne FAIT que de sortir*, c'est-à-dire, il n'y a qu'un moment qu'il est sorti.

623. — FIXER. — Signifie arrêter, rendre stable : *fixer un jour, fixer un inconstant*. Jamais il n'a le sens de *regarder*. Ne dites donc pas : *J'AI FIXÉ longtemps cette personne sans pouvoir la reconnaître* ; mais dites : *J'AI REGARDÉ longtemps cette personne*, etc.

624. — FLAIRER, FLEURER. — *Flairer*, sentir par l'odorat : *FLAIREZ cette rose* (ACAD.). — *Fleurer*, répandre une odeur : *cela FLEURE bon* (ACAD.).

625. — IMAGINER, S'IMAGINER. — *Imaginer*, créer, inventer : *on ne peut rien IMAGINER de plus extraordinaire.* — *S'imaginer*, croire, se persuader : *il s' imagine être un grand docteur* (ACAD.).

626. — IMITER L'EXEMPLE. — *Imiter l'exemple* ne se dit que d'un modèle que l'on copie trait pour trait : *IMITER une exemple d'écriture.* Hors ce cas, on dit *suivre l'exemple* : *il suit l'exemple de ses ancêtres.* Tel est l'usage de nos bons écrivains.

627. — IMPOSER, EN IMPOSER. — *Imposer* renferme une idée de respect, de considération, d'ascendant ; *en imposer*, une idée de mensonge, de déception : *l'honnête homme qui dit franchement la vérité*, IMPOSE ; *le fripon qui cherche à se tirer d'affaire par des mensonges*, EN IMPOSE ; *l'air noble et simple de l'innocence* IMPOSE ; *l'air composé d'un hypocrite* EN IMPOSE.

628. — INFECTER, INFESTER. — *Infester*, répandre une mauvaise odeur, propager la contagion : *ce marais INFECTE* ; *il INFECTE ce pays de sa pernicieuse doctrine* (ACAD.).

Infester, piller, ravager : *les pirates INFESTAIENT ces côtes.* (ACAD.).

629. — INSULTER. — *Insulter quelqu'un*, c'est lui faire insulte : *INSULTER quelqu'un de paroles* (ACAD.). — *Insulter à quelqu'un*, c'est manquer aux égards que réclament sa faiblesse, sa misère, son malheur, etc. : *il ne faut pas INSULTER AUX malheurs* (ACAD.).

630. — JOINDRE. — *Joindre*, signifiant *ajouter*, demande à : *JOIGNEZ cette maison à la vôtre.* Dans le sens d'*unir*, d'*allier*, il prend indifféremment à ou avec : *JOINDRE la modestie AU mérite* OU AVEC le mérite.

631. — LE. — L'emploi du pronom *le* n'est pas à imiter dans cette phrase : *on ne détruit pas ces abus comme ils devraient L'ÊTRE.* En général, tout pronom doit se rapporter à un mot énoncé précédemment, et ici le pronom *le* représente le participe détruit, qui n'est pas exprimé dans la phrase. La grammairie exige ou qu'on fasse disparaître le pronom *le* : *on ne détruit pas ces abus comme ils devraient être détruits* ; ou qu'on énonce le participe auquel il se rapporte : *ces abus ne sont pas DÉTRUITS comme ils devraient l'être.*

Il est mieux de ne pas sous-entendre le pronom *le* placé sous la dépendance d'un verbe actif, d'un verbe neutre ou qu'un verbe être, comme dans les phrases suivantes : *il a été reçu comme il le méritait* ; *il n'est pas aussi instruit que je croyais* ; *elle est plus modeste qu'elle ne paraît* ; *ils sont moins riches qu'ils n'étaient.* Il faut dire : *il a été reçu comme il LE méritait* ; *il n'est pas aussi instruit que je LE croyais* ; *elle est plus modeste qu'elle ne LE paraît* ; *ils sont moins riches qu'ils ne L'étaient.*

632. — MATINAL, MATINEUX, MATINIER. — *Matinal*, qui s'est

levé matin : *vous êtes bien matinal aujourd'hui* (ACAD.). — *Matineux*, qui a l'habitude de se lever matin : *les gens du monde ne sont pas matineux*. — *Matinier*, qui appartient au matin : *l'étoile matinère* (ACAD.).

633. — MÉLER. — *Mêler avec*, brouiller ensemble plusieurs choses : *MÊLER l'eau AVEC le vin*, *MÊLER de l'or avec de l'argent* (ACAD.). — *Mêler à*, joindre, unir : *MÊLER la douceur A la sévérité*; *MÊLER l'agréable A l'utile*.

634. — OBSERVER. — *Observer* signifie remarquer, considérer : *OBSERVER les astres*; *OBSERVER les hommes*. De même qu'on ne dit pas : *je vous remarque que*; *je remarque à l'assemblée que*; *je lui remarque que*; on ne doit pas dire : *je vous remarque que*; *j'observe à l'assemblée que*; *je lui observe que*; il faut dire : *je vous FAIS observer que*; *je FAIS observer à l'assemblée que*; *je lui FAIS observer que*; comme on dit : *je vous FAIS remarquer que*; *je FAIS remarquer à l'assemblée que*, etc.

635. — OUBLIER A, OUBLIER DE. — *Oublier à lire, à écrire*, c'est en perdre l'habitude, la faculté; *oublier de lire, d'écrire*, c'est y manquer par défaut de mémoire : *si chaque jour vous oubliez de lire, vous finirez par oublier à lire*.

636. — PARTICIPER A, PARTICIPER DE. — *Participer à*, avoir part à : *participer AUX saveurs des grands*; *participer A une conjuration* (ACAD.). — *Participer de*, tenir de la nature de : *Le mulet participe DE l'âne et du cheval* (ACAD.).

637. — PLAINDRE. — *Se plaindre de ce que* suppose un objet de plainte : *il a raison de SE PLAINDRE DE CE QUE vous l'avez trompé*. — *Se plaindre que* ne suppose pas lieu à la plainte : *il a tort de SE PLAINDRE QUE vous l'avez trompé*.

638. — PLAIRE. — *Ce qui plaît*, ce qui est agréable; *ce qu'il plaît*, ce que l'on veut : les insensés sacrifient leurs intérêts à ce qui leur plaît; les gens d'un caractère opiniâtre ne veulent faire que ce qu'il leur plaît.

639. — PLIER, PLOYER. — *Plier*, mettre en plusieurs doubles : *PLIER du linge*, *PLIER une lettre*; — *ployer*, courber, faire fléchir : *PLOYER une branche d'arbre*.

Au figuré, ils s'emploient l'un et l'autre dans le sens d'assujettir, de soumettre :

Tu dois à ton état plier ton caractère.

(RACINE.)

C'est lui qui devant moi refusait de ployer.

(Le même.)

640. — PRÈS DE, PRÊT A. — *Près de*, locution prépositive qui signifie sur le point de : *les beaux jours sont PRÈS DE finir* (ACAD.). — *Prêt à*, adjectif qui veut dire disposé à, et qui s'accorde avec le mot qu'il qualifie :

L'ignorance toujours est prête à s'admirer.

(BOILEAU.)

Ainsi *près de mourir* et *prêt à mourir* ne présentent pas le même sens ; le premier signifie *voisin de la mort*, et le second *résigné à mourir*.

641. — PLUS, MIEUX. — *Plus* marque l'extension ; *mieux*, la perfection : *L'abbé Prévot a PLUS écrit que Fénelon ; mais Fénelon a MIEUX écrit que l'abbé Prévot.*

Plus, employé comme adverbe de quantité, veut *de* avant le substantif qui suit : *ce livre coûte PLUS de six francs. Nous avons fait PLUS de dix lieues.* Ce serait une faute de dire : *Ce livre coûte plus QUE six francs. Nous avons fait plus QUE dix lieues.* Par la même raison on dira : *il est plus d'à demi-mort* (GIRARD). *Du vin plus d'à moitié bu* (ACAD.), et non pas : *plus qu'à demi-mort, plus qu'à moitié bu.*

Mieux de ne doit jamais remplacer *plus de* ; ne dites donc pas : *j'ai gagné MIEUX de cent francs ; il a reçu MIEUX de mille francs ;* mais dites : *PLUS de cent francs, PLUS de mille francs.*

642. — PLUS D'UN. — *Plus d'un* veut le verbe qui suit au singulier : *PLUS D'UN poète a TRAITÉ ce sujet* (DELILLE) ; *PLUS D'UNE Pénélope HONORA son pays* (BOILEAU) ; à moins que ce verbe n'exprime une idée de réciprocité : *plus d'un fripon SE DUPENT l'un l'autre* (MARMONTEL), c'est-à-dire, se dupent réciproquement ; ce qui indique qu'il y a pluralité dans l'idée.

643. — SE RAPPELER. — Ce verbe, formé du verbe actif *rappeler*, veut un régime direct : *je me RAPPELLE cette aventure, je me LA rappelle parfaitement.* D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *je me rappelle DE cet événement, je m'EN rappelle, c'est-à-dire, je rappelle à moi de cet événement, je rappelle à moi de cela* (en étant pour de cela), phrases dans lesquelles ce verbe n'a pas de régime direct. Il faut dire : *je me rappelle cet événement, je me LE rappelle.*

Remarque. Devant un infinitif, le verbe *se rappeler* admet la préposition *de* : *je me rappelle d'être sorti, d'avoir vu* (ACAD.). Cette construction est analogue à celle-ci : *je désire DE vous voir*, où la préposition *de* n'est employée que pour satisfaire l'oreille.

644. — RAPPORT. — *Avoir rapport* à exprime une idée de relation, de liaison ; *les effets ont RAPPORT AUX causes ; toutes les sciences ont RAPPORT les unes AUX autres.* — *Avoir rapport avec* marque une idée d'analogie, de ressemblance, de conformité : *nos plus belles tragédies ont beaucoup de RAPPORT AVEC celles des Grecs.*

645. — RETRANCHER DE, RETRANCHER A. — *Retrancher de* c'est ôter quelque chose d'un tout : *retrancher un couplet d'une chanson.* — *Retrancher à*, c'est priver quelqu'un de quelque chose : *retrancher le vin à un malade.*

OBSERVATIONS

646. — RÉUNIR, UNIR. — *Réunir*, signifiant posséder en même temps, veut *et*; RÉUNIR le mérite ET la modestie : unir veut à : UNIR le mérite A la modestie.

647. — RIEN. — *Rien*, ayant le sens de *quelque chose*, s'emploie sans négation : *y a-t-il RIEN de plus rare qu'un demi-savant modeste* (DOMERGUE).

Rien, signifiant *nulle chose*, exige la négation.

Remords, crainte, péril, *rien* ne m'a retenu.

(RACINE).

648. — SAIGNER. — *Saigner du nez* se dit au propre, comme au figuré, c'est-à-dire, pour désigner l'action de perdre du sang par le nez, et celle de manquer de courage; *saigner au nez* n'est pas français.

649. — SECOND, DEUXIÈME. — *Second* éveille une idée d'ordre, et *deuxième* une idée de série. On dira donc : le *SECOND tome d'un ouvrage* qui n'a que deux tomes, ou qui en a davantage, parce que l'idée d'ordre est indépendante de l'idée de nombre; mais on ne dira pas : le *DEUXIÈME tome*, en parlant d'un ouvrage qui n'en aurait que deux, parce que deux tomes ne font pas une série, et que le *deuxième* suppose nécessairement un troisième.

650. — SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN. — *Servir à rien* marque une nullité momentanée de service : *il a des talents qui ne lui SERVENT A RIEN maintenant*. — *Servir de rien* exprime une nullité absolue de service : *les murmures contre les décrets de la Providence ne SERVENT DE RIEN*.

651. — SUCCOMBER. — *Succomber sous*, c'est *ployer sous* : SUCCOMBER sous le poids, SUCCOMBER sous les coups. C'est dans ce sens qu'on dit figurément : SUCCOMBER sous le faix des affaires; SUCCOMBER sous le travail (Acad.). — SUCCOMBER A, c'est *se laisser aller à*, *céder à* : SUCCOMBER A la douleur; SUCCOMBER A la tentation (Acad.).

652. — SUPPLÉER. — *Suppléer quelque chose*, c'est remplacer ce qui manque, en fournissant une chose de la même nature : *ce sac doit être de mille francs; s'il y a cent francs de moins, JE LES SUPPLÉERAI* (Acad.). C'est dans ce sens qu'on dit *suppléer un mot*. — *Suppléer à quelque chose*, c'est en tenir lieu, en fournissant l'équivalent : *la valeur SUPPLÉE au nombre* (Acad.).

On dit *suppléer quelqu'un*, et jamais *suppléer à quelqu'un*.

653. — TEL. — *Tel* ne doit jamais s'employer pour *quel* ou *quelque*; ainsi ne dites pas : *TEL qu'il soit*, *TEL riche que vous soyez*, *TELLES richesses que vous ayez*; dites : *QUEL qu'il soit*, *QUELQUE riche que vous soyez*, *QUELQUES richesses que vous ayez*.

654. — TÉMOIN. — *A témoin* et *témoin*, placés au commencement d'une phrase, sont pris adverbiallement, et restent conséquemment invariables : *je prends le ciel et les hommes A*

TÉMOIN ; — **TÉMOIN** *les victoires qu'il a remportées* (ACAD.). Pour *témoin* est un substantif qui prend la marque du pluriel , s'il représente plusieurs personnes : *Messieurs , je vous prends POUR TÉMOINS.*

655. — **PAR TERRE , A TERRE.** — *Par terre* se dit de ce qui touche à la terre ; et *à terre* , de ce qui n'y touche pas : *un arbre tombe PAR TERRE , et ses fruits tombent A TERRE.*

656. — **TOUT.** — Ce mot donne lieu à plusieurs observations :

1° *Tout* , suivi immédiatement de l'adjectif *autre* et d'un substantif , est adjectif ou adverbe. Il est adjectif , et s'accorde quand le sens permet de placer *autre* après le substantif : *donnez-moi TOUTE autre occupation ; TOUTE autre place qu'un trône eût été indigne d'elle.* (Boss.) ; on peut dire : *donnez-moi toute occupation autre ; toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas , *tout* modifie le substantif.

Il est adverbe et reste invariable lorsque le sens ne permet pas de placer *autre* après le substantif : *donnez-moi une tout autre occupation ; une tout autre place qu'un trône eût été indigne d'elle ;* on ne peut pas dire : *donnez-moi une toute occupation autre ; une toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas , *tout* modifie l'adjectif *autre* , et est alors précédé de l'adjectif numéral *une*.

2° *Tout* est adverbe et conséquemment invariable , quand il est suivi immédiatement d'un substantif employé sans déterminatif , et précédé ou non d'une préposition : *cette maison est TOUT en flammes ; le chien est TOUT ardeur* (Buff.). Le substantif , équivalant alors à un adjectif , est modifié par l'adverbe *tout* ; c'est comme s'il y avait : *cette maison est TOUT ENFLAMMÉE ; le chien est TOUT ARDENT.* C'est d'après cette règle qu'on dit : *cette personne est TOUT en feu , TOUT en colère , TOUT en pleurs. Cette femme est TOUT yeux , TOUT oreilles.* (ACAD.). *Les Français sont TOUT feu.* (J.-J. Rous.).

3° Quand *tout* a le sens de *chaque* , l'usage permet d'employer le singulier ou le pluriel : *il vient à TOUT moment ou à TOUTS moments , en TOUT lieu ou en TOUTS lieux , en TOUT genre ou en TOUTS genres.*

4° *Tout*..... *que* veut l'indicatif ; dites : *tout instruit qu'il EST* , et non pas : *tout instruit qu'il SOIT.*

657. — **TOUTS LES DEUX , TOUTS DEUX.** — *Tous les deux* signifie *l'un et l'autre* ; *tous deux* veut dire *l'un avec l'autre , ensemble* : *Corneille et Racine ont fait TOUTS LES DEUX des tragédies admirables.* — *Adam et Eve marchaient TOUTS DEUX en se donnant la main.*

658. — **UN DE , UN DES.** — Après *un de* , *un des* , on met le verbe au singulier ou au pluriel. On emploie le singulier , quand l'action exprimée par le verbe est faite par un seul agent : *c'est un de mes fils qui m'ÉCRIT ; c'est un des généraux français qui*

COMMANDERA : ici l'action d'écrire est faite par un seul fils , et celle de commander, par un seul général. On emploie le pluriel; lorsque l'action que marque le verbe est faite par plusieurs agents : *Charlemagne est un des plus grands rois qui AIENT régné, l'intempérance est un des vices qui DÉTRUISENT la santé*; ici l'action de régner est faite par plusieurs rois , et celle de détruire , par plusieurs vices.

Cette règle s'applique au participe : *c'est un de mes fils que vous avez vu ; c'est une des plus belles tragédies que nous ayons VUES*. Dans le premier cas , il s'agit d'un fils vu ; et dans le second , de plusieurs tragédies VUES.

658 (bis). — **VENIMEUX, VÉNÉNEUX**. — *Venimeux* se dit des animaux : *la vipère est venimeuse*. — *Vénéneux* se dit des plantes : *la ciguë est vénéneuse*.

659. — **Y**. — *Y* doit toujours avoir rapport à ce qui précède; d'où il suit qu'il ne faut pas dire : *ayant les yeux fermés, je n'y vois goutte*; — *l'amour est un dieu qui n'y voit goutte*; — *on dirait que vous n'y voyez pas clair*; attendu qu'y n'ajoute rien au sens , et est absolument inutile. La grammaire exige : *je ne vois goutte*; *qui ne voit goutte*; *vous ne voyez pas clair*. Mais on dirait bien : *ce raisonnement est si obscur qu'on n'y voit goutte* : ici y se rapporte à ce qui précède ; c'est comme s'il y avait : *qu'on ne voit goutte* ▲ **CE RAISONNEMENT**.

Questions.

597. Quelle différence y a-t-il entre : C'est à vous à , et c'est à vous de ?
598. Emploie-t-on indifféremment à et ou entre deux nombres ?
599. Quelle différence entre aider quelqu'un ou assister à quelqu'un ?
600. Doit-on dire : Cette femme a l'air bon ou a l'air bonne ?
601. Quelle différence y a-t-il entre anoblir et ennoblir ?
602. En quoi différent armistice et amnistie ?
603. Que signifient assurer quelqu'un et assurer à quelqu'un ?
604. Que signifient atteindre à quelque chose et atteindre quelque chose ?
605. Dans quel sens s'emploient aussi et non plus ?
606. Peut-on dire : je vais baigner, il va coucher, nous irons promener ?
607. Que signifient être à la campagne et être en campagne ?
608. Quelle différence y a-t-il entre capable et susceptible ?
- 608 (bis). Que signifient commencer et , commencer de ?
609. Que signifient consommer et consumer ?
610. Quelles prépositions veulent les verbes déjeuner, dîner, etc. ?
611. Comment s'emploient digne et indigne ?
- 611 (bis). Peut-on dire : ils se sont longtemps disputés ?
612. Quelle différence y a-t-il entre durant et pendant ?
613. Au propre et au figuré, comment doit-on employer le verbe éclairer ?
614. Quelle différence y a-t-il entre éminent et imminent ?
615. Comment se construit le verbe emprunter ?

616. *Que signifient entendre raillerie et entendre la raillerie ?*
 617. *Entre envier et porter envie , quelle est la différence ?*
 618. *Pourquoi ne faut-il pas faire suivre les verbes espérer , promettre , compter d'un verbe à un temps présent ou passé ?*
 619. *Que faut-il observer dans l'emploi de et ?*
 620. *Quelle observation y a-t-il à faire sur être et aller ?*
 621. *Au lieu de , je vous éviterai cette peine , que faut-il dire ?*
 622. *Le verbe faire donne lieu à plusieurs observations. Énoncez-les.*
 623. *Pour quel verbe, fixer ne doit-il pas être employé ?*
 624. *Que signifient flairer et fleurer ?*
 625. *En quoi diffèrent imaginer et s'imaginer ?*
 626. *Dit-on indifféremment imiter l'exemple et suivre l'exemple ?*
 627. *Quelle différence y a-t-il entre imposer et en imposer ?*
 628. *Qu'y a-t-il à observer sur infester et infecter ?*
 629. *Quelle différence entre insulter quelqu'un et insulter à quelqu'un ?*
 630. *Comment se construit le verbe joindre ?*
 631. *Pourquoi l'emploi du pronom le n'est-il pas régulier dans cette phrase : On ne détruit pas ces abus comme ils devraient l'être ?*
 632. *Quelle différence y a-t-il entre matinal, matineux et matinier.*
 633. *Quelles idées éveillent mêler avec et mêler à ?*
 634. *Quand observer, doit-il être précédé du verbe faire ?*
 635. *Que signifient oublier à et oublier de ?*
 636. *Quelle différence y a-t-il entre participer à et participer de ?*
 637. *En quoi diffèrent se plaindre de ce que et se plaindre que ?*
 638. *Que veulent dire ce qui plaît et ce qu'il plaît ?*
 639. *Faites ressortir la différence entre plier et ployer.*
 640. *Que signifient près de et prêt à ?*
 641. *Indiquez les différents emplois de plus et de mieux.*
 642. *A quel nombre plus d'un veut-il le verbe qui le suit ?*
 643. *Quel régime veut le verbe se rappeler ?*
 644. *Avoir rapport à , avoir rapport avec , quelle différence y a-t-il ?*
 645. *Quelle différence entre retrancher à et retrancher de ?*
 646. *Réunir et unir prennent-ils indifféremment et ou à ?*
 647. *Dans quel cas rien exige-t-il ou rejette-t-il la négation ?*
 648. *Quelle préposition demande le verbe saigner ?*
 649. *Second et deuxième peuvent-ils s'employer l'un pour l'autre ?*
 650. *Que signifient servir à rien et servir de rien ?*
 651. *Quelle différence y a-t-il entre succomber sous et succomber à ?*
 652. *Quelle différence y a-t-il entre suppléer une chose et suppléer à une chose ? Peut-on dire : suppléer à quelqu'un ?*
 653. *Faut-il dire : Tel qu'il soit , ou quel qu'il soit ?*
 654. *Quand témoin est-il pris adverbialment ou comme substantif ?*
 655. *Par terre et à terre peuvent-ils se dire indifféremment ?*
 656. *Énoncez les différentes significations du mot tout.*
 657. *Quelle différence y a-t-il entre tous les deux et tous deux ?*
 658. *Dans quel cas met-on le verbe au singulier après un de , un des ?*
 — *Dans quel cas, le met-on au pluriel ?*
 658 (bis). *Quelle différence y a-t-il entre venimeux et vénéneux ?*
 659. *Pourquoi cette phrase : Je n'y vois goutte , est-elle vicieuse ?*

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

660. — La *punctuation* sert à marquer la distinction des sens, et les pauses qu'on doit faire en lisant.

661. — Les signes de ponctuation sont : la *virgule* (,) , le *point-virgule* (;) , les *deux points* (:) , le *point* (.) , le *point interrogatif* (?) et le *point exclamatif* (!).

1° De la virgule.

662. — On emploie la *virgule* : 1° pour séparer entre elles les parties semblables d'une même proposition, comme les *sujets*, les *attributs* et les *régimes* de même nature .

La fraude, le parjure, les procès, les guerres ne font jamais entendre leur voix dans ce séjour chéri des dieux.

(FÉNÉLON).

Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux.

(IDEM).

Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.

663. — *Exception*. La *virgule* n'a pas lieu entre deux parties semblables d'une même proposition, quand ces parties sont unies par une des conjonctions, *et*, *ou*, *ni*, et qu'elles n'excèdent pas ensemble la portée de la respiration:

Je lirai *ou* j'écrirai.

Il n'a pas reçu votre lettre *ni* la mienne;

Mais on dit avec la *virgule* :

Tout reconnaît ses lois, *ou* brigue son appui.

(BOILEAU).

Nul n'est content de sa fortune, *ni* mécontent de son esprit.

(M^{me} DE MOULIERES).

parce que les parties unies par *ou* et par *ni* ont trop d'étendue pour qu'on puisse les prononcer sans faire une pause après *lois* et *fortune*.

664. — 2° Pour séparer entre elles les propositions de la même nature, quand elles ont peu d'étendue :

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille.

(RACINE).

665. — 3° Avant et après toute réunion de mots, ou tout mot qu'on peut retrancher, sans dénaturer le sens de la phrase; telles sont les propositions incidentes explicatives, les mots en apostrophe, les régimes indirects qui expriment une circonstance dont le verbe peut à la rigueur se passer, etc., etc.

Les passions, qui sont les *maladies de l'âme*, ne viennent que de notre révolte contre la raison.

Sont-ce là, à *Télémaque*, les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ?

Le Bosphore m'a vu, par de nouveaux apprêts,

Ramener la terreur du fond de ses marais.

(RACINE).

Le style de Bossuet, toujours noble et rapide, étonne et entraîne.

En effet on peut dire, sans que le sens principal en souffre nullement : *les passions ne viennent que de notre révolte contre la raison.* — Sont-ce là les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ? — *Le Bosphore m'a vu ramener la terreur du fond de ses marais.* — *Le style de Bossuet étonne et entraîne.*

666. — 4° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative : *l'homme qui est insensible aux malheurs de ses semblables, est un égoïste.*

667. — 5° Pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu : *l'amour de la gloire meut les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires ; c'est-à-dire l'amour de l'argent meut les âmes vulgaires ; la virgule remplace le verbe meut.*

2° Du point-virgule.

668. — On emploie le *point virgule* : 1° pour séparer entre elles les propositions semblables, quand elles ont une certaine étendue, et principalement, lorsqu'elles sont subdivisées par la virgule :

Soyez ici des lois l'interprète suprême ;

Rendez leur ministère aussi saint que vous-même ;

Enseignez la raison, la justice et la paix.

Il faut qu'en cent façons, pour plaire il se replie ;

Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie ;

Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond ;

Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond.

(BOILEAU).

669. — 2° Pour séparer les parties principales de toute énumération dont les parties subalternes exigent la virgule :

On distingue plusieurs sortes de style : le style uni, où l'on ne voit ni expressions, ni pensées remarquables ; le style facile, qui ne sent point le travail ; le style naturel, qui n'est ni recherché, ni forcé ; le style rapide, qui attache et qui entraîne, etc.

3° Des deux points.

670. — On emploie les *deux points* : 1° après une proposition qui annonce une citation, un discours :

Dames Mites disaient à leurs petits enfants :

Il fut un temps où la terre était ronde.

(L'abbé Auzanar).

671. — 2° Après une proposition générale suivie de détails :

Tout plaît dans les synonymes de l'abbé Girard : la finesse des remarques , la justesse des pensées , le choix des exemples.

Et avant cette proposition , si les détails précèdent :

L'exercice , la sobriété et le travail : voilà trois médecins qui ne se trompent pas.

672. — 3° Avant une proposition qui éclaircit , ou développe ce qui précède :

Il faut , autant qu'on le peut , obliger tout le monde :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi. (LA FONTAINE).

4° Du point.

673. — Le point termine toutes les phrases indépendantes de celles qui suivent , ou du moins qui ne se lient avec elles que par des rapports vagues et généraux :

Le Déesse tenait d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues. Elle avait un visage serein , et plein de majesté. Des Tritons conduisaient son char. On voyait au milieu des airs Eole , oppressé et inquiet. (FÉNÉLON).

5° Du point interrogatif et du point exclamatif.

674. — Le point interrogatif s'emploie à la fin des phrases où l'on interroge ; et le point exclamatif , à la fin de celles qui marquent la surprise , l'admiration , la joie , la terreur , etc. : Où porté-je mes pas ? D'où vient que je frissonne ?

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! (COGNELLE).

Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !

Heureux qui , dès l'enfance , en connaît la douceur !

675. Remarque. C'est l'interrogation qui est dans la pensée , et non la forme interrogative de la phrase qui détermine l'emploi du point interrogatif. Ainsi , quoique la phrase ne soit pas construite interrogativement , La Fontaine a dû dire avec le point interrogatif :

Je porte à manger

A ceux qu'enclot la tombe noire.

Le mari repart , sans songer :

Tu ne leur portes point à boire ?

parce que le sens est évidemment interrogatif ; c'est comme s'il y avait : est-ce que tu ne leur portes pas à boire ? Mais on dira sans ce point : lui fait-on quelque reproche , aussitôt il s'emporte ; car , bien que la forme de la phrase soit interrogative , le sens ne l'est pas ; c'est comme s'il y avait : si on lui fait quelque reproche , etc.

Questions.

660. A quoi sert la ponctuation ?

661. Quels sont les signes de ponctuation ?

662. *Quand emploie-t-on la virgule ?*
 663. *Dans quel cas la virgule ne s'emploie-t-elle pas entre deux parties semblables d'une même proposition ?*
 664-667. *Dans quels cas emploie-t-on encore la virgule ?*
 668-669. *Quand emploie-t-on le point-virgule ?*
 670-672. *Quand fait-on usage des deux points ?*
 673. *Quel est l'usage du point ?*
 674. *Quel est l'usage du point interrogatif et du point exclamatif ?*
 675. *Dans quel cas une phrase non construite interrogativement prend-elle le point interrogatif ?*

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION ET DE LA LECTURE.

676. — A ne se prononce pas dans *août, aoriste, Saône, taon*.
677. — Al a le son de l'e muet dans le participe présent *faisant* ; et celui de l'a dans *douairière*.
678. — AN, IN, ON, et tout autre son nasal terminent-ils un mot, on ne fait la liaison de n finale avec la voyelle qui commence le mot suivant, que quand le sens n'admet aucune pause entre ces deux mots, comme dans : *mon ami, certain auteur, on ignore*. Mais on dit sans lier la consonne n à la voyelle : *mon cousin est venu, vin bon à boire*, parce qu'on peut s'arrêter après *cousin* et *bon*.
679. — B se prononce dans *radoub* et *rumb*.
680. — C est nul dans *Cotignac, estomac, lac, broc, cric, marc, (poids), porc, tabac* ; mais il sonne dans *échec*, et dans *Marc* (nom d'homme).
 Il a le son de g dans *second, secrétaire*, et celui de ch dans *violoncelle, vermicelle*.
681. — CH se prononce comme k dans *catéchumène, Chersonèse, chiromancie, Achélois, anachronisme, archonte, archange, chaos, chronologie, Melchior, Nabuchodonosor, orchestre, archiépiscopat, patriarchat*, et dans *Michel-Ange*. *Achéron* se prononce avec le son de ch dans *cher*.
682. — D, à la fin des mots, prend le son du t ; *grand homme, de fond en comble* se prononcent comme s'il y avait : *grant homme, de font en comble*.
683. — E se prononce fermé dans *désir, désert*, et muet dans *denier, degré, pétiller, dangereux*. Il a le son

de *la* dans *indemnité*, *indemniser*, *solennel*, *hennir*; et celui de *an*, au commencement de *envoyer*, *enorgueillir*.

684. — F est nulle dans *cerf*, *cerf-volant*, *clef*, *œuf frais*, *œuf dur*, *nerf de bœuf*, *bœuf gras*, *bœuf salé*, et dans les pluriels *œufs*, *bœufs*, *nerfs*. Il sonne dans *serfs*, *esclave*.

685. — G se prononce comme une c au commencement de *gangrène*, et est nul dans *faubourg*, *bourg*, *legs*, *signet*, *Regnard* (nom d'un poète).

686. — GN se prononce *gue-n* dans *Gnide*, *Progné*, *igné*, *stagnant*, *stagnation*, *diagnostic*, *régicole*, *imprégnation*. *Incognito* se prononce avec le son de *gn* dans *agneau*.

687. — H est aspirée dans les mots suivants et leurs dérivés :

Hâbleur, *hache*, *hagard*, *haie*, *haillons*, *haine*, *hâtr*, *hâire*, *hâler*, *halle*, *hallebarde*, *halte*, *hamac*, *hanche*, *hannelon*, *hanter*, *harangue*, *haras*, *harasser*, *harceler*, *hardes*, *hardi*, *hareng*, *hargneux*, *haricots*, *haridelle*, *harnais*, *harpe*, *harpie*, *harpon*, *hasard*, *hâter*, *hausser*, *haut*, *hautbois*, *havre-sac*, *hennir*, *hérald d'armes*, *hérissier*, *hêtre*, *heurter*, *hibou*, *hideux*, *hiérarchie*, *homard*, *honte*, *hords*, *hotte*, *houblon*, *houille*, *houlette*, *houppe*, *houppelande*, *houspiller*, *housse*, *huche*, *huées*, *huguenot*, *humer*, *huppe*, *hure*, *hurter*, *hussard*.

Quoique cette consonne soit également aspirée dans *Hollande* et dans *Hongrie*, elle ne l'est pas dans *fromage d'Hollande*, *toile d'Hollande*, *eau de la reine d'Hongrie*. On dit aussi *l'héroïsme*, *l'héroïque vertu*, quoiqu'il y ait aspiration dans *héros*.

688. — I est nul dans *oignon*, *moignon*, *poignant*, *poignant*, *poignée*, et dans *Michel-Montaigne*, qu'on prononce *Michel-Montagne*.

689. — L ne sonne pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soil* (adjectif), *sourcil*. Elle est encore nulle dans *gentil*, synonyme de *joli*, et dans *gentilshommes*; mais elle se prononce avec le son mouillé dans *gentil*, *paren*, et dans le singulier *gentilhomme*. Les deux *t* de *Sully* sont mouillées.

690. — M est nulle dans *damner*, *condamner*, *automne*.

691. — N, également nulle dans *Béarn*, se prononce avec ou sans nasalité dans *examen* et *hymen*.

692. — O ne se prononce pas dans *faon*, *Laon*, *paon*.

693. — OI se prononce *è* dans *roide*, excepté dans *le haut style*, où l'on prononce *roade*.

694. — P ne sonne pas dans *dompter*, *prompt*, *baptême* et les dérivés, excepté *baptismal*. Il est nul aussi dans *cep* de vigne et dans *exempt*.

695. — Q est nul dans *coq* d'Inde, quoiqu'il sonne dans *coq*; et ne se fait entendre dans *cing* que devant une voyelle ou une *h* muette : *cing enfants*, *cing hommes*; ou lorsque *cing* n'est pas suivi d'un substantif : *ils étaient cing*.

696. — QU a le son de *cou* dans *aquatique*, *équateur*, *équation*; *in-quarto*, *quadragénaire*, *quadragesime*, *quadrature* (terme de géométrie), *quadruple*, *quadrupède*, *quaker* (qu'on prononce *kouakre*).

Il a celui de *cu* dans *à quia*, *équestre*, *équitation*, *liquéfier*, *questeur*, *Quinte-Curce*, *Quintilien*, *quintuple*, *quirinal*.

697. — R se prononce dans *mercredi*, dans le *Niger*, et à la fin des infinitifs, excepté ceux de la première conjugaison, où *r* ne se fait entendre que devant une voyelle ou une *h* muette; ainsi, *aimer l'étude* se prononce : *aimé l'étude*; et *aimer à chanter* se prononce : *aimera chanté*.

698. — S est nulle dans *Du Guesclin*, *dès que*, *tandis que*, et à la fin des mots *divers*, *avis*, *os*, *alors*, *mœurs*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

699. — Elle sonne dans *aloës*, *bibus*, *blocus*, *chorus*, *choléra morbus*, *dervois*, *florès*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *mais*, *mars*, *orémus*, *ours*, *rébus*, *relaps*, *Reims*, *Rubens*, *sinus*, *en sus*, *vasistas*, et à la fin de *palus* dans *palus-méotide*. Elle sonne aussi à la fin de *sens*; cependant *sens commun* se prononce *sencommun*; on prononce *Jésus* et *Jésu-Christ*; un *lis* et une *fleur-de-li*; *plus que*, *plus-que-parfait*, et par tout ailleurs *plu*. — *Sh* se prononce comme *ch* dans *Shakspere*, qu'on prononce *chèkspir*.

700. — Entre deux voyelles, *s* se prononce comme *z* : *désunir*; excepté dans *désuétude*, *pusillanime*, et quelques mots composés dans lesquels le simple commence par *s* : *préséance*, *présupposer*.

701. — Elle ne se prononce jamais où elle n'est pas écrite; ainsi *entre quatre yeux* doit se prononcer comme s'il y avait : *entre quatryeux* et non *entre quatre-s-yeux*.

702. — T final sonne dans *aspect*, *brut*, *circonspect*, *déficé*, *distinct*, *dot*, *échec et mat*, *exact*, *fat*, *gravit*, *inject*, *intact*, *net*, *rapt*, *respect*, *subit*, *succinct*, *tacé*, *tact*, *toast*, *transit*, *zénit*; il est nul dans *Jésus-Christ*, quoiqu'il se fasse

entendre dans le *Christ*. — Dans *sortilège*, il se prononce avec le son qu'il a dans *natif*.

703. — U se fait entendre dans *aiguiser*, *aiguillon*, *sanguinaire*, et dans *Guise* (nom propre). Il a le son de l'o dans *club*.

704. — V, lorsqu'il est double, se prononce comme un v simple; ainsi *Warwick*, *Wesphalie*, *Wirttemberg* se prononce *Varvick*, *Vestphalie*, *Virtemberg*. Cependant *Newton* et *Laws* se prononcent *Neuton* et *Lâce*.

705. — X a le son de *gz* dans *Xavier*, *Xénophon*, le *Xanthe*, *Xantippe*, *Xerxès*, et dans *Ximènes*, qu'on prononce aussi *Chimène*; et celui de *ss* dans *Auxerre*, *Auxonne* et *Bruxelles*.

706. — Y, après une voyelle, ayant le son de deux i, c'est une faute de prononcer *pai-san*, *pai-sage*, *a-iant*; la véritable prononciation de ces mots est : *pai-isan*, *pai-isage*, *ai-iant*.

707. — Z sonne comme s à la fin des noms propres : *Suez*, *Rhodéz*, etc.

708. — Dans le discours familier, dans la conversation, et dans la lecture ordinaire, on lie rarement la consonne finale avec la voyelle qui suit; ainsi, *avant-hier*, *vous aimez à lire*, se prononcent *avan-hier*, *vous aimé à lire*, et souvent même il y aurait une sorte d'affectation et de pélanterie à prononcer autrement.

709. — Dans le discours soutenu, dans la lecture publique et dans la déclamation, la liaison de la consonne finale a toujours lieu avec la voyelle suivante; et ces vers :

Un grand homme est partout où se répand sa gloire. (PIRON.)

Il faut un intervalle au repos, aux plaisirs. (GUESSET.)

se prononcent comme s'il y avait :

Un gran thomme est partou tou se répand sa gloire.

Il faut un nintervalle au repo, zaux plaisirs.

Il faut cependant excepter un petit nombre de cas où la consonne finale est toujours muette, comme *b*, dans *plomb*; *d*, dans les mots en *ard* et en *ord*; tels sont : *dard*, *bord*; *g* dans *poing*, *seing*; *p*, dans *drap*, *camp*, *champ*, etc., etc.

710. — Toutes les fois qu'on lit une phrase on doit, par des repos, en indiquer la ponctuation; et ces repos ont pour objet la distinction des sens particuliers. Le besoin de respirer en exige d'autres : il demande qu'on ne lise pas plus de huit syllabes sans faire une pause, et l'on peut même reprendre haleine après sept, six, cinq, et un moindre nombre de syllabes, pourvu que la

repos ait lieu entre deux mots indépendants l'un de l'autre. Dans ces vers :

Et le soc | de la terre | ouvrira les entrailles,
Je ne trouve partout | que lâche flatterie,

les repos ont lieu où se trouvent des traits de séparation.

741. — La voix, par ses divers inflexions, doit marquer les différentes nuances que présente le sens. Elle doit, par exemple, indiquer, par des changements ménagés, les mots qui forment comme parenthèse, et rendre saillants, par son élévation, ceux qui, par leur importance, appellent l'attention. Dans cette phrase : *je veux, dit le héros, leur prouver que la peur ne peut m'effrayer*, les mots *dit le héros*, doivent être prononcés d'un ton plus bas pour marquer l'espèce d'isolement où le sens les place.

Dans ce vers, au contraire,

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? — Qu'il mourût. (Corneille).

Qu'il mourût doit être prononcé d'un ton plus haut que le reste, parce qu'il exprime l'objet principal de la pensée.

Questions.

676. Quelle lettre ne se prononce pas dans août, aoriste, Saône, taon ?
677. Quel son a la voyelle composée ai dans le participe présent faisant et dans douairière ?
678. L'n finale d'un son nasal doit-elle toujours se lier avec la voyelle initiale du mot qui suit ?
679. Le b final se prononce-t-il dans radoub et rumb ?
680. Donnez des mots dans lesquels le c final soit nul, d'autres dans lesquels il sonne, et dites comment il se prononce dans second, dans violoncelle et dans vernicelle.
681. Comment se prononce le ch dans catéchumène, Chersonèse, etc. ?
682. Dans grand homme, de fond en comble, comment se lie le d final ?
683. Quels sons prend la voyelle e dans désir, désert, etc.
684. Quels mots ont la consonne f finale nulle, et indiquez l'exception.
685. Comment se prononce le g dans gangrène, et dans faubourg, bourg, legs, signet, Regnard (nom d'un poète).
686. Prononcez conformément à la règle, Gnide, Progné, igné, etc.
687. Dans quels mots l'h est aspirée ? — Nommez les exceptions.
688. Dans quels mots l'i est nul ?
689. Dans quels mots la consonne l ne sonne pas ? — Comment se prononcent gentil (paten) et Sully, nom d'homme ?
690. Quelle lettre est nulle dans damner, condamner, automne ?
691. Quelle valeur a la consonne n dans Béarn, examen, hymen ?
692. Quelle lettre est nulle dans faon, Laon, paon ?
693. Comment se prononce oi dans roide ?
694. Dans quel mot p ne sonne-t-il pas ?
695. Donnez à la lettre q la prononciation qui convient dans coq d'Inde, cinq enfants, cinq hommes ; ils étaient cinq.

696. *Comment se prononce qu dans aquatique, équatem, etc. ?*
 697. *R se prononce-t-il dans mercredi, le Niger ? — Se fait-il sentir à la fin des infinitifs sans exception ?*
 698. *Dans quels mots la consonne s est-elle nulle ?*
 699. *Quels sont les mots dans lesquels la lettre s se fait entendre ?*
 700. *Comment se prononce l's entre deux voyelles ? — Y a-t-il des exceptions ?*
 701. *Peut-on faire entendre le son de l's dans entre quatre yeux ?*
 702. *Dans quel's mots le t final sonne-t-il et quelle est l'exception ?*
 703. *Dans quels mots l'u précédé du g se fait-il entendre ?*
 704. *Comme le v se prononce-t-il, lorsqu'il est double ?*
 705. *Dans quels mots x se prononce tantôt gz, tantôt ss.*
 706. *Quelle est la prononciation des mots paysan, paysage, etc. ?*
 707. *Dans Suèz, Rhodèz, quel son a le z ?*
 708. *Dans quel cas lie-t-on rarement la consonne finale avec la voyelle qui suit ?*
 709. *Dans quels cas le lie-t-on ? — Indiquez certains cas où la consonne finale est toujours muette, même dans le discours soutenu ?*
 710. *Quand on lit une phrase, que doit-on faire pour la distinction des sens particuliers et pour satisfaire au besoin de respirer ?*
 711. *Dans la lecture ou la récitation, que doit marquer la voix par ses diverses inflexions ?*

CHAPITRE XVIII.

712. — LOCUTIONS VICIEUSES.

Ne dites pas :

Dites :

La maison à mon père, le livre à ma sœur, La maison de mon père, le livre de ma sœur.

Il en a bien agi, il en a mal agi avec moi, Il a bien, il a mal agi avec moi.

Des angoises, Des angoisses

Ainsi donc vous avez tort, Ainsi vous avez tort

Airé (lieu), Aéré (lieu).

Je me suis en allé, Je m'en suis allé ; le pronom en précédant toujours l'auxiliaire.

Angola (chat). Angora (chat).

A bonne heure : venir à bonne heure, De bonne heure : venir de bonne heure.

Acheter, vendre bon marché, Acheter, vendre à bon marché.

Ajamber un ruisseau, Enjamber un ruisseau.

Il est après à lire, la clef est après la porte, Il est à lire, la clef est à la porte.

Être assis contre quelqu'un, passer contre quelqu'un, Être assis, passer près de quelqu'un, à côté de quelqu'un.

Apparition.

Apparition.

Ne dites pas :

Dites :

| | |
|--|--|
| Apprentissage. | Apprentie. |
| Aussitôt son départ, | Aussitôt après son départ. |
| Bailler aux corneilles, | Bayer aux corneilles. |
| Boulvari, | Hourvari. |
| Il brouillasse, | Il bruine. |
| Casuel, (<i>ce vase est</i>), | Fragile, cassant. |
| Centaure (<i>voix de</i>), | Stentor (<i>voix de</i>). |
| Changez-vous, vous êtes tout trempé. | Changez de vêtements, vous êtes tout trempé. |
| Chipoteur, chipoteuse, | Chipotier, chipotière. |
| Coasse (<i>le corbeau</i>), | Croasse (<i>le corbeau</i>). |
| Cocophonie, | Cacophonie. |
| Colaphane, | Colophane. |
| Comme de juste, | Comme de raison, ou comme il est juste. |
| Conséquente (<i>affaire</i>), | Importante (<i>affaire</i>). |
| Contrevenction, | Contravention. |
| Corporence, | Corpulence. |
| Crainte qu'il ne vienne, | De crainte qu'il ne vienne. |
| Crasser ses habits, | Encrasser ses habits. |
| Cresane (<i>poire de</i>), | Crassane (<i>poire de</i>). |
| Croasse (<i>la grenouille</i>), | Coasse (<i>la grenouille</i>). |
| Croche-pied (<i>aller à</i>), | Cloche-pied (<i>aller à</i>). |
| Il ne désesse de parler, | Il ne cesse de parler. |
| Déhonté, | Éhonté. |
| Demander excuses, | Faire des excuses, demander pardon. |
| Dépêchez-vous vite, | Dépêchez-vous. |
| Dernier adieu (<i>donner le</i>), | Denier à Dieu (<i>donner le</i>). |
| Disparution, | Disparition. |
| Dépersuader, | Dissuader. |
| Désagrapheur, | Dégrafer. |
| Dinde (<i>un</i>), | Dinde (<i>une</i>). |
| Éduqué (<i>enfant bien</i>), | Elevé (<i>enfant bien</i>). |
| Elixir, | Elixir. |
| Embauchoirs de bottes, | Embouchoirs de bottes. |
| Embrouillamini, | Brouillamini. |
| Ils s'en sont fuis, | Ils se sont enfuis. |
| En outre cela, | Outre cela. |
| Enseigné (<i>cet enfant a été bien</i>), | Instruit (<i>cet enfant a été bien</i>). |
| Eresipèle, | Erysipèle. |
| Erches (<i>recevoir des</i>), | Arrhes (<i>recevoir des</i>). |
| Esquilancie, | Esquinancie. |
| Farce (<i>cet homme est</i>), | Cet homme est farceur, est plaisant. |
| Filigrane, | Filigrane. |
| Fortuné (<i>cet homme est</i>), | Riche (<i>cet homme est</i>). |
| Franchipane, | Frangipane. |
| Gazouiller quelque chose, | Gâter quelque chose. |

Ne dites pas :

Géano,
 Généranium,
 Gigier,
 Gouailler *quelqu'un*,
 Guette (*de bonne*),
 Hémorragie de sang,
 Honchets,
 Ici (*dans ce moment*),
 Ici (*cet homme*),
 Inestimable (*homme*),
 Jeu d'eau,
 Jouir d'une mauvaise réputation,
 d'une mauvaise santé,
 L'idée lui a pris d'écrire,
 Lierre (*Pierre de*),
 Linceuil,
 Linteaux (*serviettes à*),
 Lire sur un journal, sur un registre,
 Malgré : il fut forcé malgré lui d'y consentir,
 Massacrante (*humeur*),
 Matériaux,
 Mégard (*par*),
 Mésentendu,
 Midi précis,
 Midi (*vers les*),
 Minable (*air*),
 Minuit (*sur les*),
 Misser jean (*poire de*),
 Ouate,
 Oragan,
 Pallermier,
 Panégérique,
 Pantomime,
 Passagère (*rue*),
 Faire une chose à la perfection, ou au parfait,
 Pen (*un petit*),
 Percluse (*personne*),
 Pire (*tant*),
 Il va pire,
 Plurésie,
 Pointilleux (*homme*),
 Portante (*personne bien*),
 Raiguiser un couteau,
 Rancuneur, rancuneuse,

Dites :

Géante.
 Géranium.
 Gésier.
 Railler *quelqu'un*
 Guet (*de bon*).
 Hémorragie.
 Jonchets.
 Ci (*dans ce moment*).
 Ci (*cet homme*).
 Qui ne mérite pas d'être estimé (*homme*).
 Jet d'eau.
 Avoir une mauvaise réputation, une mauvaise santé.
 L'idée lui est venue d'écrire.
 Liais (*Pierre de*).
 Linceul.
 Liteaux (*serviettes à*).
 Lire dans un journal, dans un registre.
 Il fut forcé d'y consentir.
 Insupportable (*humeur*),
 Matériaux.
 Mégarde (*par*).
 Mésentendu.
 Midi précis.
 Midi (*vers le*).
 Misérable (*air*).
 Minuit (*sur le*).
 Messire jean (*poire de*).
 Ouate.
 Ouragan.
 Palefrenier.
 Panégérique.
 Pantomime.
 Passante, fréquentée (*rue*).
 Faire une chose en perfection.
 Peu (*un*).
 Percluse (*personne*).
 Pis (*tant*).
 Il va pis.
 Pleurésie.
 Pointilleux (*homme*).
 Qui se porte bien (*personne*).
 Raiguiser un couteau.
 Rancunier, rancunière.

Ne dites pas :

Rébarbatif,
 Réchiffade,
 Rebours (à la),
 Recouvert (il a) la vue, la santé,
 la fortune,
 Reculer en arrière,
 Rémouler un couteau,
 Remplir un but,
 Renforcé (cet enfant est),
 Réprimandable,
 Restez-vous (où),
 Rétablir le désordre (c'est-à-dire
 le faire cesser),
 Revange,
 Rimoulade,
 Sans dessus dessous,
 Secoupe,
 Semouille,
 Soubriquet,
 Soudaudrer,
 Vous avez du café, sucrez-vous,
 Tâchez que je sois satisfait,
 Tannant,
 Temps (une heure de),
 Tentatif,
 Tête d'oreiller,
 Tout de même (j'irai),
 Transvider,
 Travage,
 Trayer,
 Trémontade (perdre la),
 Trésauriser,
 Très-faim, très-soif (j'ai),
 Trichard,
 Une fois pour tout,
 Vagistas,
 Vésicatoire,
 Volte (faire la),

Dites :

Rébarbatif.
 Rebuffade.
 Rebours (au) ou à rebours.
 Recouvert (il a) la vue, la santé, la
 fortune.
 Reculer.
 Emoudre un couteau.
 Atteindre un but.
 Cet enfant s'est renforcé.
 Répréhensible.
 Demeurez-vous (où).
 Rétablir l'ordre,
 Revanche.
 Rémolade.
 Sens dessous dessous.
 Soucoupe.
 Semoule.
 Soubriquet.
 Soudaudrer.
 Vous avez du café, prenez du sucre.
 Faites en sorte que je sois satisfait,
 tâchez ne pouvant être suivi de la
 conjonction *que*.
 Vexant, contrariant.
 Une heure.
 Tentant.
 Taie d'oreiller.
 Aussi ou également (j'irai).
 Transvaser.
 Triage.
 Trier.
 Trémontane (perdre la).
 Trésauriser.
 J'ai extrêmement faim, extrêmement
 soif; très ne peut modifier les
 substantifs.
 Tricheur.
 Une fois pour toutes.
 Vagistas.
 Vésicatoire.
 Volte (faire la).

Question.

712. Rappalez les locutions vicieuses et rectifiez-les.

DE LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

La *versification* est l'art de faire des vers.

Les *vers* sont des paroles mesurées et cadencées, selon certaines règles fixes et déterminées.

Les règles de la versification française regardent : 1° le nombre des syllabes qui doivent entrer dans les vers ; 2° la césure ou l'hémistiche qui doit y marquer un repos ; 3° la rime qui les termine ; 4° les mots qui ne peuvent entrer, soit dans les vers de telle ou telle mesure, soit dans aucune espèce de vers ; 5° les licences que les poètes peuvent se permettre ; 6° les diverses manières dont les vers doivent être arrangés entr'eux, dans les différentes espèces de poèmes, ou de pièces de vers.

ARTICLE PREMIER.

DU NOMBRE DES SYLLABES.

C'est le nombre des syllabes qui distingue les différentes espèces de vers français. Il y a des vers de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux syllabes, et même d'une seule syllabe.

Vers de douze syllabes.

Ce-lui qui met un frein à la fu-reur des flots,
Sait aus-si des mé-chants ar-rê-ter les com-plots. (RACINE).

Ces vers s'appellent *alexandrins*, parce qu'ils furent, dit-on, employés pour la première fois par un poète nommé Alexandre ; *héroïques*, parce qu'ils sont principalement en usage dans les ouvrages *héroïques*, les tragédies, les poèmes épiques, etc., ou bien on les nomme simplement *grands vers*.

Vers de dix syllabes.

Nais-sez, mes vers, sou-la-gez mes dou-leurs,
Et sans ef-fort cou-iez a-vec mes pleurs. (PARLY).

Vers de huit syllabes.

Sous un ciel tou-jours ri-gou-reux,
Au sein des flots im-pé-tu-eux. (GRESSOT).

Vers de sept syllabes.

Pas un seul pe-tit mor-ceau
De mou-che ou de ver-mis-seau. (LA FONTAINE).

Vers de six syllabes.

Il a-vait du comp-tant ,
Et partant
De quoi choisir ; toutes voulaient lui plaire. (LA FONTAINE).

Vers de cinq syllabes.

Dans ces prés fleu-ris
Qu'ar-ro-se la Seine,
Cher-chez qui vous mè-ne ,
Mes chè-res bre-bis. (M^{me} DASHOUKERS).

Vers de quatre syllabes.

Rien n'est si beau
Que mon ha-meau. (BARRARD).

Vers de trois syllabes.

Des Gau-lois ,
Des bour-geois
D'au-tre-fois. (COLLÉ).

Vers de deux syllabes.

Mais qu'en sort-il souvent ?
Du vent. (LA FONTAINE)
L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Ab-sent. (Le même);

Vers d'une syllabe.

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sont venus
Nus
De leurs provinces. (PARARD).

ARTICLE II.

DE LA CÉSURE ET DE L'HÉMISTICHE.

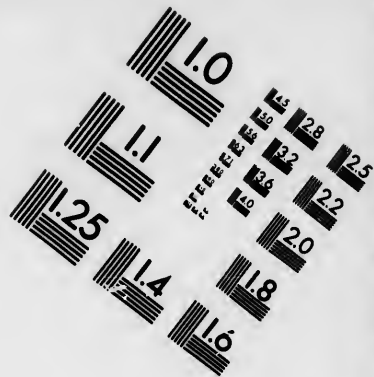
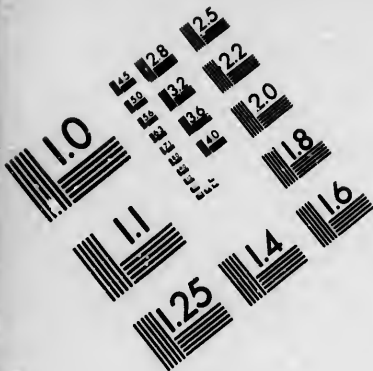
Le mot *césure* vient du latin , et veut dire l'endroit où le vers est en quelque sorte coupé , où il y a un repos.

Il y a deux sortes de repos : celui qui se fait dans le vers , et celui qui se fait à la fin du vers. Le premier s'appelle *hémistiche* , mot tiré du grec qui signifie demi-vers ; et le second , *repos final*.

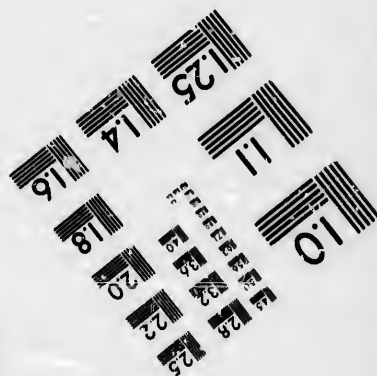
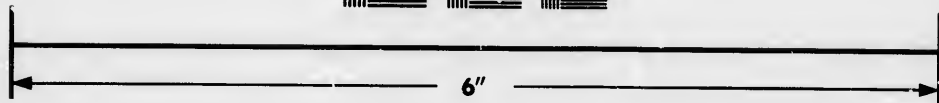
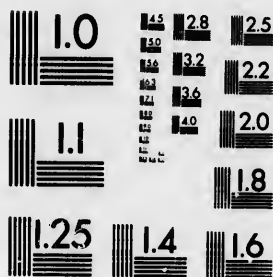
Il n'y a que les deux grandes sortes de vers qui aient besoin de l'hémistiche. Dans les vers de douze syllabes , il se fait après la 6^e. Boileau en a donné en même temps le précepte et l'exemple dans ces deux vers :

Que toujours dans vos vers , — le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche , — en marque le repos.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
E 28
E 32
E 36
E 40
E 45
E 50
E 56
E 63
E 71
E 80
E 90
E 100

11
10
E 28
E 32
E 36
E 40
E 45
E 50
E 56
E 63
E 71
E 80
E 90
E 100

Dans les vers de dix syllabes, la *césure* est après la quatrième et partage les vers en deux hémistiches inégaux, l'un de quatre syllabes, l'autre de six :

Un ennemi, — dit un célèbre auteur,
Est un soigneux, — un docte précepteur,
Fâcheux parfois, — mais toujours salutaire,
Et qui nous sert — sans gage ni salaire.

(J.-B. Rousseau).

ARTICLE III.

DE LA RIME.

La *rime* est l'uniformité de son dans la terminaison de deux mots. Tous les vers français sont rimés.

Les rimes sont *masculines* ou *féminines*.

Les rimes masculines sont celles qui ne sont point terminées par un *e* muet :

Jadis l'homme vivait, au travail occupé,
Et, ne trompant jamais, n'était jamais trompé.
Son ton simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
Il peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps au milieu des hivers.

(BOILEAU).

Les mots terminés par *aient*, à l'imparfait et au conditionnel des verbes, n'ayant pas le son d'un *e* ouvert, forment une rime masculine :

Du temps que les bêtes parlaient,
Les lions entr'autres voulaient
Être admis dans notre alliance.

(LA FONTAINE).

Les rimes *féminines* sont celles qui se terminent par un *e* muet, soit seul, soit suivi d'une *s*, ou de *nt* :

Il fallut s'arrêter, et la rame inutile
Fatigua vainement une mer immobile.
Orgueilleuse rivale, on t'aime et tu murmures ;
Souffrirai-je à la fois ta gloire et tes injures ?
Les forêts de nos cris moins souvent reteratissent.
Chargés d'un feu secret, vos yeux s'appesantissent.

(RACINE).

Dans les vers dont la rime est féminine, et que pour cette raison on appelle vers *féminins*, l'*e* muet de la fin sonne si faiblement qu'on l'entend à peine ; et cette dernière syllabe est comptée pour rien dans la mesure des vers.

Les rimes soit masculines, soit féminines, sont ou *riches*, ou seulement *suffisantes*. La rime riche est formée de deux mots, dont les derniers sons sont parfaitement semblables et même, autant qu'on le peut, représentés par les mêmes lettres, comme dans ces vers :

Mais dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,
Pégase s'effarouche et recule en arrière...
 Et leurs cœurs s'allumant d'un reste de *chaleur*,
 La honte fait en eux l'effet de la *valeur*. (BOILEAU.)

La rime *suffisante* est celle qui n'a pas une ressemblance aussi rigoureuse de sons et d'orthographe; mais qui suffit cependant pour produire à l'oreille une véritable consonnance entre la fin de deux vers:

Toi qui, né philosophe au milieu des *grandeurs*,
 As secoué le joug des modernes *erreurs*...
 Démêle autant qu'il peut les principes des *choses*,
 Connaît les nœuds secrets des effets et des *causes*. (CHAULIEU.)

Le plus ou moins d'exactitude de la rime dépend d'un assez grand nombre de nuances que l'usage seul apprend à observer, lorsqu'on a l'oreille sensible, et que toutes les règles du monde font mal sentir à ceux qui ne l'ont pas. Trop de scrupule sur cette exactitude peut dégénérer en affectation; mais l'excès contraire est l'effet d'une négligence qui ôte à l'oreille une partie du plaisir que doit lui causer le son des vers.

Le soin principal du poète doit être de faire en sorte que la justesse du sens ne souffre jamais de la bonté des rimes :

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant ou sublime,
 Que toujours la raison s'accorde avec la rime :
 L'un l'autre vainement ils semblent se haïr;
 La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.
 Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue
 L'esprit à la trouver aisément s'habitue :
 Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
 Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit.
 Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle !
 Et pour la rattraper le sens court après elle. (BOILEAU.)

Un même mot, pris dans le même sens, ne peut se placer pour la rime à la fin de deux vers; on n'y doit pas même mettre deux composés du même mot; ainsi *amis* et *ennemis* ne riment pas bien, non plus que *prudences* et *imprudences*, *bienveillance* et *malveillance*, etc.

Mais quelquefois le même mot a deux sens différents; on peut alors l'employer à la rime, surtout dans le style comique et familier.

J'y brûlerai mes *livres*.
 Quatre bottes de foin, cinq à six mille *liores*. (RACINE.)

Les deux hémistiches d'un vers ne doivent pas rimer ensemble, ni même avoir une convenance de son : ainsi Boileau a manqué à son exactitude ordinaire, lorsqu'il a dit :

Aux Saumaises *fulurs* préparer des *tortures*.

Il ne faut pas non plus que le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier du vers, soit précédent, soit suivant, ni que les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent, riment l'un avec l'autre.

ARTICLE IV.

DES TERMES QUE LE VERS EXCLUT.

Il ne s'agit pas seulement ici des mots prosaïques, durs ou bas, que le goût doit écarter, ni des conjonctions, des adverbes ou des pronoms, que le style oratoire peut admettre, mais qui sont incompatibles avec le style poétique, tels que : *c'est pourquoi, parce que, quoique* (*), *de manière ou de façon que, d'ailleurs, en effet, quelquefois, quelconque*, etc. Il s'agit surtout des sons ou des syllabes qui ne peuvent pas entrer dans les vers.

Un mot terminé par une voyelle, autre que l'*e* muet, ne peut être suivi d'un mot qui commence par une voyelle ; Boiteau le défend dans ces deux vers :

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Cette rencontre de deux voyelles qui se heurtent, est ce qu'on nomme *hiatus*. Ainsi l'on ne dira pas, comme il était permis de le faire du temps de Marot :

Un doux *nenni* avec un doux sourire
Est tant honnête ! Il vous le faut apprendre.

L'*e* muet, à la fin d'un mot, et précédé d'une voyelle comme dans *aimée, finie, joie, rue, roue*, etc., ne peut entrer dans aucun vers, à moins d'une élision ; ainsi on ne pourrait pas dire :

J'avoue mes défauts, je cache mes vertus ;

Mais on dirait bien :

J'avoue à mes amis mes plus secrets défauts ;
ainsi du reste.

ARTICLE V.

DES LICENCES PERMISES DANS LES VERS.

Ces licences consistent dans certains tours de phrases, ou certaines altérations de mots, que les vers permettent et qui sont défendus en prose.

(*) Racine a dit :

Pourvu que de ma mort, respectant les approches, etc.
(*Phèdre*, act. 1).

Les langues anciennes étaient très-riches en licences de cette espèce, qui faisaient de leur poésie un langage à part, et entièrement différent de la prose. La plupart des langues modernes en ont aussi beaucoup, quoiqu'elles en aient moins que la langue grecque et la langue latine. Elles sont en petit nombre dans la nôtre, qui est aussi peut-être la moins poétique de toutes les langues.

Les seules licences qui nous soient permises, sont certaines transpositions de mots, l'emploi de certains termes dont la prose ne se sert pas, le retranchement de quelques lettres dans un petit nombre de mots.

Les transpositions de mots sont ce qu'on nomme autrement *inversions*. Elles consistent à placer quelques-uns des mots de la phrase, autrement qu'on ne le ferait, en suivant le sens direct et grammatical :

..... Pourquoi sans *Ilyppolite* ;
 Des héros de la Grèce assembla-t-il l'éélite ?
 Toi-même en ton esprit rappelle le passé.....
 D'un incurable amour remèdes impuissants! (RACINE).
 Dieu fit dans ce désert descendre la sagesse. (VOLTAIRE).

Les mots propres à la poésie, et qui paraîtraient déplacés dans la prose, sont ceux qui ont une noblesse, une certaine emphase, qui les élève au-dessus du langage ordinaire; tels sont *antique* pour *ancien*; *coursier* pour *cheval*; le *flanc* pour le *côté*; la *gloire* pour l'*épée*; les *humains*, les *mortels* pour les *hommes*; *hymen* ou *hyménée* pour *mariage*, etc.

Les lettres que l'on peut retrancher dans quelques mots, l'*s* finale de la première personne des verbes *je crois*, *je vois*, *je dis*, *j'avertis*, etc.; et l'*e* d'*encore*, que les poètes écrivent *ençor*, lorsque cela leur est plus commode.

C'est à peu près à cela que se réduisent toutes nos licences; aussi les étrangers ont-ils beaucoup de peine à saisir des différences entre nos vers et notre prose, tandis que nous apercevons facilement dans *Milton* où le *Tasse*, des tours, des licences, des hardiesses que la prose anglaise et la prose italienne n'admettraient point.

ARTICLE VI.

DES L'ARRANGEMENT DES VERS ENTR'EUX.

Dans cet arrangement, on a égard, soit au nombre des syllabes de chaque vers, soit à la manière dont sont disposées les rimes.

La plupart des grandes pièces de vers, le poème épique, le poème dramatique, l'épique, l'épique, la satire, l'épique, sont

ordinairement écrites en vers de douze syllabes; il y a pourtant à cela des exceptions; mais du moins dans chacun de ces genres de poésie, les vers sont le plus souvent de la même mesure, ou du même nombre de syllabes depuis le commencement jusqu'à la fin. Dans la poésie lyrique, le nombre des syllabes varie, et est sujet à des règles particulières. Dans la poésie légère et libre, on suit, pour le nombre des syllabes, l'arrangement qu'on veut.

Le mélange et la disposition des rimes ont pour base la différence des rimes *masculines* et *féminines*.

I. Il est défendu de mettre de suite deux vers masculins ou deux vers féminins qui ne riment pas ensemble. Les anciens poètes se permettaient ce mélange qui choquerait aujourd'hui l'oreille.

II. Lorsqu'après deux vers masculins, il y a deux vers féminins, après lesquels reviennent deux autres vers masculins, et ainsi de suite, ces vers sont à *rimes plates*; telles sont les rimes de presque toutes les pièces en *grands vers*:

Attaché près de moi par un zèle sincère,
 Tu me contais alors l'histoire de mon père.
 Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
 S'échauffait au récit de ses nobles exploits;
 Quand tu me dépeignais ce héros intrépide,
 Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,
 Les monstres étouffés et les brigands punis,
 Procruste, Cercyon, et Syron, et Scinis,
 Et les os dispersés du géant d'Epidaure,
 Et la Crète fumante du sang du Minotaure, etc. (RACINE)

Il faut éviter, dans les vers à *rimes plates*, de mettre, après deux vers masculins, deux féminins qui riment avec ceux qui précèdent ces deux vers masculins, ou *vice versa*. On trouve cette double faute dans ces huit vers de la *Henriade*:

Soudain Potier se lève et demande audience;
 Chacun, à son respect, garde un profond silence.
 Dans ce temps malheureux par le crime infecté,
 Potier fut toujours juste, et partout respecté.
 Souvent on l'avait vu, par sa mâle éloquence,
 De leurs emportements réprimer la licence,
 Et, conservant sa vieille autorité,
 Leur montrer la justice avec impunité.

Il ne faut pas non plus que les vers masculins et féminins qui se suivent, aient les rimes consonnantes l'une avec l'autre, comme ceux-ci:

Tels, des antres du Nord échappés sur la terre,
Précédés par les vents et suivis du tonnerre,
D'un tourbillon de poudre obscurcissant les airs,
Les orages fougueux parcourent l'univers.

Lorsqu'un vers masculin est suivi de deux féminins, après lesquels vient un autre vers masculin qui rime avec le premier; ou lorsqu'après un vers féminin, deux vers masculins sont suivis d'un vers terminé par la première rime féminine, ou bien enfin lorsque les rimes masculines et féminines se croisent et se mêlent librement, les vers sont à *rimes mêlées* ou *croisées*.

Les vers *lyriques* sont disposés en *stances* où les rimes sont *croisées*. Les petites pièces de vers, les poésies *légères*, et celles qu'on nomme *fugitives*, sont ordinairement à *rimes mêlées*. Il y a même des pièces en grands vers, des discours, des épitres, qui riment de cette manière; une seule tragédie de Voltaire est en *rimes mêlées*; c'est *Tancrède*, qui commence par ces vers:

Généreux chevaliers, l'honneur de la Sicile,
Qui daignez, par égard, au déclin de mes ans,
Vous assembler chez moi pour punir les tyrans,
Et fonder un état triomphant et tranquille:
Syracuse en nos mains a gémi trop longtemps
Des efforts avortés d'un courage inutile, etc.

Les *rimes croisées* régulièrement sont surtout employées dans les *stances*, dans l'*ode*, le *sonnet* et le *rondeau*. Dans ces petits poèmes, l'ordonnance des vers est sujette à des règles fixes et particulières.

1. La *stance* est composée d'un certain nombre de vers qui ne sont pas ordinairement moins de quatre, ni plus de dix. Les vers peuvent y être, ou tous grands ou tous petits, ou mêlés les uns avec les autres.

Les *stances* sont *régulières* ou *irrégulières*: régulières, lorsqu'elles ont un même nombre de vers, un mélange égal de rimes croisées, et lorsque les grands vers et les petits y sont distribués également; irrégulières, quand cette symétrie n'y existe pas.

Pour que les *stances* françaises soient parfaites, on exige 1° que le sens finisse avec le dernier vers de chacune; 2° que le dernier vers d'une *stance* ne rime pas avec le premier de la suivante; 3° que les mêmes rimes ne reparassent pas dans deux *stances* consécutives.

Une *stance* peut former seule un petit poème. Alors elle prend selon le nombre de vers dont elle est composée, le nom de *quatrain*, de *sixain*, d'*octave* ou de *dizain*. Il y a aussi des *stances* de nombre impair, de cinq, de sept, et de neuf vers.

Un morceau composé de plusieurs stances conserve le nom de *stances*, lorsqu'il roule sur un sujet simple, que l'expression en est douce, naturelle, et que les mouvements n'ont ni désordre ni impétuosité ; telles sont ces *stances* de Chaulieu, sur la retraite :

La foule de Paris à présent m'importune ;
 Les ans m'ont détrompé des manéges de cour
 Je vois bien que j'y suis dupe de la fortune,
 Autant que je l'étais autrefois de l'amour.
 Je rends grâces au Ciel, que l'esprit de retraite
 Me presse chaque jour d'aller bientôt chercher
 Celle que mes aïeux plus sages s'étaient faite,
 D'où mes folles erreurs avaient su m'arracher.
 C'est là que, jouissant de mon indépendance,
 Je serai mon héros, mon souverain, mon roi ;
 Et de ce que je vaux la flattense ignorance
 Ne me laissera voir rien au-dessus de moi, etc.

II. Quand le sujet a plus de grandeur, le style plus d'élévation et de force, les images plus de vivacité, et qu'un certain désordre, qui naît de l'enthousiasme, règne dans toute la pièce, elle prend le nom d'*ode*, et les stances celui de *strophes*. Il est inutile de détailler ici toutes les formes que les stances et les strophes peuvent avoir, la différente mesure des vers, les divers entrelacements des rimes ; on s'en instruira suffisamment en lisant les poésies de Malherbe, de J.-B. Rousseau, etc. ; ils ont donné des modèles de strophes que l'on a fidèlement suivis jusqu'aujourd'hui ; mais il serait encore possible de trouver de nouvelles combinaisons de mesures et de rimes, et l'on ne peut, à cet égard, suivre de meilleurs guides que la délicatesse de l'oreille, et le sentiment juste de l'harmonie des vers.

Restent le *sonnet* et le *rondeau*, dans lesquels les rimes doivent être *croisées* régulièrement, mais qui ne sont plus guère d'usage ni l'un ni l'autre. Le sonnet a toujours paru, en français, d'une difficulté extrême. Nos premiers poètes en ont fait un grand nombre, parmi lesquels il en est peu de supportables. Boileau en a ainsi donné les règles, fait sentir les difficultés, et peut-être un peu trop exalté le mérite. Il feint qu'Apollon :

Voulant pousser à bout tous les rimeurs français,
 Inventa du sonnet les rigoureuses lois ;
 Voulant qu'en deux quatrains, de mesure pareille,
 La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille ;
 Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
 Fussent en deux tercets par le sens partagés.

Surtout de ce poème il bannit la licence ;
 Lui-même en mesura le nombre et la cadence ;
 Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer ,
 Ni qu'un mot déjà mis oisât s'y remonter.
 Du reste , il l'enrichit d'une beauté suprême :
 Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.
 Mais en vain mille auteurs y pensent arriver ,
 Et cet heureux phénix est encore à trouver.

III. Le sonnet est donc composé de quatorze vers d'une mesure égale , et ordinairement de douze syllabes. Ces vers sont partagés en deux quatrains , suivis de deux tercets , ou stances de trois vers.

Les rimes masculines et féminines sont semblables dans les deux quatrains , et entremêlées dans l'un de la même manière que dans l'autre.

Les deux premiers vers de chaque tercet riment ensemble : la rime en est différente dans les deux tercets. Le troisième vers de l'un rime avec le second de l'autre ; cela est ainsi en français. Les Italiens qui ont fait une si grande quantité de sonnets , et qui en font de si beaux , veulent , pour l'extrême régularité , que les tercets , comme les quatrains , n'aient que deux rimes. Mais ils ne s'astreignent pas toujours à cette règle , et une grande partie des sonnets , même de *Pétrarque* , ont pour les deux tercets la même liberté que les nôtres.

Il faut , dans chaque quatrain , un repos avec le second vers ; et un repos plus marqué après le quatrième. Il doit y en avoir un aussi à la fin du premier tercet ; mais il n'est pas nécessaire qu'il soit plus fort que celui du second vers de chaque quatrain.

Quelques sonnets peuvent être dans le genre simple , et même dans le genre plaisant ; mais les sujets sérieux et sublimes y conviennent davantage ; alors tout y doit être noble , les pensées , les images , le style. Le sonnet ne doit souffrir , selon Boileau , ni la répétition d'un mot déjà mis , ni la faiblesse d'un seul des vers qui le composent.

On cite toujours pour exemple du sonnet , ou celui de Desbarreaux , ou celui de L'Avorton ; en voici un de Voiture , dans lequel Boileau trouvait toutes les perfections dont ce genre est susceptible :

Des portes du matin l'amante de Céphale
 Ses roses épanchait dans le milieu des airs,
 Et jetait sur les cieux nouvellement ouverts
 Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle étale ;

Quand la nymphe divine , à mon repos fatal,
 Apparut , et brilla de tant d'attraits divers,
 Qu'il semblait qu'elle seule éclairait l'univers,
 Et remplissait de feu la rive orientale.

Le soleil se hâtant pour la gloire des cieux,
Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux,
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.

L'onde, la terre et l'air s'allumaient à l'entour.
Mais auprès de Philis, on le prit pour l'Aurore,
Et l'on crut que Philis était l'astre du jour.

IV. Le *rondeau* a été l'un des genres de petits poèmes dans lequel nos anciens poètes ont le plus réussi. Une grâce spirituelle, simple et naïve, en fait le caractère :

Le rondeau, né gaulois, a la naïveté. (BOILEAU.)

On peut employer, pour le rondeau, des vers de toute mesure; mais ceux de dix syllabes y sont le plus en usage : il est composé de treize vers de même mesure et sur deux rimes. Ces treize vers sont partagés comme en trois stances. La première est de cinq vers, la seconde de trois, et la troisième de cinq. A la fin du tercet, ou de la stance de trois vers, on répète les premiers mots, ou quelquefois même seulement le premier du rondeau; on les répète encore après le dernier vers; et ce mot, ou ces mots ainsi répétés, se nomment le *refrain*... Il faut que le refrain forme un sens lié avec ce qui précède, et qu'il revienne les deux fois dans deux sens différents. Ce rondeau connu de Voiture en explique les règles et en donne l'exemple :

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau;
Cela me met en une peine extrême.
Quoi! treize vers, huit en eau et cinq en éme!
Je lui ferais aussitôt un bateau
En voilà cinq pourtant en un monceau;
Faisons-en huit en invoquant Brodeau;
Et puis mettons, par quelque stratagème
Ma foi, c'est fait.

Si je pouvais encor dans mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage serait beau;
Mais cependant me voici dans l'onzième,
Et je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajoutés au niveau.
Ma foi, c'est fait.

Deux autres petits poèmes, dans lesquels le nombre et la mesure des vers sont libres, mais qui ne doivent guère s'étendre au-delà de dix vers, sont l'*épigramme* et le *madrigal*.

L'épigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné. (BOILEAU.)

Rousseau est celui de nos poètes qui a le plus excellé dans l'épigramme, ou du moins qui en a fait le plus grand nombre de bonnes. Racine, Boileau, Piron, Fontenelle, Voltaire en ont fait aussi d'un goût exquis.

A M. GRÉTRY,

Sur son opéra du Jugement de Midas, sifflé devant une assemblée nombreuse de grands seigneurs, et fort applaudi quelques jours après sur le théâtre de Paris.

La cour a sifflé tes talents,
Paris applaudit tes merveilles ;
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.

(VOLTAIRE.)

Mes malades jamais ne se plaignent de moi,
Disait un médecin d'ignorance profonde.

— Ah ! repartit un plaisant, je le croi :

Vous les envoyez tous se plaindre en l'autre monde.

(FRANÇOIS DE NEUCHÂTEAU.)

Lorsque la pensée, au lieu d'être piquante, exprime quelque chose de simple, de délicat, de gracieux, ce n'est plus une épigramme, c'est un madrigal. En voici un qu'on cite ordinairement pour modèle : il est de Pradon. C'est une réponse à quelqu'un qui lui avait écrit avec beaucoup d'esprit :

Vous n'écrivez que pour écrire ;
C'est pour vous un amusement.
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

VIN DE LA VERSIFICATION FRANÇAISE.]

TABLE DES MATIÈRES.

| | Pages. | | Pages. |
|--|--------|--|--------|
| Préface) | 3 | Observations sur certains verbes de la première conjugaison. | 37 |
| Première Partie. | | Deuxième conjugaison (en <i>ir</i>). | 40 |
| Introduction. | 5 | Observations sur quelques verbes de la seconde conjugaison. | 42 |
| DES MOTS VARIABLES. | | Troisième conjugaison (en <i>oir</i>). | 43 |
| CHAPITRE I. — Du substantif. | 8 | Observations sur quelques verbes de la troisième conjugaison. | 44 |
| Formation du pluriel dans les substantifs. | 9 | Quatrième conjugaison (en <i>ir</i>). | 45 |
| CHAPITRE II. — De l'article. | 11 | Observations sur quelques verbes de la quatrième conjugaison. | 47 |
| CHAPITRE III. — De l'adjectif. | 13 | Verbes conjugués interrogativement. | ib. |
| Des adjectifs qualificatifs. | ib. | De la formation des temps. | 50 |
| Formation du féminin dans les adjectifs. | 15 | Des verbes irréguliers et des verbes défectifs. | 53 |
| Formation du pluriel dans les adjectifs. | 16 | Tableaux des verbes irréguliers. | 54-59 |
| Des adjectifs déterminatifs. | 17 | Observations sur l'orthographe des quatre conjugaisons. | 60 |
| — numéraux. | 18 | Conjugaison des verbes passifs. | 63 |
| — démonstratifs. | ib. | — des verbes neutres. | 65 |
| — possessifs. | ib. | — des verbes pronom. | 67 |
| — indéfinis. | 19 | — des verbes impers. | 69 |
| CHAPITRE IV. — Du pronom. | 20 | CHAPITRE VI. — Du participe. | 70 |
| Des pronoms personnels. | 21 | DES MOTS INVARIABLES. | |
| — démonstratifs. | ib. | CHAPITRE VII. — De l'adverbe. | 71 |
| — possessifs. | 22 | Liste des adverbes les plus usités. | ib. |
| — relatifs. | ib. | CHAPITRE VIII. — De la préposition. | 72 |
| — indéfinis. | 23 | Liste des prépositions les plus usitées. | ib. |
| CHAPITRE V. — Du verbe. | ib. | CHAPITRE IX. — De la conjonction. | 73 |
| Du sujet. | 24 | Liste des conjonctions les plus usitées. | 74 |
| Du régime. | ib. | CHAPITRE X. — De l'interjection. | ib. |
| Des différentes sortes de verbes adjectifs. | 25 | | |
| Des modifications du verbe. | 27 | | |
| Du nombre. | ib. | | |
| De la personne. | ib. | | |
| Du mode. | ib. | | |
| Du temps. | 28 | | |
| Des verbes auxiliaires. | 30 | | |
| Conjugaison des verbes avoir et être. | ib. | | |
| La première conjugaison (en <i>er</i>). | 35 | | |

| | | | |
|--|-------|--|---------|
| CHAPITRE XI. — de l'orthographe. | 74 | Emploi des auxiliaires. | 131 |
| De l'emploi des caractères ou lettres. | 75 | De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel. | 132 |
| Emploi des majuscules. | 80 | De l'emploi du subjonctif. | 134 |
| De l'emploi des signes orthographiques. | 81 | De l'emploi des temps du subjonctif. | 136 |
| 1° Des accents. | ib. | De l'emploi de l'infinitif. | 137 |
| 2° De l'apostrophe. | 82 | CHAPITRE VIII. — Du participe présent. | 139 |
| 3° De la cédille. | 83 | CHAPITRE IX. — Du participe passé. | 141 |
| 4° Du tréma. | ib. | Remarques sur l'emploi de certains participes. | 144 |
| 5° Du trait d'union. | ib. | CHAPITRE X. — De l'adverbe. | 149 |
| 6° De la parenthèse. | 84 | Emploi de la négation. | 151 |
| Seconde Partie. | | CHAPITRE XI. — De la préposition. | 152 |
| DE LA SYNTAXE. | | CHAPITRE XII. — De la conjonction. | 154 |
| CHAPITRE I. — Son objet. — Analyse logique. — Parties de la proposition. — Sortes de propositions. | 87-93 | CHAPITRE XIII. — De l'interjection. | 156 |
| Modèles d'analyse logique. | 93 | CHAPITRE XIV. — Des figures de syntaxe. | 157 |
| CHAPITRE II. — Du substantif. | 98 | De l'ellipse. | ib. |
| CHAPITRE III. — De l'article. | 103 | Du pléonasme. | 158 |
| CHAPITRE IV. — De l'adjectif qualificatif. | 106 | De la syllepse. | 159 |
| CHAPITRE V. — Des adjectifs déterminatifs. | 110 | De l'inversion. | ib. |
| CHAPITRE VI. — Des pronoms. | 114 | CHAPITRE XV. — Observations particulières. | 160-170 |
| De leur emploi en général. | ib. | CHAPITRE XVI. — De la ponctuation. | 172 |
| Des pronoms personnels. | 116 | 1° De la virgule. | ib. |
| — démonstratifs. | 119 | 2° Du point-virgule. | 173 |
| — possessifs. | 120 | 3° Des deux points. | ib. |
| — relatifs. | ib. | 4° Du point. | 174 |
| — indéfinis. | 121 | 5° Du point interrogatif et du point exclamatif. | ib. |
| CHAPITRE VII. Du verbe. | 124 | CHAPITRE XVII. — De la prononciation et de la lecture. | 175 |
| Du sujet. — De l'accord du verbe avec son sujet. | ib. | CHAPITRE XVIII. — Locutions vicieuses. | 180 |
| Remarques sur l'application de l'accord du verbe avec son sujet. | 126 | De la versification française, | 184 |
| Régime des verbes. | 128 | | |

TABLE ALPHABÉTIQUE.

N. B. — Les chiffres de cette Table correspondent avec les numéros placés en tête de chaque paragraphe.

- A**, préposition, doit toujours se répéter, 572. — Emploi de *a* et de *au*, 598. — Mots dans lesquels il ne se prononce pas, 676.
- Accents**, il y en a de trois sortes, 250. — Emploi de l'accent *aigu*, 251; — de l'accent *grave*, 252; — de l'accent *circonflexe*, 255.
- A cause que**, n'est plus usité, 582.
- Adjectif**, sa définition, 41. — Adjectif *qualificatif*, 43; — sa syntaxe, 363-376. — L'adjectif a trois degrés de qualification, 44. — Adjectif *verbal*, 52. — Formation du *fém.* dans les *adj.*, 55-57. — Formation du *plur.* dans les *adj.*, 58-60. — *Adj.* pris substantivement, 53. — Accord de l'*adj.*, 303. — L'adjectif ne fait pas la loi au *subst.*, 373. — Deux *adj.* dont le second modifie le premier, 374. — Place des *adj.*, 376. — Adjectifs *déterminatifs*, ce que c'est, 60-61; — leur syntaxe, 377-398. — *Adj. numériques*, 63-66; — *démonstratifs*, 67-68; — *possessifs*, 69-70; — *indéfinis*, 71; — leur syntaxe, 363-398. — Syntaxe des adjectifs *verbaux*, 516-518. — *Adj.* pris adverbialement, 372.
- Adverbe**, sa définition, 193. — Pourquoi il n'a pas de *rég.*, 194. — Liste des principaux adverbés, 196. — Locution *adverbiale*, 198. — Sa syntaxe, 548-565.
- Aider** quelqu'un, *aider à* quelqu'un, 599.
- Aigle**, genre de ce *subst.*, 323.
- Air**, (avoir l'), 600.
- Alentour**, rejette tout *rég.*, 138.
- Amnistie**, *armistice*, 602.
- Amour**, genre de ce *subst.*, 328.
- Analysé** logique, ce que c'est, 275-309. — Modèles d', 310-326.
- Annoblir**, *ennoblir*, 601.
- Apostrophe**, signe orthographique, 256. — Son emploi, 257-259.
- Article**, sa fonction, 32. — Quels mots ainsi appelés, 31. — Article *élidé*, 38; — *contracté*, 39. — Quand on emploie l'article, 351. — Emploi ou omission de l'article devant un *substantif* partitif, 352-354. — Quand on n'emploie pas l'article, 355. — Son emploi avec *plus*; *mieux*, *moins*, 358. — Sa répétition, 360-362.
- Assurer** quelqu'un, *assurer à* quelqu'un, 603.
- Atteindre**, ses régimes, 604.
- Attribut** de la proposition, 278; — *simple*, 292; — *composé*, 293; — *incomposé*, 294; — *composé*, 295.
- Aucun**, adjectif indéfini, 71; — sa syntaxe, 384-385.
- Auparavant** ne veut aucun régime, 549.
- Auprès de**, *près de*, 567.
- Aussi**, *autant*, 552-554. — *Aussi*, *non plus*, 605.
- Automne**, genre de ce *subst.*, 330.
- Autour**, *alentour*, 549.
- Au travers**, *à travers*, 566.
- Auxiliaires**, (verbes), 128. — *Avoir* et *Être*, p. 30 et suiv. — Leur emploi, 467.

- Baigner*, mauvais emploi de ce mot, 606.
Bénir, a deux participes passés, 138.
C, mots dans lesquels il ne se prononce pas, 680.
Campagne (en), à la campagne, 606.
Capable, susceptible, 608.
Ce, adj. démonst., 67. — Pron. démonst., 79; — quand on le répète, 417; — suivi du verbe *Être*, 453.
Cédille, 260.
Celui, *celle*, leur synt., 420.
Celui-ci, *celui-là*, 79; — leur synt., 420.
Cent, adjectif numéral, sa syntaxe, 377-379.
Chacun, quand il est suivi de *son*, *sa*, *ses*, ou de *leur*, *leurs*, 431.
Chaque, adjectif indéfini; 711; — sa syntaxe, 386.
Collectif, (substantif), ce que c'est; il y en a de deux sortes, 22. — Comment l'accord a lieu avec un collectif, 450.
Commencer à, *commencer de*, 608 (*his*).
Comparatif, ce que c'est, 46. — Trois sortes, 47-49. — Adjectifs qui renferment un comparatif, 50.
Complément logique, en quoi il consiste, 286.
Compter, *espérer*, *promettre*, 618.
Conditionnel, un des modes du verbe, 110; — employé abusivement, 483.
Conjonction, sa définition, 62. — Liste des conjonctions, 63. — Syntaxe des conjonctions, 142.
Conjugaison, ce que c'est, 126. — Il y en a quatre, 127; — la 1^{re} en *er*, p. 35; — la 2^e en *ir*, p. 40; — la 3^e en *oir*, p. 43; — la 4^e en *re*, p. 45. — Des verbes *passifs*, 179; — *neutres*, 180-182; — *pronominaux*, 182-185. — Du verbe *impersonnel*, 186. — Observations sur les verbes de la 1^{re} conjugaison, 129-137; — sur les verbes de la 2^e, 138-141; — sur les verbes de la 3^e, 142 et 143; — sur les verbes de la 4^e, 144. — Conjugaison des verbes employés interrogativement, 145.
Conjuguer, ce que c'est, 126.
Consolable, ne se dit pas des choses, 375.
Consommer, *consummer*, 609.
Consonnes, pourquoi ainsi nommées, 7.
Contraction de l'article, en quoi elle consiste, 39.
Conver, quel auxiliaire il prend, 472.
Coucher, mauvais em. loi de ce mot, 606.
Couple, genre de ce substantif, 331.
Côté, remarque sur ce participe, 547.
Demeurer, quel auxiliaire il prend, 473.
Devant que, 582.
Davantage, adverbe, sa syntaxe, 550.
De, préposition, doit toujours se répéter, 572.
Dehors, *dedans*, leur syntaxe, 548.
Déjeuner, *dîner*, etc. suivi d'*avec* ou de *de*, 610.
Délicé, genre de ce subst., 328 (*his*).
Demi, adj., sa syntaxe, 370.

- Deus, dessous, dedans, dehors*, leur emploi, 648.
- Deux points*, leur emploi, 670-672. — *Deuxième, second*, 649.
- Digne, indigne*, 611. — *Diphthongue*, 14.
- Disputer*, 611 (bis).
- Dont*, son emploi, 427.
- D'où*, en quoi il diffère de *dont*, ib.
- Durant, pendant*, 612.
- E*, de trois sortes, 10. — *Excepté*, adj., 370.
- Expirer*, prend *être* et *avoir*, 475.
- Échapper*, quel auxiliaire il prend, 474.
- Éclairer*, observ. sur ce verbe, 613.
- Élision*, ce que c'est, 38.
- Ellipse*, 589. — Défaut qu'on doit éviter dans l'emploi des ellipses, 590. | *Eminent, imminent*, 614.
- Emprunter à, emprunter de*, 615.
- En* pronom personnel, remplace de *lui, d'eux, d'elle, d'elles*, employé pour les choses, 413; — remplace aussi *son, sa, ses, leur, leurs*, 363; — *en*, préposition toujours répétée, 572.
- Enfant*, genre de ce substantif, 332.
- Ennobler, anoblir*, 601.
- Entre, parmi*, 570. — *Envie* (porter), *envier*, 617.
- Épargner*, 621. | *Espérer, promettre, compter*, 618.
- Et, ni*, leur différence, 574; — leur emploi, 575 et 576. — Observation sur le mot *et*, 619.
- Être, aller*, observation sur ces mots, 620. — *Éviter*, 621.
- Exemple*, genre de ce mot, 333. — Quand on dit *imiter et suivre l'exemple*, 626.
- Faire*, ses divers emplois, 622. | *Ne faire que, ne faire que de*, 622, 5°.
- Figures de syntaxe*, 588.
- Fixer*, observation sur ce verbe, 623. | *Flairer, fleurir*, 624.
- Fleurir*, remarque sur ce verbe, 141.
- Formation des temps*, 152-159.
- Foudre*, genre de ce substantif, 334.
- Futur*, sa définition, 118, 3°. — D'où il se forme, 155.
- Futur antérieur*, sa définition, 118, 3°.
- G*, mots où il prend le son de *c*, 685.
- Général* (substantif collectif), 22.
- Genre*, en quoi il consiste, 26. — Il y en a deux en français, 28.
- Genre*, genre de ce substantif, 335.
- Grammaire*, définition, 1.
- H*, muette ou aspirée, 12, 687.
- Hair*, 139; — remarque sur ce verbe, 140.
- Hymne*, genre de ce mot, 336.
- I*, mots où il n'est pas prononcé, 688.
- Imiter l'exemple, suivre l'exemple*, 626.
- Imaginer, s'imaginer*, 625.
- Impardonnable* ne se dit pas des personnes, 375.
- Imparfait*, sa définition, 118, 2°. — Imparfait de l'indicatif, son emploi, 479; — du subjonctif, 499 et 500.

- Imminent, éminent*, 614.
Impératif, un des modes du verbe, 111.
Imposer, en imposer, 627.
Indicatif, un des modes du verbe, 109.
Indigne, digne, 61.
Inconsolable, ne se dit pas des choses, 375.
Infester, infecter, 628.
Infinitif, un des modes du verbe, 113. — Employé comme sujet, 454 et 455; — comme régime, 504; — précédé d'aucune préposition, 506; — précédé de la préposition *à* ou *de*, 508-511; — suivi d'un ou de plusieurs autres infinitifs, 512; — temps qu'il forme, 155.
Insulter, suivi ou non de *à*, 629.
Interjection, sa définition, 208. — L'interjection forme une proposition implicite, 326; — sa syntaxe, 584-586.
Inversion, en quoi elle consiste, et quand elle est vicieuse, 595 et 596.
Joindre, suivi de *à* ou d'*avec*, 630.
Laisse, remarque sur ce participe suivi d'un infinitif, 537.
L, mots à la fin desquels elle n'est pas prononcée, 689.
Le, la, les, articles, 78; — pronoms, *ib*; — leur syntaxe, 351-362, 414-416. — Observations sur le pronom *le*, 631.
Lecture. Remarques particulières à ce sujet, 676-711.
Lettres ou caractères. Il y en a de deux sortes, 4; — leur emploi, 210-246; — leur prononciation, 676-711.
Leur, adjectif possessif, 69, 382 et 383. — Pronom personnel, 77 et 413. — *Le, leur*, pronom possessif, 81.
Locutions vicieuses, 712.
L'un et l'autre, en quoi diffère de *l'un l'autre*, 435. — *L'un et l'autre* demande le verbe au pluriel, 447.
Majuscules (lettres). Leur emploi, 247-249;
Malgré que, 582.
Matinal, matineux, matinier, 632.
Mêler, suivi de *à* ou d'*avec*, 633.
Mille, comment s'écrit-il, 380.
Modes, ce que c'est, 107; il y en a cinq, 108. — Modes personnels, 114; — impersonnels, *ib*.
Monosyllabes, ce que c'est, 15.
Mots, de quoi se composent, 3; — de combien de sortes, 17. — Mots variables, 18; — invariables, 19.
Négation, son emploi, 558-565.
Ni, conjonction, son emploi, 574-577.
Ni l'un, ni l'autre, employé comme sujet, 448 et 449.
Nom, 20.
Nombre, ce que c'est, 27. — Deux sortes, *ib*. — Du nombre dans les verbes, 105.
Nu, adj., sa syntaxe, 370.
Notre, votre, leur, en rapport avec des unités prises collectivement, 382, exception.
Observer, dans quel cas il doit être précédé du verbe faire, 634.
On, pronom indéfini, 84. — Sa syntaxe, 429.

- Orgue**, genre de ce substantif, 328 (*bis*).
- Orthographe**, en quoi consiste, 210. — Orthographe des verbes, 167-178.
- Oublier à, oublier de**, 635.
- Pardonnable**, ne se dit pas des personnes, 375.
- Parce que**, s'écrit en deux mots et en trois, 679.
- Parenthèse**, son emploi, 273.
- Parmi, entre**, 570.
- Participe**, sa nature, 187; — *présent*, 189 et 190; — *passé*, 191 et 192. — *présent*, en quoi diffère de l'adjectif verbal, et est toujours invariable, 513-519; — *passé*, temps qu'il forme, 187; — employé sans auxiliaires, 520; — accompagné de l'auxiliaire *être*, 521; — accompagné de l'auxiliaire *avoir*, cas où il s'accorde, 523-527. — Participe d'un verbe *pronominal*, 528-532; — d'un verbe *impersonnel*, 533; — entre deux *que*, 534; — ayant pour régime direct *P*, 535; — suivi immédiatement d'un *infinitif*, 536-538. — Le *participe fait*, suivi d'un *infinitif*, 539. — *Dû, pu, voulu*, 540. — *Participe-passé*, suivi d'une préposition et d'un *infinitif*, 542; — précédé de *le peu*, 544 et 545; — précédé du pronom *en*, 546. — *Couité et valu*, 547.
- Participer à, participer de**, 636.
- Partitif** (substantif collectif), 22; — *collectif servant de sujet*, 450.
- Pas, point**, quand on doit les supprimer, 565.
- Passé**, sa définition, 116. — Trois sortes: *défini, indéfini, antérieur*, 118. — Différence entre le *passé défini* et le *passé indéfini*, 480 et 481. | *Pendant, durant*, 612.
- Personne**, ce qu'on entend par ces mots en grammaire, 73. — Il y en a trois, 74 et 106. — *Personne*, pronom indéfini, 433, — substantif, 434.
- Peu (le)**, placé avant un *participe*, 544 et 545.
- Plaindre (se) que**, ou de *ce que*, 637.
- Plaire**, ce qui plaît, ce qu'il plaît, 538.
- Pléonisme**, en quoi il consiste, et quand il est vicieux, 591 et 592.
- Plier, ployer**, 639.
- Plus et davantage**, 550. — *Plus, mieux*, 641.
- Plus d'un**, sa syntaxe, 642.
- Plus-que-parfait de l'indicatif**, 118, 2°; — quand il est employé abusivement, 482 — *Du subj.*, 499 et 500.
- Plutôt, plus tôt**, leur différence, 551.
- Point (le)**, comment employé, 673; — *interrogatif, exclamatif*, 674. — *Deux points*, leur usage, 670-672. — *Point-virgule*, son emploi, 668 et 669.
- Punctuation**, 660-675.
- Positif**, un des trois degrés de signification des adjectifs, 45.
- Préposition**, sa définition, 199 — Les principales, 201. — Ce qu'on entend par locution prépositive, 203. — Syntaxe des prépositions, 566-572.
- Près de, auprès de**, 567. — *Près de, prêt à*, 640.
- Présent de l'indicatif**, 158. — Temps qu'il forme, 168. — Son emploi, 477. — *Présent du subj.*, 498.
- Promener**, mauvais emploi de ce mot, 606.
- Promettre, compter, espérer**, 618.
- Pronom**, sa définition, 72. — Il y en a de cinq sortes, 75. — Les

- pronoms ne doivent pas se rapporter à un subst. indéterminé, 399, ne doivent pas avoir plusieurs rapports, 400; ne doivent pas être construits d'une manière équivoque, 401. — *Personnels*, en quoi ils consistent, 76; leur syntaxe, 403-416. — *Démonstratifs*, en quoi ils consistent, 79; leur syntaxe, 417-420. — *Possessifs*, en quoi ils consistent, 81; leur syntaxe, 421. — *Relatifs*, en quoi ils consistent, 82; leur syntaxe, 422-428. — *Indéfinis*, en quoi ils consistent, 84; leur syntaxe, 429-436.
- Prononciation*, remarques particulières, 676-711.
- Proposition*, sa définition, 275; — a trois parties essentielles, 277. — *Proposition principale*, 298; — *incidente*, 299; — *pleine*, 306; — *elliptique*, 307; — *implicite*, 309.
- Qu*, comment on prononce ces lettres, 696.
- Quand*, *quant* à, 581. | *Quatre-vingt*, 377-379.
- Que*, pronom relatif, 82. | *Conjonction*, 583.
- Quelque*, adjectif ou adverbe, 391-394.
- Quelque chose*, son genre, 337.
- Qui*, pronom relatif, 82. — Sa syntaxe, 422-428.
- Quoique*, conjonction, et *quoi que*, pronom, 580.
- R*, remarque sur sa prononciation, 697.
- Raillerie* (entendre), entendre la raillerie, 616.
- Rappeler*, (se), régime qu'il exige, 643.
- Rapport* à, ou *avec* (avoir), 644.
- Régime*, ce que c'est, 91. — Deux sortes, 92; — *Régime direct*, 93; — *indirect*, 94. — Syntaxe des régimes, 456-461. — Place des régimes, 462-464. — Régimes des verbes passifs, 466.
- Retrancher* à, *retrancher de*, 645. | *Réunir*, *unir*, 646.
- Rien*, signifiant *quelque chose*, ou *nulle chose*, 647.
- S*, remarque sur sa prononciation, 698-701.
- Saigner du nez*, 648. | *Sans* se remplace par *ni*, 577.
- Second*, *deuxième*, 649. | *Servir* à rien, *servir de rien*, 650.
- Si*, *tant*, leur syntaxe, 552-554.
- Soi*, pronom personnel, son emploi, 411 et 412.
- Son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, leur syntaxe, 383.
- Subjonctif*, un des modes du verbe, 112. — Emploi de ce mode, 485-495. — Emploi des temps du subjonctif, 496-501.
- Substantif*, sa nature, 20. — Plusieurs sortes, 21. — Substantifs qui ne s'emploient qu'au singulier, 28; — qui ne s'emploient qu'au pluriel, *ib.* — Substantifs composés, 344-350.
- Succomber sous* ou à, 651. *Suite* (de), *tout de suite*, 556.
- Sujet* (du verbe), ce que c'est, 90. — A quelles questions il répond, *ib.* — *Sujet logique*, 278. — Quand il est *simple*, 290; — quand il est *composé*, 291; — quand il est *incomplet*, 294; — quand il est *complet*, 295.
- Superlatif*, ce que c'est, 51. — Deux sortes, *ib.*
- Suppléer* quelque chose, *suppléer* à quelque chose, 652.
- Supposé*, adj., sa syntaxe, 370. | *Susceptible*, capable, 608.
- Syllabe*, ce que c'est, 13. | *Syllepse*, figure de syntaxe, 694.
- Syntaxe*, son objet, 274. — *Figures de syntaxe*, 588.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

- T**, remarque sur sa prononciation, 702.
Tant, *si*, leur syntaxe, 552-554.
Tel, ne s'emploie pas pour *quel*, *quelque*, 653.
Témoin, employé comme adverbe et comme adjectif, 654.
Temps, ce qu'on entend par ce mot en grammaire, 115. — Temps *simples*, 120; — *composés*, 121; — *primitifs*, 153; — *dérivés*, 154.
Terre (par), *terre* (à) 655.
Tous les deux, *tous deux*, leur différence, 657.
Tout, adjectif ou adverbe, 395-398. — Observations sur ce mot, 656.
Tout à coup, *tout d'un coup*, 557.
Tout de suite, 556.
Trait d'union ou *tiret*, à quoi sert, 264. — Son emploi, 265-272.
Travers (au), à *travers*, 566.
Tréma, usage qu'on en fait, 261. — Son emploi fautif, 262.
U, remarque sur sa prononciation, 703.
Un de, *un des*, leur syntaxe, 658.
Unir, son régime, 646.
Valu, remarque sur ce participe, 547.
Venimeux, *véneux*, leur différence, 658 (*bis*).
Verbe, sa définition, 86. — Verbe *substantif*, 88. ² — Verbe *adjectif*, 89. — Cinq sortes de verbes adjectifs, 97; — l'*actif*, 98; le *passif*, 99; — le *neutre*, 100; — le *pronominal*, 101; l'*impersonnel*; 103. — Ses modifications, 104. — Verbes *irrégulier*, 160; — *défectifs*, 163. — Le verbe s'accorde avec son sujet, 440-445. — Son régime, 91. — Un verbe ne peut avoir deux régimes directs, 456; — ne peut avoir deux régimes indirects exprimant le même rapport, 457. — Verbes qui ne prennent aucune préposition avant l'infinitif qui suit, 507; — qui prennent *à* avant un infinitif, 508; — qui prennent *de* avant l'infinitif, 509; — qui prennent indifféremment *à* ou *de*, 511.
Vingt, adj. numéral, 377-379.
Virgule, son emploi, 662-667.
Vis-à-vis, son emploi, 569.
Voici, *voilà*, 571.
Voyelles, pourquoi ainsi nommées, 5; — combien il y en a, *ib.* — Longues et brèves; 9.
W, comment on le prononce, 704.
X, sa prononciation, 705.
Y, s'emploie pour deux *i* et pour un *i*, 11. — Distinction entre *y* adverbe et *y* pronom personnel, 197. — Quand *y* doit remplacer les pronoms *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, 413. — Il a toujours rapport à ce qui précède, 659. — Sa prononciation, 706.
Z, sa prononciation, 707.

— Temps
écoulés, 154.

mot, 656.

3-272;

verbe adjectif, 98; le
l; l'imper-
sulier, 160;
40-445.—
nes directs,
nt le même
ition avant
nitif, 508;
ent indé-

ib. — Lon-

rey adverbe
les pronoms
ort à ce qui

